REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS

DE LA

SOCIETE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

PARIS 1921

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1968

Reprinted from a copy in the collections of the
University of Illinois Library

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone
KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein

Printed in Germany
Lessingdruckerei in Wiesbaden

AVANT LA GUERRE MONDIALE

LA PAIX DE BUCAREST DE 1913[1]

Les stipulations de la conférence de Bucarest — pour être bien comprises — doivent être étudiées en regard des conditions de la paix conclue par les alliés balkaniques avec la Turquie, à Londres, le 20 mai de la même année 1913. A Londres, la Turquie fut obligée de se désister de toutes ses possessions territoriales, sises au nord et à l'ouest de la ligne Midia-Énos, et de renoncer à ses droits de suzeraineté sur l'île de Crète. Après quoi, la fixation des frontières de la future Albanie indépendante, ainsi que la question des îles de l'Archipel, étaient déférées aux décisions des grandes puissances, tandis que la délimitation entre la Serbie, la Bulgarie, le Monténégro et la Grèce était laissée aux décisions de ces quatre pays.

Il y avait encore une clause du traité de paix de Londres qui semblait ne provoquer aucune controverse ni aucune passion, mais à laquelle j'attachais une importance particulière. Cette clause stipulait que le territoire du Mont-Athos devenait État indépendant avec la réserve de la suprématie spirituelle du Patriarche œcuménique. « La République des Vingt-Couvents » — car telle se présentait depuis des siècles cette originale agglo-

[1] Les pages qui vont suivre sont extraites de l'ouvrage, non encore paru en français, mais traduit en anglais et intitulé : *Diplomatic reminiscences before and during the World War 1911-1914*, by A. Nekludoff, fomerly russian minister at Sofia and at Stockholm, and ambassador at Madrid. London, John Murray, 1920.

mération de moines orthodoxes — fut reconnue par l'Europe et déclarée libre de toute suzeraineté temporelle. L'idée de cette clause, que j'avais saluée avec sympathie, appartenait entièrement à M. Sazonow. Strictement orthodoxe par son éducation et ayant appris, pendant son long séjour auprès du Vatican, à ne rien négliger de ce qui a trait au domaine politique de l'Église, Sazonow, quoique ne possédant pas l'expérience personnelle de l'Orient, comprit cependant, mieux que qui que ce soit de son entourage, ce que représentait la « Montagne sainte » pour les populations orthodoxes de la Russie et du Levant.

Le Mont-Athos avait joui, comme on le sait, de tout temps, d'une autonomie et de privilèges spéciaux que les Turcs avaient respectés. Les vingt plus anciens monastères, dont dépendaient les autres couvents, envoyaient chacun un représentant au *Protat*, c'est-à-dire au Conseil supérieur qui siégeait à la Karée, petite bourgade ramassée autour d'une antique cathédrale; le Protat constituait la haute instance judiciaire pour tous les couvents de la Montagne sainte et l'organe par lequel la République des moines communiquait avec le monde extérieur, c'est-à-dire avec le Patriarcat de Constantinople et avec l'autorité turque. Cette dernière était représentée à la Karée par un employé ottoman ayant à ses ordres une douzaine de soldats qui possédaient une mosquée, mais ne pouvaient pas amener avec eux leurs familles. A côté de cette minuscule force armée, le Protat entretenait lui-même quelques dizaines de gardes recrutés parmi des Grecs et des Macédoniens orthodoxes. Ces *Palikares*, échelonnés principalement dans l'isthme étroit[1] qui réunit la presqu'île du Mont-Athos à la presqu'île Chalcidique, gardaient le territoire des couvents contre l'incursion des loups et des bandes de brigands. L'entrée des femmes dans ce territoire était catégoriquement prohibée par tous les statuts de la Montagne sainte.

Mais si les cénobites étaient ainsi protégés contre la férocité des bêtes, contre la violence des hommes et contre le charme

[1] C'est l'isthme que fit jadis creuser Xerxès; on voit encore les traces du canal.

des femmes, ils étaient toujours exposés à une autre grande tentation de la vie monastique : aux querelles intestines; et dans le courant des dernières dizaines d'années, un nouveau sujet de discussion s'ajouta à ceux qui avaient existé de tout temps : le sujet politique. Le conflit ecclésiastique gréco-bulgare fut le signal de la première tension sérieuse dans les rapports entre Grecs et Russes. La protection accordée aux Bulgares par l'ambassadeur de Russie à Constantinople, le général Ignatiew, avait profondément révolté tous les Grecs, même ceux qui, jusque-là, étaient restés des sincères partisans de la Russie. Depuis, les Grecs de Constantinople, tout comme ceux d'Athènes, se mirent à voir partout et à dénoncer à l'Europe des intrigues russes. Comme l'une des preuves de ces dangereuses intrigues, on aimait à citer le Mont-Athos, « cette admirable position stratégique », où le général Ignatiew entretenait, sous le froc des moines, toute une division de troupes russes. En Europe, on y croyait à demi, mais, en tout cas, on y regardait les moines russes du Mont-Athos d'un œil plutôt défavorable et on les dénonçait à la vigilance de la Porte. La situation de ces pauvres gens devint surtout critique pendant la dernière guerre russo-turque et à l'époque du Congrès de Berlin.

Mais il n'y a pas de calomnie qui ne finisse par tomber et de difficultés qui ne s'arrangent, quand on sait s'y prendre. Dans le courant des seize années de la mémorable ambassade à Constantinople de M. de Nélidoff, la situation des cénobites russes du Mont-Athos se raffermit et les absurdes accusations qu'on portait contre eux tombèrent d'elles-mêmes. En général, l'activité de M. de Nélidoff et de son tout aussi sage successeur, M. Zinoview, ne saurait être assez appréciée dans l'histoire de nos relations avec l'Orient. Malgré l'absence d'un principe dirigeant à Saint-Pétersbourg, malgré l'accroissement progressif de l'influence allemande sur les rives du Bosphore, ces deux diplomates éminents surent garder intacts l'honneur et le prestige du nom russe et ressusciter la confiance en nous de toutes les nationalités orthodoxes de la péninsule balkanique. Cette confiance, ébranlée

un certain temps sous l'empire des rivalités et des luttes de ces nationalités, il fallut la reconquérir par une conduite impartiale, bienveillante et en même temps prudente à l'égard de leurs vrais besoins et de leurs justes droits. Les deux ambassadeurs avaient su se concilier en plus les sympathies personnelles et le profond respect des Turcs; et cela étayait leurs intercessions et leurs démarches.

Au cours de l'ambassade de M. de Nélidoff, la situation de nos compatriotes au Mont-Athos se raffermit, comme je l'ai déjà dit, et le monastère de Saint-Pantéléïmon devint, avec le soutien de l'ambassade de Russie, le représentant et le guide reconnu de tous les moines russes de la Montagne sainte. D'excellentes relations s'établirent entre ces moines et le Patriarcat œcuménique. L'éminent patriarche Joachim III, ami personnel de M. de Nélidoff et qui occupa à plusieurs reprises la chaire de saint Jean Chrysostôme, en se retirant dans l'intervalle au Mont-Athos, fut surtout le protecteur des moines russes. Les rapports de ces derniers avec l'autorité turque étaient excellents. Parmi les couvents grecs même, plusieurs entretenaient des relations étroites avec le grand couvent russe; c'étaient ceux dans lesquels la règle cénobitique s'était maintenue intacte.

La foi du peuple russe a toujours porté une empreinte plus monastique que hiérarchique. Souvent trompé dans sa confiance par des moines indignes de ce nom, l'homme du peuple russe fut quand même et constamment à la recherche d'exemples d'une vraie vie cénobitique et de monastères qui réalisassent son idéal ardent d'ascétisme et d'incessantes prières.

Le Mont-Athos attira les pensées et le pèlerinage des Russes dès les premiers temps de leur conversion au christianisme. Et lorsque, dans les cinquante dernières années, refleurit la vie monacale russe sur la Montagne sainte, et qu'en même temps les voyages en Orient furent devenus infiniment plus faciles et accessibles aux plus petites bourses, nos pèlerins commencèrent à y affluer en quantités considérables. Ils rencontraient dans nos couvents du Mont-Athos tout ce qui leur avait toujours

semblé être l'idéal de la vie monastique : une vraie frugalité d'existence, une sévère règle cénobitique, de magnifiques offices et surtout une prière presque incessante et strictement consciencieuse pour les vivants et pour les morts.

L'idée de profiter des événements qui s'étaient déroulés dans la péninsule des Balkans pour stipuler l'indépendance du Mont-Athos était par conséquent une idée essentiellement russe. Elle ne présentait pas d'avantages politiques directs ; mais elle constituait une reconnaissance éclatante de l'idéal religieux russe et pouvait donner des résultats bienfaisants d'ordre cultuel et politique. Depuis les temps de Pierre le Grand et jusqu'à nos jours, la politique russe s'efforçait, à chaque occasion favorable, de rehausser et de glorifier le nom du monarque autocrate, de renforcer la puissance militaire et navale de l'Empire, de favoriser ses intérêts commerciaux, enfin, soit de libérer les nationalités congénères et chrétiennes de l'Orient, soit d'apporter quelque allégement à leur sort. Mais c'était la première fois que notre diplomatie eût pensé à la défense et à la glorification de l'idéal populaire russe et eût reconnu l'importance de l'œuvre de simples gens du peuple qui avaient apporté en Orient le levain de leur foi et y avaient accompli une vraie conquête spirituelle.

Lorsqu'on me communiqua de Saint-Pétersbourg les stipulations de la conférence de Londres, je félicitai bien sincèrement M. Sazonow de son idée concernant le Mont-Athos.

Le traité de paix de Bucarest présente une tout autre structure que le traité de Londres. Il ne constitue pas un règlement définitif des troubles du proche Orient mais seulement la liquidation de la guerre de 1913 entre les nationalités chrétiennes de la péninsule balkanique. La Bulgarie, en sa qualité d'initiatrice de cette lutte fratricide, devait subir une juste punition, et ses anciens alliés avaient droit à des accroissements territoriaux à ses dépens, acquisitions qui les eussent rendus plus forts et moins exposés à l'avidité et aux ambitions bulgares. Mais, si ce principe pouvait et devait être admis à l'égard de la Serbie, de la Grèce et même de la Roumanie, il n'entrait aucunement dans

les intérêts des puissances de l'Entente et de la Serbie de voir la Bulgarie privée de presque toutes ses conquêtes en Thrace; et même, en procédant à la délimitation des Bulgares avec Serbes, Grecs et Roumains, il eût été de bonne politique d'épargner tant soit peu l'amour-propre du peuple bulgare et de considérer ses intérêts réels.

C'est précisément de cette façon que fut comprise chez nous, au commencement, la tâche de la conférence de paix de Bucarest. D'abord je reçus l'ordre de déclarer au gouvernement bulgare, de la part de S. M. l'Empereur, que nous ne tolérerions pas une humiliation et un affaiblissement excessif de la Bulgarie. Ensuite M. Sazonow protesta de la façon la plus énergique contre l'avance des troupes turques en Thrace et la réoccupation par elles d'Andrinople, de Kirk-Kilissia, etc. Lorsque l'ambassadeur ottoman, Turkhan-Pacha, un digne et respectable vieux diplomate, vint chez Sazonow, sur l'ordre de la Porte, afin d'obtenir notre bienveillant consentement à la reprise de la Thrace par les Turcs, le ministre lui répondit qu'il refusait de s'entretenir avec lui sur ce sujet; qu'il en causerait, par contre, de la façon la plus sérieuse avec ses collègues russes, les ministres de la Guerre et de la Marine. D'autre part, le ministre de Russie à Bucarest, M. Schébéko, en recevant les délégués bulgares leur donna de l'espoir et promit de faire tout ce qui dépendrait de lui afin d'assurer à la Bulgarie une partie des acquisitions de 1912, faites au prix de tant de sang bulgare. Pendant les neuf jours que dura la conférence, M. Schébéko joua un rôle saillant dans les négociations, ou du moins les dehors de ce rôle lui furent volontiers reconnus par les parties, lesquelles s'adressaient constamment à son intermédiaire, mais ne suivaient pas ses conseils.

Peu de temps avant la conférence de Bucarest, la diplomatie russe avait proposé de prendre comme base de délimitation entre les anciens alliés un tracé de frontière qui eût suivi le cours de la Bregalnitza, celui du Vardar (jusqu'à un certain point), puis la chaîne de Belachitza et enfin le cours inférieur de la Strouma,

tracé qui eût laissé à la Bulgarie les villes de Kotchane, de Radovij, de Pehtchévo, de Drama et de Kavala; mais, à Bucarest, nous ne réussîmes nullement à faire adopter ce tracé. La frontière entre la Bulgarie et la Serbie passa par la ligne du partage des eaux du Vardar et de la Strouma, de sorte que Kotchane et Radovij revinrent à la Serbie, et la frontière entre la Bulgarie et la Grèce suivit le cours de la Mesta, de façon que les villes de Demir-Kissar, Sérès, Drama et Kavala revinssent à la Grèce. Au sujet de Kavala, une réserve fut faite, visant la possibilité de la revision de cette clause du traité, et la diplomatie russe se plaça dans cette question du côté bulgare. Mais, lorsque l'Autriche-Hongrie se mit à exiger la revision de tout le traité de Bucarest, la Russie, bien entendu, ne voulut pas soutenir une pareille proposition. En même temps et eu égard à l'intercession énergique de la France en faveur des Grecs, nous abandonnâmes finalement notre intention de solliciter le retour de Kavala aux Bulgares.

Pour ce qui est de l'occupation de la Thrace par les Turcs, nos protestations devenaient de jour en jour plus rares et plus faibles et finirent par cesser complètement. La Bulgarie, qui, de son côté, avait longtemps insisté sur le point de vue que la question d'Andrinople et de la Thrace était une question européenne et qui, en conséquence, sollicitait l'intervention des grandes puissances pour le règlement de cette question, finit par céder sur ce point et entama elle-même des négociations avec la Porte. Il était même aisé de reconnaître au choix des négociateurs bulgares que le roi Ferdinand et ses ministres ne comptaient plus que sur la protection de l'Autriche-Hongrie et celle de l'Allemagne redevenue toute-puissante à Constantinople. Ce fut le vieux M. Natchévitch, ancien stambouloviste, depuis longtemps retiré de la politique, que l'on persuada de retourner à Constantinople où il avait été pendant de longues années agent diplomatique de la Bulgarie, tandis que M. Tontchew et le général Savow, — rentré en grâce auprès de Ferdinand, — fonctionnèrent comme plénipotentiaires spéciaux pour conclure l'ar-

rangement définitif avec la Porte. Après de longs et ardus pourparlers, — au cours desquels le soutien de l'ambassade de Russie fut quand même prêté aux Bulgares, — ces derniers durent renoncer à toute la Thrace, située entre la mer et la rive gauche de la Maritza, et au district de Démotika sur la rive droite de cette rivière. En somme, la Bulgarie ne gardait de toutes ses conquêtes qu'une partie de la Thrace aboutissant au port de Dédé-Agatch et le massif des Rhodopes qui présente un obstacle bien plus qu'un lien entre la Bulgarie et ce bout de littoral de la mer Égée. Par contre, les Bulgares perdaient un grand morceau de la Dobroudja et du Déli-Orman, avec les villes de Toutroukan et de Dobritch et les ports de Kavarna et de Baltchik sur la mer Noire.

Enfin, ni à la conférence de Bucarest, ni après, on ne dit mot de l'indépendance du Mont-Athos, projetée à Londres. La Montagne sainte, « cet apanage de la Sainte Vierge », comme l'appellent les légendes du lieu, devint tout simplement l'apanage du roi Constantin XIV. Même les droits canoniques du Patriarcat de Constantinople ne furent pas spécialement spécifiés.

Je fus profondément étonné, à cette époque, que M. Sazonow eût pu admettre un si complet effondrement des principes qu'il avait avancés lui-même avec tant de justesse de vue et de sentiment pour l'arrangement définitif de l'imbroglio balkanique. J'ai su depuis qu'il avait pour cela des raisons dont les unes étaient d'un poids réel, tandis que d'autres, par contre, ne méritaient à mes yeux qu'une considération très relative.

Pour ce qui est de l'occupation d'Andrinople et de la Thrace par les Turcs, M. Sazonow rencontra une opposition opiniâtre de l'Allemagne à tout essai de réintégrer les Bulgares dans leurs droits de conquête. Devant notre ministre des Affaires étrangères s'ouvrait de nouveau la perspective humiliante d'un ultimatum de Berlin, tandis que de tous ses collègues du Conseil, il n'entendait qu'un seul et même refrain : « Faites ce que vous voulez, pourvu que nous n'ayons pas de guerre. La guerre serait la perte de la Russie ! » La voix du président du Conseil, M. Ko-

kovtzow, se faisait entendre d'une façon particulièrement forte dans ce chœur. Les événements subséquents ont prouvé à quel point il avait raison!

Pour ce qui était de la délimitation entre Serbes et Bulgares, l'influence de M. Hartwig s'y fit certainement sentir et aussi nos sentiments très compréhensibles de sympathie particulière envers les Serbes. Nous autres, Russes, nous sommes généralement enclins à préférer les mols contours du sentiment aux lignes rigides du droit; il faut d'ailleurs reconnaître que les événements qui se déroulèrent depuis et la noble conduite des Serbes ont complètement justifié — au point de vue historique — la préférence que nous leur témoignâmes en 1913.

Dans la question de la délimitation gréco-bulgare, nous nous rangeâmes, avec beaucoup de raison, au principe que — après tout ce qui venait de se passer entre Grecs et Bulgares — il était impossible de donner aux Bulgares des territoires et des villes avec une population grecque. Ce principe seul eût suffi pour que nous n'insistions pas sur l'idée de laisser Kavala aux Bulgares; mais il y avait en plus les insistances de notre fidèle amie et alliée, la France, laquelle se laissait guider dans la matière par son philhellénisme conséquent et traditionnel.

Nul doute qu'en cédant aux prétentions territoriales quelque peu exagérées de la Serbie, de la Grèce et de la Roumanie, notre ministère des Affaires étrangères subissait aussi certaines influences de Cour. La maison royale de Grèce, doublement apparentée à notre famille impériale, avait acquis dans les derniers temps un nouvel avocat pour la Grèce en la personne de la séduisante grande-duchesse Hélène, fille de feu le grand-duc Wladimir qui venait d'épouser le prince Nicolas de Grèce. La Cour de Serbie avait, comme déléguée à Saint-Pétersbourg, l'intelligente et sympathique princesse Hélène, fille du roi Pierre, mariée depuis peu au prince du sang Jean Constantinovitch; enfin, à la Cour roumaine, les projets matrimoniaux de M. Sazonow semblaient avoir bien germé et nous escomptions déjà nos futurs liens de parenté avec Bucarest. Rien de pareil n'exis-

tait en faveur du roi Ferdinand. Après sa conduite répréhensible au cours des derniers événements balkaniques, personne chez nous ne songeait plus à la possibilité de sacrifier l'une des filles de l'Empereur en la soumettant au joug despotique d'un beau-père hostile et profondément désagréable. De ce côté aussi, Ferdinand avait perdu sa mise et était une fois de plus la cause de l'échec définitif des ambitions bulgares.

Beaucoup moins compréhensibles étaient les raisons en vertu desquelles nous laissâmes tomber complètement le projet de M. Sazonow et les stipulations de la conférence de Londres au sujet du Mont-Athos. Comme raison principale, on a considéré chez nous les dissensions regrettables qui éclatèrent parmi les moines russes de la Montagne sainte au printemps de cette même année 1913. Ces dissensions, qui avaient pour point de départ une controverse théologique d'ordre tout à fait secondaire et anodin, attirèrent malheureusement l'attention très exagérée du Patriarcat œcuménique qui alla jusqu'à crier à l'hérésie! Je n'ai aucun doute qu'en le faisant, le Patriarcat subissait l'influence de quelques politiciens qui voulaient que le Mont-Athos, avec ses lieux vénérés de pèlerinage, devînt tout simplement territoire grec. Il importait à ces intrigants politiques — à ceux-là mêmes qui, groupés deux ans plus tard autour de Constantin XIV, vendaient la Grèce à Guillaume II — de pouvoir démontrer le danger qu'il y aurait à octroyer aux moines de la Montagne sainte une indépendance aussi complète et sans précédent dans l'histoire de l'Orient orthodoxe, et les disputes des moines russes étaient venues à souhait pour appuyer leur thèse. Tout ce jeu était tellement clair, que je ne comprends pas, jusqu'à présent, comment notre ministère des Affaires étrangères et notre ambassade à Constantinople ont pu s'y laisser prendre et attacher eux-mêmes une importance si exagérée aux querelles d'opinion de quelques cénobites!

Quoi qu'il en fût, des mesures extraordinaires furent prises de notre côté. On expédia au Mont-Athos un évêque russe, Mgr Nikon, un membre du ministère des Affaires étrangères,

M. Mansourow, connu pour sa haute piété et sa connaissance admirable des affaires ecclésiastiques de l'Orient orthodoxe, et enfin notre Consul général à Constantinople, comme représentant du pouvoir « exécutif ». On commença par la libre discussion; on passa ensuite aux arguments canoniques et dogmatiques; mais comme les passions allaient s'échauffant et que les moines dissidents étaient peu à peu sortis de toutes les limites de l'obédience et du respect, on finit par faire jouer contre les turbulents cénobites des jets de pompes d'incendie *(argumentum ad hominem, argumentum ad Deum, argumentum baculinum);* après quoi, on les saisit et on les envoya sous escorte en Russie..., où différents couvents les accueillirent avec affection et respect et sans que l'autorité ecclésiastique eût constaté dans leurs opinions la moindre teinte d hérésie!

Il eût paru qu'après cette pacification si essentiellement « spirituelle » on eût pu se rassurer sur la rectitude de foi de nos cénobites et revenir au projet de M. Sazonow. Mais l'exécution de ce projet eût créé des difficultés sans fin à notre ministère des Affaires étrangères et à notre ambassade à Constantinople. Infiniment plus simple et plus facile était donc de le retirer définitivement en se consolant par la pensée qu'une république monacale du Mont-Athos aurait pu ménager quand même de désagréables surprises à l'ordre et à la doctrine de l'Église orthodoxe!

Ainsi, peu à peu, tombaient et se réduisaient à néant toutes les idées et tous les plans de M. Sazonow; et notre diplomatie balkanique se trouva finalement dans la situation du héros de ce vieux conte poulaire, qui avait échangé un gros lingot d'or contre un cheval de selle, le cheval contre une belle vache laitière, la vache contre un porc, le porc contre une oie, et enfin l'oie contre une pierre à remouler, laquelle était si lourde, si encombrante que lorsqu'elle tomba à l'eau, le brave garçon se sentit infiniment allégé et parfaitement heureux!

Le traité de Bucarest, à la place de tout ce qui avait été si bien pensé et combiné par M. Sazonow lors des conférences de

Londres, nous laissa en guise de consolation un seul résultat : celui-là même dont j'ai parlé plus haut et qui, au commencement, avait été si contraire à toute la façon de penser de M. Sazonow. Ce résultat, c'était l'alliance réunissant dans un seul faisceau Serbes, Roumains et Grecs, et dirigée principalement contre les Bulgares. On aimait à croire chez nous que cette nouvelle ligue balkanique servirait surtout de frein aux visées d'expansion de l'Autriche et obéirait dès lors à nos saines directives. C'est ainsi qu'on l'envisagea dans certains milieux de notre ministère des Affaires étrangères. En contemplant le châtiment du coupable et le renouveau de l'influence russe en Grèce et en Roumanie, où cette influence avait si longtemps périclité, quelques jeunes et fougueux employés de notre ministère criaient à la grande victoire de la politique russe en Orient, victoire remportée sans effusion de sang *(Velikaya bezkrovnaya pobéda)*. Lorsqu'un jeune collègue venu à Sofia en courrier me rapporta ces propos, je le chargeai de dire de ma part à ceux qui les tenaient que, ou bien le triomphe ne pourrait persister et que nous serions obligés de renoncer à la majeure partie de nos illusions concernant les résultats du traité de Bucarest, ou bien qu'il y aurait du sang versé, et en quantité telle qu'il n'y en avait jamais eu autant de versé depuis la conquête des Mongols et les grands troubles du *Smoutnoïé Vramia*.

Lorsque les terribles événements de la guerre mondiale vinrent mettre à l'épreuve la solidité du nouveau système, il se trouva que les Serbes seuls étaient restés complètement fidèles à l'engagement moral qu'ils avaient contracté envers nous. En Grèce et en Roumanie, une partie seulement des hommes politiques envisagea les événements de 1913 comme liant ces États à la Serbie et à la Russie; d'autres n'y voyaient qu'un triomphe d'opportunisme diplomatique après l'enregistrement duquel on pouvait hardiment reprendre les anciennes sympathies et les anciens engagements. De fait, dans le moment de la grande épreuve, aucun des deux États ne songea à se porter immédiatement au secours de la Serbie. Quand celle-ci fut attaquée dans

le dos par les Bulgares, il fallut, tant à Athènes qu'à Bucarest, les efforts désespérés des hommes de conscience et de valeur pour ramener leurs pays dans la voie de l'honneur et du sacrifice.

Je ne pouvais non plus me défaire de l'obsession que les deux Empires du Centre ne pourraient jamais se réconcilier avec les résultats de la guerre balkanique et du traité de Bucarest. L'Allemagne, ayant fait restituer aux Turcs Andrinople et ayant reconquis elle-même toute son influence à Stamboul, devait maintenant remplir ses engagements envers l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire contribuer à humilier et à affaiblir la Serbie, que ses victoires et ses succès politiques rendaient le point de mire des populations slaves de l'Empire des Habsbourg. A partir du traité de Bucarest, je m'attendais tous les jours, soit à ce que nous soyons contraints d'entamer des conversations, bien humiliantes pour nous, avec Vienne et Berlin, et de laisser les deux puissances du Centre prendre sur le terrain politique des Balkans des avantages qui eussent annulé tous les succès de 1912 et de 1913, soit à ce que nous soyons tout simplement attaqués par les Empires du Centre. Sazonow, autant que je le sache, ne partageait pas ces craintes. Résolu à opposer une résistance calme et digne à toute tentative de chantage politique de la part de Berlin, comptant fermement sur l'appui de la France et de l'Angleterre, il croyait que cette attitude et cet appui suffiraient pour arrêter la politique allemande sur la pente dangereuse au bout de laquelle il ne pouvait y avoir que le redoutable gouffre d'une guerre mondiale. Les éléments subséquents démontrèrent l'inanité de tous ces calculs. Le traité de Bucarest avait singulièrement renforcé à Berlin les arguments de la propagande du parti de la guerre. Le concours actif de la Turquie était de nouveau assuré à l'Allemagne en cas de collision et à ce concours s'ajoutait, *in spe*, celui de la Bulgarie.

Dès lors, le parti militaire allemand ne s'occupait plus qu'à précipiter les choses, à insuffler de l'énergie et du courage à l'Autriche et à faire éclater la guerre avant que la Russie n'eût avancé ses armements.

La quinzaine de jours que durèrent les négociations de paix de Bucarest, ainsi que les jours qui les suivirent, furent pour la capitale de la Bulgarie une époque troublée et critique. On faisait passer en toute hâte par les lignes se croisant à Sofia les réservistes qui revenaient du front et qui souvent, au cours de la route, commettaient des actes d'indiscipline et de désordre. L'une de ces échauffourées, qui se passa à la gare de Sofia, faillit même prendre une tournure sérieuse. Heureusement la plupart des réservistes étaient si heureux de revenir à leurs champs, à leurs vignobles et à leur bétail, qu'ils redevenaient dociles dès qu'on leur avait avancé le train qui devait les conduire vers leurs « pays ».

A Sofia même, on sentait une fermentation et même une exaspération du public, d'une part contre le roi et de l'autre contre Danew que l'on considérait en ce moment comme le fauteur principal des malheurs qui avaient frappé la Bulgarie. Pendant quelques jours, on put craindre que la foule ne se portât sur la maison de l'ex-premier ministre et n'assommât ce dernier. La police veillait jour et nuit autour de cette demeure qui semblait abandonnée de tout le monde. Je crus de mon devoir de visiter — précisément pendant ces jours — le malheureux Danew. Il m'apparut affreusement défait et faisant peine à voir. On racontait en ville qu'il avait attenté à ses jours, mais que ses familiers le retirèrent à temps de la corde. Ferdinand était, comme de raison, terriblement angoissé et continuait à tenir ses automobiles prêtes pour pouvoir s'enfuir à chaque instant de Sofia. Cependant, peu à peu, la fermentation se calma et lorsqu'au commencement du mois d'octobre je quittais Sofia, le roi était déjà parti pour ses propriétés de Hongrie.

On s'est beaucoup étonné chez nous que la défaite et les malheurs de la Bulgarie n'eussent pas servi de signal à la chute de Ferdinand. Le fait qu'après tout ce qui était arrivé, il fût tranquillement resté à la tête du pays fit croire à quelques personnes — et des plus intelligentes — que le peuple bulgare avait été tellement habitué à la servitude que Ferdinand pouvait le

mener où il voulait. Mais j'ai toujours considéré cette théorie comme absolument fausse. Pendant tous les événements de 1912 et de 1913, la majeure partie du peuple bulgare fut aussi entièrement solidaire de son roi que le peuple allemand l'a été de Guillaume II. Toute la Bulgarie fut saisie à cette époque d'un désir passionné de mettre en vigueur le traité de San-Stefano et ne voulut entendre parler de rien moins. Le peuple bulgare savait que presque toute la presse russe — autrement dit toute l'opinion publique russe — avait pris le parti des Serbes, des Grecs et même celui des Roumains contre les prétentions bulgares. Et le peuple bulgare se mit à bouder la Russie, comme un enfant gâté et vicieux boude parfois sa propre mère.

Ferdinand n'avait jamais été populaire en Bulgarie et l'une des causes de cette impopularité gisait dans la conviction profonde du peuple que ce *Schwab latin* ne pouvait jouir des sympathies de la « Grande Mère Libératrice » *(velika Maïka Osvoboditelka)*. Depuis qu'on se croyait lésé par cette même *Maïka Osvoboditelka,* depuis que certains politiciens et « intellectuels » osaient l'attaquer publiquement et que d'autres la critiquaient amèrement, dans le fond de leur cœur, le peuple bulgare devenait par là même solidaire de son triste maître et enclin à subir l'orientation que Ferdinand voudrait désormais donner à la politique bulgare. Jusque-là, il n'y avait eu pour les Bulgares qu'un seul Tsar, *le Tsar Blanc,* orthodoxe russe; maintenant se renfermant de plus en plus dans ses plus mauvais sentiments, le Bulgare commençait à reconnaître un autre « tsar », celui qui personnifiait une vengeance profondément enracinée et à peine dissimulée...

Le 2/15 août 1913, quelques jours seulement après la signature du traité de Bucarest, la capitale bulgare fêta la rentrée solennelle de ses troupes. Les guerriers bulgares, avec leurs uniformes de campagne bruns, décolorés par le soleil et par les pluies, usés et rapiécés, chaussés d'*opankas* (espadrilles de cuir), portaient les traces d'une fatigue excessive sur leurs visages émaciés et noircis, mais marchaient quand même avec entrain

et fierté. Derrière l'infanterie, des spectres de chevaux traînaient les pièces à feu. La plupart des généraux, dont les noms étaient devenus si populaires en 1912, se trouvaient auprès de leurs troupes. Et la population de la capitale les saluait avec calme et sympathie, reconnaissant qu'ils avaient fait tout leur devoir et avaient bien mérité de la patrie. La plupart des militaires qui prenaient part au défilé étaient ornés de fleurs et entre autres, le roi Ferdinand et ses deux fils, qui précédaient à cheval le cortège des troupes et que la foule accueillit sans le moindre signe d'hostilité; on célébra un *Te Deum* d'action de grâce à la cathédrale où fut convié tout le corps diplomatique. Il me fut bien pénible d'assister à ce *Te Deum* et au défilé des troupes. Quelle que fût la responsabilité de Ferdinand et de la majorité des hommes politiques bulgares dans tout ce qui s'était passé, je ne pouvais me départir du sentiment que chacun des soldats bulgares, qui passait là devant moi, avait mérité par son patriotisme ardent et par sa bravoure à toute épreuve un résultat moins piteux pour sa patrie et une rentrée vraiment triomphante à son foyer. Je savais que le peuple bulgare avait sa part de faute dans cette triste issue des événements, mais je me demandais néanmoins si d'autres aussi n'en portaient pas une part et s'ils avaient fait tout ce qu'ils devaient faire pour prévenir cette triste liquidation de notre influence en Bulgarie?

A. Nekludoff,
Ancien ambassadeur de Russie.

LE VOYAGE DE PIERRE LESCALOPIER
“ PARISIEN ”
DE VENISE A CONSTANTINOPLE, L'AN 1574

Pierre Lescalopier, jeune Français qui eût pu vivre bourgeoisement au bercail, s'étant décidé à visiter le Turc, partit de Paris pour se rendre à Venise, de là à Raguse et à Constantinople, puis revint par la Thrace, la Bulgarie, la Transylvanie jusqu'aux confins de la Pologne, regagnant l'Italie par la Hongrie et l'Allemagne. Ayant fait preuve d'un entrain, d'une ténacité, d'une belle humeur au-dessus de son âge, il voulut en outre écrire le journal de son voyage. Le manuscrit en fut retrouvé à la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier par M. le professeur Louis Humbert, et c'est grâce à lui qu'on peut en faire connaître quelques pages, qui prennent à l'heure présente un singulier relief [1].

Pierre Lescalopier était de famille très distinguée, alliée au président de Thou : la tradition rattache ses aïeux aux illustres *della Scala* de Vérone. Ils avaient longtemps vécu obscurément à Paris, dans le quartier des Lombards. Puis l'un d'eux, enrichi, acheta une charge au Parlement et fit bâtir, place Royale, le bel hôtel qui porte le n° 25 et que ses héritiers habitèrent jusqu'en 1860.

Notre voyageur avait été destiné à la « Robe ». Il a une solide instruction. Il parle couramment le latin ; il a suivi les

[1] *Voyage fait par moy Pierre Lescalopier, parisien, l'an 1574, de Venise à Constantinople.* Le manuscrit de Montpellier provient de la bibliothèque de M. le président Bouhiers. Il a figuré — ou une copie — en la bibliothèque du président de Thou, parent de l'auteur. (Catalogue de Thou, II, 468.)

cours de l'université de Padoue — qui est alors l'université élégante, — et voyage hors de France, « curieux, dit-il, de voir le monde selon son âge ».

*
* *

Ce n'était pas une entreprise de tout repos que le périple dont le voyageur avait formé le projet. L'Empire ottoman qu'il s'agissait de parcourir, après avoir conquis sous Sélim et Soliman II une partie de l'Europe centrale et un instant atteint Vienne, venait de subir une grande défaite le 7 octobre 1571 dans les eaux de Lépante. Mais la France, fidèle à l'alliance contractée sous François I[er], n'avait pas voulu se joindre à la Chrétienté contre la Turquie et jouissait près du Grand Seigneur d'une faveur dont profitaient ses nationaux.

Lescalopier partit le 1[er] février 1574 avec de puissantes recommandations.

M. du Ferrier, président aux enquêtes du Parlement de Paris, ambassadeur à Venise, le mit aux mains de M. Massiot, depuis conseiller à Bordeaux et qui était alors secrétaire de M. de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur du roi de France à Constantinople. M. Massiot rejoignait son poste et le Doge lui donnait « conduite en ses gallères soubs la charge du S. Marco da Molino, capitaine du Goulfe. »

Le « capitaine du Goulfe » était nommé chaque année à la fin de l'hiver par la Sérénissime République, pour faire la course dans l'Adriatique et « ouvrir la navigation ». La *Parenzana*, c'est-à-dire la traversée de Venise à la petite ville de Parenzo sur la côte d'Istrie, était alors considérée comme fort dangereuse. Le capitaine Marco da Molino n'y parvint qu'en tirant bordées à Trieste, puis à Pirano, « petite ville belle et forte d'assiette », où les voyageurs furent gracieusement accueillis par le Podestat vénitien, Jean Morosini, « s'informant de toutes nouvelles jusques aux ridicules, combien nous avions de biscuits, de jambons, cervelats et bottes de vin... Il nous feit tant

d'offres que nous cuidions disner gratis, mais là tout aboutit à ung commandement faict à l'hoste de nous donner *ogni cosa* en payant ». Il convient de dire que le Podestat était aussi pauvre que ses administrés. « Nous y apprîmes une coutume digne de la prudence de ceste République d'entretenir en honneur leurs pauvres gentils hommes podestats aux bourgs et villes où y a moins d'affaires et moins de revenu. Là, avec peu de moyen estoit ce Morosin vestu comme les Pantalons des comédies mais honoré et servi de ces pauvres habitants comme ung Roy. »

Il leur avait fallu cinq jours pour cette traversée. Ils côtoyèrent ensuite Rovigno, « belle ville en isle où y a quantité d'orengers et citronniers », et Puola (Pola), à la pointe d'Istrie, où ils firent relâche. Lescalopier nous décrit ici, aux portes de cette grande et belle ville antique, les ruines du palais de Dioclétien, « lequel en ses vieux jours quictant l'empire esllut une solitude en cette province. Il y a les plus grands architraves et autres pierres que j'aye jamais veu en œuvre. Les murs de ce palais sont de touttes pierres parpaines avec faces des deux côtés d'épesseur de plus de deux pieds et demy; tout autour il y a des niches et statuës romaines et auprès un amphitéatre en forme ovale encore bien entier et auprès une petite chapelle encroustée par dedans de petites pierres grosses comme noisettes et morceaux de verre de plusieurs couleurs, le tout cimenté en forme de mosaïque et auprès une fontaine de belle eau. » Au retour de l'excursion, on les consigne, afin de les protéger, en la galère du signor Primarino il Sotto, envoyé avec les autres galères, sous le capitaine Molino, pour la course de l'année.

Mais c'est une entreprise difficile que de passer les promontoires; « passage périlleux plein de grands rochers au milieu de la mer ». La galère du signor Primarino dut, repoussée au port, lutter contre le vent à force de rames, dont quatre furent mises en pièces, et parvint à franchir, le 18 février, le Quarnaro (golfe de Carnero), ainsi appelé « comme boucherie des hommes qui y périssent journellement ». Le 19, comme ils touchaient

au port de Saint-Pierre de l'Embo, ils virent surgir une grande barque de *Scocchi* — les brigands de mer. Mais le signor capitaine ne voulut hasarder aucun de ses hommes, « disant que sa galère ne se pouvant manier aisément à ung port si étroit. Sans hazard (dit-il), je mettray ces larronneaux à fonds quand la mer sera appaisée et ne pourront par la légèreté de leur barque fuir la course de ma gallère. Ce sont braves arquebuziers et résolus à la mort. » Le prudent capitaine eut raison. « De nuict ils se retirërent sans bruict. »

Le 21 au soir, Lescalopier parvient à Zara, « ville grande et très forte, principale d'Esclavonie, » reliée à la terre ferme par un pont de bois « aisé à rompre si besoing était ». Les Vénitiens ont fortifié cette place le plus possible et y travaillent sans cesse, sous le seigneur Grimani, proviseur général de la Dalmatie vénitienne.

Dans ceste ville y a quantité de bons puys et cisternes, vivres et munitions de guerre pour soustenir un long siege et y a dordinaire grosse garnison entretenue de pied et cheval. Les Albanais sont souvent aux mains avec les Turcs, nonobstant la paix, ou par petites troupes qui vont à la picorée subjectes à désaveu, ou par duelz et autres combatz de deux ou de trois à trois. Près ceste ville y a des chasteaux et fortes garnisons de Turcs, lesquelz aussi donnent souvent la chasse aux cavaliers et soldatz chrestiens jusques à la veue de la ville : qui est de très grand interest pour la garde et conservation de tout le goulfe, quasi seule estant obstacle aux courses des Turcs par mer et par terre.

Le 22 février, nous fusmes invités au palais du conte de Zara où l'on nous donna le plaisir de voir courir la bague, et à la Quintane : c'estoit caresme prenant et touttes les compagnies y furent par bandes de diverses livrées en masque.

Le colonnel Moret nous donna à souper et après, le bal des dames : c'est un vieux capitaine qui avoit esté longuement en nos armées et parloit bon françois ; il nous ayme, et acceulle en ses compagnies touts les François que ses amis luy peuvent envoyer; il disoit que le François bien conduict vaut beaucoup et n'abandonne poinct son capitaine, affecte le vray honneur et craint d'estre blasmé.

Le 23 février, mardy gras, l'on nous proumena à voir les masques; tout le monde y estoit Zani ou Pantalon ou francesquine. Nous estions

pour le soir invités à une comédie au palais du Proviseur; mais le vent propre nous feit embarquer au soir en la gallere du s[r] Jehan Contareni qui nous estoit ordonnée par le s[r] Grimani, et la nuict feismes voille.

Le 25 février, nous passâmes à St-Jehan de Malvoisie petite chappelle bastie et dorée par ung riche Ragusois eschapé et sauvé comme par miracle entre plusieurs rochers qui sont en ce lieu; sa nef estoit chargée de malvoisie.

Le 26, nous fusmes disner à Spalato, ville où y a ung évesché. C'estoit anciennement ung palais de Dioclétian né en ce pays comme a escript ung Antonio Proculeiano en son livre imprimé à Venize, le *Antichita di Spalato*. La ville est carrée, au milieu de laquelle y a ung temple divisé en quattre autres temples vers les quatre parties du ciel, celuy vers midi est en forme ronde dédié à Cibelle, celui vers septentrion en forme exagone dédié à Vénus, le troisième à l'occident quarré dédié à Janus et maintenant à St-Jehan baptiste, le quart devers l'orient en forme oxigone dédié à Jupiter et maintenant à la Vierge, où est l'archevesché; au dessoubs est ung autre temple dédié à Sainte-Luce, au bout duquel y a une petitte grotte où Diocletian disoit consulter les oracles. Au-dessus y a de grandes colonnes de porphyre rouge et quattre diversifiées de plusieurs couleurs. Au milieu de ces 4 temples est ung grand portique quarré et au point millieu y a encore le pied destail d'un idole qui estoit veu des 4 portes de la ville par 4 ruës droictes et esgalles. Diocletian nomma ce palais Palatheum beau palais. Les murs des 3 costés de terre sont deffendus par plusieurs tours quarréës et le costé vers la mer est de plusieurs grandes arches soustenuës de grandes colonnes de marbre de couleurs diverses. Dedans y avoit quattre grands palais l'un pour Diocletian, le 2 pour ses paillardes, le 3 pour ses gentilshommes et le 4 pour les estrangers qui survenoient. L'on dit que Diocletian feit sa retraicte en ce lieu lors qu'il se desmeit de l'Empire.

Le 27 février, longeant la côte, ils abordent à Liegena — île de Lesina — et le 28, voulant gagner l'île de Corsole, sont jetés par les vents à Torcole. Lescalopier y signale le couvent de la Madone, « où y a des moines de Saint-Dominique qui avec petites barques vont à la queste aux habitations voisines ». Porto-Falazo, où ils parviennent le 5 mars, après avoir visité Cursola, possède aussi un couvent de moines de Saint-Benoît « en une petite île qu'ils deffendent de l'incursion des pirates ».

Le 9, nous passasmes à l'isle du milieu vis-à-vis de Raguse, puis à Granose petitte ville de la dite République, mais avec ung bon port capable de mille ou douze cents vaisseaux; puis aux Pigneri, rochers qui de loing paroissent comme dents de peignes; et arrivasmes le mesme jour à Raguse près laquelle la vieille ville, antiennement nommée Epidaurus ou Epidamnum est à présent peu habitée. Ceste République est gouvernée par ung conte changé chaque mois par élection avec douze conseillers qu'ils nomment picciolo conseglio : ilz ont encore le conseil d'i Pregadi, composé de cent anciens, plus le grand conseil où entrent ceux qui ont vingt ans passés. La République est tributaire du Turc et luy payent touts les ans douze mille ducats de tribut qu'ils luy envoyent touts les ans par deux ambassadeurs.

Les Ragusois sont superbes et n'estiment qu'il y ait au monde noblesse si antienne que la leur. Ilz parlent esclavon. Mais quasi touts les hommes entendent et parlent italien. Ilz s'entretiennent seulement par la marchandise, car ilz n'ont aucune terre que quelque peu de jardins le long de la rive de Raguse jusques à Granose. Les femmes ont le vestement peu advantageux : des robes plissées devant et derrière ceintes au-dessus des mamelles; sur leur teste une piramide d'un pied et demy et au bout un long pendant de toille fine. Les gentilzfemmes le portent de soie blanche; leurs chausses sans jartières tombent sur leurs talons, touts portent souliers ferrés. Les femmes sortent rarement, les filles jamais. Nous vismes aller le conte à vespre avec son conseil et en vismes sortir plusieurs femmes nobles et autres. Il n'y a point d'hostellerie en la ville et nous fallut attendre jusques au retour du comte pour impétrer un logis qui nous fut ordonné aux Cordeliers, fort mal en une chambrette basse où ny avoit aucun meuble. Il y a en la ville plusieurs bonnes fontaines qui viennent des montaignes voisines. Ceste ville est aux confins de la Dalmatie, mal située au pied d'une montaigne dont les passants voyent ce qui se faict dans la ville : les murs et fossés n'en valent rien. Il y a ung petit chasteau tout auprès nommé Castel san Blasio, leur patron, et est basti sur un roc environné de mer l'on y va de la ville par ung pont. Par chacun soir l'on y change la garde de laquelle est chef ung gentilhomme; on ne scait qui y doit aller iusques à l'heure que le comte l'envoye advertir. Leur port est taillé à main, duquel lentrée estroitte est fermée touts les soirs avec une chaisne. Ilz ont les plus grands navires de ceste mer. Ilz font touts marchandises : il est deffendu dy faire provision de bois vin et autres necessités de mesnage sinon petit à petit. Cest merveille comme en lieu si necessiteux ilz entretiennent

leur estat quasi en despit de la nature et comme en lieu si pauvre et sterile ilz peuvent assembler des richesses et abondances de touts biens.

Le onziesme iour de mars 1574 nous cheminasmes quasi toutte la iournée à pied pour les chemins rompus et arrivasmes bien tard à Trebing, ainsi nommé dune riviere du mesme nom qui y passe sur laquelle est ung pont de pierre et au delà ung carvacerat couvert de plomb basti par Mechmet Bassa de Soliman II. empereur; le filz de ce Bassa mourut gouverneur de ceste province, le père feit bastir cet hospital affin d'inviter les passantz de prier Dieu pour son filz. Les Turcs croyent à ung purgatoire et au prouffict des prieres pour les trepassés.

Ceste province est Servia, qui commance à ce lieu et confine (y compris la Bulgarie antiennement dicte Misia ou Moësia) à la Thrace du costé de levant, d'occident à la Dalmatie, de midi à Macedoine et de septentrion à la Dace vers le Danube.

Les carvaceratz[1] sont hospitaux où riches et pauvres logent faute de mieux; ilz sont comme granges bien grandes; on y a jour par canonières au lieu de fenestres et ny a autre plancher que la couverture : par le dedans tout à l'environ sont des reliefz de la hauteur de deux pieds et demi larges de sept pieds sur lesquelz montent les personnes pour loger separés des bestes, lesquelles sont liées emmi la place à des anneaux de fer attachés aux reliefz : ainsi chacun void son cheval près de soy et luy met son manger sur les reliefz et pour faire manger l'avoine ou l'orge ilz usent de sacs de crin ou le cheval mange pendant que les pendants du sac sont passés par dessus les oreilles du cheval : cela est ung peu plus grand qu'une museliere, et la laissent au cheval environ demiheure après l'orge mangée, pour ce quilz estiment que la fumée du cheval, avec l'odeur de son manger retenue en ce sac, lui faict bien. Au dessus de ces lieux relevés, y a tout autour des chevilles aux murs ou ung chacun pend ses hardes sans crainte de rien perdre pource que le lendemain matin le carvaceratgis (c'est l'hoste) n'ouvre point la porte qu'il n'ayt tournoié et enquis uug chacun si lon a perdu. De 4 en 4 toises il y a des cheminées; le carvaceratgis vend du bois et des vivres s'il n'y a village ou ville où on les puisse achepter; il y a grand marché de tout. Souvent on arrive en lieu où il n'y a que le seul carvacerat, car en ces frontieres le pays est désert, ce qui empesche les esclaves chrestiens et autres de s'enfuir car il n'y a point de couvert où re-

[1] Caravansérails.

paistre ou dormir, sinon telz hospitaux bastis comme bornes de chacune iournée et lhospitalier veut scavoir où et d'où vous venés et qui vous estes : il faut cheminer du matin iusque au soir si quelque ruisseau ou prairie ne vous donne moyen de mettre pied à terre et tirer de la saccoche quelque viande froide et d'un cheval de charge ou de l'arcon de votre selle quelque bouteille de vin, pour repaistre à la legere environ le mydi pendant que vos chevaux desbridés et ayantz dos entraves aux pieds paissent ou mangent ce que on leur donne : à ceste cause nous fusmes advertis dès Raguse de faire provision de longs clouds pour pendre nos hardes aux murs des carvaceratz desgarnis de chevilles car à faute de ce, il faudroit laisser sur terre le manteau, le chapeau, les bottes, la bride, etc. Plus, qui n'a dequoy employer ung cheval de bagage doibt achepter une saccoche de tapis de turquie battu et serré de mode qu'elle endure la pluie sans percer et ce qu'on met dedans n'est point mouillé, plus une bouteille de cuir boully affin de porter les heurts sans rompre : les selles turques peuvent servir à touts chevaux pour ce que la garniture desoubs les arçons est ung feutre seulement; ni a ni toille ni crin comme aux selles de notre pais. On met le feutre plus espais ou moins selon que le cheval est gros ou menu.

Par telz carvacerats il faut payer contant tout ce qu'on achepte en sorte que le lendemain il ne faut point s'amuser à conter et payer, mais le carvaceratgis se tient à la porte à voir sortir touts ses hostes et leur dict bon jour Salamalech. Cest merveille qu'en mesme carvacerat arrivent touttes sortes de gens et nations, Arabes, Turcs, Grecs, Juifz, Armeniens, Francs et autres. Ils nomment ainsi les chrestiens latins. Touts logent si paisiblement que l'un ne se plaint de l'autre.

Le douziesme iour de mars nous passasmes une longue et haute montagne et trouvasmes le matin ung Turc qui avec pic et pelle se travailloit à reparer le chemin. Notre chaous (cest le nom des commissaires de la Porte ou court du grand seigneur turc) nous dict que pour le remède de l'ame de quelque parent ou amy trepassé les Turcs font de semblables œuvres penales ou donnent l'aumône ou font prières comme aussi en ce lieu un Turc deffunt avoit ordonné qu'on feit tailler en ceste montagne le chemin ou nous passions. Pleust à Dieu que les chrestiens fussent aussi charitables au public à faciliter les mauvais chemins. Nous vinsmes coucher à Cluaz petit village de Turcs au-dessus duquel est ung vieux chasteau tout ruiné.

Par Cluaz et Curita, ils gagnèrent Cernice où Assam Bassa, — « lequel n'est de la Porte, mais nommé Bassa par honneur

c'est-à-dire chef », — leur procura des vivres et un truchement jusqu'à Constantinople. C'était un vieux capitaine à qui l'on avait donné pour récompense d'être gouverneur « de la Servia et Bossina, beaux pays qui appartenaient à Scanderbie, c'est-à-dire en turc Sr Alexandre ». L'héritier de Scanderberg, dont le nom terrifiait les enfants turcs, perdit ces provinces (Serbie et Bosnie) et s'enfuit à Venise « où l'on dict que la race dure encore, avec moyens honestes, receus au nombre des gentilzhommes vénitiens ».

Le voyage continue à cheval, sur des bêtes que louent les *quirigis*, de Raguse à Sofia, et l'on en imagine les dangers, par la fonte des neiges, dans des plaines inondées, au long de la Drina que l'on suit entre deux montagnes, la passant et repassant sur des ponts de bois pour rechercher la commodité du chemin. Le 17 mars, Lescalopier est à Cozza, « ville à la mode turquesque, sans murs ni portes. Là sont plusieurs mosquées basties en rond, l'on y entre par le septentrion, l'on y prie vers le midy, la ville est fort marchande et à la sortie l'on passe Drina sur ung pont de bois où n'eschappe de Turquie aucun cheval qui vaille plus de 20 ducatz, et qui y en ameine de plus grand prits sans passeport du grand seigneur est contraint de le vendre à vil prits ou despenser plus qu'il ne lui a cousté, en présens qu'il faut faire au sangiac du lieu et à ses gens ».

La route au travers du Sandjak de Novi-Bazar a continué d'être basardeuse, mais on n'y doit plus retrouver à Plevie la garde pittoresque que les « chrestiens serviens » y maintenaient.

« ung homme au haut de la montagne qui descouvre [l'horizon] et avec ung petit tabourin de cuivre advertit les passants par autant de coups qu'il void de chevaux ou gens de pied. » Priepolie est le terme de cette passe dangereuse, « gros bourg de chrestiens serviens où Selim, père de Soliman, meit ung gros impost dist telotz, qu'ils payent encore à présent. Il avoit promis d'exempter de ce tribut ceux qui feroient ung enfant masle turc, ce que la pluspart ayant fait, il ne tint promesse néantmoins... De trois masles d'une maison le Turc prend le mieux formé et

faict norrir et instruire telz enfans comme siens et faict janissaires les plus forts et les plus adroictz ».

Le 21, nous vinsmes à Vuatz, villotte de Turcs. De là nous vismes le monastère de St Sava, convent de moynes serviens caloiers, vestus de noir, parlant esclavon et vivants selon l'Église grecque : ilz nous feirent baiser ung grand os du bras de St Sava duquel ilz disoient avoir le corps, nous veismes des Juifz et Turcs baiser cet os avec autant de révérence que les chrestiens et leur font plus d'aumosnes : ces moynes payent certain tribut au Grand Seigneur. Notre chaous nous dict qu'un Turc, allant ung jour demander ce tribut, pour avoir usé de quelque violence aux moynes tumba mort à la porte du monasnastère; ilz nous donnèrent à disner de la soupe à l'huille avec poireaux, ung peu de poisson et du pain brun.

Le 24 de mars, nous passasmes la montagne grande et difficile en hyver quil y a des neiges en sorte qu'on a peine à trouver les chemins. Tout au milieu faut passer demie lieuë de chemin à peine large de trois pieds où l'on ne passe sans crainte de tumber aussi bas que la veuë se peut estendre, precipice très dangereux entre plusieurs que l'on rencontre par ce voyage, car de l'autre costé de ceste sente la montagne s'eslève aussi haut et n'y a autre voye. A l'embouchure de ce passage deux chevaux de charge de M. Massiot se pressèrent à qui iroit le premier, desquelz l'un tombant fut retenu comme par miracle entre deux roches, sa charge s'estant desliéë et rompuë toutte en pièces. Ceste montagne est nomméë d'argent à cause des minières d'argent où le grand seigneur faict travailler incessamment. Ça esté antiennement la demeure d'Orphée qui abominant les femmes et chantant en leur déshonneur fut par elles massacré et déchiré en pièces sa lire et sa teste iectéë en la Morave ou Hebrus qui fluë au pied du mont. Ce mesme iour nous couchasmes à Statoria, village de chrestiens au pays de Moplissa où passe le fleuve du mesme nom qui tombe en Hebrus.

Le 25 de mars, nous vinsmes à Suanza, village de chrestiens en la mesme province Toplissa, bon pays abondant en toyts biens. C'est une plaine semée de petits tertres, où l'on commance à respirer des peines du chemin passé et nous fut dict que le reste du voyage seroit de plaisir.

Le 27, à Clissurissa, village de Grecs en la Bulgarie séparéë de ce costé du mont Cunovissa près lequel nous vismes le chasteau Coprivatz à main droitte ; les femmes, en ce pays là, couppent leurs cheveux et ne les permettent croistre jusques à ce qu'elles soient mariées

et alors elles les tortillent et les laissent pendre derrière, avec ung long pendant de fillasse jusques au jaret ; les autres portent de grands plateaux sur la teste ainsi que celles qu'en France on nomme Égyptiennes, et tout autour y pendent des pièces d'argent, de l'ambre et de verre peint ; elles ont des pendants aux oreilles, gros comme œufz, qui sont d'estain ou de plomb avec de petites chaisnes de fil d'archail. Quand il leur meurt quelque parent ou amy, elles s'esgratignent le visage tant que le sang en sort, elles s'arrachent les cheveux et les attachent sur la fosse de leur mari, ce quelles font la plus part plus par coutume que par deuil. Aucunes filles vinsrent dancer devant nous pour gaigner de l'argent et se parèrent en espouséës mettant ung plateau entouré de plumes de diverses couleurs qu'elles attachoient sur leur teste ; leur dance estoit de deux ensemble vis-à-vis l'une de l'autre et enfin la mesure estoit hastéë et elles sauteloient et trepignoient des pieds d'une mesme mesure, leurs menestriers estoient 4 de leurs compagnes se tenants deux à deux et respondants les unes aux autres ung mesme chant.

Le 29 mars, nous passasmes deux fleuves, Zuccova et Nissava, et couchasmes à Dragoman, village de Grecs à l'entrée de la plaine de Sophia.

Le 30, nous traversasmes ceste pleine belle et large entouréë de petites montagnes où il vient quantité de vin comme en la plaine quantité de bled et de riz, il y a aussi des prés et pastis ou paissent beufles, juments, bœufz, chameaux, moutons, etc., en grand nombre. Et arrivasmes à Sophie, ville turquesque, grande, belle et bien peupléë de Turcs, Juifs et Ragusois. Il y a une église antique qui donne le nom à la ville, qui estant reduicte en mosquéë retient néamoins son mesme nom de Sophie. Il y a encore hors la ville une belle chapelle de chrestiens. Les maisons de la ville sont peu élevéeës basties daiz et de pierre et la plus part de terre. A ung quart de lieue passe le fleuve Isca.

Lequel nous passasmes par deux fois et en toutte la plaine de Sophie ne visme ung seul arbre. Nous couchasmes à Ternourssa, village de Grecs bulgares ; le premier d'avril à Dervien, dernier bourg de la Bulgarie au milieu duquel est encore ung grand portail antique pour séparation de la Bulgarie et Macédoine.

Le 3 estoit le Barvan des Turcs, leur pasque qu'ilz celèbrent deux fois l'an en grande réjouissance. Ilz se faisoient brandiller, comme font nos petitz enfans, assis sur une corde double penduë en haut. Au dessus est ung grand drap estendu comme en aucunes ruës à la feste Dieu. A ce drap sont attachés et pendent pommes, poires et

plusieurs ceintures jartières et autres bagattelles qui sont pour qui peut en prendre quelque chose avec la main lors que la brandilloire enlève en haut celuy qui y est assis.

Le soir, nous passasmes à Philipopoli, ville antienne, demeure du père d'Alexandre le Grand, partie situéë sur petites montagnes et partie en plaine: les murs entiers et beaux y sont encore et n'y a guère de ruines; il n'y a plus apparence de portes, le dedans de la ville a esté tout ruiné et rebasti à la turque de petites maisons de terre. Ennemis de l'antiquité, les Turcs ont bruslé et effacé toutes choses où ilz ont trouvé des statuës ou inscriptions. Vray est qu'ilz ont couvert ceste impiété du masque de leurs superstitions : ilz disent l'une et l'autre estre deffendue de Dieu qui ne veut inscriptions ni honneur pour autre que pour luy seul, et estant jaloux a deffendu toutte representation.

A Philipopoli commance une grande plaine près laquelle passe la rivière Marissa qu'aucuns prennent pour Morava ou Hebrus. Mais elles se joignent ensemble et tumbent en mer près Gallipoli où est Certos et Abidos. Nous traversasmes ce fleuve sur ung pont de bois long de trente arches au dessus duquel y tumbe Stanouch, autre fleuve; le tour de ceste ville semble de plus de trois lieuës et paroist diminué de sa grandeur antienne. Aucuns estiment qu'en ceste campagne fut la bataille entre César et Pompée, mais il est plus croyable, selon Appian, que celle d'Octavius et Antonius contre Cassius et Brutus y ayt esté : l'on void encore en la plaine quantité de montagnettes que l'on dit estre assemblées par les tas des corps de ceux qui sont morts en ceste bataille, ainsi que j'apris d'un Ragusois demeurant en lad. ville. Philipopoli est métropolitaine de la Macédoine, bornéë de septentrion par la Dalmatie, Servie et partie de la Thrace, suivant du costé d'Orient d'une partie de Thrace et du Propontide, du costé du mydi de l'Epire et de la part du mont Pindus et vers ponent de la mer Adriatique. Mais les Turcs confondent touts ces noms et avec ce qui leur appartient en l'Europe nomment tout ensemble Bosnanie, c'est à dire Grèce.

Ce jour mesme nous couchasmes à Catovincé.

Le 5e jour d'avril, nous cheminasmes dans la forest d'Andrinople où une trouppe de voleurs nous costoyait tousiours et souvent nous les voyons et sembloient attendre à nous charger si nous nous séparions, pour ce que nos scingani, gens de pied, n'eussent peu nous suivre, si nous eussions esté notre train.

Sur le mydi nous passasmes la rivière Carmanlich, c'est-à-dire la rivière du Roy et peu après devant la fontaine du Roy Vucassim

Mresich, de laquelle l'on conte que au temps de la rébellion de Servie contre Mathias Corvinus, Roy de Hongrie, la Servie se donna au Turc par le moyen de George Despot qui en estoit gouverneur. Vucassim, Roy de Moldavie, meuvit des trouppes au secours de Mathias et lassé de ses longues iournéës voulut boire et se reposer à ceste fontaine, où il fut tué par Versouich, son escuier, qu'il avoit retenu seul auprès de luy pendant que ses trouppes continuoient leur chemin, et qu'à l'instant (les élémentz mesmes détestant ceste trahison) l'eau douce devint amère. Touts ceux du pays qui y passent y laissent quelque pièce de sur eux, croyantz superstitieusement, quand ilz ont beu, qu'elle guérit les fièvres et empesche qu'elles ne reviennent.

Nous fusmes coucher à Pont de Mustaffa, qu'ilz nomment Mustaffa Bassa Chiouperich. Il a 25 arches sur Marissa fort droict et de marbre mal poly. Au milieu est érigéë une grand pierre doréë escripte en grandes lettres d'azur arabes pour le temps, le fondateur, l'architecte, l'occasion et la desfense. Le mesme a faict bastir en ce lieu une belle mosquée et ung carvacerat où l'on donne à souper à touts passants. C'est ung gros bourg bien habité d'un costé de Turcs et de l'autre de Grecs, le pont entre deux.

Le 6e jour d'avril, nous arrivasmes à Andrinople, ville antienne, qui semble avoir plus de 7 lieuës de tour; elle a esté un long temps le siège de l'Empire du Turc, avant qu'il eût pris Constantinople. Entrant l'on passe sur ung pont de pierre aux costés duquel coulent Marissa et Tuns, deux rivières très commodes à faconner les maroquins, plus que l'eau de Montélimar en France. A main gauche nous vismes ung grand palais sérail du sultan Selim, père de Soliman, et ung autre auprès pour instruire les destinés à estre janissaires. En ceste ville demeuroit le d. Selim la plus part du temps comme aussi son petit-filz Selim y passe touts les estés : l'on faict en ce lieu les plus beaux ouvrages pour les chevaux, l'on y travaille aussi excellemment de fer damasquin, aiguilles, cousteaux, fers de flèches, etc. Dedans et dehors y a plusieurs belles églises chrestiennes réduictes en mosquées. Il y demeure nombre de Grecs, peu de Latins, grande quantité de Juifz et plus de Turcs. Il y a plusieurs belles mosquées modernes; entre autres celle du sultan Amurath est en estime avec ung carvacerat, où se faict aumosne à tous passants; la plus riche estoit bastie par Selim lors régnant, à l'imitation de celle bastie par son père à Constantinople : et plusieurs disent que là y a autant dames vivantes qu'à Constantinople.

Nous ouysmes messe à la romaine célébréë par ung prestre ragusois, en une chapelle entretenuëe par tous les Latins qui passent là.

Partout les voyageurs trouvèrent chez les chefs turcs le meilleur accueil. Comme le 9 avril était le Vendredi-Saint, on apporta « pour leur aumosne du bois en quantité, de la chandelle de suif, cinq ou six écuelles pleines de mouton et de riz, avec du pain brun abondamment ». Ils n'acceptèrent pas « la chair » à cause du Carême; mais apprécièrent la tolérance et les prévenances des Turcs.

*
* *

Les plaines de Thrace que tant de guerres avaient ensanglantées et devaient ensanglanter paraissent, dans le récit de Lescalopier, hospitalières à l'étranger qui les traversent. A Eschibaba, « c'est-à-dire *vieux père,* près lequel village l'on void une petitte montagne où l'on tient St Nicolas avoir esté enterré et depuis transporté en ce lieu dedans une petitte chapelle ronde, de pierre antique[1] »; à Bergas (Lule Bourgas), « où Mehemet, premier Bassa, faict parachever une mosquée et carvacerat où il faict norrir touts passants et y a faict faire des estuves, fontaines et ung long parc de costé et d'autre à cause des mauvais chemins »; à Chiorlich (Chorlu) « où se plaisoit la sultane rousse, femme de Rostan Bassa ».

C'est ung port de Propontide, fort commode pour passer en l'Asie Mineure; vis-à-vis sont les monts de Broussia en Natolie où se font les beaux velours fleuronnés d'or. Il n'y a ville au reste de la Thrace si remarquable pour reste de l'antiquité qui paroist aux inscriptions (bien que égratignéës et effacées par les Turcs) et aux temples chrestiens; peu de Turcs y demeurent. Nous estions venus sur chevaux de louage jusques à Andrinople où nous avions loué des coches qu'ilz nomment araba et le cocher arabagis. De Silivréë en avant, le chemin

[1] « Sur l'autel contre la muraille y a une crosse de bois et deux mittres de feutre blanc et sur l'autel une vieille lampe de cuivre que les prestres turcs entretiennent ardente de la graisse d'un mouton noir que ilz y sacrifient; ce lieu leur est religieux et y a tousjours dedans quelque prestre turc qui met de cette graisse prise àlact. lampe avec le bout de son doigt et en touche le front de touts ceux qui y viennent prier soient chrestiens, Turcs ou autres. »

estant plus inégal, il fallut relouer des chevaux et pour ce qu'on nous les louoit trop chèrement, notre chaous mena l'un de nous au cadi; c'est le juge, lequel vouloit faire coucher par terre le maquignon et luy avoit sur le champ ordonné 50 bastonnades sur la pance et sur la plante des pieds, nonobstant son excuse qu'il estoit maistre de ses chevaux et les pouvoit loüer aux chrestiens plus qu'aux Turcs, mais à la supplication de M. Massiot il fut quitte pour nous bailler ses chevaux à bon pritz. En ce pays là, il ne couste rien à plaider. Il n'y a advocat ni procureur. Le cadi a ses gaiges et rien plus. Son clerc tient registre de ses jugementz qui n'en prend rien. Le Grand Seigneur les paye très bien, mais s'ilz avoient refusé ou dilayé de faire justice, ilz seroient pendus.

Le 12 avril, nous arrivasmes à Constantinople peu après mydi, le chaous nous laissa en chemin et s'advança pour aller advertir le 1er bassa de notre venüe, car il veut sçavoir qui va et vient et ceux qui y conduisent des estrangers sont tenus de donner pareil advis à peine de la teste. Il retourna bien tost vers nous avec asseurance de la bien venüe comme françois amis des Turcs. Il nous mena descendre aux 7 tours où est gardé le trésor du Grand Seigneur : c'est la pointe de Constantinople vers la terre, la ville estant comme en triangle et ayant deux autres pointes l'une au fonds du port, l'autre vis-à-vis du canal de la mer Noire, à l'embouchure du port, ayant son aspect d'un costé sur le port et de l'autre sur le Propontide. De la pointe des 7 chasteaux nous descendismes à la mer et y prismes des pannes : ce sont barques pour passer de là à Péra par terre en tournoyant le port. Mais le chemin est long. Nostre chaous estimant que nous estions à sauveté et que nous n'avions plus besoing de son assistance nous quicta pour aller descendre en son logis à Constantinople. Son deffaut nous meit en peine, car au milieu du traject les Daciers, advertis des charges de 16 chevaux qui estoient escarlattes satins et damas que M. Massiot faisoit apporter de Venize, envoyèrent un janissaire nous faire commandement de mener tout à la douane. Nous avions beau alléguer les privilèges des ambassadeurs, ce janissaire n'entendoit point raillerie et se feit obéir et nous causa la honte des iniures que chacun nous disoit à ceste douane comme fraudeurs de la gabelle. Ilz y retindrent tout ce que nous avions, nostre souper enfermé dans des paniers, nos ustancilles, nos valises, etc. Et nous vouloient mener prisonniers, si M. l'ambassadeur adverti de nostre peine n'eust envoyé ses janissaires qui, après avoir langui en ces iniures et frayeurs 2 ou 3 heures, vinsrent nous delivrer avec menasses à ces maletostiers et à leur compagnon qui nous

avoit menés; il s'excusoit que nous n'avions marque ni passeport, ni conduicte et les Daciers deffendoient leur droit par détention de tout : ces janissaires nous menèrent saluer M. l'ambassadeur qui nous feit ung gratieux accueil et nous feit mener à ung grand logis où n'y avoit rien que les murailles. Nous estions affamés et morfondus, mais nous eusmes incontinent du bois et des vivres en payant; nous feismes grand feu toutte nuict et couchasmes à l'atre sur la dure. M. François de Noailles, évesque de Dax, ambassadeur, tenoit peu de train et petite cuisine et invitoit peu ou point. Le lendemain au soir j'eus mes hardes.

Je descrirois icy ce que j'ai remerqué en Constantinople, mais Nicolas Nicolai l'a escript très bien au voyage qu'il y a fait avec M. d'Aramont, ambassadeur du grand roy François premier. Sond voyage est imprimé à Lion des l'an 1567. J'y adiousteray seulement ces vers engravés sur la baze de la piramide qui est à l'Hyppodrome.

Difficilis qunodam dominis parere serenis
Jussus, et evictis palman portare tyrannis
Omnia Theodosio cedunt sobolique perenni.

Il se trouve peu ou point d'autres escriptures en Constantinople.

Pendant que nous estions là, se préparoit la ruyne de Thunes et de la Golette par une arméë de deux cents cinquante vaisseaux compris 14 mahonnes, grosses galleasses que nous vismes partir du port le 15 may 1574, estantz généraux de l'arméë Cinam Bassa et Occhiali Bassa, celuy qui se sauva de Lepante, passant 22 galeres sur le ventre des chevaliers maltois abandonnés par le Doria qui feignoit aller prendre le vent. Deux jours avant le départ de ceste arméë, nous veismes aller le Grand Seigneur à la mosquéë à ung vendredy [1]. faire vœux et prières pour le salut de luy et de ses gens. Puys le matin de leur partement à la sortie du port, sur la pointe de Péra qui va vers la mer Noire. Nous vismes descendre en terre les généraux et quelques capitaines des galleres pour sacrifier une brebis noire sur la sépulture de Barberousse; ce que faict et eux retournés en leurs vaisseaux, ilz les feirent voguer en belle ordonnance depuis le canal de la mer Noire où s'estoit faicte l'assembléë par devant la pointe de Constantinople qui est entre le port et le Propontide (où est la Porte et serrail du Grand Seigneur) où ilz feirent une salve dartillerie, puis s'allèrent ancrer auprès la pointe des 7 tours pour attendre le vent.

Le lendemain 16 de avril, M. le vicomte de Tavanes estant venu de

[1] Cérémonie de Selamlik.

Poullogne et avec luy un Dugué, filz de l'advocat du Roy à Chartres, et quelques autres François regrettants de n'estre arrivés ung iour plus tost pour voir ceste arméë, nous les menasmes voir l'arméë où nous remarquasmes une rigoureuse exécution de leur justice en la personne d'un sangiac d'Égypte qui, pour estre venu dun jour trop tard bien qu'il peut s'embarquer en l'arméë laquelle n'estoit encore partie, fut empallé sur le bord de la mer et la plus part de ses capitaines enganchés et pendus par le commandement de Cinam, les soldats cassés et renvoyés. Nous nous meismes à pied au rivage qui est au dessous de la ville, laquelle nous tournoyasmes passantz par devant les 7 chasteaux et de là à la pointe du port. Ce costé de terre a trois murailles qui excèdent l'une par-dessus l'autre environ 6 pieds; derrière chascun mur y a ung rampart espois d'une perche et des tours assez dru, mais par le tout il y a des ruines en quantité : l'on n'y a faict aucune reparation depuis la prise de la ville, pource que les Turcs ne veulent point de villes clauses, ni portes ni murailles.

Ung autre iour nous nous feismes proumener dans le canal de la mer Noire, dicte Ponctus Euxinus. Au bout de son eslargissement, sur ung haut rocher, y a une colonne de marbre blanc que l'on remarque du temps d'Hercules. Au milieu du chemin entre ceste colonne et Constantinople sont les tours tant renomméës à Malte où le Grand Seigneur tient en misérable captivité touts les chevaliers et autres chrestiens pris en guerre. Depuis ces tours, de la mer Noire jusques à Péra, sont maisons de plaisance et jardinages des bassas et autres riches turcs.

Ung autre iour nous fusmes sur les rives de la Natolie devers Brusse voir plusieurs monastères de caloyers que les Turcs y permettent vivre paisiblement.

Ung autre, à Scutari, nous veismes en plusieurs carvacerats quantité de beaux chevaux que l'on y ameine de touttes parts; l'on les tient là pour les refaire avant que les passer en Constantinople; l'on nous montra le lieu (mais sans aucune remerque) où Calcedon fut bastie par les Mégariens : Pausanias ayant amené en ce destroit une flotte de Lacédémoniens pour y habiter, envoya à Delfe consulter où il bastiroit une ville? L'oracle répondict, « Vis-à-vis des Aveugles », désignant les Mégariens qui avoient choisi le pire lieu et où la mer est stérile. A ceste cause il feit sa ville où est Constantinople.

Ung peu plus avant en terre est ung magnifique palais serrail des femmes du Grand Seigneur, avec jardins, où souvent il se va resiouir comme plusieurs fois nous l'avons veu, d'une gallerie du logis de l'ambassadeur de France, descendre de sa Porte et palais et entrer

dans une petite frégate suivie d'une semblable, auxquelles sont les pouppes couvertes et paréës; et traicter vers Scutari.

Nous fusmes voir les aqueductz par lesquelz l'eau vient à Constantinople de six lieues, par dedans des canaux où ung homme peut demeurer debout pour y nettoyer et réparer quand besoing est. Il y a des montagnes percéës où l'on faict traverser ce canal, puys, pour esgaler le canal d'une montagne à une autre, ce canal est eslevé sur des arcades avec une excessive despence et admirable, si l'on voit le reste d'une antiquité romaine qui est près de Nismes en Languedoc nommée le pont du Gard. Car l'eau est menéë de ceste façon par une infinité de valléës et montagnes, et est cet aqueduct de telle commodité à Constantinople que quasi à touts les carrefours y a une fontaine où chacun peut boire dans des vaisseaux de fer blanc qui y sont attachés avec des chaisnes de fer. Par le chemin nous vismes les chevaux du Grand Seigneur, qui estoient aux herbes où on les meine tous les ans en ceste saison: il y avoit plusieurs pavillons pour les coucher, de peur qu'ilz n'eschappent. On leur empiète les pieds de devant avec ceux de derrière, puis l'on fiche en terre des chevilles de fer faictes comme ung manche de ballet auxquelles on lie les pieds de derrière avec une corde de crin et poil de chèvre qu'on leur laisse longue d'environ trois pieds et cela se faict soit quilz paissent ou qu'ilz soient en la tente ou en l'escurie, et pour paistre on leur change leurs chevilles de fois à autre.

Nous fusmes en une frégate voir les isles des Princes, à 18 et 20 milles de Constantinople où l'on void les ruynes de plusieurs palais sumptueux, délices des empereurs chrestiens et des princes de leur suitte: les Turcs ont négligé l'entretien de ces bastiments et n'oseroient en avoir où le Grand Seigneur peut avoir envie, car pour les avoir il les feroit mourir.

Les Turcs se siéent bas sur le plancher, les jambes croizéës et les pieds retroussés soubs le siège et ce qui nous sembleroit penible leur est aisé par accoustumance; ilz ne se proumènent dans le logis ni ailleurs, si ce n'est en leurs iardins et disent que c'est une action de singe. Ilz n'usent d'aucuns meubles comme lict, table, buffet, chaise, forme, escabelle, mais leurs chambrettes sont tapisséës par bas où ilz estendent leurs matelats et couvertures pour dormir et les retroussent contre le mur et quelque tabouret ou peloton basset pour se soir et soulager leurs pieds qu'ilz tiennent néantmoins croizés et cachés.

Par d'autres jours, nous nous faisions conduire par des janissaires à voir les mosquéës de Constantinople, les hospitaux ou carvacerats,

les restes de l'antiquité, les bestes sauvages que le Grand Seigneur fait nourir par plaisir : lions, ours, tigres, onces et loups rares en ceste province de Thrace. Il les loge en parties séparéës du temple de Sainte-Sophie. Nous y vismes une vache qui avoit cinq pieds et ung singe d'une excessive grandeur et deux onagres masle et femelle de poil gris cendré.

Nous occupions ainsi nostre temps à voir chacun jour quelque chose, tantost Sainte-Sophie, de laquelle les Turcs ont converti en mosquéë la couppe du milieu qui estoit entre la nef et le cœur; elle est d'une démesurée grandeur et hauteur et y a par bas pour la soustenir quattre grosses colonnes de marbre de plusieurs assemblages et couleurs. Au dessus y a cinq estage avec 16 colonnes de porphire fort hautes qui montoient jusques à la voute. Nous y montasmes et par bas nous avions veu ung prescheur en chaire et l'autel au mydi; ilz ont changé les verreries et mis des portes de bronze qui servoient aux chrestiens pour fermer ceste rondeur qu'ilz ont appropriéë à leur usage. Ilz ont desmoli la plus part de ce grand temple, où d'ordinaire il y avoit mille chanoines et en ont gardé le bas de la nef, où ilz gardent lesd. bestes.

Ung jour nous voyons l'Atbazar, marché aux chevaux, ung autre le Bazestan.

Le Bazestan est comme une foire Saint-Germain, mais de sumptueux édifices, des rues hautes à deux éstages et de grands escaliers de belles pierres pour y monter. Il y a de très belles boutiques de mercerie et de linges de coton ouvrés d'or et de soye, d'armes, de cousteaux, tapis, ceintures, jartières, tissus, toillettes, qu'ilz nomment macremants et de toutes choses belles et gentilles ; là aussi l'on vend les esclaves chrestiens masles et femmes au plus offrant. On les proumène par les ruës en criant leur prix, les femmes ou filles sont couvertes d'un voille et qui y veut enchérir lève le bas du voille pour voir, on lève la gencive pour voir la denture, on epreuve l'haleine; et l'œil avec le mouvement de la main ainsi qu'aux chevaux. Aucuns obtiennent (disant le mot à la charge d'avoir le corps sans tache) de les tirer à part et les voir nuës par tout.

Il n'y a reste des arcs triumphaux, palais, cirques, colonnes ni autres magnificences qui y ont esté, autant qu'à Rome, sinon l'Hippodrome et une grande colonne grande comme la romaine d'Antonin, mais seulement de marbre sans aucune représentation ni figure ou image.

Nous proumenans par ville, nous avions grand plaisir de boire frais à des boutiques de chandeliers qui nous mesloient du cidre,

peré, tizane et autres bouchetz avec de la glace qu'ilz gardent tout l'esté.

Devant les mosquéës il y a des portiques, charniers et places, où demeurent les femmes turques à faire leurs devotions, pource quilz disent que les seulz circoncis peuvent entrer en paradis et aux temples; les femelles ne peuvent estre circoncises et partant elles n'entreront en paradis, mais Dieu leur assignera quelque béatitude à la porte. En ces places, j'ai veu une façon de charlattans qui, à la façon de ceux d'Italie, assemblent le peuple à voir leurs bastelleries et par ce moyen vendent des unguentz, eaux distilléës, savons et autres bagatelles.

Pour nous proumener ainsi en asseurance, il nous falloit mener ung janissaire, que nous prenions chez M. l'ambassadeur et luy donnions pour un jour 8 ou 10 aspres. A l'entréë du logis de M. l'ambassadeur, il y en a d'ordinaire 6 ou 7 et ung apprentif qui les sert; chacun qui va en ville, en prend ung pour asseurance, les domestiques de Mond. s^r^ ne leur donnent rien. Ilz se deffraient sans qu'il en couste rien aux ambassadeurs, encore sont-ilz bien joyeux d'estre esleus à ce service pour ce que l'ambassadeur, à son départ pour revenir en France, obtient ordinairement leur récompense d'une augmentation de paye et solde et accroissement de dignité pour deux ou trois.

Pendant que nous demeurasmes là, M. l'ambassadeur fut trois fois au Divan : c'est ung palais où Mehemet, premier Bassa, donne tous les iours audience. L'on monte par ung bel escalier en une grande sale, des sièges y sont attachés tout autour où siéënt ceux qui attendent l'audience pour entrer à leur rang dans une petite chambrette à costé, où le Bassa les escoute. M. l'ambassadeur y alloit, monté sur une grande mule doréë, luy vestu de robe de velours figuré et une grande toque de velours ; touts ses janissaires marchoient en teste devant luy et nous touts avec ses gens suivions la mule. Personne n'y porte espéë ou cimeterre, sinon les solachi de garde, mesmes les janissaires n'ont qu'une cane grosse comme ung estœuf et longue de 5 pieds, encore qu'ilz soient formidables à tout le peuple qu'ilz chastient en toute liberté, couchants par terre ceux qu'ilz jugent avoir failly et leur donnantz des bastonnades sur la pance et plante des pieds tant qu'ilz veulent: et n'y a point d'appel de leur jugement, et qui leur est rebelle est en danger de mort. La première fois que nous fusmes au Divan, Mond. s^r^ nous présenta à Mehemet, auquel nous baisasmes la robe. Il dict au truchement de France qu'il s'estonnoit de la curiosité des François, qui, sans affaire expresse et pour ung plaisir qui estoit plus tost un malaise, venoient si loing : Ils usent de

pellerinages de dévotion, mais non de visites des pays estranges.

M. l'ambassadeur luy respondict que nous, affectionnés à nos Roys, faisions tels voyages pour tout le monde pour nous rendre capables d'y aller servir nos Roys quand ilz veulent y envoyer — outre la doctrine — les mœurs et perfection que l'on y prouffite.

Ung jour repassants le traject, nous veismes un Turc qui se lavoit les fers aux pieds, tout nud, et au sortir de l'eau sur la rive de Constantinople, on le meit soubs un gibet à deux pilliers et luy attacha une corde au col passéë au dessus dedans deux pouliës par où il fut tiré en haut et aussi tost ung juif et quelques pauvres Turcs luy vindrent tirer les jambes tant quil fut estranglé. Ainsi les condamnés, au lieu de prestre, ont permission de se laver; ilz croyent que ce lavement extérieur pénètre en l'ame et se lavent touttes les fois quils veulent prier, sinon tout le corps, au moins bras jusqu'au coude et les pieds et le visage; s'ilz trouvent quelque chrestien ou juif ilz le contraignent par ignominie d'ayder à l'exécution des criminelz et l'entrepreneur de l'exécution ilz le preignent au rabais.

Une fois je veis en ung cimetiere de Turcs que les fosses sont bornéës de deux pierres longues trois pieds ou environ et droittes; celle de la teste est vers septentrion et au bout est taillée en figure de l'habillement de teste que portoit le deffunt. On cognoist la qualité d'un chacun par la teste diversement paréë. Il y avoit des hommes et femmes avec des chapeletz en main; ilz prient Dieu pour les trépassés et aux sépultures des Grands il y a des prestres à leur mode et des cierges allumés plusieurs annéës après leur mort, comme nous veismes à la mosquéë de Soliman, la plus belle de toute la Turquie.

Quant à ce qué j'ay peu remerquer de Péra, c'est une ville comparable à Orléans en grandeur où maintenant habitent touts les Grecs que Selim n'a plus voulu permettre en Constantinople. En Péra aussi, habitent des Turcs et des juifz qui sont en plus grand nombre en Constantinople. Il y a dix-sept églises grecques et trois romaines, scavoir des Cordeliers, des Jacobins et des moines de Saint Georges vestus comme ceux de Saint-Benoist où vont servir Dieu les vrays habitans pérotins, colonie de Genevois, lesquelz sur le declin de l'Empire de Levant prenoient de force les isles dud. Empire : Metelin, Chio, les chasteaux du Bosphore, de Thrace et s'aydoient des Turcs pour combattre les Grecs. Ilz passèrent les Turcs en Europe, quand la Macedoine fut perduë pour les chrestiens et partie de la Thrace et depuys la Bulgarie et Servia et Bossena et malgré les Empereurs ilz bas tirent ceste ville vis à vis de Constantinople que les Grecs nommèrent Péra pource qu'elle estoit delà leur port. Ils la nommèrent aussi Ga

lata pource qu'elle estoit blanche estant neufve. L'on exerce en ceste ville la religion catholique en toutte liberté, jusques aux processions italiennes des battus et, à la feste Dieu, les ruës tapissééës soubs la garde de deux ou trois janissaires auquelz l'on donne quelques aspres.

Ceste ville s'élève peu à peu et au milieu faict une petite montagne au sommet de laquelle est une tour haute et forte qui sert de prison; le reste de la ville s'estend en bas de touts costés, et la plus grande estendue et mieux habitée est vers le port au tour duquel est l'arsenal d'environ cent arches de pierre bien voutééës.

Les habitans de Galata, vrais Pérotins, portent de longues robes et sotanes et en teste raze une calotte et pardessus une toque de drap ou de Mantoue : les autres, Grecs, juifz et Turcs qui y demeurent sont aussi vestus de long mais de couleur et touts portent le turban, les Turcs le portent blanc, les Grecs bleu, les juifz jaune. Les femmes y paroissent plus qu'elles ne sont belles, pource qu'elles se fardent au possible et employent tout leur avoir à se vestir et parer avec forces anneaux aux doigtz et pierreries sur la teste, la plus part desquelles sont fauces.

Ung jour je veis une Pérotine convaincuë d'adultère. Le cadi condamna le mari de la porter sur son dos comme au jeu de la vache mortê et il estoit suivi par ung janissaire qui frapoit incessamment à coups de sa canne sur les fesses de ceste femme, et je m'asseure que ses habitz n'empeschoient pas qu'elle ne sentit bien les coups. Quand le mari l'eût ainsi portéë le chemin ordonné, il la laissa à la porte du cadi et s'enfuit plorant. Nous la veismes aussi tant rompuë qu'elle ne pouvoit tenir en pieds, la populace luy disoit des iniures, ung porte faiz la reporta en sa maison.

Les Grecques sont descouvertes, mais les femmes turques vont par ville avec ung couvrechef qui baisse bas jusques aux yeux et jusqua la bouche. Elles sont couvertes d'ung autre linge blanc qui les bride comme une barbutte de nos antiennes religieuses et environ 4 doigtz de large de visage descouvert qui seroit entre les deux linges est caché d'un crespe noir a travers duquel elles voyent; par dessus leur robe de femme elles ont une longue robe sans ceinture, ainsi que les hommes, les bras vestus de manches qui ne vont que jusques aux coudes; tant hommes que femmes ne se servent de gands, mais tiennent toujours leurs mains dans leurs pochettes.

*
* *

Parmi les compagnons de Pierre Lescalopier quatre allèrent, par terre, à Jérusalem. Montant à Damas afin de voir quelques restes des forteresses, on les prit pour des espions espagnols « à cause que M. du Tillet, noir comme ung Africain, parloit trop bien l'espagnol ». Ils furent emprisonnés et leur janissaire et truchement mis aux fers comme traître. Cela dura quatre mois. Enfin, l'ambassadeur obtint du Grand Seigneur qu'un chaous les allât délivrer, mais le retour fut tragique à M. d'Harcourt « qui avoit esté norri enfant d'honneur soubs le Roy Henri 3 pour lors roy de Pologne, mourut dans le vaisseau avec soubçon de peste qui le feict jeter demy vif en l'eau ». M. du Bec Bourry, surnommé de Gousseville, s'en retourna par mer à Venise sur les baïles de Sa Seigneurie, les autres voulurent attendre le retour de l'ambassadeur par le chemin qu'ils avaient suivi en venant.

L'ambassadeur, qui s'intéressait à Lescalopier sur la recommandation du président du Ferrier, lui avait déconseillé ce voyage par terre à Jérusalem. Il l'engagea par contre à regagner Venise par un détour en Valachie, Transylvanie et Pologne, disant « qu'il se vouloit servir de mon latin ». Et ce fut l'occasion d'un voyage diplomatique dont le plan subtil ne manque pas de pittoresque.

Il me donna ses lettres latines de créance auxd. vaïvodes et m'instruiit de ce quil avoit fait et moyenné avec Mehemet-Bassa en faveur d'Alexandre, vaïvode de Valachie, chassé par Juan le Moldave, auquel il avoit procuré le secours du Beillerbei de la Grèce qui l'alloit restablir. Pourtant M. l'ambassadeur desiroit quil tint ceste grace du Roy de Pologne par le commandement duquel il avoit interposé l'authorité du Roy de France nostre maistre ; la fin estoit qu'il rendit au palatin Laski deux chasteaux que le Walaque luy avoit usurpés, prétendant qu'ilz étoient dans les bornes de Walachie et que Laski ne luy en avoit faict l'homage. Envers le Transsilvain que le mariage a luy offert de Mlle de Chasteauneuf, l'une des filles de la Royne Mère, que le Roy nommoit sa cousine, estoit agréable au Grand Seigneur et luy

confirmeroit sa bonne grace et l'amitié du Roy de Pologne son voisin; que si j'estois pris des Moldaves, je parlasse de toute autre chose. Si je voulois sauver ma vie, que je die n'avoir autre charge sinon de remercier ces deux vaïvodes de leurs bienfaictz aux François, qui avoient passé de Pologne au Levant, et ma creance de quelques bagues volées en Walachie au s[r] conte de Tavannes ou quelque autre feinte à ma volonté, que je communicasse bien et au long avec M. de Lisle, Gilles de Noailles, son frère, désigné son successeur en cette ambassade, lequel il estimoit que je deusse encore trouver à Cracovie; que je luy rendisse bon compte de tout ce que j'aurois faict, veu et appris en ces expeditions, affin d'y ayder à son passage. Et me meit seul François avec mon valet en la compagnie des ambassadeurs de Transsilvalnie, qui estoient vesnus communiquer le mariage de leurd. prince et en requérir le consentement du Grand Seigneur. M. l'ambassadeur le feit trouver bon à Mehemet et luy feit croire que ce seroit fortifier ce prince, amy des Turcs, contre les Allemants et Espagnolz communs ennemis des Turcs et des François et feignit avoir advis que ce prince estoit secrettement sollicité pour espouser la fille de l'empereur d'Austriche. Tant y a que ces ambassadeurs transsilvains emportoient le consentement du Turc à l'exécution de ce mesme mariage.

Avec M. Massiot estoit venu de Paris George Mikaloski, gentilhomme Poulaque, envoye par le Palatin Laski pour viser plus haut, car comme il estoit à Paris avec les autres s[rs] Poulacques qui venoient quérir le Roy, il fut adverti par courrier expres que Jüan Moldave estoit entré avec 60 mille hommes en Walachie et avoit tué Alexandre de Walachie dans sa ville de Boccaretzchte [1] et présupposant la place vide, il envoyoit offrir dix mille ducatz d'augmentation de tribut annuel et 200 mille ducatz de corruption, moitié pour Mehemet et moitié pour les 3 autres Bassatz, affin que led. Palatin Laski fut nommé vaïvode de Walachie. Mais Mikaloski trouva les affaires en autre disposition. L'incursion du vaïvode Moldave et la prise de Boccareschte estoit vraye, mais le prince walacque s'estoit sauvé à la course à Schat Joanestchte sur le bord du Danube; il avoit assemblé une petite arméë de 10 à 12 mille hommes, où il fut ung moys après secouru du beillerbei de la Grèce, qui envoya dénoncer guerre au Moldave s'il passoit outre avant que d'avoir le consentement du Grand Seigneur.

Si le Moldave eût suivi sa fortune, il ruynoit son ennemi; mais, craignant le retour des matines, il porta respect à ceste menace et en-

[1] Bucarest.

voya des ambassadeurs à Constantinople remonstrer que sa querelle particulière estoit avec ung desir de servir mieux le Grand Seigneur, que le Walache avait le premier couru son pays et après avoir usurpé les terres de Laski vouloit faire de mesme en la Moldavie. Le Walaque aussi y envoya des ambassadeurs et impétra particulièrement le secours de M. de Dax et les affaires luy succédèrent que le beillerbei de la Grèce fut commandé de passer le Danube à Schat Joaneschte avec le plus de force qu'il pouvoit, ce quil feit si à souhait que le Moldave se retira par composition et le Walaque fut réintégré; et touts deux promirent d'aller à Constantinople, dedans l'an, pour sur leur querelle obéir au jugement qu'en donneroit le Grand Seigneur.

Le premier jour de juin 1574, partis de Péra, nous couchasmes au logis du Transilvain à Constantinople où plusieurs hongrés, poulonnois et transilvains, faitz turcs, soupèrent avecques nous : les uns estoient trinitaires, autres anabaptistes, zvingliens, luthériens et d'autres religions modernes qu'ils disoient exercer plus librement soubs l'habit de Turc qu'en leur pays. Mais l'ambassadeur me dict que pour leurs faultes civiles et criminelles ilz avoient fuy la justice en cet asile des mauvais chrestiens.

Il me souvint d'un M. Adam, Lionnais, trouvé et reconnu par un François de nostre trouppe en nous proumenant par Constantinople. Il avait esté ministre des François réfugiéz près le conte palatin, il avoit souvent dogmatizé ce François qui suivoit lors led. conte et néantmoins il estoit Turc et nous dict que la verité cachéë se descouvre peu à peu, que catholique il avoit voulu tout esprouver et avoit erré par quelques annéës parmi les erreurs de Calvin, mais en fin que Dieu l'avoit inspiré de se ranger à la meilleure opinion qui estoit de Mahomet. Il n'en faut disputer à peine de la vie ni en bien ni en mal. Ce beau ministre n'eut aucune contradiction. Mais le François qui l'avoit cognu lui feit seulement une demande : laquelle il croyoit meilleure la prétendue ou la papiste; et l'autre respondant « la papiste est moins mauvaise », nostre compagnon de voyage se changea de huguenot en bon romain catholique. Nous sceusmes que ce beau M. Adam avoit adultèré avec la femme de son hoste, qui l'avoit recherché fuitif jusques dans Genève, d'où il s'estoit eschapé et s'estoit sauvé en Turquie.

Le retour en pays turc fournit à Lescalopier les mêmes témoignages de tolérance et d'hospitalité. « Le long des chemins l'on trouve des Turcs qui par aumosne présentent de l'eau à boire

aux passants... gratuitement, et ont quelque miroir pour vous donner moyen de nettoyer les taches qui pourroient estre au visage. » Partis le 1er juin de Péra, ils traversent la Bulgarie par Tiscé, village de chrétiens bulgares qui tiennent le rite grec. Là commencent les croix par les chemins. Par Catzello, Lescalopier et ses compagnons arrivent le 14 sur les bords du Danube, à Rusci (Rouschouk), où ils logent chez le vaïvode de Valachie.

Le 15, nous y reposasmes encore nos chevaux harassés par ces montaignes, foretz et mauvais chemins de la Bulgarie si peu habitée que souvent nous ou nos chevaux demeuroient la nuict à l'air.

Ceste ville est peupléë et y a quantité de marchandise de toutes sortes et des vivres en abondance et à bon pritz.

Là nous convins monstrer nos passeportz, autrement l'on ne nous eut permis passer le Danube. Plusieurs Turcs y demeurent parmi les Bulgares, qui ont la charge de prendre garde à tout ce qui passe et permettent emmener ung cheval qui vaille plus de vingt ducats ou mille aspres.

Le ducat vaut 60 aspres, l'escu de France 52, l'escu d'Italie et d'Espagne 50, et les talers ou pièes de 40 R. valent 40 aspres. Ces talers sont ordinairement portéës en toutte la Turquie ou il y a moins de difficulté à les exposer et plus de proufit.

Le 6 de juin, nous passasmes le Danube dans un grand bac; l'on y vint visiter entre nous s'il ny avoit aucun esclave fugitif.

Nous demeurasmes ce iour en l'autre rive du Danube en ung gros village qui appartient au Grand Seigneur pour commander aux deux bords de ce grand traject. Avec les Turcs il y demeure grande quantité de Walacques. Vis à vis environ 30 pas en l'eau est une tour quarréë et la ruine d'une antienne forteresse que l'on dit avoir été ruynéë par l'armée de Pierre Lhermite qui passa par là du temps de Godeffroy de Bouillon.

Nous estions partis devant le jour et vinsmes à Bocareschte, Bucarest, qu'il estoit nuict. Les murs de ceste ville sont de gros troncs d'arbres fichés en terre contre l'un l'autre et attachés ensemble avec des solives de travers fichéës auxd. troncs avec de longues et grosses chevilles de bois; le pavé de la ville est de tronc d'arbres. Il y passe une rivière nomméë Dambovisca. En ceste ville, nous trouvasmes le vaïvode Alexandre au secours duquel estoient venus les principaux de son pays et les Turcs. Il faisoit bonne garde en son chasteau fermé

comme la ville, où nous luy feismes la révérence; l'on eut bien de la peine à trouver ung truchement latin pour moy. Enfin le prince nous feit loger et traicter et nous donna son coche bien attelé avec ung sien secrétaire pour nous faire passer tout son pays sans qu'il nous couste rien. Il reçeut gratieusement la lettre de M. l'ambassadeur et promit de faire ce quil désiroit de luy et de rescrire à Constantinople que si M. son frère venant de Poulogne passoit par là, qu'il l'honoreroit comme légat d'un roy de France auquel il vouloit servir.

Son palais estoit de cloisonnages de charpenterie remplie de torchis de bouë et herbe hachéë parmi. L'on nous mena parler à luy dans une grande sale tapisséë de Turquie, des reliefz tout au tour denviron 3 pieds de haut, ainsi qu'aux carvacerats [caravansérails]. Au bout de la sale, vis à vis de la porte, ce prince estoit assis dans une chaire. Personne n'estoit sur ces lieux relevés sinon luy et ung page debout à costé, qui prit ma lettre et la bailla au prince; plusieurs armes de haches où marteaux d'armes estoient emmi la place de ceste sale. Ce truchement latin estant venu, le prince luy fait bailler ma lettre par son page pour la lire haut et l'interpréter. Je sçavois qu'il ny avoit rien de secret, mais pour parler il feit retirer le monde au bout de la sale et son page aussi et ne demeura que ce truchement qui sembloit expliquer mon parler latin avec longs discours, le prince me parloit en peu de parolles. Je sortis du chasteau avec une torche et fusmes menés en maison-bourgeoise, où depuis furent ramenés nos Transilvains qui avoient pris logis ailleurs pendant que j'estois retenu avec le prince; l'on nous feit grande chère par ung cuisinier du prince qui fut envoyé exprès.

Le lendemain 19 de juin, je me promenay par la ville où je ne veis aucun beau bastiment. Deux églises, l'un à la grecque, l'autre de luthériens, estoient de bois, toutes les couvertures de tuilles, de bois ou de chaume; le pays est fructueux, mais il n'y a ni pierre ni ardoise. Après desieuner, disner, nous fusmes coucher à Vopeschta, village où le viconte de Tavanes, allant de Pologne en Constantinople, pensa estre bruslé en une méchante cabane où le feu s'esprit par la négligence d'un des siens qui, ayant attaché sa chandelle contre le mur de bois et torchis, s'endormit; les paisants accoururent au feu et croyants que ce fussent gens du bogdan moldave les chargèrent et blessèrent; le s^r de Tavanes se sauva dans les bois d'où le lendemain, se trouvant à Boccaretzchte, le vaïvode le reçeut humainement, envoya pour recouvrer quasi tout ce qu'il avoit perdu, feit rapporter les blessés, auxquelz il bailla ung chirurgien qui les accompagna jusques à Constantinople pour les médicamenter par le chemin.

Le 23, nous vinsmes à une petite ville dernière de Walacchie où le vaïvode tient une garnison de peu de gens qui, à l'ayde d'une seule barre qui ferme le chemin, empeschent que l'on ne passe sans passeport; ilz sont dans une tour où ilz entrent avec une longue eschelle qu'ilz tirent après eux.

Tout ce pays et Moldavie et la plupart de la Transilvanie a esté peuplé des colonies romaines du temps de Trajan l'Empereur; le capitaine se nommoit Flaccus, qui a donné ce nom nouveau au pays de Flacchie par glissement de la langue Wlacchie. Ceux du pays se disent vrays successeurs des Romains et nomment leur parler romanechte, c'est-à-dire romain; la plus part de leurs parolles sont demies italiennes et demies latines meslées de grec et de baragouin. Ilz ont en fort grande horreur le pape et l'Église romaine et honorent comme Dieu leur vaïvodatz; et en tout ce qu'ilz font ou prient, ilz le mettent tousiours le premier. Ilz boivent excessivement : le premier coup est pour la sanitat da dna zou (c'est la santé du seigneur Dieu), le deuxième pour celle du vaïdova, le troisième pour celle du Turc, le quatrième pour la santé de touts bons chrétients, où ilz ne nous comprennent pas; le cinquième pour la paix et le sixième ilz commancent à ceux de leur compagnie avec grandes cérémonies et prières de salut, santé, bon voyage et retour, d'accomplissement des désirs, etc. Preschantz ainsi sur la vendange, ilz se lèvent en pieds, tenant le boire en main haute, boivent debout et vous ont en réputation si vous faictes comme eux. Ilz boivent dans des fioles qui ont un long goulet penible à qui ne l'a accoustumé. J'appris que quand le vaïdova mange en compagnie, il a sa table fort haute et auprès une autre beaucoup plus basse où sont assis ceux qui mangent aveques luy et, quand quelqu'un veut boire, il va premièrement baiser les pieds du vaïvode, et mangent toujiours la teste nuë.

Ayant passé les Alpes, Lescalopier est reçu à merveille par le voïvode de Transilvanie, qu'il va trouver « par commandement du Roy de France — il ne le dit pas sans orgueil — pour chose que ce dict prince avoit agréable ».

Le *Maïeur* l'accompagne, lui disant « en bon gros latin que il sçavoit que son prince recherchoit de se marier avec la cousine du Roy de France, que les grands du peuple et les villes de son estat désiroient une si noble alliance ». Bref, il retire force protestations en l'honneur des Français et comme l'un des chefs, Milesvar, loue fort en cheminant l'anneau orné d'un

saphir que Lescalopier porte au doigt et le veut acheter, notre ambassadeur d'un jour lui en a fait largesse. C'est un échange constant de prévenances. L'abbé Gilles de Noailles, frère de l'ambassadeur à Constantinople, qui arrive le même jour de Pologne avec « deux contes pollonnois et deux ou trois chevaux de selle, y est reçu avec du grand honneur ».

Le 1er juillet, Lescalopier arrive à Hermestat (Hermannstadt), « grande belle ville toute peinte pour le dehors des maisons, habitée seulement d'Allemands qui y font garde aux portes perpétuellement, encore que tout ce pays soit en bonne paix soubs la protection du Grand Turc ». Le 2, il traverse la Maroussa (la rivière Maros) et parvient à Deba Julia « qui est ung fort et grand chasteau accompagné d'un bourg grand, marchant et peuplé comme une ville ». C'est l'actuelle Carlsbourg, toujours importante par sa situation et ses richesses minières.

Le 2 juillet, on arrive à Carlsbourg.

Il y a apparence qu'en ce lieu y ayt eu autresfois une fort grande ville et auprès se voyent encore les reliques des murailles antiennes; et dedans et dehors le chasteau sont plusieurs inscriptions romaines faisant mention d'un Decebalus, Roy des Daces, dont ceste province faict partie, lequel fut vaincu par Trajan.

Le 3e jour de juillet, je fus saluer le prince Estienne Battoric, extraict de la noble famille des srs de Somlijo. Il me reçeut fort humainement, me tendant sa main dont il estreignit la mienne en grande faveur et ne permeit que je lui baisasse sa main. Il parla avec moy fort longuement en latin sur la créance mentionnée aux lettres de M. d'Acgs [Aix], que je luy avois présentéës s'enquérant en outre de tout ce que j'avois veu et appris en nostre voyage. Puis, il me commanda de voir son chancelier M. Martin Wersovitius et le sr Blandrat son conseiller, François comme moy (me dict-il); mais son premier conseiller estoit de Savoye et retenu conseiller d'Estat du vivant du dernier Roy et premier vaïvoda.

Cependant que je le saluois, le sr Estienne son neveu me regardoit de loing fort attentivement et comme je laissois le prince, il vint m'embrasser à son veu, dont j'estois estonné, jusques à ce que me parlant italien je recognus sa voix plus tost que son visage. Nous avions esté compagnons aux exercices de Padoüe. Il me mena chez M. le chancelier Wersovitius, qui me témoigna l'obligation de son

prince envers M. d'Acgs pour avoir dextrement faict que Mehemet avoit procuré le consentement du mariage prétendu en France, d'autant que c'estoit oster le plus grand empeschement qui fut à craindre pource que les Turcs appréhendoient le voisinage des François et craignoient d'avoir guerre avec aucune nation, sinon avec les François; mais il trouva mauvaise la feinte du mariage d'Austriche pource que son prince ne pouvoit conserver la bonne grace du Turc, sinon en laissant les impérialistes. Il ne pouvoit parler allemand au s[r] Normand, ambassadeur de France vers luy pour led. mariage, et luy respondoit par truchement, pource que le d. s[r] Normand n'entend point latin. Il ne parloit jamais aus deputés et magistratz sinon latin ou hongrois, et haïssoit qu'on luy parlast une langue que le Turc haïssoit : après séstre enquis de plusieurs choses que je ne sçavois point, de la dame offerte en ce mariage, son aage, sa beauté, sa descente ou parentele avec les Roys de France, le degré, son père, sa maison, etc., il me commanda voir M. le Normand et le prier de parler françois au prince et m'admettre pour truchement. Je le feis et quictay le logis qui m'avoit esté donné pour porter mon bagage chez led. s[r] le Normand, où touts les matins l'on nous envoyoit des chevaux de l'escurie du prince où, montés, nous lui faisions compagnie à proumener deux heures ou à la vollerie ou chasse au lièvre; tousiours le prince parloit à moy latin et si par pudeur je me tenois derrière M. le Normand, il me faisoit venir à son costé. Tous les grands nous festoyoient et s'enyvroient pour nous faire plaisir.

Il nous survint une disgrace pour ung Italien sonneur de lire et chantre qui venoit de France et disoit en secret que Mlle de Chasteauneuf n'estoit point parente du Roy et qu'elle estoit, etc., y meslant quelqu'autre chose. Sur quoy je fus tenté [interrogé] plusieurs fois par le s[r] Estienne, neveu du prince, et par Blandrat. Mais je pouvois bien avoir bon bec, car je ne sçavois rien du faict [1].

[1] Il s'agit de Renée de Rieux, dite « la belle Châteauneuf », de très noble famille bretonne, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, — mais qui n'était pas, en effet, parente du roi. L'*etc*... de Lescalopier trouve son explication dans la chronique de l'époque. Elle avait alors environ vingt-cinq ans et était d'une telle beauté qu'elle avait tout éclipsé à la Cour, même Mlle de Rouet. Elle avait inspiré de vives passions : Brantôme, Strozzi la courtisaient. Elle devint, vers 1570, la maîtresse du duc d'Anjou, qui s'éprit d'elle à tel point qu'il refusa d'épouser Élisabeth d'Angleterre.

Pour écarter son influence, Catherine de Médicis essaya de la marier au voyvode de Transylvanie, qui fut entrepris à cet égard par Vulcob, notre ambassadeur à Venise.

Exilée de la Cour par la reine, Mlle de Châteauneuf épousa d'abord un

Dans ces promenades, Lescalopier, en bon humaniste, s'intéresse aux vestiges du passé, et il remarque « aux ruines d'ung vieux bâtiment seul, en une grande pierre carrée, deux filles les cheveux épars qui essuyoient leurs larmes ». Entre elles était gravée une inscription en l'honneur de Julianus. Une autre pierre rappelle le proconsul Semprosius et sur une porte du château — Lescalopier pense que ce fut le Capitole — on voit « une grande louve taillée de relief en une pierre et deux petitz enfantz qui la tettent ».

Un autre jour, nos voyageurs visitent « la minière d'or où l'on va fort avant soubs une grande montagne ».

Le 5e jour de juillet, nous vismes la minière d'or, où l'on va fort avant soubs une grande montagne. Ilz en tirent de la pierre quilz font premièrement cuire comme plastre, puis piler avec ung moulin à eau qui chasse dans un canal de bois les pierres cuittes où des gros potteaux les pilent, haussants et baissants l'un après l'autre; la poudre ou gravier est emportéë peu à peu à travers ce canal par l'eau qui à la sortie de ce canal le respand sur des toilles grosses estendues sur ung daiz, penchantz doucement dans ung fort grand cuvier, l'on s'attache à ces toilles, ce qui ne s'y prend tombe dans ce cuvier et l'eau par dessus se perd en bas; deux fois en 24 heures, ilz lèvent ces toilles, les lavent dans d'autres cuviers, puis dans de grands plateaux de bois; ilz preignent ce qui est dans ces cuviers de l'eau et du sable, qu'ilz debattent peu à peu tant que l'or se tire d'un costé et le gravier inutile demeure de l'autre costé du plateau.

Ainsi j'ay veu quelquesfois sur notre pont au change tirer l'or tombé parmi les ordures des boutiques. Quand ilz ont tiré quantité de ce gravier d'or, ilz le mettent dedans une petite chapelle à distiller avec ung peu de vif argent, où par l'opération du feu, le vif argent réduit l'or en lingots et le vif argent s'évapore.

Le 6e, nous vismes la minière de vif argent. Sur une montagne haute demi-lieue, il y a des trous ronds comme des puys par lesquelz l'on descend dedans les minières, d'où l'on tire de la terre de couleur entre jaune et rouge, de laquelle ilz emplissent des pots de terre qui ont la bouche fort estroitte, à l'entrée de laquelle ilz mettent ung peu de charbon de terre, puys ferment ce trou ou bouche du pot d'une boëte

certain Antonetti, qu'elle poignarda, puis un capitaine des galères, qui fut tué en duel.

de bois d'une pièce et agencent plusieurs pots ainsi accoustrés la bouche contre bas tenus avec de la terre molle, puys ilz font ung grand feu dessus. par après le feu estant cessé et les pots refroidis, ils deffont et retirent les pots et trouvent que de la terre de dedans est coulé, à travers ce charbon mis à la bouche de chacun pot, le vif argent que l'on void mouvoir dans ces boëtes : il y a environ 500 potz ainsi accoustrés à chacun feu qu'ilz font.

Cependant, la mission diplomatique de Lescalopier se hérissait de complications : d'abord les avis donnés au prince des « deffaults » de Mlle de Châteauneuf, puis la nouvelle de la mort de Charles IX et du retour de Pologne « que le docteur Blandrat, docteur médecin et conseiller du Prince nommait fuitte » d'Henri de Valois : moins d'un an s'était écoulé depuis son élection au trône qu'il abandonnait pour prendre la succession de son frère à la couronne de France. Les seigneurs polonais, froissés, devaient le remplacer promptement et le brave Transylvain ne voulait plus s'engager dans l'alliance qu'il avait projetée. Néanmoins comme les nouvelles étaient mal assurées, cette incertitude leur fit continuer encore quelques jours leur bonne chère. Cela dura jusqu'au 20 juillet.

Le 20e le prince nous envoya quérir et parla latin à M. le Normand : qu'il estoit certifié des nouvelles de France, qu'il y avoit débat pour la couronne, que le Roy de Poulogne s'y acheminoit pour se la conserver, qu'il n'estoit séant parler des ioyes de mariage à des princes affligés de telles divisions, que cela seroit cause de suspendre son désir jusques au restablissement des affaires de France, qu'il escrivoit à la Royne humbles actions de grace de sa volonté, qu'il rechercheroit quand il verroit les affaires du royaume le permettre, que à M. le Normand et autres srs qui avoient travaillé pour luy en ceste alliance qu'il avoit recherchéë, il offroit son amitié pour récompense. J'interpretay à ce dire à M. le Normand, qui feit response en françois pour ce coup qu'il réputoit heureux le service faict au Roy son maistre en ceste affaire, puis qu'il avoit esté agréable à ung prince si vertueux, que le Royaume de France ne pouvoit recevoir trouble ni guerre pour le droict du successeur, qu'il le prioit d'escrire au Roy Henry 3e, lequel le renvoyroit bien tost afin de parachever en joye et bonne paix l'alliance qu'il avoit tousiours affectionéë d'ung si grand prince avec sa cousine. Nous nous humiliasmes à luy baiser le bas de

sa robe qui le couvroit jusques deux doigts au dessoubs le genou et il nous accolla.

Nous fusmes dire à Dieu à ceux qui nous avoient traictés. Le prince donna à M. le Normand quatre beaux chevaux de coche et à moy un cheval de selle et luy envoya ses lettres au Roy et à la Royne.

Le 22 juillet, ils arrivent à Torda, sur la rivière Aragnavis (en hongrois *eau d'or*), où sont exploitées aussi des mines de sel, affermées pour 4000 écus à l'an; le 23 à Colosvar (Klausenbourg), « belle et forte ville toutte peinte par les ruës meslée d'Allemands et d'Hongrois qui, peu d'années auparavant, estoit habitée seulement par des Allemands ».

C'est que Charlemagne, assure-t-on, a élevé dans la région une ligne de sept forteresses saxonnes pour maintenir les Hongrois : Meges, Susebes, Beistrich, Sebin, Brapovia, Saquesvar et Colosvar. En 1574, les Hongrois n'y sont admis que depuis peu et n'y peuvent résider. S'ils s'y marient, ils doivent emmener leur femme. Les étrangers logent en un monastère, hors ville, où s'élevait — jadis — le château des Paléologues, empereurs de Constantinople, réfugiés en Transylvanie. De nombreuses inscriptions lapidaires rappellent, là encore, la mémoire de Trajan qui avait fortifié Colosvar. Lescalopier les relève avec soin.

Passés en Hongrie, une maladie de M. Le Normand les immobilisa une quinzaine à Sachmar. De là, ils gagnent Cassovia (Kachau ou Kassa, au confluent du Hernath et de la Tchemel).

Le 20 aoust, à Oïvar autre village, le 21 à Cassovia, l'une des plus belles villes de Hongrie où sont entretenuës plusieurs compagnies d'Allemans et lansquenets et mortes payes pour la garde du chasteau. Il y a en la ville plusieurs belles églises à la romaine, mais où l'on faict le service à la luthérienne pour les Allemans et quasi à la calviniste pour les Hongrès, lesquelz ne font aucunes prières sinon en leur langue maternelle. Sur le plus haut clocher, y a deux sentinelles perpétuelles qui descouvrent les avenuës de touttes partz et sonnent autant de coups sur une cloche comme ilz descouvrent de personnes et près led. clocher est entretenue une compagnie de menestriers laquelle, entendant aud. son de cloche qu'il arrive quelque honeste

train, monte sur led. clocher et sonne avec cornetz quelque chançon pour honorer les survenantz. Ilz en font autant à minuict, au point du jour, à mydi et au soir entre 6 et 7. Touttes femmes sortans par ville portent sur leur teste ung chapeau de velours noir, faict quasi comme les mortiers des presidens du Parlement; ilz ont des couvertures d'oreilles pour les attacher à leur coiffure et sont fourrés de belle panne. Du reste elles sont vestuës à l'allemande. Les Hongrès et Transilvains et Walacques et Moldaves sont vestus comme ont esté veus en France les Polonois; les Allemans et Lansquenetz, quelque part qu'ils soient, ne changent rien de leur accoustrement.

La ville est belle, grande, forte, toutte peinte en huile par le dehors des maisons. Nous y sejournasmes jusques au 9e iour de septembre à cause que la maladie de M. le Normand continuoit.

Le 9 septembre, je pris congé de M. le Normand et avec quelques Hongrès je vins à Eperies, ville belle et bien peupléë aux confins de Hongrie et de Poulogne; nous couchasmes à un grand fauxbourg, où il y a plusieurs bonnes hostelleries que l'on commance à trouver au sortir de Transilvanie. Au reste du chemin depuis Constantinople, l'on donne souvent le couvert sans lit et par fois en payant et en Tur quie pour rien.

Le 19 septembre, Lescalopier est reçu à Posonia (Presbourg) par M. de Vulcob, agent pour le Roi. Dix jours plus tard il reprenait, en la compagnie du courrier de Milan, la route d'Italie. Le 5 octobre, ils couchent à Heirt, village où commence le territoire de Venise.

Suivant le mesme chemin que peu de temps auparavant avoit faict Henry troisième revenant de Poulogne, nous voyons partout des remarques des magnificences à luy faictes par la République de Venize, comme esplanades et réparations de chemins aux passages dangereux, sur les eaux, fleuves et torrents, des ponts quelques fois ravagés en une nuict par l'excroissance subite d'un torrent et refaictz avec diligence et frais incroyables, arcs triomphants aux entrées et avenues des logis à luy préparés somptueusement et commodément,

A l'occasion de l'accueil fait au puissant Roi de France — et de Pologne, un arc porte ceci : *Bis rex Henricus ter, summo dignus honore*, et on demanda à Tiepolo d'en consacrer le souvenir : c'est la fresque du musée Jacquemart-André.

Ce voyage de dix mois, si vaillamment supporté, sans la

moindre maladie, faillit, au port, devenir tragique. Le 9 octobre, voulant passer le torrent du Conigliano, ils « pensèrent être noyés ».

Il pleuvait depuis une semaine et la rivière avait débordé en sept grosses branches.

A la dernière, mon cheval ne peut monter sur la rive creusée où estoit la violence de l'eau, tellement qu'il me fallut rebrousser chemin… Le courrier de Milan étoit tombé à la quatrième branche et bien luy prist que ce fut près du bord où son cheval le traîna.

Enfin, le 11 octobre, ils gagnaient Trévise, malgré les inondations de la Brenta.

Belle ville et grande et forte, où l'on feit difficulté de nous laisser entrer pour crainte que nous ne vinssions de Trente où l'on se mouroit de peste. Enfin l'honneur du nom françois et la mémoire fresche du Roy qui y avait passé fut cause qu'on eut pitié de moy tout en eau de la pluye du jour.

On lui délivra même une lettre de sanitat qui lui permit d'entrer, deux jours plus tard, à Padoue. « Je logay non en l'hostellerie, mais en maison bourgeoise *Al pozzo della vacchà*, si bien traicté que j'oubliay aisément mes peines passées. »

C'est ainsi que Pierre Lescalopier fit son apprentissage de la vie. Neuf ans plus tard, — le 15 janvier 1583, il était reçu conseiller au Parlement de Paris, ayant épousé Magdeleine Seguier, fille d'un maître des Comptes. Il devint, en 1597, maître des requêtes de l'Hôtel du Roi, puis président de la Chambre des Enquêtes. Et dans les temps troublés où il exerça ces différentes charges, il dut souvent porter sa rêverie aux jours lointains de son voyage « chez le Turc » dont la bienveillance, l'esprit de tolérance et la douceur l'avaient jadis captivé.

EDMOND CLERAY.

L'ÉLECTION D'UN ÉVÊQUE PATRIOTE

A LIÉGE EN 1764

Le 27 janvier 1763, mourait en son palais épiscopal de Liége Son Altesse Célestissime Jean-Théodore, duc de Bavière, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, prince-évêque de Liége, de Freysingen et de Ratisbonne.

Cette mort arrivait d'une façon imprévue, presque subite. Le prince s'était senti malade le 20 : « M. le cardinal de Bavière, écrivait le 24 janvier, en l'absence de son chef, le secrétaire de la légation française, M. de Villers, s'est senti incommodé, il y a quelques jours ; on crut que ce ne serait rien. La nuit dernière a été fort mauvaise. M. Pellerin, célèbre médecin de Maestricht, mandé par plusieurs exprès, est arrivé dans la matinée. Il a paru très embarrassé de l'état du malade. J'ai su que le prince avoit demandé à se confesser et j'ai vu qu'on allait lui porter le Saint-Viatique. »

Le défunt avait été nommé prince-évêque de Liége en 1744. Son élection avait été due à l'erreur d'un chapelain, s'il faut en croire le duc de Luynes : « Il y a à Liége, raconte-t-il, quarante-deux chanoines capitulaires, dont la moitié était pour le parti de la reine de Hongrie. M. de Sade, notre envoyé à Cologne, étant allé à Liége et y étant arrivé dans le même temps que le ministre de la reine de Hongrie, se logea *au Mouton*. Le grand doyen du chapitre, qui est entièrement dévoué au parti autrichien, sachant l'arrivée du ministre de cette princesse, lui envoya un de ses aumôniers lui rendre compte en détail du nombre de voix et de

l'état où était l'affaire; cet aumônier alla *au Mouton* et demanda M. l'envoyé; on le fit entrer chez M. de Sade. Il n'y avoit point d'autre envoyé dans ce cabaret, celui de la reine de Hongrie logeait dans un autre. L'aumônier, après bien des compliments, remit à M. de Sade un paquet de cartes géographiques qui étoient destinées à l'envoyé autrichien et croyant toujours parler à cet envoyé lui fit un grand détail des différents mouvements que M. le doyen s'étoit donnés pour le parti de la reine et des espérances qu'il avait pour le succès de cette affaire. M. de Sade n'eut garde de le détromper de l'erreur où il étoit; il lui fit même plusieurs questions pour en tirer des instructions plus amples. Après cette conversation, il dépêcha tout de suite un courrier à l'Électeur de Cologne pour lui représenter la nécessité indispensable de sa présence. » L'Électeur était frère du candidat et chanoine de Liége. Bien qu' « extrêmement incommodé d'hémorrhoïdes », il répondit à l'appel; et son arrivée fit pencher la balance du côté bavarois : « Le parti autrichien sentit l'inutilité de ce qu'il pouvoit faire et, voulant se donner au moins la bonne grâce et le mérite d'avoir concouru à l'élection du prince Théodore, ils se réunirent au parti des Bavarois et il fut effectivement élu unanimement. »

Le duc de Luynes, jugeant le nouvel élu, dit que « c'est un bon prince qui a peu d'esprit, mais qui est fort attaché à son frère et à la France ».

Au bout du compte, l'événement avait donné raison aux pronostics du duc de Luynes. Sur les dix-sept années que régna Jean-Théodore, les cinq premières avaient été troublées par la guerre de la Succession d'Autriche, les sept dernières par la guerre de Sept ans, de sorte que la principauté ne connut guère la paix sous son gouvernement.

Des corps de partisans se formaient sous l'un ou l'autre étendard, plus avides de pillerie que de gloire : « Un détachement d'un corps hanovrien formé près de Munster par le s[r] Doucel, natif de Liége, s'étant porté sur le pays de Liége, a brûlé 42 pontons autrichiens, puis, fort de 60 hommes, s'est avancé jusqu'à

Weert[1] pour des contributions. Les paysans ont pris les armes sur l'ordre du bourgmestre, sont tombés sur le détachement, ont fait prisonniers 15 soldats et un officier... Nous avons appris de quelques François déserteurs de ce détachement, qui sont venus à Liége pour jouir de l'amnistie, que cette troupe est environ de 600 hommes. Que le s^r Doucel en avoit choisi les plus déterminés pour cette incursion, qu'ils avoient passé sur les terres de Hollande, travestis en habits paysans, portant avec eux un havresac où étoit leur uniforme, disant qu'ils alloient en France pour jouir de l'amnistie que le Roi vient d'accorder[2]. » Ce Doucel était un terrible partisan; il mettait sur les dents le résident français et le gouvernement autrichien ou liégeois[3].

Dans ce pays, mangé par les armées, les finances étaient lamentables; la façon dont le cardinal les administrait en avait accru le désordre. Dès 1753, le bruit était public qu'un traité de subside le liait à la France. Le prince le niait, il avouait seulement « qu'il avoit tiré de l'argent de la France, mais que c'étoit pour dédommagement de sa mense épiscopale[4] ».

Mais ce subside, qu'on estimait à 150 000 livres par an, était bien insuffisant pour fournir aux dépenses épiscopales. Aussi l'évêque recourait-il à la pratique courante de ses devanciers et frappait-il de la monnaie d'un titre inférieur. « On a toujours eu pour maxime dans le pays de Liége, note M. de Cressner, d'y tenir les espèces plus foibles qu'elles n'étoient dans les pays voisins et cela afin de les y conserver. »

La politique financière du cardinal de Bavière avait fini par provoquer les protestations du Chapitre. Le prince, obligé à des ménagements, avait répondu assez froidement « qu'il feroit attention à ces représentations ». Mais séduit, s'il faut en croire

[1] Village du Limbourg autrichien.

[2] Ministère des Affaires étrangères à Paris, Liége, vol. 58. Boyer au ministre, 11 août 1761.

[3] Peu après, Doucel négocia, par l'entremise de M. de Lautremange, son entrée au service de la France et de l'Autriche.

[4] Archives de la Secrétairerie d'État à Bruxelles, Cressner à Cobenzl, 25 novembre 1753.

notre correspondant, par le comte de Horion, ministre et favori de Jean-Théodore, il consentit à la frappe de « 30 000 marcs d'argent à un tel titre et que M. de Bierset[1] était sommé par le chapitre de prendre l'inspection des monnoyes ».

« Les amis de M. de Bierset, ajoutait notre informateur, disent qu'il n'a pas eu part dans le profit qui surpasse 250 000 francs, mais que la promesse qu'il avoit obtenue de Son Altesse, de président de la Chambre des Comptes après M. de Cortenbach, l'avoit induit de fermer les yeux[2]. »

Cependant les yeux étaient ouverts sur les irrégularités qui se passaient à l'hôtel des Monnaies et un parti s'était formé dans le chapitre qui réclamait des éclaircissements. Dans le public, une quarantaine de négociants s'étaient mis en campagne ouverte contre Jean-Théodore et avaient chargé l'un des plus considérables d'entre eux, le s[r] Le Rond, de rédiger un mémoire destiné à l'Empereur et signé par cinquante-trois commerçants. Que sous ces honnêtes apparences se dissimulassent des visées politiques autrichiennes, il suffit pour s'en convaincre de lire le titre et l'exorde du mémoire en question. Le but avoué de celui-ci est d'obtenir de Sa Majesté Impériale une commission pour contrôler les monnaies liégeoises, mais, ajoutait-il, « il me semble qu'Elle ne doive pas se borner à la seule affaire des monnoies. Il y a, en effet, longtemps que le pays de Liége semble avoir oublié qu'il est soumis au chef de l'Empire : le prince, le chapitre, les États se sont soustraits en vingt occasions à la subjection qu'ils doivent à Sa Majesté Impériale et on les a vus assez constamment dans les temps de guerre, plutôt comme tributaires de la France que comme sujets de l'Empire. » A moins d'être absolu-

[1] Ferdinand Conrad, baron de Haxhe, seigneur de Bierset, Hamal, etc., avait épousé par contrat du 4 décembre 1736 Marie-Anne van der Heyden, à Blisia. Veuf, il entra dans les Ordres et fut reçu tréfoncier de Liége en 1749. Il devint successivement archidiacre d'Ardenne en 1771, grand prévôt de Saint-Lambert en 1782 et prévôt de Tongres en 1791. Deux frères de Haxhe étaient chanoines de Liége, l'un s'intitulait baron de Haxhe, l'autre, baron de Bierset.

[2] Liége, 27 janvier 1755.

ment aveugle, l'auguste prince ne pouvait se tromper sur l'innocence de ceux qui provoquaient cette médiation : ils en voulaient et à sa politique et à l'indépendance du pays. Aussi une poursuite criminelle fut-elle ordonnée contre le s[r] Le Rond et les autres signataires du mémoire.

Le sieur Le Rond était à Vienne, bien à l'abri des foudres épiscopales, ainsi qu'un sieur Gontier, personnage interlope, aux gages du gouvernement des Pays-Bas et très mêlé à la composition du mémoire. Car l'affaire du mémoire paraît avoir été une machine de guerre dirigée par la faction autrichienne contre la faction française, alors toute-puissante avec le grand maître et premier ministre du prince-cardinal, Maximilien-François, comte de Horion, chanoine tréfoncier et grand trésorier de l'église de Liége, abbé de Mouzon et prévôt de Maeseyck. Cet important personnage, grassement prébendé, et par son maître et par la France, était le point de mire de toutes les intrigues. Fortement teinté de philosophie, de mœurs relachées et de conscience accommodante, il était méprisé de ceux des Liégeois qui aspiraient à relever leur pays.

A la tête de ces derniers, se trouvaient les deux frères Rougrave. Le Rougrave Hyacinthe et son frère, l'abbé de Ciney, étaient issus d'une très vieille et très considérable famille des marches luxembourgeoises. Les deux Rougrave étaient des hommes de valeur, honnêtes, désireux de relever leur petite patrie de l'abaissement et du mépris où ses souverains l'enlisaient et qui s'employèrent activement dans ce but : « L'abbé de Ciney, écrit le résident anglais[1], parle bien : il est estimé par ses confrères : il a beaucoup d'adresse. Le comte Hyacinthe, son

[1] Comte de Cressner. Cobenzl écrivait au sujet de ce personnage, le 26 avril 1749 : « J'ai cru devoir informer Votre Excellence des particularités qui me sont connues de cet homme. Il a fait une insigne banqueroute pour laquelle il a été annoncé dans les gazettes et je ne sais si à peu près la même chose ne lui est pas arrivée à Venise où il s'est retiré avec toute sa famille. Le duc de Cumberland y étant arrivé, la chronique scandaleuse disoit que Cressner a gagné la protection de ce prince par les charmes de sa fille, tant il y a qu'il eut la résidence de Liége, malgré que M. Burrist en étoit encore revêtu. »

frère, est homme d'honneur et de probité; il gouverne l'État noble et l'État tiers; il a autant d'esprit que de mérite. » Tous deux avaient des mœurs irréprochables. Dans l'espoir d'abattre Horion, les deux frères prirent en main l'affaire du mémoire Le Rond; Jean-Théodore, obligé de compter avec eux, les appela dans ses conseils : Hyacinthe, comme ministre de Conférence, l'abbé de Ciney comme conseiller de Finances. Mais Horion demeura à la tête du ministère.

Aussi le pouvoir des deux Rougrave fut-il éphémère. Dès le mois de janvier 1755, le prince-évêque leur redemandait toutes leurs charges; Rougrave Hyacinthe répondait avec beaucoup de dignité, mais non sans insolence : « Quand Votre Altesse m'honora du caractère de ministre de Conférence, j'etois persuadé, aussi bien que le public, qu'Elle avoit pris la ferme résolution de remercier M. le comte de Horion et de changer de système [1]. »

Un sentiment de dégoût se mêlait vraisemblablement à l'échec des Rougrave. Comme elle en a donné trop de fois l'exemple, l'Autriche abandonnait ceux qu'elle avait mis en mouvement et cherchait un accommodement avec la cour de Liége.

Il semble que Horion ait dû la continuation de sa faveur, en partie, du moins, à son union étroite avec celle qu'on appelait la *Pompadour* de Liége, la comtesse Seldnitzki. Grâce, paraît-il, au chanoine de Trappé, tréfoncier influent à Rome qui y avait obtenu que le Pape fermât les yeux sur ce scandale, la dame avait son appartement dans tous les châteaux et palais épiscopaux. Autrichienne de naissance, pensionnée par la France, la comtesse entraînait son amant vers telle ou telle amitié, au mieux de ses intérêts, mais elle avait paru, en général, pencher vers la France.

En 1753, elle avait entrepris, sous le prétexte d'un polype à soigner, un voyage à Versailles, qui avait mis aux champs tous les informateurs autrichiens. L'absence fut courte; de l'inquiétude, les informateurs passèrent à une sarcastique jubilation :

[1] Secrétairerie d'État, Cressner à Cobenzl, 28 mai 1755.

elle avait ambitionné le tabouret; il lui avait été refusé : « Au travers de plaintes amères, écrit Cressner, qu'elle a faites publiquement au sujet du tabouret, on a remarqué en elle une certaine satisfaction. » A ce diplomate qui la complimentait, elle avait répondu « d'un air assez vif » « qu'elle désiroit la tranquillité, qu'elle laissoit le soin des affaires à des gens plus jeunes qu'elle, qu'enfin elle avoit pris un parti dont elle ne changeroit plus ».

La femme du résident français, se raillant de la favorite, disait qu'elle avait des *raisons pesantes* pour se tenir tranquille.

En réalité, si la « Pompadour » de Liége cherchait à se faire bien voir de sa patronne de Versailles, elle conservait, dans sa patrie, des intérêts qu'elle entendait sauvegarder. Elle avait un fils qu'elle voulait faire entrer à l'Académie et une fille dont elle voulait faire une chanoinesse de Nivelles. L'admission de son fils avait été l'occasion d'un voyage à Vienne en juillet 1753. Bien qu'elle eût obtenu le fonds, elle n'avait pu partir plus heureuse de Vienne que de Versailles. L'Impératrice l'avait « accueillie *cosi cosi* »; et bien que la comtesse Rodolphe Chotek se fût faite son introductrice, elle avait dîné chez les ministres, non à la cour.

L'année suivante, c'était à Bruxelles qu'elle était allée remercier le gouverneur général de la nomination de sa fille à la prébende tant convoitée de Nivelles.

Les informateurs sur son compte se croisent et se contredisent. A en croire l'un d'eux, cette année 1753 où l'on s'occupa beaucoup d'elle, faillit être fatale à la « Sultane ». Une demoiselle de Bulow, âgée de dix-sept ans, avait fait impression sur Jean-Théodore, qui nomma son père directeur de l'école de peinture à Maseick. La marque de faveur ne paraît pas bien extraordinaire, et nous ne savons pas si l'intrigue alla plus loin. Mais Bulow était Prussien jusqu'aux moelles et la nécessité de faire face à sa fille, aurait poussé la comtesse à resserrer son alliance avec le grand maître Horion.

Autour du prince, les plus petites questions soulèvent les plus

graves tempêtes : « Il y a de nouveau du tapage à la cour pour des préséances. Les femmes des résidents y ont donné lieu... Nos dames ont rechigné; le pourpré s'est fâché. » C'est un goupillon qui a été la cause de tout le mal. Mme d'Aubigny, la femme du résident français, se trouvait dans la tribune du prince à Seraing; l'aumônier s'avance pour lui donner l'eau bénite. La comtesse de Berlo[1] voit le mouvement, se lance en avant et saisit le goupillon.

A quelques jours de là, le 3 novembre, le prince a invité à dîner le corps diplomatique; il a donné les places d'honneur à sa favorite, à Mme d'Ecker sa fille, à Mme de Berlo. Les femmes des résidents sont reléguées aux bas bouts. En sortant, le résident d'Angleterre, le comte de Cressner, donne la main à Mme d'Aubigny, passe derrière le cardinal et « entre avec sa madame le premier dans l'appartement ». On devine la rumeur; le prince déclare qu' « il étoit maître chez lui et puisque les ministres le tracassoient, il ne les inviteroit plus à dîner ».

Puis il y avait les intrigues et les prétentions des bâtards épiscopaux. Le prince semble avoir eu une affection particulière pour sa fille, la baronne d'Ecker : « Elle est dans l'usage d'être seule un quart d'heure avec le prince son père quand il se retire le soir dans son appartement. » Or, d'après le même informateur, « elle ne demande qu'à jouer un rôle, mais trop jeune et sans expérience, il faudroit quelqu'un qui la guidât[2] ». C'était une invite à lui trouver le guide.

Cette parenté peu glorieuse était avouée sans façon de toute la maison de Bavière : « Mme d'Ecker a donné de nouveau un petit-fils au cardinal qui accourut sur-le-champ voir ce beau rejeton du sang de Bavière. M. de *Cinq-Églises*[3] et l'électrice de

[1] Anne-Louise de Haudion, fille de Charles Donat, comte de Wyneghem, seconde femme de Maximilien-Henri, comte de Berlo et d'Hozémont, voué de Sclessin et d'Ougrée, gentilhomme de l'État noble du pays de Liége, conseiller intime du prince-évêque de Liége, chambellan de l'électeur de Cologne, commandant en chef de ses troupes, etc. Elle mourut veuve à Bruxelles, le 29 avril 1769.

[2] Secrétairerie d'Etat, Gontier à Cobenzl, 4 septembre 1753.

[3] Joseph-Clément, duc de Bavière, frère du cardinal bénéficiaire de quatre

Bavière[1] sont parrain et marraine, le premier, représenté par le chancelier, et la seconde par la comtesse de Berlo[2] ».

Cette « du Barry » avait troublé par ses prétentions et ses brouilleries les dernières années de son malheureux amant. En 1761, le représentant français s'occupe d'une querelle entre les soubrettes de Mmes Aleardi et de Preysing qui a brouillé leurs maîtresses. Le cardinal s'en est inquiété, a raccommodé les dames; mais la réconciliation « ne fut pas de longue durée, la jalousie et les propos de l'une contre l'autre n'ayant fait qu'ajouter à leur tracasserie Enfin, écrit M. de Villers, le prince fit dire avant-hier à Mme Preysing par le comte de Piosasque que, comme il aimoit la paix, il la prioit de vouloir bien renvoyer sa femme de chambre ». La comtesse, naturellement, prit le parti de sa caméristе, quitta sur-le-champ le château de Seraing pour s'en aller rejoindre sa mère en Champagne

A la faveur de mœurs relâchées, les opinions philosophiques et antireligieuses s'étaient largement répandues durant le règne de Jean-Théodore dans la principauté. Elles avaient eu pour principal protagoniste un littérateur de dernier ordre, réfugié français du nom de Rousseau. Celui-ci s'était établi à Liége avec la recommandation de l'électeur palatin et y avait répandu un *Journal encyclopédique*. Le titre était transparent et attira de suite l'attention et les protestations du clergé liégeois qui devinrent d'une violence extrême lorsque le *Dictionnaire encyclopédique* eut été condamné à Rome. Malgré qu'il accumulât, lui aussi, sur sa tête, les bénéfices ecclésiastiques, Horion, le premier ministre, était un sceptique et affectait des airs d'esprit fort. Il se fit le protecteur de Rousseau et, tant qu'il vécut, le *Journal encyclopédique* se moqua de toutes les censures ecclésiastiques. Mais Horion mort, son successeur Velbruck, bien qu'il fût peut-être encore moins religieux que lui, n'eut pas l'autorité ou peut-être

évêchés et grand maître de l'Ordre teutonique. De là le sobriquet de *Cinq-Eglises*.

[1] Marie-Anne de Saxe, femme de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne.

[2] Jacquotte à Cobenzl, 28 juillet 1753.

la volonté nécessaires pour protéger le gazetier et Rousseau avait dû quitter la principauté. Mais la mauvaise graine était semée.

Ainsi servitudes et pilleries militaires, mauvaise administration et mauvaises finances, mœurs licencieuses et opinions subversives avaient, au cours de ces sept longues années de guerre, créé dans la principauté, à l'heure où expirait l'Éminence de Bavière, un malaise et un mécontentement généraux. Pendant quatre générations la maison de Bavière avait considéré la principauté presque comme un apanage de cadet. La France s'était inféodée à cette politique de famille et n'avait cessé d'encourager et d'appuyer l'intronisation de princes qui restaient ses fidèles alliés. Mais, ce faisant, elle sacrifiait aux intérêts de l'alliance bavaroise le bien-être des populations mosanes et rhénanes, que lui attachaient de séculaires traditions. Aussi bien le développement intellectuel que la discipline des mœurs, aussi bien la prospérité matérielle que le sentiment religieux avaient été profondément compromis par des princes médiocres et voluptueux. Gens de Liége ou de Cologne, toute *la rue des prêtres,* comme on disait alors, était lasse d'être mal gouvernée et, quoi qu'il leur en dût coûter, les capitulaires étaient bien décidés à tenir bon contre les intrigues du dehors et à n'élire qu'un des leurs.

Cologne avait donné l'exemple deux ans auparavant en nommant, pour remplacer Clément de Bavière, le comte de Kœnigsegg.

La mort de Jean-Théodore arrivait à l'improviste. Le résident français, le comte de Drouville-Lupcourt, venait de partir pour ses terres de Lorraine, où il avait des procès à faire juger. Le chef du parti autrichien, le comte d'Argenteau [1], était depuis peu de temps à Vienne, également pour solliciter un procès.

Le pouvoir tombait aux mains du Chapitre et du grand vicaire. Celui-ci, un vieillard, l'abbé Stoupy, prêtre dont le grand zèle et

[1] Charles-Joseph Dieudonné, comte d'Argenteau, chanoine de Liége, abbé d'Amay, prévôt d'Harlebeke, conseiller intime d'État de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, mort en 1781.

le bon jugement n'étaient pas toujours accompagnés de l'esprit de décision, semblait depuis longtemps dévoué à la politique française. Le comte de Horion était mort en 1761; la place de grand maître avait été alors donnée par le défunt prince au comte de Velbrück. Celui-ci était un gentilhomme bavarois, de très grande famille, mais absolument sans fortune. Il ne comptait avec le pays de Liége d'autre lien que sa sœur mariée au chef de la maison de Horion. Lui-même n'avait sollicité une stalle de tréfoncier qu'à l'instigation du Roi Très Chrétien et, dépourvu de tout scrupule, pour y faire sa fortune. Couvert de dettes, il ne présentait, pour faire face à un train de vie écrasant, que les bienfaits assez parcimonieux de la France, sa haute charge liégeoise étant de beaucoup plus honorable que lucrative. Il se trouvait donc astreint par avance à faire la politique qui lui serait dictée de Versailles.

Pour la première fois depuis des siècles, les deux grandes puissances, dont la rivalité avait fait l'intérêt des élections précédentes, allaient marcher d'accord. Il n'y avait plus de prince de la maison de Bavière; mais déjà depuis quelque temps, la France sollicitait le cardinal de Bavière pour qu'il assurât une prébende au jeune prince Clément de Saxe[1], frère de la dauphine, et qu'il le prît comme coadjuteur. La cour de Dresde entretenant de bons rapports avec celle de Vienne, les projets de Clément de Saxe étaient également bien vus par Marie-Thérèse.

Mais soit par un effet de sa lenteur et de son indécision naturelles, soit qu'il craignît des complications en se désignant un héritier, le cardinal mourut sans donner suite à aucune de ces sollicitations et la question de l'élection s'ouvrait tout entière.

Aussi dès la nouvelle de la mort, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères envoie-t-il à M. de Villers, le chargé d'affaires en l'absence de Drouville, de pressantes recommandations.

[1] Clément-Wenceslas, fils de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de Marie-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, né le 28 septembre 1739, prince-évêque de Freysingen en 1763, de Ratisbonne en 1764, d'Augsbourg en 1768, archevêque de Trèves et électeur en 1768. Il mourut le 27 juillet 1812.

Le Roi, lui écrit-il, « compte entièrement sur l'attachement que lui a marqué jusqu'à présent le comte de Velbrück ; vous lui témoignerez la plus entière confiance; vous prendrez ses avis et ses conseils et vous concerterez avec lui sur toutes les mesures nécessaires pour faire réussir l'élection du prince Clément. »

Le prince de Saxe, de son côté, avait mandé au duc de Praslin, le ministre des Affaires étrangères de France, sur la bienveillance de laquelle reposait tout son espoir : « C'est avec la plus entière confiance que je m'adresse à vous, monsieur, dans une circonstance qui peut être décisive pour moi et dont les suites pourroient me dédommager de toutes les espérances que j'ai vues s'évanouir successivement. Vous m'avez donné trop de preuves de votre amitié pour moi et j'ai trop de raisons de compter sur les bontés du Roi pour qu'il soit besoin que je vous recommande mes intérêts autrement qu'en les remettant entièrement entre vos mains... et en réclamant la protection toute puissante de Sa Majesté[1]. »

En fait, malgré les velléités d'indépendance du Chapitre, l'élection ne paraissait pas bien difficile à faire réussir. Le grand doyen[2], le chancelier de Breidbach, le chanoine d'Oultremont avaient chacun leurs partisans. En dehors du Chapitre, l'électeur de Cologne faisait insinuer à Liége que sa candidature serait appuyée par l'Angleterre et la Hollande. Enfin on parlait d'un prince de Hesse-Darmstadt, prince-évêque d'Augsbourg, personnage assez effacé, mais qui avait de bonnes relations dans la ville de Liége.

Dès le 8 février, Jacqmotte, conseiller intime et représentant à Liége de ce dernier, assurait à Cobenzl qu'il ne poserait pas sa candidature. Les prétentions de l'électeur de Cologne ne furent pas de plus longue durée. La lutte dès lors se circonscrivait entre les candidats capitulaires et Clément.

Le duc de Praslin s'était mis vigoureusement à la besogne et

[1] 1er février 1763.

[2] Guillaume-Marie, baron de Condenhove, né le 9 avril 1709, reçu tréfoncier le 14 janvier 1747, élu grand doyen le 3 juin 1751.

il s'efforçait de souffler un peu de son énergie à la cour de Bruxelles : « Le Roi désire très vivement, écrit-il le 20 février au résident français aux Pays-Bas, que le prince Clément de Saxe soit élu évêque de Liége et Sa Majesté a ordonné d'écrire à Rome pour obtenir un bref d'éligibilité en faveur de ce prince. Leurs Majestés Impériales sont à cet égard dans les mêmes dispositions... Je suis persuadé que M. le comte de Cobenzl ne tardera pas à recevoir en conséquence les instructions et les ordres de sa cour; mais comme il est essentiel de ne pas perdre un moment pour préparer les esprits et les choses..., il nous paroît important que M. le comte de Cobenzl veuille bien engager M. le comte d'Argenteau sur lequel il a beaucoup de crédit à promettre sa voix au duc de Saxe. Il seroit également nécessaire que M. le comte de Raigecourt se rendît à Liége pour s'assurer ainsi du suffrage du chanoine à Blisia qui lui doit sa prébende. Enfin il faudroit que M. le comte de Cobenzl envoyât à Liége le jeune comte de Corroy pour déterminer M. le comte de Glymes dont il est coadjuteur ».

Le bref d'éligibilité fut accordé sans peine au frère de la dauphine; c'était un pas important puisque par là le Pape levait les empêchements résultant de son âge et de ce qu'il n'était pas encore prêtre et le désignait presque au choix des capitulaires. En même temps le Souverain Pontife leur écrivait pour les autoriser à faire l'élection et leur recommander de choisir un évêque capable de faire refleurir les mœurs et la religion : « Mieux que n'importe qui, disait-il, vous qui êtes sur les lieux, vous voyez combien dans votre diocèse la discipline s'est énervée dans le clergé, combien dans le peuple les mœurs s'écartent de la piété chrétienne; c'est la considération qui doit vous guider. » D'élire le jeune prince que recommandait le bref papal n'était pas, à considérer le passé, le moyen de ramener la discipline dans le clergé, ni les mœurs dans le peuple.

Heureusement, le Chapitre s'ancrait dans son idée de faire une élection *in gremio*. Dès le 8 février, il n'y a plus que trois candidats sérieux en présence, Breidbach, le chancelier, le

grand doyen et le comte d'Oultremont. Le parti « du comte d'Oultremont est le plus fort; celui du baron de Breidbach baisse à vue d'œil, parce qu'ils disent qu'ils veulent un bon évêque ».

Que le chancelier fût de l'étoffe des bons évêques, il s'en fallait de beaucoup; c'était un prêtre mondain, « dévoré d'ambition, cupide et très décidé à se faire acheter pourvu qu'on y mît le prix; les chanoines qui s'attachèrent à sa candidature étaient les membres les moins considérés du chapitre. Ayant peu de chances de se faire élire, sa candidature semble bien n'avoir été qu'un moyen de faire payer sa voix plus cher par Louis XV. Au résident français qui l'interroge, il répond « qu'il s'est mis sur les rangs, qu'il veut voir ce qui en arrivera ». Et comme son interlocuteur, jugeant inutile de combattre de front son projet, lui représentait seulement les obstacles qu'il rencontrerait et lui exprimait l'espoir qu'au cas où il ne pourrait les surmonter, il se rallierait au prince, « d'autant qu'il se ménageroit par là la protection du Roi qui pourroit le dédommager dans une occasion aussi importante et plus à sa portée », Breidbach, en homme d'esprit, « répondait que dans le temps il me verroit[1] ».

C'était l'amorce d'une négociation que Breidbach fera traîner jusqu'au dernier jour et où toutes les promesses, pension, abbaye en France, appui pour l'électorat de Trèves seront mises en jeu pour assouvir son ambition ou sa cupidité.

Son concurrent, Charles-Alexandre d'Oultremont, né à Liége le 26 juin 1716, était fils de Jean-François-Paul-Émile, comte d'Oultremont, gentilhomme de l'État noble du pays de Liége, et de Marie-Isabelle de Bavière, dite de Schagen, comtesse héritière de Warfusée. Il avait été reçu tréfoncier de la cathédrale le 5 octobre 1735. Il ne semble pas qu'il se soit mis de lui-même en avant. Il était en Hollande quand le cardinal de Bavière tomba malade. Un gentilhomme liégeois, le comte de Launoy-Clervaux[2], lui demanda si, en cas de vacance, il ne se mettrait

[1] Drouville, 13 février 1763.
[2] Adrien-Jean-Baptiste, comte de Lannoy et de Clervaux, seigneur de

pas sur les rangs. Le chanoine répondit négativement. « Dans l'intérêt du pays, déclara Lannoy devant les enquêteurs après l'élection, je désirais qu'il fût prince et je le priai de hâter son retour à Liége pour voir ses confrères; il a toujours rejeté ma proposition et il a absolument refusé de hâter son retour[1].

Revenu à Liége, il eut à subir les assauts de son confrère de Trappé qui le déclarait le plus digne du chapitre et qui fut un des plus ardents promoteurs de son élection. Il y répondit en toute humilité. Le grand chantre, baron de Stockhem[2], un des membres les plus estimés du Chapitre, le prit à son tour à partie, l'appelant un homme selon le cœur de Dieu. D'Oultremont l'écouta perplexe, hésitant, alléguant son indignité. Stockhem insista, le suppliant « de ne pas résister à ce que nous voulons faire pour l'utilité de l'Église et le bien de notre État ». Son frère, survenant, joignit ses instances à celles du grand chantre et ne pouvant encore vaincre la résistance du comte d'Oultremont, ils le prièrent, du moins, d'en parler à l'évêque auxiliaire Jacquet, évêque d'Hippone, et de suivre ses conseils.

Jacquet était un prêtre d'âge, arrivé à ce haut poste par son mérite et que le résident de France regarde comme inaccessible à aucune influence mondaine.

A la fin de février, M. de Drouville comptait que sur les 52 suffrages à émettre, le prince Clément était assuré de 17; il en attribuait 11 au chancelier, 10 à d'Oultremont, 6 au Rougrave, abbé de Ciney, 3 à l'Écolâtre, et il en considérait 5 comme douteux, parmi lesquels l'évêque d'Hippone.

La pression à laquelle ce ministre se livrait était effrénée et cynique. De Versailles, on insistait pour qu'il fît la liste des chanoines à gagner. Il faut le dire, à la louange des tréfonciers de Liége, la liste de ceux qu'il juge pouvoir acheter avec de l'ar-

Ham, Trembleur, etc., membre de l'État noble du pays de Liége, grand mayeur et souverain officier de Liége, grand bailli de Moha.

[1] Archives nationales à Paris, fonds Liége.

[2] François Lambert, baron de Stockhem, baptisé le 17 juin 1714, reçu tréfoncier le 20 mars 1744, grand chantre et archidiacre du Condroz et prévôt de Maeseyck.

gent est courte : le baron Van der Heyden à Blisia, « comme il joue, un peu d'argent lui ferait faire beaucoup » ; — le chanoine de Woot de Tinlot, « vieillard brusque et entêté, partisan bien décidé du chancelier ; comme il n'est pas riche, l'argent seul pourroit le tenter » ; — Van den Steen, abbé d'Amay : « il lui faudrait promettre quelque chose ou un bénéfice » ; — Georges-Albert, baron de Sluse : « on lui a promis une abbaye depuis 1744 ; il a déterminé la dernière élection en prenant les ordres pour voter ; il a refusé du parti contraire une pension de 2000 couronnes. Jusqu'ici, il n'a rien eu ; il n'entrera pas dans notre parti qu'on ne lui donne une pension, en attendant une abbaye. Il est d'autant plus important qu'il dispose de la voix de son frère. »

Et maintenant c'est une ritournelle qui ne cessera de revenir dans la correspondance du comte de Drouville : promettez des abbayes ou des pensions, sinon, rien à faire.

De Versailles, le ministre répond : « Promettez tout ce que vous voudrez, mais restez dans le vague. » On a bien moins de bénéfices que de quémandeurs ; on veut les réserver, non sans raison, aux nationaux, et on compte bien ne pas tenir ce qu'on promettra à Liége. Seulement, la manœuvre n'est pas neuve et personne ne se contente plus d'une promesse sans précision : pour réussir l'élection, il faudrait gagner des voix ; et nul ne veut donner la sienne en échange de promesses dont on connaît le néant.

Cependant, dès la mort de Jean-Théodore, la résidence française s'était mise en mouvement. C'est Stoupy qui « mène notre barque », écrit Drouville, et ce président de séminaire la mène avec l'entrain, la hardiesse et la fougue d'un homme que n'embarrassent pas les scrupules de légalité ou de moralité. Il est vivement secondé par Velbrück, non moins engagé que lui avec le parti français, encore moins scrupuleux et capable de tout pour assurer sa fortune. Aussi Drouville insistera-t-il sans relâche sur la nécessité de subsidier largement ce cadet bavarois.

Ni l'un ni l'autre ne jouissait d'une influence prépondérante

dans le Chapitre. Les deux frères Sluse boudaient, mécontents d'avoir été joués. Les Rougrave, dont l'influence était considérable parmi leurs confrères, se tenaient sur la réserve. Ils n'avaient jamais beaucoup aimé la France; mais ils devaient la ménager à cause d'un troisième frère, maréchal des camps et armées du roi Louis XV; ils avaient eu beaucoup à se plaindre de l'Autriche, qui les avait lâchés dans l'affaire des monnaies. Aussi éviteraient-ils de prendre aucun engagement.

Mais jusqu'ici le diplomate français était seul à se dépenser. L'abbé Stoupy se plaignait que « l'incertitude où l'on est du sentiment de la cour de Vienne met une variation dans les partis qui fait qu'on ne peut compter vingt-quatre heures sur la même personne[1] ».

Aux premières ouvertures que lui avait faites le ministre de Marie-Thérèse à Bruxelles, Cobenzl avait répondu assez froidement qu'il attendait les ordres de sa Cour. A une seconde démarche, à la fin de février, Lesseps l'a trouvé changé en apparence et il « n'a rien laissé à désirer sur ses dispositions et sur son zèle dans cette occasion ». Son action personnelle, en effet, est importante. Non seulement il dispose du chanoine d'Argenteau, personnalité bavarde, bouffie d'ambition et de cupidité, plus encombrante qu'utile, mais il est ou se croit en excellents termes avec les Rougrave, avec l'abbé de Saint-Hubert à qui l'on attribue beaucoup de crédit à Liége; il est en relations suivies avec ces gazetiers et ces nouvellistes qui s'essaient à faire l'opinion publique.

En fait, il ne s'empresse pas de travailler l'élection. Il a des vues particulières qui concordent assez mal avec l'élection du prince de Saxe. Il sollicite, à Rome et à Liége, pour son fils cadet la prébende qui serait vacante en cas d'élection d'un capitulaire.

Dès la fin de février, une mauvaise impression se dégage pour Lesseps des renseignements qu'il recueille : « De ce qu'il (le

[1] Drouville, 17 février 1763.

comte de Grossberg) nous a dit et de ce qu'on sait d'ailleurs, il résulte que ces chanoines montrent un dessein pris de ne pas sortir du Chapitre pour fixer le choix de son évêque. » Les partisans de d'Oultremont de leur côté ne restent pas inactifs. Le chanoine de Trappé est l'un de ses plus chauds tenants. Aussi son nom ne vient-il pas sous la plume du résident français sans que celui-ci le traite de fourbe et d'intrigant. De fait c'est un personnage, sinon édifiant, du moins adroit et insinuant : « Près de quatorze ans de séjour à Rome, où il a su s'attirer beaucoup de considération et se procurer quantité de bénéfices, en ont fait une espèce d'Italien assez délié. Se cachant sous un air franc et même brusque, il s'est mis en possession de dire durement des vérités dures... M. de Trappé pense bien, mais agit avec trop de chaleur; les obstacles l'irritent. Il oublie, en certaines occasions, les maximes ultramontaines et se montre trop à découvert[1]. »

Hors du Chapitre, la candidature du comte d'Oultremont est surtout défendue par son frère, le comte de Wégimont[2]. Celui-ci, écrira plus tard Drouville, « joint à beaucoup d'esprit et d'intelligence dans les affaires une ardeur étonnante dans toutes celles qu'il entreprend, il n'est point d'obstacle qu'il ne veuille surmonter pour en venir à son but. Il a conduit toute l'affaire de l'élection; on sait assez quelle chaleur il y a mise et tous les moyens qu'il a employés pour vaincre les difficultés. Depuis fort longtemps le comte de Wégimont s'est appliqué à la connoissance des affaires de son pays; il est travailleur et, dans toutes les occasions, il a cherché à s'attirer l'attachement du peuple en faisant paroître qu'il étoit plus occupé du bien du pays que de son intérêt personnel. Il y a d'autant mieux réussi que ses efforts ont constamment abouti à contrebalancer l'autorité du prince à la cour duquel il n'alloit pas. »

[1] Gonthier à Cobenzl, 1753, Secrétairerie d'État.
[2] François-Henri-Émile, comte d'Oultremont, de Wégimont et de Warfusée, membre de l'État noble du pays de Liége, marié à Anne-Louise de Launoy-Clervaux, ministre de son frère.

Le temps avançait. Au début de mars, l'objet de tout le zèle et la sollicitude du parti français, le prince Clément, n'a pas paru encore à Liége, il se dit malade; mais cette indifférence désole ses partisans; ils le réclament à cor et à cri : sans lui, rien à faire : « Sans cette démarche, j'espère peu de nos soins et de notre travail, lui écrit Drouville. Je ne dois même pas Lui (Son Altesse) cacher que je suis occupé depuis deux jours à ramener dans son parti un des membres du Chapitre les plus importants pour nous qui m'a avoué s'être engagé pour un autre candidat, voyant que Votre Altesse n'arrivoit point, ni personne de sa part. »

Le prince se décide pourtant à envoyer, pour le représenter, le comte de Tœrring-Scefeld : « On dit ici que cet envoyé ne sera pas agréable dans le pays, parce qu'il a été attaché au dernier prince et du nombre de ceux qui avoient influence sur son esprit et dont on détestoit la domination. »

Comme si la maison de Bavière eût eu à tâche de redoubler les inquiétudes de l'opinion publique, voilà que quelques jours après, la nouvelle court que le comte van Eyck est nommé ministre de cette cour à Liége. Or, Van Eyck est encore un de ces Bavarois exécrés et dont on redoute le retour au pouvoir si Clément est élu. Aussi « tout est dans une fermentation et une intrigue qui nous fait craindre de voir tous les jours la partie liée pour le comte d'Oultremont. Chaque jour nous apprenons la défection d'un de nos partisans, au mépris des paroles d'honneur et des engagements les plus formels [1] ».

Il faut voir la pression éhontée que le résident français exerce sur les créatures de la France. Parce que le vieux comte de Poitiers, grand prévôt de l'Église, a une abbaye en France, il est tenu en laisse; la même pression s'exerce sur son neveu Saint-Mauris, aux yeux duquel on fait miroiter l'expectative de l'abbaye de son oncle.

Le grand doyen est un « homme doux et sage », l'idole du

[1] Drouville, 1er mars 1763.

Chapitre, au dire de Drouville, en tout cas un homme de mesure et de bon sens. Dès le début de mars, il a senti la nécessité de faire l'union entre tous les bons patriotes ; le 2, à son instigation, un engagement est pris entre ses partisans et ceux d'Oultremont que dès que l'un d'eux aura réuni dix-huit voix, l'autre se joindra à lui. Un projet de contrat est alors libellé : « Nous soussignés déclarons de proposer le comte d'Oultremont pour être élu évêque et prince de Liége, vu que nos signatures ci-dessous n'auront force d'engagement qu'autant que cette proposition aura été agréée et signée par la pluralité des capitulaires. Ainsi est-il ce 2 mars 1763. » Le seul de Thier avec d'Oultremont a signé la minute, qui, nous ne savons de quelle façon, tombe aux mains des clémentistes. Aussitôt c'est un déchaînement dont rien ne donne une idée.

Au milieu de mars 1763, Wavrans est arrivé, chargé de représenter le gouvernement des Pays-Bas. C'est un joli garçon, comme dit Cobenzl, mais absolument ignorant des us et coutumes de *nos* élections allemandes. Drouville et lui courent se plaindre aux Rougrave de l'engagement pris par les capitulaires de ne choisir que l'un d'eux. Le Chapitre tient bon, réclamant fièrement sa liberté de faire une élection conforme aux sacrés canons et aux constitutions impériales. Les partisans de Saxe ne pouvaient pas garder beaucoup d'illusions, les pointages devenant assez menaçants : 26 voix pour d'Oultremont, 19 pour le prince, 4 au chancelier, c'était la débâcle !

Alors, pour essayer de se sauver, naissait dans leur esprit l'infernale pensée « d'établir dans le pays des troupes, soit françaises, soit autrichiennes » et de « leur laisser un peu de liberté ». On pensait, non sans raison, impressionner ainsi le Chapitre et « faire sensation dans le peuple », qui, s'imaginait bien à tort M. le comte de Drouville, « est totalement pour M. le prince Clément. »

A Versailles, on ne conservait plus guère d'espoir de faire triompher le prince de Saxe; et le ministre, à l'instigation de la Dauphine, suggérait la candidature du vieux comte de Poitiers,

caduc et jouet de la France, avec le prince Clément comme coadjuteur.

Le parti autrichien avait envoyé à Liége un ardent protagoniste dans la personne du chanoine d'Argenteau. Il détestait les Français, criait à la simonie et employait impudemment des publicistes gallophobes. Bientôt le prince se décida à venir lui-même; très aimable, il fut reçu par les trois États avec les honneurs dus à son rang[1]. Il essaya de l'influence du baron de Praîture, grand veneur du prince de Liége, qui était en même temps capitaine des gardes, conseiller intime de l'électeur de Bavière et général de ses troupes. On comptait sur ses perpétuels besoins d'argent, mais c'était un moyen de succès bien problématique.

Dans une conversation qu'il avait eue avec le comte Hyacinthe Rougrave, le résident français avait acquis la certitude que ces deux importants électeurs étaient perdus pour lui. Rougrave « m'assura qu'ils avaient offert leurs services au comte d'Oultremont, me montra une grande lettre qu'il écrit à cette occasion à M. le prince de Soubise dans laquelle, en voilant avec tout l'art possible les démarches insidieuses de son frère, et peut-être les siennes, il rejette sur la nécessité et l'inutilité dont eussent été leurs suffrages au prince Clément, le parti qu'ils ont pris de les porter au comte d'Oultremont. Je lui ai répondu à sa lettre : « Monsieur, il ne faut pas tant de travail pour expliquer votre conduite; tant que vous avez cru qu'il étoit de votre intérêt de donner des marques d'attachement à la France, vous l'avez fait, et du moment que vous avez cru qu'il y avait plus d'avantage pour vous à suivre le parti du comte d'Oultremont, vous l'avez fait aussi. Au reste, les affaires ne sont pas tellement assurées que vous aurez peut-être l'occasion de vous repentir de la préférence que vous donnez. Là dessus, il s'est récrié sur les services qu'il avait rendus, et j'en suis convenu. Aussi suis-je bien persuadé que c'est l'abbé de Ciney qui a tramé toute cette trahison. »

[1] Drouville, 30 mars 1763.

Cependant le jour de l'élection approchait : le Chapitre l'avait fixée au 20 avril. Le comte de Pergen avait été nommé commissaire impérial pour présider à l'élection. C'était un diplomate qui avait fait la plus grande partie de sa carrière sur les bords du Rhin et par conséquent il était très au courant des intrigues multiples et compliquées de ces petites cours. Mais c'était un diplomate imbu des méthodes autrichiennes, c'est-à-dire lent, gourmé, solennel et d'allures hautaines. Il prit un temps infini avant de se mettre en route. Ces lenteurs mettaient au supplice le bouillant Drouville. Lorsqu'il se fut décidé à partir, le voyage se fit à petites journées. Les nouvelles qu'il recevait de Bruxelles n'étaient pas de nature à hâter sa marche : « Les choses (à Liége) y sont gâtées au point qu'il n'y a que peu d'espérance de les rétablir », lui écrit-on le 24 mars ; il vous en reviendra d'autant plus de gloire si vous y réussissez et il n'y aura pas de reproche à vous faire si l'affaire ne se raccommode pas [1].

A son arrivée à Liége, le commissaire impérial y trouvait l'abbé de Saint-Hubert, dom Nicolas Spoirlet, venu là sous le prétexte des affaires de son abbaye, en réalité chargé par le gouvernement de Bruxelles de travailler secrètement les électeurs. C'était un religieux très adroit, pas mal intrigant, « bon pour les commissions sourdes ».

Mais pas plus que les colères intempérantes du comte d'Argenteau, les intrigues de l'abbé ou les négociations qu'entamait de suite le comte de Pergen ne pouvaient rétablir les affaires. Lui-même reconnaissait, dès son arrivée, que la cause était perdue : « Clément, écrit-on le 7 avril, est adoré à Liége, mais n'y gagnera pas une voix. » Et un anonyme me donne une note très juste : « Clément est aimable, sensé, spirituel, mais il est venu trop tard et ceux qui devoient s'intéresser en sa faveur, devoient le faire plus tôt et devoient employer d'autres personnes. Les mêmes gens qui ont gouverné le défunt, voilà ses gens ! jusqu'à ce que Van Eyck qui a volé l'argent donné pour la dernière

[1] Cobenzl à Pergen.

guerre... Voulez-vous que nos tréfonciers, connoissant à fond Oultremont et décidés pour lui, aillent subitement changer d'inclination et de sentiment pour se donner un prince qui paroît bon, qui promet de mieux valoir que le défunt, mais qui aura pourtant les mêmes gens et Van Eyck à la tète, sans compter un clan de Saxons [1]. »

Malgré les négociations de Pergen, malgré l'autorité que lui donne son caractère de commissaire impérial, le parti français n'escompte plus un changement dans la majorité et il prépare son élection schismatique. La majorité pressent les dangers qui la menacent et s'en énerve. Mais, écrit le résident le 11 avril, « l'inquiétude qui se glisse dans le parti d'Oultremont, loin d'en détacher des partisans, ne fait que resserrer les liens qui les unissent et il ne reste de secours que dans la double élection. Le grand vicaire... se prépare, et son parti, à la faire et à la soutenir. Dans cette vue, j'ai encore été ce matin voir les comtes de Poitiers de Ghistelles... J'ai été content de leurs promesses [2] ». Bien que Pergen se vantât d'avoir pris l'affaire tant à cœur qu'il en avait « une attaque de fièvre chaude », le résident français se plaint de sa tiédeur et de ce qu'il « va toujours son chemin, employant la simple négociation et pas au delà ». Pergen affecte vis-à-vis de Drouville une attitude indifférente et presque blessante. Celui-ci « sachant qu'il se disait incommode, lui a fait le premier une visite de politesse. Le surlendemain, il y est retourné pour causer de l'affaire. Il a trouvé le commissaire impérial « debout avec le ministre de Sa Majesté Impériale dans une grande salle où il n'y avait pas de chaises. Le Français entama la cause. « Il me répondit très vaguement, disant qu'il n'était encore au fait de rien. » Le surlendemain, nouvelle visite de Drouville pour inviter Pergen à un dîner avec le prince Clément. Il est reçu dans la même salle sans siège et de la même façon glaciale. Après le dîner, Drouville entame de nouveau le sujet. Le commissaire impérial lui répond sentencieusement qu'il faut à

[1] Jacqmotte à Cobenzl, 7 avril 1763.
[2] Drouville, 11 avril 1763.

ses insinuations le temps de germer, et comme son interlocuteur émet quelques doutes sur leur succès, il ajoute sèchement qu' « en sa qualité de commissaire, il ne pouvoit aller au delà des réflexions aux capitulaires et en traitant l'affaire fort généralement ».

A suivre les différentes correspondances que nous avons eues sous les yeux, on se demande si l'appui que les gouvernements de Vienne et de Bruxelles prêtaient au prince Clément était bien sincère. Sous le nouveau système d'alliance, les vieilles inimitiés subsistaient; il restait dur à un patriote autrichien de prêter main-forte à une affaire d'intérêt français. Car tout prince allemand qu'il fût, Clément était surtout le candidat de la France.

Le 15 avril, le chancelier de Breidbach faisait une démarche qui aurait peut-être pu peser à son heure, mais qui ne devait plus faire une impression efficace sur le Chapitre : « Il le sait bien, mais il a voulu conclure son marché, ce qu'il a fait avec le comte de Bellegarde qui en a passé par où il a voulu. » Il se ralliait à Clément avec les trois ou quatre tréfonciers qui lui restaient fidèles. A la même heure, on proposait à Drouville la voix du chanoine de Cartier pour 30 000 livres.

Le 16, après-midi, le courrier de Vienne apportait au Commissaire impérial une extension de ses pleins pouvoirs « tels qu'on peut les désirer ». Le même courrier était porteur d'une lettre du marquis du Châtelet informant Drouville qu' « ensuite d'une conférence tenue chez M. le vice-chancelier d'Empire, il a été décidé que, dans le cas d'une double élection, le Commissaire impérial refuseroit, de la part de l'Empereur, la confirmation à l'un et l'autre des candidats et ordonneroit que l'administration continueroit à demeurer entre les mains du Chapitre jusqu'à la décision de la cour de Rome ». Du Châtelet ajoutait, ce qui n'était guère encourageant pour les Clémentins, qu' « on ne regardoit point à Vienne le billet signé par le comte d'Oultremont et son confrère comme une pièce victorieuse ».

Or, ce billet du 8 mars était tout le pivot de l'accusation de

simonie qu'on préparait contre l'élection. Le même jour, le Commissaire impérial allait haranguer en grande pompe le Chapitre réuni en assemblée générale. Le cortège se composait de cinquante-quatre carrosses dont trois à six chevaux. Le comte occupait seul le fond du sien, deux membres des États étaient assis sur le devant. Les hallebardiers du feu prince entouraient le carrosse que précédait sa livrée. Une compagnie d'infanterie, drapeau déployé, musique en tête, fermait la marche. Sur le parvis de la cathédrale, deux députés du Chapitre saluèrent le Commissaire impérial. Le corps des chanoines l'attendait en avant du chœur et le conduisit à une stalle capitulaire surmontée d'un dais, d'où il harangua en latin MM. les tréfonciers. Son secrétaire assure que le discours fut fort goûté; le résident français prétend qu'elle fut suprêmement maladroite. Le grand Écolâtre répondit également en latin; puis lecture fut donnée de la lettre du Pape en faveur du prince de Saxe.

Durant ces derniers jours, les partisans de Clément redoublèrent de tentations pour gagner des voix. Le résident se décida à sortir du fallacieux système des abbayes promises, et ensuite jamais données. Il offrit au Rougrave Hyacinthe de le mettre de suite en possession de l'abbaye à lui destinée. Le Rougrave répondit avec dignité que « si l'intention du Roi était de lui accorder cette grâce, il la lui donneroit dans un mois comme aujourd'hui ». Et comme le résident lui objectait que, dans deux jours il ne serait plus maître de la lui offrir, Rougrave répliqua « qu'il étoit bien fâché, mais que son honneur ne lui permettoit d'accepter dans ce moment[1] ».

Le 19, nouvelle assemblée du Chapitre où fut produit le bref d'éligibilité de Clément de Saxe.

Le 20, enfin, le Chapitre se réunissait en séance solennelle pour l'élection. Entre dix et onze heures. le Commissaire impérial se rendait à la cathédrale en grand cortège pour présider la cérémonie. Elle s'ouvrit par une déclaration de Charles d'Oul-

[1] Drouville, 17 avril.

tremont qu'il ne s'était lié par aucune promesse. Puis il fut donné lecture d'une protestation publique des chanoines contre les bruits d'engagements pris : « De leurs paroles, de leurs actions ou de leurs écrits, on ne pouvait tirer la moindre chose qui eût apparence de la plus petite obligation ou quasi-obligation. »

Le grand doyen harangua ensuite les confrères; il insista sur l'obligation pour eux d'élire un pasteur « qui instruirait les brebis du Christ par la parole et les œuvres, qui resplendisse de foi, d'espérance et de charité [1] ». Puis la messe fut chantée.

Trois scrutateurs furent désignés, parmi lesquels le résident avait tenu à faire figurer, malgré son âge et sa mauvaise santé, le vicaire général Stoupy. Il y avait cinquante votants. D'Oultremont recueillit 31 suffrages, Clément 18, Glymes 1 Le Scholastique, le tréfoncier de Clerex, en proclamant ces résultats, demanda si personne ne s'opposait à la publication de l'élection. Aucune protestation ne s'élevant, il proclama Charles d'Oultremont élu prince-évêque de Liége. Le nouvel élu répondit avec la modestie convenable qu'il acceptait, non qu'il présumât de lui-même ou de ses forces, mais se confiant uniquement en la grâce de Jésus-Christ. Alors le grand chantre de Trappé entonna le *Te Deum*. Le Scholastique sortit ensuite pour annoncer l'élection au peuple. A ce moment, quatre chanoines sortirent du chœur en protestant violemment. Une bagarre s'ensuivit en pleine église, sur laquelle il est assez difficile de découvrir la vérité. Les protestataires prétendirent qu'on leur avait refusé l'insertion au procès-verbal de leur opposition à la proclamation du nouveau prince.

Des témoins à l'instruction canonique affirment qu'il n'y avait rien à comprendre à ces cris incohérents. Alors, le comte Pergen, simulant l'impartialité, déclara ne reconnaître aucun des élus et continuer l'administration du temporel au Chapitre. Ainsi le soir même, Drouville pouvait écrire à sa cour : « Le projet de

[1] « *In fide, spe et charitate fulgeat.* » Procès-verbal de l'élection.

la double élection vient d'avoir son effet; les deux élections ont été proclamées dans le chapitre et le plan a été entièrement exécuté comme il avait été formé et convenu; mais ce n'a été qu'en éprouvant par nos capitulaires les violences les plus extrêmes de la part des autres et telles qu'elles ne pouvoient être portées plus loin. M. le comte de Pergen a refusé fermement d'aller au Chapitre ni au chœur: il a déclaré qu'il continuoit l'administration capitulaire et qu'il défendoit tous actes de la part ni à l'égard des élus, et malgré ces défenses, M. d'Oultremont est allé sur-le-champ prendre possession du palais et y a reçu les hommages des différents ordres. »

Le nouveau prince donna à dîner et se tint jusqu'au soir au palais pour bien affirmer son droit. Pergen, furieux de voir ses ordres outrepassés, traitait une pareille conduite de lèse-majesté. « Du côté du prince Clément, le vieux comte de Poitiers s'était comporté avec une force et un courage au-dessus de son âge. » Le parti allemand s'était également distingué par sa fidélité, surtout le comte de Waldeck, qui ne cessait, du reste, d'en réclamer le prix sous forme d'une abbaye.

Dès le 21 avril, le Chapitre s'empressa d'écrire au Pape pour l'informer de l'élection de d'Oultremont.

De leur côté, les Clémentins rassemblaient un dossier pour en obtenir la cassation et la confirmation de celle de Clément. Ce n'était pas chose aisée; aussi avait-on envoyé de Paris, dès que l'espoir d'une élection régulière de Clément avait été perdu, une des célébrités de l'époque, l'avocat Brunet, chargé de mettre sur pied le réquisitoire contre d'Oultremont. La tâche n'était pas aisée: le billet sur lequel se basait toute l'affaire pouvait dificilement être considéré comme simoniaque. Le résident français s'émerveille « de son zèle, de son activité, de la douceur avec laquelle il a bien voulu se concilier et travailler avec d'autres avocats de ce pays-ci dont l'esprit et la tournure étoient bien faits pour l'impatienter [1]. »

[1] Drouville, 21 avril 1763.

Tandis que Drouville se remue et s'agite pour mettre sur pied son recours à Rome, Pergen, toujours aussi glacial et hautain, quittait Liége sans dire un mot au résident français. Le 26 avril, au moment de monter en voiture, il écrivait au comte de Cobenzl : « Je m'étois toujours encore flatté d'avoir le bonheur de faire ma cour à Votre Excellence, quand même ce n'eût été que pour un seul jour ; mais les circonstances exigent absolument que je quitte ces contrées et que je me rende dans celles où des affaires qui ne souffrent aucun retard me rappellent. J'en suis au désespoir et je sens plus que jamais que le métier que je fais n'est pas celui qui fournit les plaisirs les plus doux. Je pars dans une heure ; je compte d'être ce soir à Cologne. »

Ce n'est pas d'un homme que l'insuccès de sa négociation préoccupe beaucoup.

A la même heure, Drouville refusait de recevoir la lettre par laquelle le Chapitre lui notifiait l'élection de Charles d'Oultremont.

Selon l'usage, celui-ci avait écrit à toutes les têtes couronnées pour leur notifier son avènement. Il priait le roi de Prusse « d'honorer de sa bienveillance Royale, sa patrie, son Chapitre et lui-même. » La lettre au Roi Très Chrétien fut retournée en attendant le jugement de Rome.

A Liége, les choses se gâtaient. L'animosité, que le résident français apportait dans cette malencontrueuse affaire, l'aveuglait. Ce ne sont plus que récriminations, plaintes, bruits faux et tendancieux.

Parce que les corps de ville, judicatures, clergé, ordres de l'État sont allés rendre hommage au nouvel élu, Drouville crie à l'arrogance. Clément vient d'être élu évêque de Freysingen : parce qu'à la notification de cette élection, le Chapitre s'est contenté d'envoyer deux chanoines féliciter le prince sans tirer le canon, il crie à « la hauteur et à l'inconsidération ». Plus encore qu'au prince, on en veut au baron de Trappé, « homme très intrigant » qui « a fait à Rome, il y a quelque vingt-cinq ans, un séjour considérable et, par ses manèges, s'est fait une fortune très honnête ».

Loin que les hommages rendus au nouveau prince fussent contraints, comme ne cesse de le répéter le résident français, son élection avait reçu l'approbation générale. Le grand vicaire, qui avait été l'âme et l'instrument du parti français, était « attaqué, insulté, poursuivi par la populace jusqu'à la porte » de Drôuville. Avec cela il était malade d'inquiétude, très anxieux à l'égard de l'abbaye qui lui avait été promise.

C'est lui pourtant que le résident français jugea le seul assez adroit pour aller plaider sa cause à Rome. Il partit le 7 mai « en droiture », sans passer par Versailles comme il en avait été d'abord question, tant on était pressé qu'il arrivât. « Nous aurions désiré, écrit Praslin, que l'abbé Stoupy n'eût pas mis tant de lenteur dans son voyage, surtout dans la circonstance où l'archidiacre Trappé que nous connoissions pour fourbe des plus adroits et des plus hardis va se trouver à Rome où il ne manquera pas d'employer tous les manèges possibles pour faire entrer, dans l'esprit des cardinaux et du Pape même, des préventions désaventageuses au prince de Saxe et favorables au comte d'Oultremont. »

En fait, ce Trappé tant redouté ne partit point ; dès cette heure la validation de l'élection était indubitable pour les esprits impartiaux. « Le nonce de Cologne, continue le comte de Praslin, nous a fait donner par le s[r] Lefébure, assurance... de ne rien faire qui puisse déplaire au Roi et à M. le prince Clément et de se conformer quant au spirituel à la conduite que le comte de Pergen tiendra à l'égard du temporel ; mais il n'a pas dissimulé en même temps que, dans la copie de la promesse par écrit qui doit faire preuve de simonie, il n'a rien trouvé de contraire aux saints canons. Il a ajouté qu'on avoit voulu de même accuser de simonie auprès de lui les ministres qui avoient travaillé pour le prince de Saxe, mais qu'il avoit regardé ces accusations comme des impostures odieuses[1]. »

Toutes les consultations demandées à cette occasion, soit à

[1] Versailles, 2 mai 1763.

des particuliers, soit à la Sorbonne, prévoient un échec pour les appelants. Ceux-ci n'en continuent pas moins à se repaître d'illusions. Stockhem part-il pour représenter leur adversaire à Rome? Les voilà tout à la joie : « Si nous avions nous-mêmes nommé leur envoyé, nous n'eussions pu mieux faire, y en ayant peu de moins habiles, de plus inconsidérés et, à la vérité, de plus ardents que celui-là. »

Ils envoient au Pape un mémoire dont les raisons ne touchent en rien la validité de l'élection : « La situation de notre évêché exige plus que des vertus épiscopales; elle demande un secours qu'il ne peut pas trouver dans ses forces, et ce secours lui est même nécessaire pour le bien spirituel d'une partie considérable des diocésains... La voix d'un évêque allié et protégé par les grandes puissances est la seule qui puisse se faire entendre; un simple particulier, quelque vertueux qu'il soit, ne peut élever qu'une voix insuffisante. »

Pendant que se débattait ainsi son sort, le prince Clément s'était retiré, au lendemain de l'élection, dans la maison de campagne d'un de ses partisans. Ce fils de roi y vivait dans le dénuement. Il avouait « ingénument » au résident de France que « dans les circonstances difficiles où se trouvoit le roi, son père, il n'en tiroit pas le plus petit secours; » au contraire, Clément de Saxe montra à son visiteur une lettre où le père réclamait au fils une avance de vingt-cinq mille francs consentie sur les subsides de France.

C'est dans cette situation misérable que le prince apprit son élection au siège de Ratisbonne. Drouville eût voulu qu'il refusât; il craignait que Rome ne se prévalût du cumul d'évêchés pour confirmer d'Oultremont. Mais de Versailles, où l'on était plus prudent, on insista pour que Clément ne lâchât point la proie pour l'ombre. Entre temps, celui-ci s'efforçait de réchauffer et de stimuler le zèle très médiocre de la cour de Bruxelles : « Je profite du retour de M. de Wavrans, écrivait-il à Cobenzl, pour témoigner à Votre Excellence de la satisfaction que j'ai du zèle avec lequel Elle a travaillé au succès de mes vues et vous renou-

veler, en même temps, mes remercîments de vos bons offices et du vif intérêt que vous y avez pris. Souffrez, monsieur, que je vous en demande la continuation; le degré de protection que Leurs Majestés Impériales m'accorderont, influera beaucoup sur la décision du Saint-Père. Votre Excellence peut être persuadée de la reconnoissance que je lui en conserverai. »

Plus le temps passait, plus les chances du pauvre prince diminuaient; vainement, l'abbé Stoupy épuisait-il à Rome les exceptions et les dilatoires de la chicane; vainement Drouville se cherchait-il des motifs d'espérer, dès le mois d'août, le ministre lui écrivait qu'il ne croyait plus à un succès, mais que les puissances travailleraient jusqu'au bout.

De Liége affluaient à Rome les requêtes et les témoignages de tous les ordres de l'État pour obtenir la confirmation de l'élection. De tous les doyennés, de toutes les abbayes, de tous les couvents, de corps laïques même arrivent des suppliques qui sont le plus bel éloge de Charles d'Oultremont. Les carmélites de Liége le proclament « un évêque si digne, orné de toutes les vertus demandées par l'Apôtre *ad* Timoth., ch. I. » Des députés de toutes les collégiales, abbayes, monastères de la cité et du patriciat de Liége l'appellent « un homme de mœurs angéliques, pieux, grave, prudent, désigné par son expérience et sa pratique très grande des affaires, par cette doctrine nécessaire dans un évêque et un prince que tout notre clergé et la noblesse desiraient et que tout le peuple souhaitait d'une seule voix. » Il y a un accord et une unanimité dans les sentiments du peuple, bien rares en tout temps.

Des témoignages nombreux et précis établissaient, devant la Congrégation des Évêques, que l'usage avait toujours été à Liége de solliciter les suffrages capitulaires et que le prince de Saxe et ses tenants avaient usé et abusé de cette faculté. Les chanoines n'avaient gardé d'admettre les pleins pouvoirs donnés à Tœrring-Lœfeld de solliciter leurs suffrages. Comme si tout se réunissait pour accabler le malheureux Clément, le notaire Beghein, qui était secrétaire de Stoupy et l'homme de confiance du comte

d'Argenteau, fut convaincu d'avoir authentiqué des déclarations fausses de la minorité et obligé de se démettre de sa charge le 9 septembre 1763.

Le 1er janvier 1764, « le cocher du baron de Trappé arrivait en courrier vers trois heures du matin, précédé de six postillons, passait sous les fenêtres du comte d'Argenteau, et entrait chez son maître. Quelques instants après, le comte, aux aguets derrière sa fenêtre, voyait passer Trappé et ses amis se rendant à la secrétairerie du Chapitre. « Quelques capitulaires furent convoqués tout de suite, le canon a ronflé et les cloches de toute la ville ont annoncé la joie. »

« Que deviendront, gémit le noble chanoine, les dignes gens qui se sont sacrifiés à la faveur du billet que j'ai remis à Votre Excellence? Moi, accoutumé aux disgrâces, étant à l'âge de soixante-deux ans, je prends tout de la main de Dieu; mais que feront gens qui ont toute leur parenté sous la verge du dominant [1]? »

Le « dominant » montra la plus grande modération. L'enthousiasme fut général; on chanta partout des *Te Deum*. La populace insulta le ministre de Saxe dans sa maison; on ne cite pas d'autres excès, à moins qu'on ne donne ce nom aux cris et aux « imprécations » qu'encore à minuit entendait sous ses fenêtres le digne chanoine d'Argenteau. A part ce dernier, les tréfonciers de la minorité, sur l'invitation du grand prévôt, allèrent reconnaître leur nouveau souverain.

Un appel cependant restait suspendu en cour de Rome. Le prince Clément fit savoir le 1er mars qu'il s'en désistait.

Drouville était parti à la fin de novembre pour ses terres de Lorraine; devant le mécontentement qui régnait dans la principauté, on lui écrivit de ne point revenir. Aussi bien était-ce le parti le plus sage. L'affaire était, à tout égard, regrettable. L'idée de la candidature du prince de Saxe était partie de Versailles. Elle était dans la tradition de la politique française qui de-

[1] Argenteau à Cobenzl, 1er janvier 1764.

puis plus d'un siècle avait toujours appuyé, dans les pays rhénans, les prétentions d'une famille alliée traditionnelle de la France. La Bavière n'ayant plus de candidat, on avait cru avoir avantage à faire profiter le frère de la future reine de France de la tradition. Mais à d'autres temps, une autre politique. Un siècle et plus d'exécrable gouvernement avait lassé toutes les patiences, faussé et compromis toutes les institutions de l'État. Est-ce progrès de l'esprit public? Est-ce l'approche du danger qui rendaient les esprits plus clairvoyants? L'opinion avait évolué; le sentiment patriotique s'était éveillé; elle réclamait un prince, né sur le sol, connaissant les besoins et les mœurs du pays et soucieux de s'y conformer. Elle voulait une protection qui relevât et fît prospérer l'industrie du pays, une cour économe et décente telle qu'il convient à une population simple et peu riche, le respect de la religion pratiquée par le peuple.

Ce fut le tort de Drouville de ne pas pressentir cette évolution de l'esprit public, d'induire sa cour en erreur, de s'opiniâtrer dans cette erreur et, l'élection faite, de s'obstiner dans cette fausse ligne de conduite et de donner le spectacle mesquin de deux grands empires ligués pour imposer à une malheureuse ville un prince dont, à juste titre probablement, elle ne voulait pas.

Tout le règne de Charles d'Oultremont se ressentit du dissentiment avec ses puissants voisins qui avait marqué son élection. Vainement, après sa confirmation officielle par le Pape, écrivit-il humblement à Louis XV : « Je supplie Votre Majesté de me permettre que j'aie l'honneur de l'informer que le Saint-Père, d'après l'avis de la congrégation, a confirmé, le 24 mars dernier, mon élection... Cet événement, sire, mettroit le comble à mon bonheur, si dans l'état où la Providence m'a placé, je pouvois trouver les occasions de mériter et d'obtenir la bienveillance de Votre Majesté[1]. » Vainement écrit-il, en même temps, au secrétaire d'État des Affaires étrangères pour solliciter « ses

[1] 6 avril 1764.

bons offices durant tout son règne, la France, plus encore que le gouvernement des Pays-Bas, ne laissa passer aucune occasion de lui témoigner sa persistante rancune.

Et pourtant, les luttes apaisées et le prince commençant à régner, le résident, qui avait combattu avec tant de fougue, reconnaissait que « le prince de Liége a beaucoup de simplicité, d'honnêteté et de mœurs ». Mais, ajoutait-il un peu aigrement, « il sera toujours gouverné et ne fera jamais rien par lui-même ».

Le voyage du grand vicaire Stoupy à Rome eut un épilogue si caractéristique déjà de la fourberie et de l'instinct pillard allemand, que je m'en voudrais de le passer tout à fait sous silence.

Au mois de juin 1764, M. le comte de Cobenzl apprenait que la régence de Wurtemberg avait fait offrir au chapitre de Liége une cassette contenant des papiers, de l'argent, une lettre du prince Clément à la Dauphine, sa sœur, une tabatière avec des brillants et le portrait du prince. Cobenzl s'empressa d'écrire au comte de Montmartin, le premier ministre wurtembergeois, que ces papiers appartenaient à l'abbé Stoupy, que le Chapitre n'y avait nul droit et qu'il y aurait même inconvénient à ce qu'il en prît connaissance. Il priait donc M. de Montmartin de lui renvoyer la cassette et son contenu. M. de Montmartin le fit en protestant, le bon apôtre, qu'il n'avait écrit à Liége que pour savoir où était M. le grand vicaire.

Son Excellence ne s'expliquait, du reste, pas clairement sur la façon dont étaient tombés entre ses nobles mains ces papiers confidentiels et ce portrait enrichi de brillants. Il paraît que l'abbé Stoupy les avait perdus en chemin, sans s'en apercevoir!

Comte Carlos DE VILLERMOND.

COMPTES RENDUS

Un diplomate bourguignon au dix-huitième siècle : Durand d'Aubigny, 1707-1776, par le lieutenant-colonel CARNOT; à la Société d'archéologie de Beaune, 1919, in-8°.

Peu de personnes assurément connaissent Jacques-Abraham Durand d'Aubigny, qui fut successivement avocat au parlement de Dijon (1738), commis au Dépôt des Affaires étrangères, à Paris (1742), secrétaire du comte de Vaulgrenant, ministre du Roi en Pologne et à Dresde (1745), secrétaire chargé des affaires dans ces mêmes pays après le départ de M. de Vaulgrenant (1746), résident du Roi à la cour de Liége (1752), enfin ministre plénipotentiaire à la même cour (1758-1759). C'est cependant une figure de second plan, des plus instructives et des plus représentatives, que l'auteur fait revivre devant nos yeux, dans ce cadre de grandeur et souvent aussi de misère plus ou moins cachée, qui entourait jadis à l'étranger la vie des fidèles serviteurs du roi de France.

Par un rare bonheur et aussi au moyen d'une érudition locale parfaitement documentée, le lieutenant-colonel Carnot a pu nous faire envisager deux faces dans la vie de Durand d'Aubigny Tout en nous montrant le diplomate mêlé aux affaires politiques étrangères de son pays, l'auteur sait faire revivre devant nous, entre deux voyages en Allemagne, l'homme privé, le propriétaire bourguignon, cultivant son bien, vendant à l'occasion les cuvées de ses grands vins dans les pays où l'appelait sa carrière, évoluant, sur la côte de Beaune, au milieu de toute une parenté locale fort curieuse à étudier.

Touchant lui-même à son héros, dont une grand'tante Durand avait épousé, au dix-septième siècle, un Lazare Carnot, de Nolay, l'auteur nous présente plusieurs tableaux généalogiques, des plus intéressants à consulter, car, parmi les familles alliées a Durand d'Aubigny, on compte non seulement des notabilités bourguignonnes des lettres, des arts, de la littérature, des jurisconsultes du parlement de Dijon, des généraux, mais aussi d'autres diplomates bourguignons, des ambassadeurs tels que M. de Chavigny et les deux Vergennes, dont l'un eut la gloire, en 1783, de signer le traité consacrant l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

La mise au jour de nombreuses archives publiques et privées, ainsi que des registres paroissiaux d'avant la Révolution, a réduit actuellement au néant quantité de généalogies, fabriquées autrefois, et même plus récemment, pour satisfaire la vanité des bénéficiaires ou les aider à conquérir des places auxquelles la naissance seule semblait donner des droits ; or, quand on consulte des tableaux généalogiques étendus, embrassant une période de quatre cents ans et établis sur des données d'authenticité certaine, comme ceux concernant la parenté de Durand d'Aubigny, on se trouve

frappé par la précision du cadre dans lequel il est ainsi loisible de placer le héros d'une biographie. Du premier coup d'œil ressort le nombre considérable d'individus qui, en partant seulement de quelques générations antérieures, descendent d'une souche commune. Brillants ou obscurs, les parents, ignorés quelquefois les uns des autres, sont cependant légion dans la même province, quand ils ne s'étendent pas ailleurs. Comme le dit le lieutenant-colonel Carnot dans son avant-propos : « Pourquoi les documents de cette nature manquent-ils à la plupart des biographies? Ils éclairent cependant l'atavisme et le milieu plus exactement que toutes les descriptions littéraires. » La science généalogique, bien comprise et bien appliquée, ne doit pas être méprisée. L'histoire des familles est le complément nécessaire de l'histoire générale. L'une aide à compredre l'autre. C'est aussi de l'histoire. C'est, en tout cas, de la science sociale au premier chef.

Sur le diplomate qu'était Durand d'Aubigny et sur les affaires qu'il eut à traiter à la cour de Dresde, pendant la période qui précéda le traité d'Aix la-Chapelle, en 1748, et à la cour de Liége pendant la guerre de Sept ans, nous ne saurions nous étendre. Ici ou là abondent les traits caractéristiques, montrant la vénalité des cours allemandes au dix-huitième siècle. En Saxe c'est l'un des ministres les plus illustres de l'électeur Frédéric-Auguste III, le comte de Brühl, qui sollicite des cadeaux du roi de France, tapisseries des Gobelins qu'il vend d'ailleurs ensuite à son souverain : « Cette cour est au plus offrant, écrit, vers 1746, Durand d'Aubigny au marquis d'Argenson. A Liége ce n'est pas seulement le souverain, le cardinal-évêque Jean-Théodore de Bavière, frère lui-même de l'électeur de Bavière Charles-Albert, qu'il s'agit de pensionner, ce sont les dignitaires qui l'entourent et sa maîtresse elle-même, la comtesse Sedlinsky, qui sont bénéficiaires de la générosité française, selon d'ailleurs la politique traditionnelle suivie en Allemagne depuis le traité de Westphalie.

Quant au chargé d'affaires Durand d'Aubigny, devenu Résident et enfin Ministre du Roi sur la fin de sa carrière, après une vie passée en démarches et en sollicitations, le mal dont il souffre le plus est celui que l'on peut qualifier du terme peu grammatical, mais significatif, d'impécuniosité, et ce mal lui est commun avec la plupart des diplomates français de l'ancienne monarchie. Comment d'ailleurs en serait-il autrement avec les émoluments et gratifications illusoires qu'il recevait, alors qu'à Liége, pendant la guerre de Sept ans, il tenait chaque jour table ouverte d'une vingtaine de couverts pour traiter, comme il seyait au représentant du Roi de France, nos généraux et officiers se rendant aux armées d'Allemagne?

Nos diplomates ne pouvaient que se ruiner à pareil métier et ils n'y manquaient pas; mais aussi, par compensation, le protocole du temps leur donnait, dans les cours de l'Europe, une situation qui, si elle ne les enrichissait pas, pouvait être enviée à d'autres points de vue. Le marquis d'Argenson ne jugea-t-il pas une fois utile d'infliger à Durand d'Aubigny une petite leçon d'assez fière allure qui en dit long sur ce sujet ? « Je ne dois pas omettre de vous observer, lui écrit-il un jour à Dresde, qu'on a remarqué dans votre lettre du 16, qu'en parlant au P. Guarini des sentiments du Roi pour le Roi de Pologne, vous aviez employé des expressions impropres et peu convenables à la dignité de Sa Majesté en supposant qu'Elle a donné et donnera toujours des marques d'attachement à Sa

Majesté polonaise. Je suis persuadé que le fond de votre pensée était bon, mais il faut conserver au Roi dans vos discours, quoique sans affectation, la supériorité qui lui est justement due sur toutes les autres têtes couronnées. »

Le conscencieux auteur de l'ouvrage que nous avons essayé d'analyser, doit être remercié d'avoir tiré de la vieille maison des Carnot, à Nolay, les papiers de l'*oncle ambassadeur*, comme on disait autrefois dans sa famille, et de les avoir utilisés avec autant d'art que de goût.

Ludovic DE CONTENSON.

L'Europe au jour le jour, par Auguste GAUVAIN, t. IX : la Guerre européenne (novembre 1915-août 1916), x-499 pages; Paris, Bossard, in-8°.

C'est l'histoire d'une période confuse, aussi bien dans la diplomatie que dans la guerre. M. Gauvain, poursuivant son examen détaillé des événements, constate les hésitations et les fautes commises de part et d'autre. On n'a pas voulu intervenir à temps dans l'expédition de Salonique, comme aux Dardanelles, et on a laissé écraser les Serbes et rendre inutile la décision de la Roumanie, trahie par la Grèce. Quant aux débats de l'Allemagne avec les États-Unis à l'occasion du torpillage de la *Lusitania*, le gouvernement de l'empereur Guillaume a hésité a donner une satisfaction suffisante pour ne pas s'interdire la guerre sous-marine, et le président Wilson a attendu pour se déclarer que sa réélection fût assurée; mais il se préparait à la guerre, bien qu'il eût de beaucoup préféré se présenter comme l'intermédiaire nécessaire pour traiter une paix blanche, qui aurait affaibli la France et permis à l'Allemagne de reconstituer son commerce avec le monde entier.

De là vient que l'effort considérable que devaient faire les États-Unis l'année suivante et qui a amené la victoire de l'Entente ait abouti à des conventions boiteuses, rédigées d'après les idées pacifiques et industrielles du président américain trop souvent partagées par l'Angleterre.

Au point de vue militaire, l'Allemagne, comme les Alliés, s'est obstinée à croire que la solution devait être obtenue sur le front français, tandis que victoire ou défaite sur le front oriental aurait beaucoup plus vite avancé les choses.

On s'en tint donc à une lutte purement défensive, avec un grand déploiement d'inventions nouvelles et une dépense prodigieuse de projectiles qui, en l'absence de conceptions stratégiques, aboutirent à l'épuisement des armées en présence. Comme le dit dans sa conclusion M. Gauvain, « on court ainsi au-devant des déceptions ; les idées professionnelles préconçues, l'indifférence de solidarité, les arrière-pensées, les calculs personnels retardant la coordination des efforts à défaut de laquelle la victoire recule d'année en année. »

Ce sont des observations que devront consulter ceux qui voudront faire l'histoire définitive de cette guerre gigantesque, qu'il ne sera possible d'écrire que quand tous les témoins auront parlé.

B. P.

Un diplomate d'il y a cent ans : *Fréderic de Gentz*, par M. Adrien ROBINET DE CLÉRY. — Payot et Cie, 1917.

Ce titre est quelque peu fallacieux. L'auteur, en effet, s'est attaché, non à retracer les péripéties de la vie de Gentz, passant d'un obscur emploi prussien à un poste éminent quoique officieux de la chancellerie autrichienne, non à faire ressortir le rôle de Gentz dans la politique de Metternich, mais à suivre la formation et l'évolution psychologique du célèbre publiciste qui, d'ailleurs, ne fut jamais à proprement parler un diplomate. Il a préparé avec un soin minutieux, avec méthode, cette tâche ardue autant qu'aride et monotone en lisant tous les ouvrages de Gentz, ainsi que l'abondante bibliographie parue sur ce personnage dont l'histoire contemporaine a révélé l'importance.

Toutefois n'est-ce point faire œuvre illusoire que d'entreprendre ce travail, de dresser scrupuleusement le catalogue des influences diverses qui ont pu s'exercer sur un esprit cultivé en 1780-90, influences bien nombreuses qui ne se bornent assurément pas aux leçons de Kant, aux enseignements de l'école rationaliste ou au mouvement de l'Aufklärung. L'action du milieu berlinois, puis autrichien, au sein desquels Gentz évolua pendant plusieurs décades ne doit pas être négligée et il eût été intéressant d'avoir un tableau de la vie à Berlin sous Frédéric-Guillaume II et son successeur, ou des cercles politiques gravitant à Vienne autour du Hofburg.

Il est non moins factice de délimiter le domaine de chacune de ces influences par une marqueterie savante de textes, en contrôlant les mémoires à l'aide de correspondances et vérifiant celles-ci au moyen d'articles ou d'ouvrages contemporains. Suivre l'évolution des idées d'un homme qui, comme Gentz, est à la fois cosmopolite et passionné, c'est faire une œuvre louable, mais vaine: quel résultat, quelle conclusion obtenir d'une patiente instruction de chacun des états d'âme successifs qu'offre Gentz de 1789 à 1815 après avoir convoqué des témoins et réuni des preuves? Sur quelle base réelle peut-on fonder ses jugements? On ne rencontre que des apparences, des présomptions, car aucun journal intime, même retouché pour la postérité, ne vient fournir des éléments d'appréciation ou tout au moins un guide.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt en parcourant ces pages écrites en un style clair — quoique atteint parfois par l'ambiance philosophique — d'assister aux variations d'opinion de Gentz : de grand admirateur de la Révolution française à ses débuts, il se transforme en 1792 en un adversaire irrémédiable de ces doctrines qu'il préconisait, puis il adopte en définitive une attitude plus calme et plus impartiale; de même à l'égard de Napoléon. Mais des réserves doivent être faites quant à la sincérité de ses appréciations lorsqu'il fut devenu la plume diplomatique de la chancellerie autrichienne : alors des considérations politiques durent modifier et altérer la réelle expression de ses sentiments. La partie de l'ouvrage consacrée à la théorie de l'équilibre, professée par ce publiciste, est l'une des plns attrayantes; mais, là comme ailleurs, on ne peut regretter que les lointaines allusions faites au rôle joué par Gentz avant, pendant et après le Congrès de Vienne, soient les seules vestiges de ce point de vue particulièrement intéressant.

En somme, malgré des chapitres aux titres bien nets, on ne peut s'empêcher de rester désorienté à la lecture de ce livre : on recherche un fil conducteur au milieu de ces citations, de ces comparaisons de texte et on attend avec impatience une conclusion qui n'apparaît point. Tout au plus aperçoit-on, en tableaux souvent imprécis, les conceptions de Gentz sur le gouvernement, le droit de la guerre, ses sentiments politiques envers la France, mais tout ceci est froidement classé sous une rubrique et sous une date; tout ceci est fragmentaire et se présente comme les débris épars d'un mouvement : il faudrait un coup d'œil d'ensemble. D'autre part, si ces conceptions, ces sentiments sont minutieusement présentés, on ne peut guère s'y intéresser, connaissant mal leurs causes très complexes et soumises aux conditions sociales ou intellectuelles du monde du dix-huitième siècle, ignorant surtout leurs résultats, leurs répercussions sur la chute de Napoléon, sur la formation de l'Europe du Congrès de Vienne, sur l'administration intérieure de l'Autriche de Metternich.

Cette étude si complète, si fouillée qu'elle soit, reste une contribution plutôt platonique et toute philosophique à l'Histoire diplomatique de l'Europe centrale sous la Révolution et l'Empire.

F. P. R.

L'Allemagne vaincue, par Ernest Lémonon. Paris, 1920, Éditions Bossard, in-8°.

Il y a une littérature de la guerre, et elle est si abondante qu'on ne peut signaler que les ouvrages qui présentent un vrai mérite. Sous ce rapport les cinq chapitres que M. Ernest Lémonon vient de réunir en volume offrent un intérêt qui peut être durable et méritent d'être extraits de *la Revue politique et parlementaire*. Ce n'est pas qu'ils n'aient déjà vieilli après dix-huit mois, à commencer par « la délivrance de la Grèce », qui s'est changée en une nouvelle servitude; et « la trahison russe », à laquelle on ne crut pas tout d'abord avec le pouvoir éphémère de Kerensky, même avec les débuts du sanglant despotisme de Trotsky et de Lénine. Mais l'opinion du moment est toujours bonne à noter, même quand elle doit changer plus tard.

Pour ce qui est de l'attitude des neutres, c'est-à-dire de l'Espagne, de la Suisse, des États scandinaves et de la Hollande, les observations de l'auteur sont pleines de sagacité et resteront comme un témoignage historique important.

Le chapitre sur « l'Allemagne vaincue et la paix » est le plus développé, et il présente plus d'une observation critique qui s'est singulièrement vérifiée depuis, et dont les conséquences ne sont pas épuisées. On a souvent répété que le traité du 28 juin 1919 vaudrait par les hommes qui sauraient l'appliquer. Sous ce rapport, on aurait eu besoin de quelques diplomates de vieille école sachant ce qu'ils voulaient et comment l'imposer, au lieu de tâtonner et de changer d'attitude chaque jour. M. Lémonon a donc eu raison de terminer son avant-propos par cette citation : « Il faut avoir confiance dans la volonté de la France, volonté qui brise les obstacles si elle est animée de la certitude que l'esprit à travers les siècles a toujours mené la matière. »

B. P.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR 1921

Président :	M. Jules CAMBON, ambassadeur de France, membre de l'Académie française.
Vice-présidents :	M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française
	M. le baron DE BARANTE.
	M. le comte Paul DURRIEU, membre de l'Institut.
	M. le comte BONIN-LONGARE, ambassadeur d'Italie.
	M. Mil. R. VESNITCH, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes.
Secrétaires :	M. Édouard ROTT, ancien secrétaire de légation, correspondant de l'Institut.
	M. le baron Ludovic DE CONTENSON.
Trésorier :	M. Emmanuel RODOCANACHI.
Directeur des publications :	M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, correspondant de l'Institut.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Baguenault de Puchesse (comte), correspondant de l'Institut, *directeur des Publications.*

Barante (baron de), *vice-président de la Société.*

Boislisle (Jean de).

Bonin-Longare (comte), ambassadeur d'Italie, *vice-président de la Société.*

Boulay de la Meurthe (comte).

Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur; *président de la Société.*

Contenson (baron Ludovic de), *secrétaire de la Société.*

Crozier (Philippe), ambassadeur.

Delavaud (Louis), ministre plénipotentiaire.

Dumaine (A.), ambassadeur de France.

Dunant, ministre de Suisse à Paris.

Durrieu (comte Paul), de l'Institut, *vice-président de la Société.*

Gérard (Auguste), ambassadeur de France.

Greppi (comte J.), ancien ambassadeur, sénateur à Rome.

Geoffray (Léon), ambassadeur de France.

Gaiffier-d'Hestroy (baron de), ambassadeur de Belgique à Paris.

Guichen (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire.

Hanotaux (G.), de l'Académie française.

Haussonville (comte d'), de l'Académie française, *vice-président de la Société.*

Imbart de La Tour, de l'Institut.

La Gorce (Pierre de), de l'Académie française.

Laudet (Fernand), de l'Institut.

Lavollée (René), ancien consul général.

Le Marchand (E.), ministre plénipotentiaire.

Loudon (J.), ministre des Pays-Bas.

Missak-Effendi (S. E. H.).

ORMESSON (comte D'), ambassadeur de France.
PALLAIN (G.), ex-gouverneur de la Banque de France.
PERALTA (marquis DE), ministre de Costa-Rica.
PICCIONI, ministre plénipotentiaire.
PLANTET (E.), secrétaire d'ambassade.
QUINONES DE LEON, ambassadeur d'Espagne.
RODOCANACHI (E.), *trésorier de la Société.*
ROTT (Édouard), correspondant de l'Institut, *secrétaire de la Société.*
SEILLIÈRE (baron E.), de l'Institut.
SEMALLÉ (comte DE), ancien secrétaire d'ambassade.
THOUVENEL (L.), ancien secrétaire d'ambassade.
VESNITCH (Mil. R.), ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, *vice-président de la Société.*
WALISZEWSKI (K.).

BERTRAND, bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

(AVRIL 1921)

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Emmanuel Rodocanachi, trésorier de la Société, 29, rue Tronchet, Paris.

Les noms précédés d'un astérisque * sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

La mention *M. d'H.*, signifie *Membre d'Honneur*.

MM.

ABUL FAZL, Reader at the High Court, a Commissionner for the State of Illinois, Kapurthala. India.

ADAM (Léon), conseiller à la Cour de Douai (Nord).

ADATCI (le docteur M.), ministre plénipotentiaire du Japon à Mexico.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE *(Bibliothèque du ministre des)*, 5, rue de Louvain (Bruxelles).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE COSTA-RICA *(Ministère des)*, San José de Costa-Rica.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE *(Bibliothèque des Archives du ministère des)*, 130, rue de l'Université, Paris.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ITALIE *(Ministère des)*, Rome.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE PORTUGAL *(Ministère des)*, Lisbonne.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE SERBIE *(Ministère des)*, Belgrade.

AHMED FAYET-BEY, juge au tribunal indigène à Alexandrie (Égypte).

ALGER *(Bibliothèque de l'Université d')*.

ALLIZÉ, ambassadeur de France en Suisse, 130, rue Saint-Honoré, Paris.

* ALOÏSI (baron), ministre d'Italie, à Copenhague.

Amboix de Larbont (général d'), 24, place Malesherbes, Paris.

Amsterdam *(Bibliothèque de l'Université d')*, Pays-Bas.

Anthouard (baron d'), ministre plénipotentiaire, 121 *bis*, rue de la Pompe, Paris.

Aubert de la Rüe (Hippolyte), archiviste-paléographe, 7, rue du Colonel-Moll, Paris.

* Aubry-Vitet (Eugène), 69, rue de Varenne, Paris.

Aulneau (J.), avocat à la Cour d'appel, 56, rue de Rennes, Paris.

Auzoux, avocat à la Cour d'appel, 26, avenue Bosquet, Paris.

Avril (baron Louis d'), ministre plénipotentiaire, 21, rue Casimir-Perier, Paris.

* Azan (colonel Paul), 21, avenue de Suffren, Paris.

* Baguenault de Puchesse (comte), *directeur des publications*, correspondant de l'Institut, 24, rue de Surène, Paris.

Ballero (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, 51, rue de Miromesnil, Paris.

Balny d'Avricourt (comte), ministre plénipotentiaire, 27, rue de la Faisanderie, Paris.

Bapst (Edmond), ambassadeur de France à Tokio, 5, avenue Montaigne, Paris.

Barante (baron de), *vice-président de la Société*, 22, rue du Général-Foy, Paris.

* Barbey (Frédéric), archiviste-paléographe, 8, avenue de Cortenberg, Bruxelles.

Barral-Montferrat (marquis de), château du Lassay, par Éfréchy (Cher).

Baudrillart (Mgr), de l'Académie française, recteur de l'Université catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Bavier (de), secrétaire de la légation suisse, 14, rue Pétrarque, Paris.

Belges (S. M. le Roi des), Palais royal, Bruxelles *(M. d'H.)*.

Belgique *(Bibliothèque royale de)*, Bruxelles.

Béranger, 15, rue des Saints-Pères, Paris.

Berckheim (baron Théodore de), ministre plénipotentiaire, 36, avenue Henri-Martin, Paris.

* Bernon (baron J.-A. de), 3, rue des Saint-Pères, Paris.

Bertrand (P.), bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères, 51, boulevard Arago, Paris.

Besançon *(Bibliothèque de l'Université de)*, Besançon (Doubs).

* Bezagu (Louis), 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux (Gironde).

* Bliss (Robert Wood), 4, rue Henri-Moissan, quai d'Orsay, Paris.

Bogota *(Facultad de Derecho y Ciencias)*, Colombie.

* Boislisle (Jean de), *membre du Conseil*, 1, avenue de Tourville, Paris.

Bonaparte (prince Roland), de l'Institut, 10, avenue d'Iéna, Paris.

* Bonin-Longare (S. Exc. M. le comte), ambassadeur d'Italie, *vice-président de la Société*, 50, rue de Varenne, Paris.

Boppe (M. Auguste), ministre de France à Pékin.

Borchgrave (baron de), ministre plénipotentiaire, 25, rue de Berlin, Bruxelles (Belgique).

Bordeaux *(Bibliothèque de l'Université de)*.

Bottaro-Costa (comte), ministre plénipotentiaire d'Italie à Rome.

Boulay de la Meurthe (comte), *membre du Conseil*, 7, rue de Villersexel, Paris.

Bourdel (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.

Bourguet (Alfred), avocat, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris.

Boutiron, ministre plénipotentiaire, 5, avenue George-V, Paris.

Boutry (Maurice), 36, rue du Colisée, Paris.

Breüil (comte du Hamel de), 22, rue du Regard, Paris.

Broglie (duc de), 29, rue de Chateaubriand, Paris.

Bucarest *(Bibliothèque de l'Académie roumaine de)*.

Caix (vicomte Robert de), 15, avenue de Tourville, Paris.

Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président de la Société*, 6, rue Daubigny, Paris.

Cambon (Paul), ambassadeur de France, 146, boulevard Haussmann, Paris.

Cartier de Marchienne (E. de), ambassadeur de Belgique à Washington (États-Unis).

Casanatense *(Biblioteca)*, Rome.

Casenave (Maurice), ministre plénipotentiaire, 87, avenue Malakoff, Paris.

Castellane (marquis de), 71, rue de Lille, Paris.

Castellane (Mme la comtesse Jean de), 61, rue de Babylone, Paris.

Cercle artistique et littéraire, 7, rue Volney, Paris.

Cercle *(Nouveau)*, ancien cercle agricole, boulevard Saint-Germain, 288, Paris.

Chambrun (comte Charles de), premier secrétaire d'ambassade, 71, avenue de Ségur, Paris.

Charles-Roux (F.-J.), conseiller de l'ambassade de France à Rome, Palais Farnèse.

Charvériat (Émile), secrétaire d'ambassade, 1, rue du Regard, Paris.

Chateauneuf (Allard de), premier secrétaire d'ambassade, 29, avenue Victor-Emmanuel-II, Paris.

Chaulin (Mme la baronne), 3, avenue Montaigne, Paris.

Chaumont-Quitry (marquis de), 43, rue de Lille, Paris.

Clauzel (comte Bertrand), premier secrétaire d'ambassade, 1, rue de Villersexel, Paris.

Clément-Simon (Louis-Frédéric), ministre plénipotentiaire, 193, rue de l'Université, Paris.

Clercq (comte Jules de), ministre plénipotentiaire, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque municipale et universitaire de*).

Coïmbra (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*) (Portugal).

Collobriano (comte Louis de), sénateur du royaume d'Italie, 3, via XX Settembre, Rome.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), à Chantilly (Oise).

* Contenson (baron Ludovic de), *secrétaire de la Société*, 78, rue Boissière, Paris.

Conty (Alexandre), ambassadeur de France à Rio de Janeiro, 20, rue de Tournon, Paris.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*).

Cornell University *Library*, Ithaca, New-York (États-Unis).

Cornudet (vicomte), député de Seine-et-Oise, 115, avenue Henri-Martin, Paris.

Courcel (Robert de), secrétaire d'ambassade, 47, rue de Bellechasse, Paris.

Cresson (William Penn), Graduate College, Princeton University, Princeton, New-Jersey, États-Unis.

Crozier (Philippe), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 34, rue de Tocqueville, Paris.

Crue de Stoutz (Francis de), 15, cours des Bastions, Genève (Suisse).

Cunha (S. Exc. M. Gastao da), ambassadeur du Brésil, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris.

* Decazes (duc), 1, rue Auguste-Vacquerie, Paris.

Dedouvres (abbé), 27, rue de Brissac, Angers (Maine-et-Loire).

* Delavaud (Louis), ministre de France à Stockholm, *membre du Conseil*, 85, rue La Boétie, Paris.

Delcassé, ambassadeur de France, 11, boulevard de Clichy, Paris.

Députés (*Chambre des*), Palais-Bourbon, Paris.

Deschanel (Paul), ancien président de la République, Paris.

Descos (Léon), ministre plénipotentiaire, 22, rue Boissière, Paris.

Djuvara (T.-G.), ministre de Roumanie à Bruxelles, 209, avenue Louise (Belgique).

Doude van Troostwyk (W. J.), La Haye (Pays-Bas).

* Doulcet (Jean), ministre plénipotentiaire, 7, rue Saint-Dominique, Paris.

Dumaine (Alfred), ambassadeur de France, *membre du Conseil,* 5, rue du Regard, Paris.

* Dunant (S. Exc. M. Alphonse), ministre de Suisse, *membre du Conseil,* 51, avenue Hoche, Paris.

* Dupuis (Charles), de l'Institut, *membre du Conseil,* 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

Duras (Mme la duchesse de), 41, rue de Bellechasse, Paris.

Durrieu (baron), 10, rue Copernic, Paris.

* Durrieu (comte Paul), de l'Institut, *vice-président de la Société,* 74, avenue Malakoff, Paris.

Escoffier (Maurice), 1, rue Récamier, Paris.

Espagne (S. M. le Roi d'), Madrid *(M. d'H.).*

Espeuille-Vicence (comte d'), 49, rue de Bellechasse, Paris.

États-Unis *(The Department of State's Library),* 5, rue de Chaillot, Paris.

Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), 7, boulevard de Boulogne, Boulogne-sur-Seine.

Exportation *(Société d'),* 3, rue de Grenelle, Paris.

Familles *(Bibliothèque des),* 37, rue Saint-Placide, Paris.

Fitzmaurice (lord Edmond), Leigh House, Bradford on Avon, Wilts (Angleterre).

Fleury (comte Maurice), 23, rue Jacob, Paris.

* Florian (comte Xavier de), ministre plénipotentiaire, 8, rue Royale, Paris.

Foch (maréchal), 138, rue de Grenelle, Paris *(M. d'H.).*

Fontarce (René de), 3, rue Mollien, Paris.

Forbin (marquis de), 71, rue de Monceau, Paris.

Frémy (comte), 11 *bis,* rue Casimir-Perier, Paris.

Gabriac (comte Alexandre de), 8, rue Tronchet, Paris.

* Gaiffier d'Hestroy (S. Exc. M. le baron de), ambassadeur de Belgique, *membre du Conseil,* 43, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

* Gallavresi (Giuseppe), 35, via Monforte, Milan (Italie).

Gallina (comte), 2, via dall' Accademia delle Scienze, Turin (Italie).

* Gavoty (Georges), 32, rue La Boétie, Paris.

Gebethner et Wolff, à Varsovie (Pologne).

Geer (de), secrétaire de la légation suisse, 14, rue Pétrarque, Paris.

* Geoffray (Léon), ambassadeur de France, *membre du Conseil,* 37, rue de la Pompe, Paris.

* Gérard (Auguste), ambassadeur de France, *membre du Conseil,* 21, boulevard Saint-Germain, Paris.

Ghika (S. Exc. le prince Démètre), ministre de Roumanie, 17, rue de Bellechasse, Paris.

Gilbert (André), ministre plénipotentiaire, 35, avenue Victor-Hugo, Paris.

Girod de l'Ain (Édouard), 24 *bis,* avenue du Président-Wilson, Paris.

* Gontaut Saint-Blancard (marquis de), 5, rue de la Chaise, Paris.

Gorrini (Giacomo), 35, via Ludovisi, Rome.

Gout (Jean), sous-directeur aux Affaires étrangères, 51, rue Saint-André-des-Arts, Paris.

Grandidier (Alfred), membre de l'Institut, 26, avenue Marceau, Paris.

Grenoble *(Bibliothèque de l'Université de).*

Greppi (comte G.), *membre du Conseil,* 12, via San Antonio, Milan (Italie).

Guardia (Ricardo-Fernandez), San José, Costa-Rica (Amérique centrale), *via* New-York.

Guichen (comte de), 1, avenue Marigny, Paris.

Guichen (vicomte Eugène de), premier secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Conseil,* 13, avenue Bosquet, Paris.

Hanotaux (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France, *membre du Conseil,* 4, avenue Hoche, Paris.

Harcourt (vicomte d'), 9, rue de Constantine, Paris.

Haussonville (comte d'), de l'Académie française, *vice-président de la Société,* 5, rue de Constantine, Paris.

Heldring (Ernest), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, 478, Heerensgratht, Amsterdam (Pays-Bas).

Helsingfors *(Akademisca).*

Hengel (van), 285, Hoogstraat, Rotterdam (Pays-Bas).

Hénin (prince d'), sénateur des Vosges, 20, rue Washington, Paris.

Hinnisdal (comte d'), 60, rue de Varenne, Paris.

Homberg (Octave), premier secrétaire d'ambassade, 18, place des États-Unis, Paris.

Houer (Olof), 25, boulevard de Grenelle, Paris.

Hussey-Walsh (V.), 7, rue Galilée, Paris.

Hyrvoix de Landosle, 19, quai de Bourbon, Paris.

Imbart de la Tour, de l'Institut, *membre du Conseil*, 25, avenue Marceau, Paris.

Institut de France *(Bibliothèque de l')*, Palais Mazarin.

Jetté (Sir Louis-A.), à Québec (Canada).

John Hopkings *(University)*.

Jousselin (Fernand), villa Guibert, 5, rue de la Tour, Paris.

Karnebeek (S. Exc. le Jonkheer M. A. P. C. van), ministre d'État, 14, Princessegraft, La Haye (Pays-Bas).

Klercker (de), ministre de Suède, 30, rue Van-Eyck, Bruxelles (Belgique).

Knight (Jean), 17, rue de l'Annonciation, Paris.

Labouchère (G.), 90, avenue Niel, Paris.

La Boulinière (J. de), ministre plénipotentiaire, 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris.

Lacaze (Alfred), ministre plénipotentiaire, 67, avenue des Champs-Élysées, Paris.

Lacombe (comte de), 30, rue Saint-Dominique, Paris.

Lafaurie (baron Alphonse), 123, rue de Lille, Paris.

La Gorce (Pierre de), de l'Académie française, *membre du Conseil*, 4, rue Joseph-Bara, Paris.

La Haye *(Bibliothèque royale de)*.

* La Haye *(Bibliothèque du Palais de la Paix à)*.

Lahovary (Alexandre-Émile), ministre plénipotentiaire de Roumanie à Rome.

La Mazelière (marquis de), 40, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

La Motte-Houdancourt (Mme la duchesse de), 7, rue Galilée, Paris.

La Riboisière (comte de), député d'Ille-et-Vilaine, 50, avenue Montaigne, Paris.

La Rochefoucauld (comte Aymeri de), 93, rue de l'Université, Paris.

Larreta, 22, rue de la Trémoïlle, Paris.

Lasteyrie (comte Charles de), député de la Corrèze, 4, rue Bayard, Paris.

La Tour d'Auvergne-Lauraguais, née Pleumartin (princesse de), 16, boulevard des Invalides, Paris.

* Laudet (Fernand), de l'Institut, *membre du Conseil*, 4, rue de Gribeauval, Paris.

Launac (Harris-Phelps, comte de), 7, rue de Presbourg, Paris.

Lavollée (René), *membre du Conseil,* 162, boulevard Haussmann, Paris.

Lavollée (Robert), 16, rue Christophe-Colomb, Paris.

Lefaivre (Paul), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.

Lefèvre-Pontalis (Pierre), ministre plénipotentiaire, chargé du haut-commissariat de la République à Vienne, 14, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris.

Le Glay (abbé André), chanoine titulaire de la cathédrale de Monaco, 16, rue de Lorraine, Monaco.

Le Marchand (Edgard), ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil,* 93, rue de Lauriston, Paris.

Leroy (André), 7, rue de Lille, Paris.

Levé (général), 17, rue Cassette, Paris.

Levidis (Spiridion), Athènes.

Lhomel (comte G. de), 55, avenue Kléber, Paris.

Ligne (prince de), château de Belœil, Hainaut (Belgique).

Lillers (marquis de), 10, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.

Livre français *(Maison du)*, 3, rue de Grenelle, Paris.

Loreau, 12, rue d'Anjou, Paris.

Loudon (S. Exc. le Jonckheer J.), ministre des Pays-Bas à Paris, *membre du Conseil,* 55, avenue Kléber.

Louvain *(Bibliothèque de l'Université de).*

Loynes (de), ministre plénipotentiaire, 106, rue de la Faisanderie, Paris.

Lyon *(Bibliothèque de l'Université de).*

Lyautey (maréchal), membre de l'Académie française, résident de France au Maroc, 5, rue Bonaparte, Paris.

Mac Swiney de Mashanaglass (marquis de), 8, rue Édouard-Fournier, Paris.

Malvezzi de' Medici (comte Nerio), sénateur du royaume, Bologne (Italie).

Manneville (comte de), ministre plénipotentiaire, 63 *bis*, rue de Varenne, Paris.

Marcello (comte Andrea), Venise (Italie).

Marchena (comte Albert de), 16, rue de la Pépinière, Paris.

Marees van Swinderen (le Jonckheer R. de), 32, Green Street, Londres, W.

Mareuil (comte de), 19, rue Marbeuf, Paris.

* Margerie (de), ambassadeur de France à Bruxelles, 14, rue Saint-Guillaume, Paris.

Mathorez (Jules), inspecteur des finances, 1, rond-point Bugeaud, Paris.

Maurouard (Lucien), ministre plénipotentiaire, 39, rue Mozart, Paris.

Mayor des Planches (S. Exc. M. le baron), ambassadeur d'Italie, Moncalieri (Italie).

Melzi d'Eril (duc), 105, rue de Courcelles, Paris.

Michiels van Verduynen (baron), secrétaire général de la Cour d'arbitrage de La Haye.

Miron de l'Espinay (A.), Blois (Loir-et-Cher).

Missak-Effendi, ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil*, 26, avenue George-V, Paris.

Monteil (le colonel), 10, rue d'Aumale, Paris.

Montesquieu (baron Roger de), 37, avenue Victor-Hugo, Paris.

Montpellier *(Bibliothèque de l'Université de)* (Hérault).

Montureux (vicomte de), 4, rue Quentin-Bauchart, Paris.

Mortureux (Albert), 4, avenue Marceau, Paris.

* Moustier (marquis de), député du Doubs, 15, avenue George-V, Paris.

Nalèche (comte Étienne de), 2, rue de Chanaleilles, Paris.

Nancy *(Bibliothèque de l'Université de)*.

Navenne (Ferdinand de), ministre plénipotentiaire, 28, avenue Bosquet, Paris.

* Nervo (baron Jean de), 41, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.

* Neuchatel *(Bibliothèque de la ville de)* (Suisse).

Neufville (baron Jean de), 14, rue de Trévise, Paris.

Nioac (comte Albert de), 21, rue du Colonel-Moll, Paris.

Nisard (Armand), ambassadeur de France, 166, faubourg Saint-Honoré, Paris.

* Noailles (vicomte de), 43, rue de l'Université, Paris.

Nobel *(Comité du Parlement norvégien)*, Drammenovei, 19, Christiania (Norvège).

Olyntho de Magalhaès, 34, avenue de Tokio, Paris.

* Ormesson (comte d'), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 7, rue Lamennais, Paris.

* Ormesson (comte André d'), premier secrétaire d'ambassade, 7, rue Lamennais, Paris.

Pacheco e Silva, 8, rue Benjamin-Godard, Paris.

Pageot (Mme), née de Reverseaux, 16 *ter*, avenue Bosquet, Paris.

Pagliano (Émile), ministère des Affaires étrangères, Rome (Italie).

Paléologue (Maurice), ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, 1, rue de la Baume, Paris.

* Pallain, ex-gouverneur de la Banque de France, *membre du Conseil*, 3, rue de La-Vrillière, Paris.

* Paula-Matheus (Francisco de), Bogota (Colombie).

Peralta (marquis de), ministre de Costa-Rica, *membre du Conseil*, 21, rue Erlanger, Paris.

Péreire (Alfred), 35, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Périgny (comte Maurice de), 4, avenue Malakoff, Paris.

Per Lamm, 7, rue de Lille, Paris.

* Petin (Hector), 4 *bis*, rue de Franqueville, Paris.

Piccioni (Camille), ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil*, 1, rue de Bassano, Paris.

Pichon (Stéphen), sénateur, 28, rue Guynemer, Paris.

Pingaud (Léonce), 17, rue Mégevaud, Besançon (Doubs).

Plancy (comte de), ministre plénipotentiaire, 14, rue de Lincoln, Paris.

* Planas-Suarez (comte de), ministre du Venezuela à Lisbonne.

Plantet (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Conseil*, 28, rue Hamelin, Paris.

Poitiers *(Bibliothèque de l'Université de)* (Vienne).

Prinet (Gaston), ministre plénipotentiaire, 1, place Saint-Sulpice, Paris.

Prior, Palazzo Litta Visconti, Varese (Italie).

Quinones de Leon (S. Exc. M.), ambassadeur d'Espagne, *membre du Conseil*, 77, avenue Marceau, Paris.

* Rain (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.

Raben-Levetzau (comte de), Copenhague (Danemark).

Raindre (Gaston), ambassadeur de France, 118, faubourg Saint-Honoré, Paris.

* Ramos Montero (Dionisio), ministre plénipotentiaire de l'Uruguay à Rio de Janiero.

Rasmussen (libraire-commissionnaire), 1, rue Hautefeuille, Paris.

Reay (lord), 6, Great Stanhope Street, Londres.

* Renaut d'Oultre-Seille, 38, rue de Lourmel, Paris.

* Reventlow (comte F.), Vindeholme, Nakskov (Danemark).

Riffault, ministre plénipotentiaire, 21, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.

Rigault (Abel), 130, rue de l'Université, Paris.

Rochegude (marquis de), 34, rue Beaujon, Paris.

* Rodocanachi (Emmanuel), *trésorier de la Société*, 54, rue de Lisbonne, Paris.

Rohan (Mme la duchesse douairière de), 35, boulevard des Invalides, Paris.

Romanos (Athos), ministre plénipotentiaire, 17, rue Auguste-Vacquerie, Paris.

Romieu (Joseph), 29, rue Octave-Feuillet, Paris.

Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 54, faubourg Saint-Honoré, Paris.

* Rott (Édouard), membre correspondant de l'Institut, *secrétaire de la Société*, 50, avenue du Président-Wilson, Paris.

Roulleaux Dugage (baron), 15, rue Lesueur, Paris.

Roumanie (LL. MM. le Roi et la Reine de), Bucarest. *(M. d'H.)*

Roumanie *(Bibliothèque de l'Académie roumaine)*, Bucarest.

Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France en Grande-Bretagne, Albert Gate House, Londres, S. W.

Saint-Gilles (comte Hervé de), 18, rue Marignan, Paris.

Saint-Paul (G.), conseiller d'État, 8, place des États-Unis, Paris.

Saint-Quentin (comte René de), secrétaire d'ambassade, 3, rue de Magdebourg, Paris.

Saint-René Taillandier (G.), ministre plénipotentiaire, 11, rue Sédillot, Paris.

Saporta (comte de), 43, rue de Lisbonne, Paris.

Saporta (marquis de), 43, rue de Lisbonne, Paris.

* Sartiges (vicomte Louis de), château Dubarry, Louveciennes (Seine-et-Oise).

* Sciences politiques *(Bibliothèque de l'École des)*, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

Ségur (comte Louis de), 44, rue La Boétie, Paris.

Ségur-d'Aguesseau (comte de), ministre plénipotentiaire, 11, rue Montalivet, Paris.

* Seillière (baron Ernest), de l'Institut, *membre du Conseil*, 16, rue Hamelin, Paris.

* Semallé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Conseil*, 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris.

SÉNAT *(Bibliothèque du)*, Palais du Luxembourg, Paris.

* SEYNES DE LARLENQUE (Henri DE).

SHEFFIELD (lord), 14, Devonshire Street, Londres.

SHOTWEL (J. H.), American Commission for Peace.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.

SONNAZ (comte Albert de Gerbaux DE), 4, via San Francesco da Paolo, Turin (Italie).

SOULANGE-BODIN, ministre plénipotentiaire, 9, rue de Téhéran, Paris.

STRASBOURG *(Bibliothèque de l'Université de)*.

TAIGNY (Olivier), ministre plénipotentiaire, 17, avenue du Président-Wilson, Paris.

TARDIEU (André), député de Seine-et-Oise, ancien ministre, 26, avenue de Messine, Paris.

TAUSSERAT-RADEL (Alexandre), 36, rue Friant, Paris.

TERNAUX-COMPANS, conseiller d'ambassade honoraire, 25, rue Jean-Goujon, Paris.

* TETS VAN GOUDRIAAN (le Jonckheer A. W. VAN), 29, Lange Voorhout, La Haye (Pays-Bas).

THIERS *(Bibliothèque)*, place Saint-Georges, Paris.

THOUVENEL (L.), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Conseil*, 40, rue Spontini, Paris.

TILLET (marquis DU), 20 *bis*, rue Boissière, Paris.

TOKIO *(Tokyo imperial University)*.

— GAISMUSHO-TOSHOBU *(Dep. of foreing Affairs)*.

— WASEDA UNIVERSITY *(Library of the)*.

TOUTAIN (Edmond), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.

TREUILLE (Raoul), 156, rue de Rivoli, Paris.

TROPLONG (Édouard), 127, boulevard Malesherbes, Paris.

TYSZKIEWICZ (comte Michel), délégué de la République de l'Ukraine à la Conférence de la Paix, 37, rue La-Pérouse, Paris.

UNIVERSITÉ DE FRANCE *(Bibliothèque de l')*, à la Sorbonne.

UPSAL *(Bibliothèque de l'Université d')*, (Suède).

UTRECHT *(Société d'histoire d')* (Pays-Bas).

VALLERY-RADOT (René), 11 *ter*, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).

* VAUVINEUX (comte DE), ministre plénipotentiaire, 2, avenue Montaigne, Paris.

* VENDÔME (S. A. R. Mgr le duc DE), rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.

* VESNITCH (S. Exc. Mil. R.), ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, *vice-président de la Société,* 7, rue Léonce-Reynaud, Paris.

VILLENEUVE-BARGEMON (comtesse), née KERMAINGANT, 102, avenue des Champs-Élysées, Paris.

VILLERMONT (comte Carlos DE), château de Boussu-en-Pagne (Belgique).

VINDRY (Flury), à Francheville-le-Haut (Rhône).

VISSIÈRE (Arnold), ministre plénipotentiaire, 44, rue du Ranelagh, Paris.

VOÏNOVITCH (comte Louis DE).

WALISZEWSKI (K.), *membre du Conseil*, 30, avenue La Bourdonnais, Paris.

WALLACE (Donald-Mackenzie), 3, Penbrocke Gardens, Kensington, Londres, W.

WEDEL JARLSBERG (S. Exc. le baron DE), ministre de Norvège, 25, rue de Surène, Paris.

WEIL (commandant), 3, rue Rabelais, Paris.

WELDEREN-RENGERS (S. Exc. le baron DE), ministre des Pays-Bas à Constantinople.

WEMYSS (lady Wester), 66, Great Cumberland Place, Londres, W.

WENDEL (Mme Guy DE), 26, avenue Victor-Hugo, Paris.

WHITE (Hon.-Henry), 2620, 16th Street, Washington (États-Unis), D. C.

WHITELAY (James-Gustavus), 223, West Lanvale Street, Baltimore (Maryland).

* WRANGEL (comte), ministre de Suède à Londres, 73, Portland Place, Londres W.

YOVANOVITCH, ministre de Serbie à Londres, 195, Queen's Street.

ZAMOIJSKI (comte Maurice), ministre de Pologne en France, 14, avenue Henri-Martin, Paris.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 25925.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Le jeudi 16 juin 1921, à neuf heures du soir, a eu lieu l'assemblée générale de la Société sous la présidence de M. Jules Cambon, de l'Académie française, devant le nombreux et distingué public accoutumé.

On a entendu successivement le rapport de M. E. Rodocanachi, trésorier, celui de M. le baron Ludovic de Contenson, secrétaire, et les lectures suivantes :

La valeur politique et militaire des idées de chevalerie à la fin du moyen âge, par M. J. Huyzinga, professeur d'histoire à l'Université de Leyde;

Les deux « Saintes-Alliances », 1815-1819, par M. Charles Dupuis, membre de l'Institut.

On a procédé au vote pour le renouvellement du Conseil, et ont été nommés : MM. Paul Cambon, le baron Ludovic de Contenson, le comte d'Haussonville, Imbart de La Tour, Le Marchand, le comte d'Ormesson, Eugène Plantet, Quinones de Léon, E. Rodocanachi, K. Waliszewski, élus par 37 suffrages.

Enfin, M. le Président, avant de lever la séance, a prononcé une allocution fort applaudie.

RAPPORT DE M. LE TRÉSORIER

Je vais avoir l'honneur de vous rendre compte de notre situation financière actuelle, puisque le Comité a bien voulu me charger des fonctions de trésorier à la suite de la démission de M. de Boislisle, dont vous avez pu apprécier comme moi, j'en suis certain, les rapports élégants et clairs. Mon rapport ne saurait être que très bref, puisqu'il n'est relatif qu'à trois mois d'exercice.

Quand j'ai pris en main les services, nous avions :	
A la Société Marseillaise . . . . Fr.	344 35
et chez MM. Plon-Nourrit et Cie	892 55
Soit.	1 236 90
Depuis, nous avons eu des encaissements pour un montant de.	2 609 30
De plus, l'avoir Plon est passé de 892 fr. 55 à 2597 fr. 50, soit une augmentation de	1 704 95
	5 551 15
dont il y a lieu de déduire les dépenses s'élevant à	606 45
Notre avoir serait donc de	4 944 70
dont il convient de déduire le coût probable du dernier fascicule paru, soit.	2 665 10
Il nous reste donc.	2 279 60

non compris notre avoir en titres à la Société Marseillaise, lequel se décompose ainsi :

1° Dix-sept francs de Rente française 5 °/o, récépissé n° 4247 ;

2° Trois obligations P.-L.-M., 3 °/o nouv., récépissé n° 4071 ;

3° Deux cent cinquante francs de Rente française 5 °/o 1920, récépissé n° 4563. Ce qui représente 5 800 francs environ au cours actuel.

Les temps sont durs pour les sociétés ; bon nombre, hélas ! et des plus intéressantes, se meurent ou même ont disparu. La nôtre subit la loi commune et traverse une crise, comme vous pouvez le constater. Néanmoins, notre Comité, qui ne connaît pas le pessimisme, cette négation de toute action, et pour qui le mot impossible n'existe pas, a décidé de mettre en distribution le dernier volume de l'œuvre si importante de notre confrère, M. Boulay de la Meurthe. Vous l'avez pour la plupart entre les mains et vous devez juger de sa valeur historique.

Il vous appartient, mes chers confrères, mesdames et messieurs, de nous aider dans notre œuvre persévérante : la Société de l'Histoire diplomatique est une force qu'il ne convient pas de laisser s'anéantir ; elle contient d'admirables éléments de travail et de propagande ; elle a, parmi les sociétés françaises, une situation prééminente à l'étranger. Votre Comité est bien résolu à aller jusqu'au bout de ses efforts pour entretenir ce foyer et pourrait prendre, lui aussi, la fière devise : « Je maintiendrai. » Mais qu'on nous y aide !

E. Rodocanachi.

RAPPORT DE MM. LES SECRÉTAIRES

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de passer en revue les travaux de notre Société pendant le cours de l'année écoulée, nous vous demandons d'adresser une part d'hommages et de regrets à ceux d'entre nos collègues que nous avons eu la douleur de perdre depuis notre dernière assemblée générale.

M. le Président se réserve de vous dire la peine profonde, causée parmi nous, par la disparition récente et prématurée d'un de nos vice-présidents les plus dévoués, d'un de nos collaborateurs les plus attentifs, M. Vesnitch, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Il vous parlera aussi de M. le comte Greppi, ancien ambassadeur d'Italie, l'illustre centenaire qui fut l'un des fondateurs et était resté depuis de nombreuses années déjà le doyen de notre Société.

Moins favorisé que le comte Greppi, c'est en pleine activité et au milieu d'un fructueux travail que la mort est venue prendre à son poste, à Pékin même, M. Boppe, ministre de France en Chine. Attaché à l'ambassade de Constantinople en 1890, puis à Belgrade l'année suivante, secrétaire d'ambassade à Constantinople de 1895 à 1898, consul général à Jérusalem de 1902 à 1904 et revenu de nouveau ensuite à Constantinople, M. Boppe y resta en qualité de conseiller d'ambassade jusqu'en 1914. C'est dire à quel point il était initié à la pratique de la diplomatie française en Orient. Doublé d'un historien et d'un érudit, il connaissait tous les ressorts de notre politique en ce pays, qu'il s'agît

de l'application des capitulations ou de nos traditions politiques et religieuses. En juillet 1914, Boppe fut nommé ministre à Belgrade et suivit nos vaillants alliés serbes dans leur tragique retraite jusqu'à Corfou. Lui-même a écrit le récit de ces événements dans la *Revue des Deux Mondes* et dans son volume intitulé : *A la suite du gouvernement serbe de Nich à Corfou.*

Antérieurement, M. Boppe avait publié d'importants travaux d'histoire, mis au jour la *Correspondance du comte d'Avaux*, pendant le Congrès de Munster, et le *Journal du Congrès de Munster*. Puis il décrivit les relations de Karageorges avec Napoléon Ier et fit aussi des incursions dans l'art avec son étude sur les peintres du Bosphore au dix-huitième siècle.

M. Léon Béclard, dont nous avons également à regretter la perte, appartenait à une famille de diplomates. Son père, qui avait épousé une Roumaine, fut consul général de France à Bucharest et mourut ministre à Tanger. Léon Béclard, entré lui-même au ministère des Affaires étrangères en 1883, fut secrétaire d'ambassade à Madrid, puis attaché à la direction politique de 1893 à 1898; mais le goût de la littérature et de l'érudition l'attira en dehors de la carrière et il demanda à être placé en disponibilité.

Il publia alors un ouvrage sur Sébastien Mercier, l'une des figures les plus originales de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième. Littérateur, critique, chroniqueur, auteur dramatique, député à la Convention et aux Cinq-Cents, professeur d'histoire, Sébastien Mercier finit par devenir membre de l'Institut sous l'Empire. L'étude qui lui est consacrée est des plus intéressantes et fut couronnée par l'Académie française en 1905.

Léon Béclard ne borna pas là son activité. De nombreux articles signés de son nom se trouvent dans la *Revue bleue*, *la Revue hebdomadaire*, la *Revue politique et parlementaire*, *le Journal des Débats* et *la République française*.

Nous avons encore perdu un de nos associés étrangers des plus anciens et des plus distingués, le comte Albert de Gerbaise

de Sonnag, qui occupait une situation importante à Turin et dans le royaume d'Italie.

Si, maintenant, nous parcourons la suite des travaux de la Société d'histoire diplomatique, vous vous souvenez tout d'abord que, lors de notre dernière assemblée générale, nous vous avions rendu compte du premier volume du remarquable ouvrage de M. Charles Dupuis, membre de l'Institut, notre collègue, et qui est intitulé : *le Ministère de Talleyrand en 1814*. Ce livre s'arrête au traité de Paris du 30 mai, qui assurait à la France le retour à ses limites de 1792 en les élargissant même quelque peu. Cette année, M. Dupuis, dans le deuxième volume que nous avons eu l'honneur de vous distribuer cet hiver, nous met au courant des pourparlers qui eurent lieu tant entre les Alliés et la France qu'entre les Alliés eux-mêmes depuis le traité de Paris du 30 mai 1814 jusqu'à l'ouverture du Congrès de Vienne, le 14 septembre de la même année.

Cette période de trois mois et demi constitue une sorte d'entr'acte entre les deux éléments que nous venons de mentionner et qui, à la suite d'un quart de siècle de guerres presque ininterrompues, devaient assurer l'équilibre européen pour bien des années. Grâce à l'habileté de Talleyrand soutenu par la volonté persévérante du roi Louis XVIII, souvent même inspiré par lui, nous verrons que cette courte période fut loin d'être inféconde pour la grandeur future de la France. Celle-ci, envahie de toutes parts, au nord, à l'est et au midi, foulée aux pieds par les Alliés, dont plusieurs étaient dévorés par les rancunes et les appétits, la France, dis-je, menacée d'anarchie, sans gouvernement et sans pouvoir établi, s'était soudain retrouvée debout, le 30 mai, sous le sceptre de la monarchie légitime avec un souverain qui datait tranquillement ses actes de la vingt-troisième année de son règne. D'aucuns, à tort ou à raison, ont pu en sourire. N'empêche que la vieille nation aux quatorze siècles d'existence venait encore d'opérer un de ces merveilleux rétablissements dont son histoire est coutumière. Nous venons encore d'en faire récemment l'expérience.

Ce qui frappe, quand on étudie à distance l'histoire des négociations des grandes puissances d'alors, à Paris et à Londres, au cours de cet été de 1814, c'est le calme dans lequel elles se déroulaient. Que nous sommes encore loin du fracas des articles de journaux, des nouvelles sensationnelles et tendancieuses, comme on les voit fleurir dans les temps actuels, des communiqués plus ou moins officieux ou officiels, des dépêches émanant d'agences aux attaches financières, des appels à l'opinion se réclamant d'idées démocratiques, nationalistes ou socialistes. Ouvrez les gazettes du temps en 1814 : les jours sont nombreux où elles ne font même pas allusion aux discussions diplomatiques en cours, et cependant la liberté de la presse avait été reconnue par la Charte. Elle ne devait être l'objet de mesures restrictives que plus tard. L'opinion publique d'alors était constituée spécifiquement par un nombre d'hommes infiniment moins considérable qu'aujourd'hui, habitués des salons politiques et des réunions strictement fermées. L'atmosphère de sérénité dans laquelle délibéraient les hommes d'État de 1814, presque tous gens du métier et d'esprit traditionaliste, ne pouvait avoir qu'une influence favorable sur la bonne marche des négociations; mais il fallait savoir en profiter, c'est ce que ne manqua pas de faire M. de Talleyrand.

Peu gênés par le principe des nationalités qui n'avait que peu ou point fait son apparition dans les chancelleries, ni par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, quelques ministres des souverains alliés eussent volontiers taillé sur la carte des tranches de territoires et de populations pour caser les cadets de maisons régnantes ou pour dédommager les victimes princières de quelques expropriations : « Pour les vainqueurs, dit M. Charles Dupuis, pour certains d'entre eux, au moins les Russes et les Prussiens, le droit de conquête est l'alpha et l'oméga de la philosophie politique. » Cependant, Talleyrand était là pour rappeler de temps en temps à l'ordre ceux qui en prenaient trop à leur aise avec le principe de la légitimité, la pierre angulaire du système sur lequel le ministre de Louis XVIII

avait décidé d'asseoir l'œuvre de reconstitution de la puissance extérieure de la France. « Ou l'Europe assemblée pour établir un régime de droit, disait Talleyrand, avouera cyniquement qu'elle n'admet d'autres règles que l'empire de la force, ou elle s'inclinera devant le principe de légitimité et ne disposera de rien sans le consentement de ceux qui ont seuls le droit de disposer. »

Il faut lire dans le deuxième volume de M. Dupuis les pages qui traitent de la reconstitution éventuelle du royaume de Pologne que le tsar Alexandre eût désiré réaliser en réunissant sous son sceptre, en un État autonome, les parties dispersées de l'ancienne nation. Mais l'Angleterre ne pouvait admettre cet agrandissement de la puissance russe qui eût menacé de nouveau, après Napoléon, l'équilibre mondial; l'Angleterre restait fidèle à sa politique séculaire qui la pousse à toujours combattre la puissance qui tend à devenir prépondérante sur le continent.

Louis XVIII et Talleyrand considéraient que le rétablissement du royaume de Pologne serait un très grand bien, mais à deux conditions notamment, c'est qu'il fût indépendant et qu'il eût une constitution forte. Ces deux conditions étaient pour lors impossibles à réaliser en raison des convoitises et intrigues des trois puissances co-partageantes et il y avait donc lieu de remettre à plus tard la résurrection du peuple polonais; mais comment, à ce sujet, ne pas rappeler les paroles prophétiques contenues alors dans les instructions suivantes de Louis XVIII à Talleyrand :

« En restant partagée, la Pologne ne sera pas anéantie pour toujours. Les Polonais ne formant plus une société politique formeront toujours une famille. Ils n'auront plus une même patrie, mais ils auront une même langue. Ils resteront donc unis par le plus fort et le plus durable de tous les liens. Ils parviendront, sous des dominations étrangères, à l'âge viril auquel ils n'ont pu arriver en neuf siècles d'indépendance, et le moment ne sera pas loin de celui où, émancipés, ils se rattacheront tous à un même centre. »

Il a fallu exactement un siècle pour que la prophétie de Louis XVIII s'accomplît.

Au traité de Paris du 30 mai 1814 la France n'était encore qu'une vaincue, à laquelle l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse octroyaient comme par charité le droit de vivre encore. Moins de quatre mois après, le 15 septembre, le travail diplomatique de Talleyrand avait été si habilement mené que les représentants de Sa Majesté Très Chrétienne s'asseyaient côte à côte avec ceux des plus puissants monarques de l'Europe pour discuter d'égal à égal avec les vainqueurs d'hier, s'allier tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, pour faire pencher la balance en définitive où ils le jugeaient à propos. Mais ils ne devaient pas toutefois cesser de respecter un des grands principes politiques de Talleyrand, le maintien de l'entente avec l'Angleterre que celui-ci jugeait indispensable à la durée de la paix dans le monde. Il était entendu toutefois que cette entente franco-anglaise, large sur les détails, ne devait rien sacrifier de ce qui constituait les droits vitaux et séculaires de la France.

Les instructions données par Louis XVIII à Talleyrand, partant pour le Congrès de Vienne, et dont M. Dupuis nous cite le texte, constituent un traité de fine diplomatie. Bien que rédigées par M. de la Besnardière, elles semblent presque l'œuvre de celui auquel elles étaient destinées et portent quelque peu sa marque. Qu'importe, d'ailleurs? Le grand mérite de Louis XVIII fut d'avoir compris qu'au printemps de 1814 les affaires de la France, au point de vue extérieur, étaient dans un état presque désespéré et qu'un seul homme était capable de les remettre d'aplomb : Talleyrand. C'est à bon droit toutefois que M. Dupuis se permet à l'égard de son héros une légère ironie, en soulignant « ce paradoxe de Talleyrand, défenseur des principes ». Encore une fois, hélas! diront quelques-uns; heureusement, en cette occasion, reprendra le plus grand nombre, en politique les hommes sont peu de chose, il n'y a que les résultats qui comptent.

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, la Société

d'histoire diplomatique a également distribué à ses membres un autre volume : *l'Histoire de la négociation du Concordat de 1801*, par le comte Boulay de la Meurthe, notre collègue Déjà, il y a quelques années, avait paru, sous les auspices de la Société, un recueil en six volumes intitulé : *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800 et 1801*. L'ouvrage actuel condense les précédents documents, évitant au lecteur un renvoi trop fréquent aux sources. Il apporte un ordre nouveau par la division en chapitres. Il réunit et met en œuvre toute une série de renseignements volontairement omis dans un recueil dont le caractère devait rester diplomatique.

Après nous avoir tracé un tableau de l'état religieux de la France au 18 Brumaire, M. le comte Boulay de la Meurthe nous décrit le dessein du Concordat de Bonaparte et les ouvertures à Pie VII après l'élection de ce dernier et son arrivée à Rome. Toutes les circonstances qui préludèrent à ce grand acte nous sont présentées avec un luxe de détails des plus précieux et dans un ordre magistral; mais il convient de retenir cette appréciation de l'auteur sur l'une des œuvres capitales du futur empereur : « Il a fallu à Bonaparte, dit M. Boulay de la Meurthe, son bon sens pour discerner dans la foule le sentiment religieux qui sommeillait, pour comprendre la nécessité de le réveiller, s'il voulait compléter la réorganisation de la France, en fortifiant, par les pratiques du culte demeuré national, la famille et les mœurs privées, en redonnant l'ancien appui de la doctrine catholique à la législation et au gouvernement. Les préjugés contraires qu'il rencontrait dans son entourage et dans une partie de la nation, bien qu'appuyés sur les maximes de la Révolution et de la philosophie, ne l'ont jamais détourné de son dessein, parce qu'il avait la certitude d'être engagé dans la voie véritable. » Et, plus loin, l'auteur ajoute : « Il ne s'agissait pas d'un de ces traités imposés par les armes, d'une paix de Lunéville et de Florence, mais d'un accord amical, comme œuvre d'union, raisonnée et étudiée, que le chef de l'État et celui de l'Église ont

également désirée, le premier par des vues supérieures de gouvernement, le second par la conviction profonde de ses devoirs envers la religion. La restauration du culte catholique, telle qu'elle était possible alors en France, était regardée comme un bienfait si réel, que le projet destiné à l'assurer ne pouvait tourner à une entreprise sans issue, ni manquer d'aboutir à une convention permanente et durable. »

On le voit, la question religieuse change d'aspect avec les temps, mais elle ne disparaît pas. Les besoins moraux et religieux des peuples restent les mêmes. Ils surgissent parfois des événements avec une acuité singulière. Puis il arrive que la diplomatie elle-même est contrainte parfois de chercher à ce sujet les solutions nécessaires. Il y a cent vingt ans, c'était sur une question d'ordre intérieur que la diplomatie de Bonaparte engageait des pourparlers avec Rome. Aujourd'hui la question religieuse a dépassé les frontières; mais c'est toujours avec le même interlocuteur que l'État français, sur d'autres sujets, mais toujours pour le bien du pays, juge à propos de reprendre une nouvelle conversation.

De l'étude des deux importants ouvrages que nous venons d'analyser brièvement devant vous, quelle conclusion, mesdames et messieurs, devons-nous tirer, sinon celle que nous avons déjà formulée devant vous l'année dernière et que nous ne cesserons de répéter, c'est-à-dire qu'il devient de plus en plus nécessaire, pour l'instruction de tous et même pour collaborer à la paix future du monde, de développer l'étude de l'histoire diplomatique? C'est une grande éducatrice par les temps où nous vivons, où, depuis des années, pendant et après la guerre, le travail de la diplomatie est resté au premier plan. Pourquoi ne pas le dire? Si, parfois peut-être, des fautes graves risquent d'être commises dans la rédaction des traités, fautes contre l'histoire, fautes contre les traditions de la politique extérieure, fautes contre les intérêts séculaires des pays, pouvant renfermer le germe de guerres futures, ne serait-ce pas à l'ignorance de l'histoire diplomatique qu'il y aurait lieu souvent d'en attribuer les causes?

Il arrive aussi que, dans les pourparlers succédant aux grandes crises mondiales et se ressentant encore de la chaleur du combat, la voix des vrais diplomates, possédant les connaissances historiques professionnelles, ait quelque peine à se faire écouter et même qu'elle ne soit pas du tout entendue. Dans notre très modeste sphère, nous essayons d'y remédier, malgré que notre parole reste bien faible dans ce grand concert qu'on appelle l'opinion publique, une puissance des temps modernes.

La Société d'histoire diplomatique ne se borne pas aux volumes qu'elle offre chaque année à ses membres et qui sont, autant que possible, des travaux de principes, des bases d'études. Nous publions une revue qui, en ces derniers temps, n'a paru que deux fois par an. Nous allons nous efforcer de la rendre de nouveau trimestrielle, ainsi qu'elle l'était autrefois avant l'augmentation du coût du papier et de l'impression ; mais, pour y arriver, il faut des ressources, et nous faisons appel, à ce sujet, au zèle de tous nos membres en vue d'intensifier la propagande pour nous amener de nouveaux collègues et pour assurer le développement de notre Société.

Ainsi, en fouillant dans le passé, nous chercherons, par l'étude des événements d'autrefois, des enseignements pour l'avenir. Nous donnerons une part plus large et plus actuelle à l'étude de ces grandes questions qui passionnent dorénavant le monde, car, si l'on prend garde aux conversations des uns et des autres, on s'aperçoit vite aujourd'hui, — veuillez ne pas en sourire, — que les derniers événements ont fait de chaque citoyen pour le moins un diplomate ou un économiste.

Plus que jamais maintenant il reste prouvé que les guerres désormais ruinent matériellement les peuples, vainqueurs ou vaincus, sans parler de la profondeur insondable des ruines morales qu'elles entraînent; il est avéré que ces mêmes guerres deviennent de plus en plus meurtrières et que, par leur horreur, elles ramènent sans contestation à la barbarie des premiers âges de l'humanité. La mission de l'historien, de celui qui cherche dans le passé des enseignements pour créer un nouvel avenir de

prospérité, devient de plus en plus sacrée. Particulièrement élevée se trouve la tâche par conséquent à laquelle nous nous adonnons spécialement, car elle consiste à rechercher dans l'étude impartiale de l'histoire diplomatique de tous les peuples certains fondements politiques et juridiques sur lesquels reposeront les sociétés futures, dans une atmosphère de paix véritable, de haute justice et d'entente sincère entre les nations.

Ludovic de Contenson.

LA VALEUR POLITIQUE ET MILITAIRE
DES IDÉES DE CHEVALERIE
A LA FIN DU MOYEN AGE

Mesdames, Messieurs,

Je serais très confus de me trouver parmi vous, pour prendre la parole dans cette assemblée générale, s'il ne m'était permis de reporter le grand honneur que m'a fait votre invitation sur l'Université de Leyde que j'ai l'honneur de représenter. Il y a quelques mois, un savant français nous a rappelé dans sa thèse en Sorbonne ce que l'Université de Leyde doit à la France. Nous ne l'avions point oublié d'ailleurs : comment pourrait-on oublier les noms de Scaliger, de Doneau, de Rivet, de Saumaise, qui ont illustré Leyde et la Hollande? — C'est en évoquant ces souvenirs d'une parenté d'esprit, déjà ancienne, entre la France et la Hollande, que je sollicite votre bienveillante attention.

En me proposant de vous parler de la valeur politique et militaire des idées de chevalerie à la fin du moyen âge, je n'ai nullement la prétention de vous apporter des choses nouvelles. Je ne veux que grouper sous un jour spécial certains faits bien connus, et réagir dans une certaine mesure contre les tendances actuelles de la science de l'histoire.

Les médiévistes de nos jours ne sont guère favorables en général à la chevalerie. A force de dépouiller les archives, où il est bien peu question de la chevalerie, on est arrivé à nous présenter un tableau du moyen âge, où dominent tellement les points de vue économiques et sociaux, que l'on pourrait parfois oublier

que la chevalerie a été, après la religion, la plus forte des idées générales et généreuses qui ont rempli les cerveaux et les cœurs de ces hommes d'autrefois. Nous sommes bien loin des romantiques qui voyaient surtout dans le moyen âge le temps de la chevalerie.

Quoi qu'il en soit de la chevalerie au temps des croisades, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'au quatorzième ou au quinzième siècle, elle n'a été qu'un rajeunissement plus ou moins factice de choses mortes, une espèce de renaissance très consciente et peu sincère d'idées dont la valeur réelle avait disparu. Cet engouement romantique pour la prouesse des Artur et des Lancelot est personnifié dans le roi Jean le Bon, qui faillit deux fois compromettre l'indépendance de la France : d'abord en perdant la bataille de Poitiers, puis en donnant la Bourgogne au plus brave de ses fils. De son temps, tout le monde s'empresse de fonder des ordres de chevalerie; les tournois et les joutes sont à la mode comme ils ne l'ont jamais été; des chevaliers errants parcourent l'Europe pour accomplir les vœux les plus étranges et les plus romanesques; on remanie les romans d'aventure, on fonde à nouveau le culte de l'amour courtois.

Tout cela peut être tenu, si l'on veut, pour un phénomène superficiel et futile : pour une mode littéraire et sportive de la noblesse et rien de plus.

Eh bien! même si ce n'avait été rien de plus, ce n'en serait pas moins un fait historique de première importance. Car il y aurait là l'indice dans l'esprit d'une époque de la tendance à reproduire dans la vie réelle une vision idéale du passé. L'histoire de la civilisation est pleine de pareilles hantises de l'autrefois. De tous les sujets d'étude il n'en est pas de plus importants. Cette nostalgie éternelle d'une perfection qui n'est plus, ce besoin jamais assouvi de renaissance, n'est-ce pas au fond une chose bien plus intéressante que la question de savoir si tel homme d'État a été traître ou dupe, ou si telle campagne militaire visait dès le début à la conquête ou n'était qu'une diversion?

J'ai parlé de renaissance; il faut remarquer que les liens

qui rattachent à la Renaissance proprement dite ce renouvellement de la chevalerie vers la fin du moyen âge sont beaucoup plus forts qu'on ne se le figure. C'est comme un prélude naïf et partiel de la Renaissance. Car en ressuscitant la chevalerie on croyait revenir à l'antiquité. Dans l'esprit du quatorzième siècle, l'image de l'antiquité se confondait encore avec celle de la Table ronde. Le roi René, dans son poème *le Cuer d'amours épris*, nous montre les tombeaux de Lancelot et d'Artur entremêlés avec ceux de César, d'Hercule et de Troïlus, tous ornés de leurs blasons. Une coïncidence terminologique contribuait à faire remonter l'origine de la chevalerie à l'antiquité romaine. Comment aurait-on pu se rendre compte que le mot « miles » chez les auteurs romains ne désignait pas un « miles » dans le sens du latin médiéval, c'est-à-dire un chevalier, ou bien qu'un « eques » romain était autre chose qu'un chevalier féodal? Par conséquent Romulus, parce qu'il institua mille guerriers à cheval, était tenu pour le fondateur de la chevalerie. Un chroniqueur bourguignon, Lefèvre de Saint-Rémy, dit à la louange de Henri V, roi d'Angleterre : « Et bien entretenoit la discipline de chevalerie, comme jadis faisoient les Romains. »

Il est manifeste que l'histoire de la politique et des guerres des derniers siècles du moyen âge, telle que la décrit la plume de Froissart, de Monstrelet, de Chastellain et de tant d'autres, nous montre bien peu de chevalerie et beaucoup de convoitise, de cruauté, de calcul froid, d'intérêt bien entendu et de finesse diplomatique. La réalité de l'histoire semble perpétuellement désavouer l'idéal fantasque de la chevalerie.

Et pourtant tous ces écrivains-là ont vu l'histoire de leur temps tout illuminée de leur idéal prédominant, qui est la chevalerie. Malgré la confusion et les horreurs monotones de leurs récits, ils l'ont vue, cette histoire, baignant dans une atmosphère de prouesse, de fidélité et de devoir. Ils commencent tous par annoncer leur dessein de glorifier la prouesse et les vertus chevaleresques, de raconter « nobles entreprinses, conquestes, vaillances et fais d'armes » (d'Escouchy), « les grans merveilles et

li biau fait d'armes qui sont avenu par les grans guerres » (Froissart). Ensuite ils l'oublient un peu. Froissart, l'enfant terrible de la chevalerie, nous raconte trahisons et cruautés sans fin, sans trop s'apercevoir de la contradiction entre ses conceptions générales et le contenu de son récit.

Tous ces auteurs sont fortement persuadés que le salut du monde ainsi que le règne de la justice dépendent des vertus de la noblesse. Les temps sont mauvais, seule la chevalerie pourra y remédier. Voici comment s'exprime à ce sujet *le Livre des faicts du mareschal Boucicaut*. « Deux choses, dit-il, sont par la volonté de Dieu establies au monde, ainsi comme deux piliers à soustenir les ordres des loix divines et humaines... et sans lesquels serait le monde ainsi comme chose confuse et sans nul ordre... Iceulx deux piliers sans faille sont Chevalerie et Science qui moult bien conviennent ensemble. »

L'idée de la chevalerie tend même à envahir le domaine métaphysique. Le fait d'armes de l'archange Michel est glorifié par Jean Molinet comme « la première milicie et prouesse chevaleureuse »

La conception de la chevalerie constituait pour ces auteurs-là l'ensemble des idées générales à l'aide desquelles ils s'expliquaient les ressorts de la politique et de l'histoire. Leur point de vue était très insuffisant et très fantaisiste sans doute. Le nôtre est beaucoup plus vaste; il embrasse les causes économiques et sociales entre autres. Pourtant cette vision d'un monde régi par la chevalerie, toute superficielle et fausse qu'elle fût, c'était ce que pouvait concevoïr de plus clair l'esprit laïque du moyen âge dans le domaine des idées politiques. C'est la formule par laquelle les hommes de ce temps réussirent à comprendre, tant soit peu, la complexité effrayante des événements. Ils ne voyaient autour d'eux que violence et confusion. La guerre, c'était, la plupart du temps, un procès chronique d'incursions isolées. La diplomatie, c'était une procédure très solennelle et très verbeuse, où une foule de questions de détail juridiques se heurtait à quelques traditions très générales et à

quelques points d'honneur. Toutes les catégories dont nous nous servons pour comprendre l'histoire leur faisaient presque totalement défaut, et pourtant ils avaient, comme nous, le besoin d'y voir de l'ordre. Il leur fallait une forme pour leur pensée politique, et c'est là qu'intervient l'idée de chevalerie. Grâce à la fiction chevaleresque, l'histoire se ramène pour eux à un grave spectacle d'honneur et de vertu, à un noble jeu de règles édifiantes et héroïques.

On me dira que tout cela, tout en étant du plus haut intérêt pour l'histoire des idées, ne suffirait pas à prouver que les traditions de chevalerie aient eu une influence réelle sur l'histoire des événements. Or, c'est cela que je voudrais démontrer. Est-ce bien difficile après tout? Quand j'ai appelé le roi Jean le Bon le type de cette renaissance de la chevalerie, chacun a pu se rappeler que c'est précisément à cause de son préjugé chevaleresque que son règne a été fatal à la France. La bataille de Poitiers a été perdue par suite de l'imprudence et de l'obstination chevaleresque qu'il montre vis-à-vis de la tactique de l'armée anglaise inférieure en nombre. Après l'évasion de son fils qui servait d'otage, le roi, fidèle à l'honneur, se rend en Angleterre, livrant le pays aux périls d'une nouvelle régence. Autre acte de chevalerie, admirable en somme. L'aliénation de la Bourgogne, quels que fussent les calculs politiques, fut dictée en premier lieu par un motif de chevalerie, devant lequel la raison d'État s'efface : c'était la récompense de la vaillance déployée par le jeune Philippe à Poitiers.

En voilà assez pour se convaincre que les idées de chevalerie ont pu avoir une influence réelle, et le plus souvent funeste, sur le sort des pays. On peut même dire que la politique et la guerre comme telles, quelles que fussent les réalités de la diplomatie ou de la stratégie, étaient conçues du point de vue de la chevalerie. Tout conflit entre deux pays se présentait à l'esprit comme une cause en droit entre deux individus nobles, comme une querelle, au sens juridique du mot. On soutient « la querelle » de son seigneur, comme si on le suivait devant le juge pour jurer

avec lui. Par conséquent, la bataille ne diffère que graduellement du duel judiciaire et du combat de chevaliers en champ clos. Honoré Bonet, dans son *Arbre des batailles*, les range tous les trois sous une même catégorie, tout en distinguant nettement « grandes batailles générales » de « batailles particulières ».

De cette conception de la guerre comme n'étant qu'une extension du duel, résulte l'idée que le meilleur moyen de finir un différend politique serait le duel des deux princes, porteurs de la « querelle ». Il y a là un exemple curieux d'une idée politique qui a hanté les esprits durant plusieurs siècles comme une possibilité très sérieuse et un moyen très pratique, sans s'être jamais réalisée. Jusqu'en plein seizième siècle, plusieurs princes de divers pays ont annoncé leur intention de combattre en champ clos leur adversaire. Ils l'ont défié en due forme ; ils se sont préparés au combat avec beaucoup d'entrain. Puis rien n'en est résulté.

On pourrait n'y voir qu'une réclame politique, soit pour en imposer à son ennemi, soit pour apaiser les doléances de ses propres sujets. Pour moi, je croirais volontiers qu'il y avait là quelque chose de plus, que j'appellerais le besoin chimérique, mais sincère après tout, de se conformer à l'idéal de la chevalerie, en se posant devant tous comme le champion du droit qui n'hésite pas à se sacrifier pour son peuple. Comment s'expliquer autrement la persistance étonnante de ces projets de duels princiers? C'est Richard II d'Angleterre qui offre de se battre, lui quatrième, avec ses oncles de Lancastre, de York et de Glocestre, contre le roi de France, Charles VI, avec les siens, les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry. C'est Louis d'Orléans qui défie le roi d'Angleterre Henri IV. C'est Henri V d'Angleterre qui, avant de marcher à Azincourt, provoque le dauphin. C'est surtout le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui montre un attachement acharné à ce moyen d'en finir. En 1425, il défie Honfroi, duc de Glocester, à propos de la question de Hollande. Le motif, comme toujours, est établi expressément dans ces

termes : « Pour éviter effusion de sang chrestien et la destruction du peuple, dont en mon cueur ay compacion », je veux « que par mon corps sans plus ceste querelle soit menée à fin, sans y aler avant par voies de guerres, dont il convendroit mains gentilz hommes et aultres, tant de vostre ost comme du mien finer leurs jours piteusement ».

Tout était prêt pour le combat : l'armure magnifique et les vêtements d'apparat, les pavillons, les étendards, les bannières, les cottes d'armes pour les hérauts, le tout orné richement des blasons ducaux et de ses emblèmes, le briquet et la croix de Saint-André. Le duc s'était soumis à l'entraînement, « tant en abstinence de sa bouche comme en prenant peine pour luy mettre en alainne ». Il s'exerçait chaque jour dans son parc de Hesdin avec des maîtres d'escrime. M. de Laborde donne par le menu le détail des frais que suscita cette affaire, mais le combat n'eut pas lieu.

Cela n'empêcha pas que, vingt ans plus tard, le duc ait voulu de nouveau décider une question touchant le Luxembourg par un combat singulier avec le duc de Saxe. Dans ses vieux jours, il fit encore vœu de combattre corps à corps le Grand Turc.

On retrouve la coutume de ces défis entre souverains jusqu'en pleine Renaissance. François de Gonzague offrit de libérer l'Italie de César Borgia par un duel à l'épée et au poignard. Charles-Quint lui-même, à deux reprises, proposa formellement au roi de France de finir leur différends par un combat singulier.

N'essayons pas de préciser trop rigoureusement le degré de sincérité que contenaient ces projets fantastiques qui ne se sont jamais réalisés. Sans doute il faut y voir un mélange de conviction sincère et de fanfaronnade héroïque. N'oublions pas que dans toute civilisation archaïque, la démarcation nette entre le sérieux et la pose se dérobe à nos regards. Dans la vie chevaleresque, le jeu grave et solennel se confond sans cesse avec la raison et le calcul. En négligeant l'élément de jeu on ne comprendrait pas tous les ressorts de la politique médiévale.

J'ai dit jeu ; ne faudrait-il pas plutôt dire passion ? Ah ! je ne veux pas dire que dans la politique de nos jours les passions ne comptent pour rien. Mais au moyen âge elles avaient pris une formalité distincte, un aspect presque personnel, comme les figures allégoriques qu'on voit sur les tapisseries. La passion de l'honneur, de la gloire et de la vengeance se dressait devant les esprits dans la splendeur de la vertu et du devoir. La vengeance, pour un prince du quinzième siècle, est un devoir politique de premier ordre, non pas chrétien sans doute, mais qui pour lui tient néanmoins du sacré. Aucun motif de guerre ne frappait autant les imaginations que celui de la vengeance. D'après le *Débat des heraulx d'armes de France et d'Angleterre*, la « juste querelle » qui oblige le roi de France à conquérir l'Angleterre se fonde en premier lieu sur le fait que le meurtre de Richard II, époux d'une princesse française, n'avait pas été vengé. Viennent en second lieu la réparation des « innumerables maulx » que la France a souffert des Anglais et « les grans richesses » que promet la conquête.

Mais nous risquons de nous éloigner de notre sujet, car après tout la vengeance, quoique étant un point d'honneur éminemment chevaleresque, a ses racines dans une couche d'idées encore plus profonde que celle de la chevalerie.

Revenons donc à l'effet de ces idées proprement dites sur la conduite de la guerre. Un seul exemple suffira pour illustrer comment se heurtaient continuellement les exigences de la stratégie ou de la tactique et les préjugés chevaleresques. Quelques jours avant la bataille d'Azincourt, le roi d'Angleterre, en chevauchant à la rencontre de l'armée française, dépassa un soir par méprise le village que les fourrageurs de son armée lui avaient désigné comme endroit pour y passer la nuit. Il aurait eu le temps de reculer, et il l'aurait fait, si un point d'honneur ne le lui avait défendu. Le roi, « comme celui qui gardait le plus les cérimonies d'honneur très loable », venait de promulguer une ordonnance d'après laquelle ses chevaliers, en reconnaissance, devaient ôter leurs cottes d'armes, parce que l'hon-

neur ne souffrait pas qu'un chevalier reculât en vêtement de bataille. Or, le roi lui-même avait vêtu sa cotte d'armes, partant il ne pouvait pas regagner le village désigné. Il passa donc la nuit là où il était venu et fit pareillement s'avancer l'avant-garde, malgré les dangers que cela aurait pu entraîner.

Sans doute, quand il s'agissait d'une décision importante, la plupart du temps la prudence stratégique l'emportait sur les points d'honneur. Les invitations à l'ennemi, qui étaient d'usage, pour s'entendre sur le choix d'un champ de bataille, indice très clair de l'assimilation d'une bataille à une décision judiciaire, sont généralement refusées par celui qui occupe la meilleure position. La raison ne l'emporte cependant pas toujours. Avant la bataille de Najera (ou de Navarrete), où Bertrand du Guesclin fut fait prisonnier, Don Henri de Trastamara veut à tout prix se mesurer avec l'ennemi en rase campagne. Il se prive volontairement des avantages que lui offrait la configuration du terrain et perd la bataille.

On n'exagérera pas en disant que les idées de chevalerie ont exercé une influence constante sur la conduite de la guerre, soit en retardant, soit en précipitant les résolutions, en faisant manquer les chances et négliger les profits. Influence réelle, par conséquent, mais en somme négative.

Il y a cependant un autre côté de la question qu'il faut envisager quelques instants. En appelant le système d'idées de la chevalerie un noble jeu de règles d'honneur et de préceptes de vertu, j'ai touché le point où l'on peut constater des rapports entre la chevalerie et l'évolution du droit des gens. Quoique les origines de ce dernier remontent à l'antiquité et au droit canon, c'est la chevalerie qui a été le ferment qui a rendu possible le développement d'un droit de guerre. La notion d'un droit international a été précédée et préparée par l'idéal chevaleresque d'une belle vie d'honneur et de loyauté.

Ce n'est pas une hypothèse que j'énonce. On trouvera effectivement entremêlés les premiers éléments du droit des gens avec la réglementation casuistique et souvent puérile des pas d'armes

et des combats en champ clos. En 1352, le chevalier Geoffroi de Charny, mort à Poitiers en portant l'oriflamme, adresse au roi, qui vient d'instituer son ordre de l'Étoile, un traité composé d'une longue série de « demandes », c'est-à-dire de questions de casuistique, concernant la joute, le tournoi et la guerre. La joute et le tournoi ont la priorité, mais l'importance des questions des droits de guerre se manifeste par leur nombre très élevé. Rappelons-nous que cet ordre de l'Étoile fut le comble du romantisme chevaleresque, fondé expressément « sur la manière de la Table ronde ».

Mieux connu que ne le sont les « Demandes » de Geoffroi de Charny est l'ouvrage qui parut vers la fin du quatorzième siècle et dont la vogue a duré jusqu'au seizième : *l'Arbre des batailles,* de Honoré Bonet, prieur de Selonnet en Provence. Il faut s'étonner que M. Ernest Nys, qui s'est tant occupé des précurseurs de Grotius et spécialement de Honoré Bonet, ait nié l'influence des idées de chevalerie sur le développement du droit des gens. Comme nulle part il n'apparaît mieux que dans *l'Arbre des batailles,* à quel point la conception dirigeante qui inspire à l'auteur, ecclésiastique lui-même, ses idées très remarquables, est celle de la chevalerie. Les problèmes de la guerre juste ou injuste, ceux du droit de butin et de la fidélité à la parole donnée se présentent à l'esprit de Bonet comme des cas de conduite chevaleresque, qu'il traite par distinctions spéciales et formalistes. On y trouve pêle-mêle les questions d'honneur personnel et les questions les plus graves du droit des gens. En voici quelques exemples :

« Se harnoys perdu en bataille se doit rendre quant il a esté presté. » — « Se harnoys et chevaulx loués en bataille, et illec sont perdus, silz se debvoyent rendre ou non. » On sait que la rançon des prisonniers nobles était d'une importance extrême dans la guerre du moyen âge, et c'est ici surtout que convergent l'honneur chevaleresque et les principes du droit des gens. « Se ung homme est prins soubz le sauf-conduist de ung aultre se il est tenu de le délivrer à ses propres despens. » — « Se ung homme

doibt retourner en la prison après ce que il a esté mys hors de la dicte prison pour aller veoir ses amys ou pour traicter de sa finance et il ne la peut finer, se le dit homme doibt retourner en la prison en esperance de souffrir mort. » Insensiblement on passe des suppositions spéciales aux questions d'ordre général. « Ceste fois nous vueil je faire une telle question, c'est assavoir par quel droit ne par quelle raison peut-on mouvoir guerre contre les Sarrazins ou autres mescreans, et se c'est chose deue que le pape donne pardon et indulgence pour ces guerres. » L'auteur prouve qu'elles ne sont pas même licites dans le but de convertir les païens à la foi. Quant à la question importante : « Se ung prince à ung aultre peult les passaiges de son pays refuser », on ne saurait être d'accord avec l'auteur, qui prouve que le roi de France a le droit d'exiger le passage par l'Autriche pour aller guerroyer en Hongrie. On le sera de tout cœur, au contraire, dans la question, si le roi de France, en guerre avec l'Angleterre, peut faire prisonniers « les povres Angloys, marchands, laboureurs de terres et les bergiers qui gardent les brebis aux champs », Bonet répond que non ; non seulement la morale chrétienne le défend, mais encore « l'honneur du siècle ». L'esprit de mansuétude et d'humanité, dans lequel l'auteur résout ses questions, va jusqu'à étendre le privilège de sûreté en pays ennemi au père d'un étudiant anglais qui voudrait aller voir à Paris son fils malade.

L'Arbre des batailles, hélas! n'était qu'un traité théorique. Nous savons très bien que la guerre de ces temps-là a été très cruelle. On a trop peu respecté les belles règles et les exemptions généreuses telles que les énumérait le bon prieur de Selonnet. Pourtant si un peu de clémence s'est introduit lentement dans les mœurs politiques et militaires, c'est plutôt le sentiment d'honneur qui y a contribué que les convictions de légalité et de morale. Le devoir militaire a été conçu d'abord comme l'honneur d'un chevalier.

Taine a dit : « Dans les conditions moyennes ou inférieures le principal ressort est l'intérêt. Chez une aristocratie,

le grand moteur est l'orgueil. Or, parmi les sentiments profonds de l'homme il n'en est pas qui soit plus propre à se transformer en probité, patriotisme et conscience, car l'homme fier a besoin de son propre respect, et pour l'obtenir, il est tenté de le mériter. »

Il me semble que c'est là le point de vue duquel il faut envisager l'importance de la chevalerie dans l'histoire de la civilisation. L'orgueil assumant les traits d'une haute valeur éthique, la fierté du chevalier préparant la voie à la clémence et au droit. Si vous voulez vous convaincre que ces transitions d'idées sont réelles, lisez *le Jouvencel*, le roman biographique de Jean de Bueil, compagnon d'armes de la Pucelle. Qu'il me soit permis d'en citer un seul passage, où la psychologie du courage a trouvé une expression simple et touchante.

« On s'entr'ayme tant à la guerre. Quand on voit sa querelle bonne et son sang bien combatre, la larme en vient à l'ueil. Il vient une doulceur au cueur de loyaulté et de pitié de veoir son amy qui si vaillamment expose son corps pour faire et acomplir le commandement de nostre créateur. Et puis on se dispose d'aller mourir ou vivre avec luy, et pour amour ne l'abandonner point. En cela vient une délectation telle que, qui ne l'a essaiié, il n'est homme qui sceust dire quel bien c'est. Pensez-vous que homme qui face cela craingne la mort? Nennil; car il est tant reconforté, il est si ravi, qu'il ne scet où il est. Vraiment il n'a paour de rien. »

Voilà le sentiment de la chevalerie qui se transforme en patriotisme. Tous les meilleurs éléments de celui-ci : l'esprit de sacrifice, le besoin de justice et de protection envers les opprimés, ont germé dans le sol de la chevalerie. C'est dans le pays classique de la chevalerie qu'on entend pour la première fois les accents émouvants d'un amour de la patrie, empreint du sentiment de justice. Il n'est pas besoin d'être un grand poète pour dire ces simples choses dignement. Aucun auteur de ces temps-là n'a donné au patriotisme français une expression plus touchante et plus variée qu'Eustache Deschamps, poète assez

médiocre. Voici, par exemple, en quels termes il s'adresse à la France :

Tu as duré et durras sanz doubtance
Tant com raisons sera de toy amée,
Autrement, non; fay donc à la balance
Justice en toy et que bien soit gardée.

La chevalerie n'eût point été l'idéal de vie de plusieurs siècles si elle n'avait contenu de hautes valeurs sociales. C'est dans l'exagération même de ses vues généreuses et fantastiques qu'a résidé sa force. L'âme du moyen âge, féroce et passionnée, ne pouvait être conduite qu'en plaçant beaucoup trop haut l'idéal vers lequel devaient tendre les aspirations. Ainsi fit l'Église, ainsi a fait la pensée du féodalisme. Que la réalité ait continuellement démenti ces hautes illusions d'une vie sociale pure et noble, qui oserait le nier ? Mais, en définitive, où serions-nous, si nos pensées n'avaient jamais dépassé l'exacte distance du réalisable ?

J. Huyzinga.

LES DEUX SAINTES-ALLIANCES

(1815-1919)

Mesdames, Messieurs,

Si, en 1918, à l'arrivée du président Wilson à Paris, quelqu'un de ses admirateurs avait salué en lui l'Alexandre des démocraties triomphantes et l'avait félicité d'apporter en présent à l'Europe la Sainte-Alliance démocratique de la Société des Nations, le compliment eût été sans doute fort médiocrement goûté par le tout-puissant président des États-Unis. L'arbitre de la paix du monde n'eût peut-être pas été flatté d'être mis au rang d'un simple arbitre de la paix de l'Europe; le président démocrate eût été certainement scandalisé de s'entendre comparer à un tsar autocrate de toutes les Russies; le promoteur de la Société des Nations eût été surpris et indigné que son projet inédit et grandiose fût ravalé au niveau d'une expérience manquée et d'un précédent mesquin. Cependant, à côté de différences certaines et profondes, entre les hommes et les choses, quelles analogies singulières et frappantes entre le chef de la coalition de 1813 et 1815 et l'auteur du dénouement de la coalition de 1918, entre la Sainte-Alliance d'Alexandre et de Metternich et la Sainte-Alliance du traité de Versailles.

Chez Alexandre comme chez le président Wilson, l'ambition de vaincre n'est que le prélude, l'accessoire ou la condition d'une ambition plus haute : celle d'établir non pas une paix accidentelle et vulgaire sur les ruines d'un empire détesté, mais la paix définitive et universelle dans le triomphe du droit pour

le bonheur de l'humanité. Chez le président Wilson comme chez l'empereur Alexandre, la passion pacifique s'allie à une dextérité remarquable, à des talents supérieurs dans l'art de pourvoir à la guerre. Chez Alexandre, comme chez le président Wilson, la magnanimité à l'égard des vaincus se pare d'un désintéressement qui ne va sans doute pas jusqu'à l'oubli de sa propre gloire. Chez l'un comme chez l'autre, l'amour des idées libérales et le souci des aspirations nationales se concilient, de la façon la plus naturelle et la plus contradictoire à la fois, avec la passion de tout plier à leur volonté, à cette différence près qu'Alexandre s'adjuge, sans scrupule, compétence et qualité pour décider du sort des peuples, tandis que le président Wilson s'imagine, de la meilleure foi du monde, laisser aux nations le droit de disposer d'elles-mêmes selon ses propres vues.

La Sainte-Alliance d'Alexandre et de Metternich, comme la Société des Nations du traité de Versailles, vise à assurer la perpétuité de la paix internationale, mais ni l'une ni l'autre ne bornent leur activité à une tâche aussi formidable; elles prétendent en même temps assurer la paix intérieure, la paix sociale. Elles ouvrent ainsi la voie à des interventions multiples, à des conflits fréquents; elles risquent d'imposer de lourdes charges aux États invités à des besognes de police internationale qui leur répugnent. Elles se heurtent à des oppositions qui font périr la première, qui mettent la seconde en péril. Elles dressent en contradiction deux conceptions d'organisation internationale dont l'une serait, selon la pittoresque expression de lord Castlereagh, « une union pour le gouvernement du monde ou pour l'inspection des affaires intérieures des autres États », dont l'autre serait une simple association visant seulement à prévenir ou à résoudre les conflits menaçants pour la sauvegarde de la paix.

C'est particulièrement sur cette contradiction des deux conceptions d'organisation internationale que je voudrais appeler, pendant quelques instants, votre bienveillante attention. Antérieure à la constitution de la Sainte-Alliance de 1815, elle a mis aux prises, en 1820, les trois cours du nord d'une part, l'Angle-

terre et aussi la France, de l'autre; de 1919 à 1921 elle a opposé à la conception américaine du président Wilson la conception non moins américaine et sans doute même beaucoup plus américaine du Sénat des États-Unis et du président Harding.

Dès 1804, Alexandre I[er] avait eu l'idée de fonder la paix de l'Europe sur la destruction de la domination napoléonienne, sur l'affranchissement de tous les pays opprimés par l'empereur des Français, sur la liberté des peuples et le respect des aspirations nationales. Les frontières des États devaient être établies selon des principes rationnels, en tenant compte des conditions géographiques et économiques en même temps que des affinités des populations entre elles ou avec leur gouvernement. La France aurait le libre choix du gouvernement qu'elle voudrait elle-même se donner. Pour les autres pays, le libéralisme d'exportation d'Alexandre était plus circonspect ; les principes devaient être partout les mêmes, mais leur application devait être mesurée aux circonstances locales.

« Le grand but (fixer sur des bases solides et durables la tranquillité future de l'Europe), portaient les instructions secrètes données le 11 septembre 1804 par Alexandre à M. de Novossiltzow, ne pourrait être regardé comme atteint que lorsqu'on parviendrait, d'une part, à attacher les nations à leurs gouvernements, en rendant ces derniers capables de ne se conduire que pour le plus grand bien des peuples qui leur sont soumis, tandis que, de l'autre, on fixerait les rapports des États entre eux sur des règles plus précises et qu'il serait de leur intérêt de respecter.

« Ce n'est point le rêve de la paix perpétuelle qu'il s'agit de réaliser; cependant on se rapprocherait, sous plus d'un rapport, des résultats qu'il annonce si, dans le traité qui terminerait la guerre générale on parvenait à fixer sur des principes clairs et précis les prescriptions du droit des gens. Pourquoi ne pourrait-on pas y soumettre le droit positif des nations, assurer le privilège de la neutralité, insérer l'obligation de ne jamais commencer la guerre qu'après avoir épuisé les moyens qu'une

médiation tierce peut offrir, avoir de cette façon mis au jour les griefs respectifs, et tâché de les aplanir? C'est sur de semblables principes que l'on pourrait procéder à la pacification générale et donner naissance à une ligue dont les stipulations formeraient, pour ainsi dire, un nouveau code du droit des gens qui, sanctionné par la plus grande partie des États de l'Europe, deviendrait sans peine la règle immuable des cabinets, d'autant que ceux qui prétendraient l'enfreindre risqueraient d'attirer sur eux les forces de la nouvelle union. »

Du principe des nationalités à l'examen obligatoire des litiges avant recours aux armes et à une ligue des nations en frôlant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les idées d'Alexandre, avec un peu plus de souplesse et d'indétermination, annonçaient les idées du président Wilson; les instructions de Novossiltzow traçaient le plan de la Société des Nations et du traité de Versailles.

Novossiltzow, chargé de porter l'évangile d'Alexandre à la Grande-Bretagne, trouva, au dire du prince Adam Czartoryski, M. Pitt très peu préparé à écouter les propositions de l'empereur de Russie. Pitt, fidèle à des traditions qui ne se sont pas éteintes avec lui, avait moins de zèle pour l'ordre universel et pour la paix perpétuelle que pour l'intérêt britannique. Il lui suffisait d'abattre la puissance napoléonienne, de faire une bonne paix, très britannique, de la faire solide et durable, de lui donner pour base et pour garantie un traité général où toutes les principales puissances s'engageraient à se protéger et aider mutuellement contre toute tentative belliqueuse.

Novossiltzow était de l'école des diplomates improvisés qui s'admirent d'obtenir des succès faciles en concédant de bonne grâce quand ils craignent de ne pas persuader. Il n'osa suivre avec fermeté les instructions qu'il avait reçues; il balbutia à peine les conditions auxquelles Alexandre attachait la plus grande importance; il ne fit aucune mention de l'état précaire de l'Europe, causé par des iniquités qu'il fallait redresser. Il remit à Pitt un projet d'alliance entre la Russie et l'Angleterre; Pitt

annota et corrigea le projet selon les vues britanniques. L'alliance, qui fut signée le 30 mars/11 avril 1805, visait à organiser fortement une ligue européenne pour abattre la puissance de Napoléon; elle renvoyait aux calendes brumeuses d'une paix incertaine le soin de mettre au point les idées d'Alexandre, d'organiser une ligue pour le maintien de la paix et de préciser les principes du droit des gens.

Le traité du 30 mars/11 avril 1805 conduisit Alexandre d'Austerlitz à Tilsitt. La future ligue de la paix fut engloutie dans les marécages de la Pologne, tandis que la ligue pour la guerre volait en éclats successifs sous les coups formidables que Napoléon assénait tour à tour aux alliés changeants de la Russie et de l'Angleterre, à la Russie elle-même, d'Ulm à Iéna, à Eylau et à Friedland.

Les idées et les principes de 1804, assoupis par les revers, furent réveillés par la victoire. Ils se traduisirent dans une mêlée complexe de textes, d'usurpations, de tendances et de passions souvent contradictoires que l'on a fréquemment confondus, dans une admiration ou une réprobation trop simplifiées, sous l'étiquette assez vague de la Sainte-Alliance.

La Sainte-Alliance, au sens strict du terme, c'est l'alliance stipulée en termes mystiques dans le traité du 14/26 septembre 1815, mais l'expression de Sainte-Alliance a été couramment employée pour désigner le système de gouvernement ou de contrôle collectif de l'Europe par les grandes puissances pour la préservation de la paix européenne.

Ce système ne fut pas construit tout d'une pièce. Il fut édifié par des architectes qui s'inspirèrent de plans divers, y apportèrent des matériaux disparates et le renversèrent, à peine achevé, faute de s'entendre sur la manière de s'en servir. Lord Castlereagh en fut peut-être le plus ardent promoteur. Il entendait lui donner de solides fondations et ne point l'élever au delà du rez-de-chausssée. A ce niveau, il pouvait s'accorder avec ses hauts et puissants alliés. Il s'émut, s'inquiéta, se fâcha lorsque ses associés de la première heure s'enhardirent à élever, sur les

assises primitives, des donjons aventureux et des tours hasardées, dans lesquels le noble lord se refusait à enfermer les peuples dont les ébats, trop libres au gré de ses partenaires, ne portaient nul ombrage à l'intérêt britannique.

L'origine du système est dans l'usurpation très consciemment commise par l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour le bien commun, sur la souveraineté des alliés plus modestes qui guerroyaient avec elles contre Napoléon. A l'ouverture du Congrès de Châtillon, les quatre grandes puissances s'érigent en Conseil suprême de l'Europe se déclarant chargées de « traiter de la paix avec la France au nom de l'Europe ne formant qu'un seul tout » et se portant fort que leurs moindres alliés accepteront ou subiront ce qu'elles auront décidé. Quatre victoires de Napoléon en cinq jours, aux lieux que Foch devait illustrer de nouveau en 1914, Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauchamps, jetèrent le trouble et menacèrent de jeter la discorde parmi les grands alliés. Castlereagh jugea urgent de resserrer les liens qui se relâchaient. En bon Anglais, il reprit les idées de Pitt et réussit, dans le traité de Chaumont — son traité — à définir, selon les vues britanniques, le but de la quadruple alliance : imposer, dans un parfait concert, la paix à la France; garantir le maintien de la paix et de l'équilibre, le repos et l'indépendance de l'Europe, par le même concert des quatre soutenu par l'engagement de se prêter, le cas échéant, pendant vingt ans, le concours de forces militaires déterminées et par l'invitation aux États les plus exposés à une invasion française d'accéder à la grande alliance.

Le traité de Chaumont ne donnait nulle hospitalité aux idées balbutiées, en 1804, aux oreilles prévenues de Pitt. Alexandre n'avait point renoncé au rêve d'être l'arbitre de la paix et le gardien de la justice parmi les nations; mais il était assez malaisé de concilier, en mars 1814, toutes les conceptions de la justice internationale et toutes les avidités de certains alliés, y compris celles de l'empereur de toutes les Russies, ambitieux d'affranchir la Pologne en réunissant tous les Polonais sous son sceptre. Le

tsar voulait, avant tout, étaler à Paris sa magnanimité dans le triomphe. Avec un sens très avisé des périls qui rôdaient autour de la coalition, il entendait ajourner les questions qui risquaient de diviser les alliés, prévenir par là tout conflit entre eux, tant que la puissance de Napoléon ne serait pas abattue et que l'Europe n'aurait pas imposé les conditions de sa paix à la France vaincue.

Anémiée par la victoire, l'alliance de Chaumont faillit se dissoudre à Vienne sous l'habile action de Talleyrand, tournant, par le désintéressement de la France, l'Angleterre et l'Autriche contre les cupidités de la Prusse et de la Russie. Le retour de l'île d'Elbe reforma instantanément la coalition. L'esprit de Chaumont, ravivé par l'effroi de Napoléon, mena les alliés, par Waterloo, une seconde fois, à Paris. Alexandre crut l'occasion favorable pour reprendre, sous une forme nouvelle, le plan de 1804. Dans un élan d'effusion mystique, il entrevit la nécessité des forces morales pour soutenir les combinaisons politiques, les prescriptions des traités et les principes du droit. Il fut effleuré d'ailleurs plus que pénétré de cette vision à laquelle ses alliés demeurèrent parfaitement insensibles. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche signèrent avec lui, par politesse et déférence envers lui, le traité du 14/26 septembre 1815; les trois souverains y affirmaient l'intention de ne prendre pour règle de conduite que les préceptes de justice et de paix de la religion chrétienne, de se regarder comme frères, de se prêter, en toute occasion, assistance, aide et secours et de traiter en pères de famille leurs sujets et armées. Toutes les puissances étaient invitées à entrer « dans cette Sainte-Alliance ». La plupart des souverains y entrèrent, séduits par la promesse d'aide et secours où ils voyaient une assurance mutuelle contre les risques de la révolution; plus enclins d'ailleurs à comprendre dans les devoirs de la paternité l'usage des verges pour leurs peuples, enfants rebelles à l'obéissance, qu'à bannir de leurs relations fraternelles les rivalités, les jalousies et les querelles.

Les politiques jugèrent avec dédain le traité du 14/26 sep-

tembre 1815. Metternich le traitait de monument vide et sonore. Castlereagh déclarait ne pouvoir conseiller au prince régent de signer parce que le Parlement ne donnerait jamais son adhésion à « une simple déclaration de principes bibliques qui aurait reporté l'Angleterre à l'époque des saints, de Cromwell et des Têtes rondes »[1]. Mais, s'ils n'accordaient nul crédit à la Sainte-Alliance, les ministres attachaient un grand prix à l'alliance tout court et à la prépondérance du Conseil suprême des quatre. L'alerte des Cent-Jours avait mis en évidence l'avantage du concert prolongé au delà de la paix pour la sauvegarde de la paix. Waterloo avait décidé du sort de Napoléon. L'Angleterre s'était chargée de la garde de l'Empereur. Mais l'éloignement du grand capitaine, prisonnier de l'Océan, n'avait point paru une garantie suffisante contre de nouveaux accès d'ambition française. Le 20 novembre, le jour même où elles imposaient à la France des réductions de frontière à titre de peine, une occupation militaire à titre de précaution, les quatre grandes puissances signèrent un nouveau traité pour accroître leurs sûretés.

L'armature nouvelle de la quadruple alliance devait être le Conseil suprême, investi de la mission de pourvoir à la protection des « grands intérêts communs, à l'examen des mesures les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour le maintien de la paix en Europe ».

Comme le repos des peuples, troublé par le retour de Napoléon, pourrait l'être encore par des mouvements révolutionnaires en France, les quatre veilleront non seulement à la perpétuelle exclusion du trône de France de la famille de Napoléon mais encore au maintien et à l'affermissement de l'autorité royale et de la charte constitutionnelle. Les puissances avaient adopté la thèse de M. de Gentz, qui imposait des limites à la liberté des révolutions, vainement invoquée, en mars 1815, par Napoléon en faveur du peuple français se donnant derechef à son Empereur. « Les puissances, avait écrit Gentz, ne se croient pas autorisées

[1] Albert Sorel, *le Traité de Paris du 20 novembre 1815*, p. 136.

à imposer un gouvernement à la France; mais elles ne renonceront jamais au droit d'empêcher que, sous le titre de gouvernement, il ne s'établisse en France un foyer de désordre et de bouleversements pour les autres États. » Le traité du 20 novembre applique la thèse et la dépasse même, en liant essentiellement le repos de l'Europe au maintien de la charte. Les quatre s'arrogeaient ainsi un droit, limité sans doute, mais considérable, d'inspection dans les affaires intérieures de la France. Ce droit pourrait être étendu à d'autres États; il pouvait être généralisé; il le fut, par les trois cours du Nord, sous l'inspiration de Metternich.

Metternich, après le Congrès de Vienne et la seconde chute de Napoléon, était satisfait de la situation de l'Autriche et de la sienne; il entendait les conserver toutes deux. « Une des premières notions, écrivait-il en 1817, je dirai même la base de la politique contemporaine, est et doit être le repos; or, l'idée fondamentale du repos, c'est la *sécurité dans la possession*. Si les premières puissances de l'Europe partent de ce principe, il faut que de petits États qui peuvent à peine se tenir debout l'acceptent également, de gré ou de force[1]. »

Le repos, la sécurité dans la possession peuvent être mis en péril par les idées révolutionnaires. C'est pourquoi Metternich combattra les idées révolutionnaires partout où elles seront une menace pour les intérêts de la monarchie autrichienne : en Allemagne, par la prépondérance de la Diète; en Europe, par la prépondérance du Conseil suprême, appelés tous deux à prêter aide et assistance aux souverains dont l'autorité serait contestée. Il lui suffira de développer la thèse de Gentz et du traité du 20 novembre 1815 pour disposer d'un frein à l'aide duquel il se flattera de contenir la révolution partout où besoin sera, grâce à la dextérité de sa diplomatie. Il forgera l'instrument à Aix-la-Chapelle avec discrétion; il le présentera à Troppau avec hardiesse; mais en se découvrant ouvertement, il provoquera le choc qui déterminera l'écroulement du système.

[1] *Mémoires*, t. III. p. 61-62.

Le Congrès d'Aix-la-Chapelle admit la France à siéger au Conseil suprême. Mais la confiance faite à Louis XVIII n'allait pas sans quelque défiance à l'égard de la nation française; à l'assurance pour la paix par l'entrée de la France au Conseil, les quatre jugèrent bon de joindre la contre-assurance d'une confirmation secrète de leur alliance de Chaumont et de Paris.

Alexandre eût voulu substituer au concert aristocratique des grandes puissances l'assemblée générale des membres de la Sainte-Alliance, la garantie solidaire des territoires reconnus aux puissances par les actes de 1815, et la garantie solidaire de la souveraineté légitime.

Metternich préférait le concert restreint; il usa de toutes les ressources d'une diplomatie subtile pour concilier, en formules d'une souplesse équivoque, la contradiction de la prépondérance des grandes puissances et de l'égalité de tous les États, du respect du droit des gens et de l'intervention indéfinie. Le protocole du 15 novembre 1818 proclama que l'union intime des cinq grandes puissances ne devait avoir « d'autre objet que le maintien de la paix générale, fondé sur le respect religieux pour les engagements consignés dans les traités et pour la totalité des droits qui en dérivent ». L'intégrité territoriale devait donc être respectée, mais elle n'était pas garantie. L'union devait se manifester et agir au moyen de réunions des souverains ou de leurs ministres pour « y traiter en commun de leurs propres intérêts, en tant qu'ils se rapportaient à l'objet de leurs délibérations actuelles ». Si les réunions devaient avoir pour objet des affaires spécialement liées aux intérêts des autres États de l'Europe, « elles n'auraient lieu qu'à la suite d'une invitation formelle de la part de ceux de ces États que lesdites affaires concerneraient et sous la réserve expresse de leur droit d'y participer directement ou par leurs plénipotentiaires ». La formule était insidieuse; elle semblait promettre que les grandes puissances ne traiteraient d'affaires autres que les leurs que sur invitation des États intéressés, mais le protocole affirmait sans restrictions ni réserves le droit des grandes Puissances de traiter de leurs propres inté-

rêts en tant qu'ils se rapportaient au maintien de la paix générale et à l'exécution des traités; il n'expliquait pas ce qu'il fallait entendre par affaires spécialement liées aux intérêts des autres États. Les puissances qui n'avaient pas hésité à intervenir dans les affaires françaises pour sauvegarder leurs propres intérêts, la paix et les traités, ne devaient éprouver aucun scrupule à intervenir, pour les mêmes motifs, dans les affaires d'autres États sans aucune sollicitation de la part de ceux-ci.

En janvier 1820, une révolution éclate en Espagne. Alexandre s'émeut. Il n'est plus sensible aux formes et apparences de la liberté; il est hostile aux manifestations tumultueuses des peuples qui ne se conduisent pas en fils respectueux et dociles. Il s'est posé, dans le secret d'Aix-la-Chapelle, en champion de la légitimité; il veut s'afficher ouvertement en paladin des trônes en péril. Mais il se heurte à l'Angleterre. Castlereagh très nettement signifie qu'il ne connaît qu'une alliance, la sienne, celle de Chaumont dont l'union des cinq, formée à Aix-la-Chapelle, n'est, pour le ministre anglais, que l'élargissement ou plutôt la doublure.

« Dans cette alliance, comme dans toutes les autres affaires humaines, écrit Castlereagh en mai 1820 à l'adresse des cours d'Autriche, de France et de Russie, rien ne peut plus nuire à son utilité réelle et même la détruire que la tentative d'étendre ses devoirs et ses obligations au delà de la sphère que lui prescrivent l'idée première et ses principes reconnus; c'était une union formée pour la conquête et la délivrance d'une partie du continent européen du pouvoir militaire de la France; ayant vaincu ce conquérant, elle a pris sous sa protection l'état des choses, tel qu'il a été établi par la paix; mais elle n'a jamais été destinée à devenir une union pour le gouvernement du monde ou l'inspection des affaires intérieures des autres États.

« On nous trouvera toujours à notre place, quand un danger réel menacera l'Europe; mais l'Angleterre ne peut ni ne veut agir d'après des principes de précaution abstraits et spéculatifs. »

L'avertissement ne fut pas entendu. Lorsque la révolution de Naples, en juillet 1820, eut amené les cinq grandes puissances à convenir d'une réunion pour parer au danger direct et imminent qui menaçait l'Autriche par l'Italie, les trois cours du Nord s'enhardirent à proclamer les principes dont les nuages du protocole d'Aix-la-Chapelle avaient dissimulé les germes. Le protocole signé à Troppau le 20 novembre 1820 [par leurs représentants] prononçait la peine de « l'exclusion de l'alliance européenne contre les États coupables d'avoir subi, dans la forme de leur régime intérieur, une altération opérée par la révolte et dont les suites seraient menaçantes pour d'autres États » ; il y ajoutait le refus de reconnaître les changements consommés par des voies illégales et, le cas échéant, l'emploi « d'une force coercitive » pour ramener les États en faute au sein de l'alliance, par le rétablissement de la légalité.

Castlereagh fit une vigoureuse réplique :

« ... Le gouvernement de Sa Majesté ne croit pas, écrivit-il le 19 janvier 1821 aux agents britanniques près les cours étrangères, que, d'après les traités existants, les alliés aient le droit d'assumer aucuns pouvoirs généraux de cette espèce, et il ne croit pas davantage qu'ils puissent s'arroger des pouvoirs aussi extraordinaires, en vertu d'aucune nouvelle transaction diplomatique entre les cours alliées, sans s'attribuer une suprématie incompatible avec les droits d'autres États, ou même, en acquérant ces pouvoirs du consentement spécial desdits États, sans introduire en Europe un système fédératif, oppresseur, et qui non seulement serait inefficace dans son objet, mais encore pourrait avoir les plus grands inconvénients. »

Pour empêcher l'alliance — son alliance — d'être détruite, Castlereagh condamnait à périr la Sainte-Alliance selon les formules d'Alexandre et de Metternich. Les dissentiments accusés en 1820 et 1821 s'accentuèrent au Congrès de Vérone et « l'union pour le gouvernement du monde » expira dans l'agonie misérable des conférences de Saint-Pétersbourg de 1824-1825. Mais sa disparition laissa subsister le texte et l'esprit du traité de

Chaumont pour l'exécution de la paix imposée à la France; elle laissa subsister le concert éventuel et accidentel des grandes puissances pour la sauvegarde de la paix générale, quand l'esprit de sagesse et de conservation l'emporterait sur la volonté de puissance et de domination.

L'actuelle Société des Nations n'est pas sortie toute armée du cerveau du président Wilson; elle est sortie toute armée — ou plutôt toute désarmée — des délibérations d'une commission de la Conférence de Paris. Elle ne doit pas une existence précaire et des frontières contestées aux dispositions disparates de documents épars; elle doit la confusion qui l'enveloppe aux dispositions identiques des divers traités de paix qu'elle encadre également entre le pacte de la Société des Nations qui les ouvre et la partie XIII — travail — qui en précède de fort peu la clôture.

Elle n'a point le contrefort ou l'étai d'un traité de Chaumont. Moins sages que les alliés de 1814, les vainqueurs de 1918 ne se sont pas avisés de faire la paix d'abord, de la garantir ensuite. Ils ont commencé par bâtir le grandiose édifice consacré à la paix universelle, puis ils y ont abrité tant bien que mal les petites paix accidentelles et particulières avec l'Allemagne et les dignes acolytes de cette grande dame de guerre. A la dernière heure seulement, certains ont cédé, avec un scepticisme lassé, aux sollicitations inquiètes de la France pour souscrire, sans foi, une contrefaçon misérable et conditionnelle du traité de Chaumont.

Le 28 juin 1919, par deux actes séparés et subordonnés cependant l'un à l'autre, l'Angleterre et les États-Unis ont promis de prêter, en certaines circonstances, leur aide à la France, si celle-ci venait à être l'objet d'un acte non provoqué d'agression de la part de l'Allemagne, mais aucun de ces deux actes n'a reçu la ratification requise pour donner vie à l'autre.

La majesté et la puissance de la Société des Nations devaient, d'après les promoteurs de la « grande illusion » démocratique,

inspirer aux nations, heureuses de disposer d'elles-mêmes, l'esprit de fraternité qu'Alexandre invitait les souverains à puiser aux sources de la religion chrétienne. Mais l'ampleur des desseins et le poids des charges de la nouvelle Sainte-Alliance inquiètent plus qu'ils ne rassurent; ils poussent aux écueils de la contradiction où s'est brisée la première.

Le président Wilson et ses partenaires n'ont voulu faire ni un super-État, selon le néologisme à la mode, ni une Confédération universelle. Ils n'ont pas moins donné à la Société des Nations figure d'un gouvernement du monde, appelé à s'insinuer, sans discrétion, dans les affaires intérieures des États.

Le Conseil et l'assemblée de la Société, servis — ou poussés — par la bureaucratie plus ou moins internationale du secrétariat, doivent connaître non seulement de toute question affectant la paix du monde, mais de toute question rentrant dans la sphère d'activité de la Société, et cette sphère est immense autant que mal définie.

Non seulement toute guerre ou menace de guerre doit amener convocation immédiate du Conseil, mais tout membre a droit d'appeler l'attention du Conseil ou de l'assemblée sur toute circonstance de nature à affecter les relations internationales, et qui menace par suite de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend. L'assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. Plus heureux qu'Alexandre à Aix-la-Chapelle, le président Wilson a réussi à obtenir la garantie réciproque de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États membres. Ainsi la Société des Nations est investie d'une large mission de surveillance et de contrôle de la politique extérieure des États.

Elle est appelée, d'autre part, à contrôler l'administration des puissances héritières des colonies allemandes ou des débris de l'Empire ottoman sur les territoires soumis à l'étrange régime

des mandats. On ne sait si elle a qualité pour distribuer ou pour révoquer les mandats, mais les mandataires lui doivent rendre compte de l'accomplissement d'une mission qu'elle a, en certains cas, qualité pour définir. Elle doit assurer la protection des minorités ethniques ou religieuses dans les États que leur faiblesse a mis à la discrétion des vainqueurs; elle pourrait connaître, si le traité de Sèvres était ratifié, des réclamations que le singulier article 95 de ce traité semble permettre aux juifs d'élever en tous pays, contre toutes modifications législatives leur portant ombrage. Elle est invitée, en termes dont l'imprécision est due sans doute aux difficultés d'une tâche contraire aux traditions, tendances et légitimes répugnances des États modernes, à assurer la liberté des communications, ainsi qu'un « équitable traitement du commerce des membres de la Société ».

Enfin, par l'organisation internationale du travail, la Société des Nations lie — de façon fort arbitraire et fort artificielle d'ailleurs — la paix internationale à la paix sociale; elle se glisse, sous ce prétexte, dans l'économie sociale de tous les pays. Pour remédier à l'anarchie des souverainetés, — source de guerres internationales, — elle menace de porter l'anarchie dans l'organisation des souverainetés et d'aviver les luttes sociales qu'elle prétend apaiser.

La Conférence générale des membres — sorte de Parlement international du travail — et le bureau international du travail sont à demi dépendants, à demi indépendants et parfois fort indépendants des États, tant dans leur composition que dans leur fonctionnement. Si les textes ne leur permettent point de dicter des lois aux États, certains délégués n'ont point dissimulé la prétention d'imposer bon gré mal gré les décisions du Parlement du travail aux puissances récalcitrantes. La grève universelle deviendrait l'auxiliaire inattendu de la diplomatie démocratique des délégués ouvriers. Il n'est pas surprenant que semblable prétention ait été émise; il serait plus surprenant qu'elle ne l'eût pas été, alors que les classes les plus bruyantes en tous pays recevaient le privilège d'une représentation spé-

ciale dans une assemblée maîtresse de ses votes, à côté et en dehors des États, et tentée par là de s'élever au-dessus des États.

L'ampleur du programme assigné et l'excès des interventions promises à la Société des Nations devaient provoquer des inquiétudes et susciter des oppositions. Le conflit entre les deux conceptions de l'organisation internationale, qui n'avait éclaté qu'après plusieurs années dans la première Sainte-Alliance, se dessine nettement dans la seconde, avant même que les termes du pacte de la Société des Nations aient été définitivement arrêtés.

Dès le 3 mars 1919, le premier projet de la commission de la Société des Nations provoquait une manifestation d'hostilité de la part du Sénat américain. Trente-neuf sénateurs — plus du tiers de l'assemblée, parmi lesquels M. Harding — s'assemblaient à Washington et y votaient une résolution qui, après avoir rappelé la nécessité de l'assentiment des deux tiers du Sénat pour qu'un traité oblige les États-Unis, déclarait nettement que le projet de Ligue des Nations apporté de Paris par le président Wilson ne pourrait pas être accepté par l'Union nord-américaine.

« Les négociations, en ce qui concerne les États-Unis, portait la résolution, devraient immédiatement tendre à négocier d'urgence une paix avec l'Allemagne qui soit satisfaisante à la fois pour les États-Unis et pour les nations avec lesquelles les États-Unis se sont associés dans la guerre contre le gouvernement allemand. Alors seulement, la proposition de former une ligue des nations pour assurer la paix permanente du monde pourra être prise en considération attentive et sérieuse. »

Les trente-neuf sénateurs demandaient que les bœufs fussent mis devant la charrue. Le président Wilson craignait une rupture d'attelage; il craignait que la charrue destinée à retourner le monde pour faire germer la paix universelle demeurât inerte, embourbée et rouillée avant d'avoir servi. Il ne tint pas plus de compte de l'avertissement des sénateurs que les cours du Nord

n'avaient tenu compte, en 1820, de l'avertissement de Castlereagh. Comme elles, il se flatta de forcer l'assentiment. Il prétendit imposer le pacte, en le liant si bien au traité que l'acceptation du traité dût entraîner celle du pacte. Le calcul fut déjoué. L'opinion américaine, surmenée par des desseins qui menaçaient de l'entraîner au delà de ce qu'elle était préparée à admettre, loin de se rendre par lassitude, se cabra et s'affermit dans son opposition. Le Sénat refusa d'approuver le traité de paix si les puissances signataires ne consentaient à accepter les quatorze réserves auxquelles il subordonnait son assentiment. Il fallait effacer la garantie de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique. Le Sénat ne voulait point engager les États-Unis dans des opérations de police internationale indéfinies, échappant à toutes prévisions. Il ne voulait point avoir à transporter les troupes fédérales au delà de l'Atlantique pour toute querelle qui, de Fiume à Dantzig ou de Téhéran à Varsovie, pourrait pousser les nations à disposer des autres sous prétexte de disposer d'elles-mêmes. Il entendait n'abdiquer les prérogatives de la souveraineté américaine ni en autorisant l'acceptation éventuelle d'un mandat indéterminé sur un territoire inconnu, ni en renonçant au droit exclusif de régler, en toute liberté, les questions d'ordre économique intéressant les États-Unis. Il était résolument hostile à l'organisation du travail selon le traité, à toute confusion et intrusion susceptibles de dresser contre l'autorité souveraine des États-Unis l'autorité indécise et troublante d'un Parlement du travail. Il rejetait enfin toute généralisation de la doctrine de Monroë et refusait de l'ériger, comme le voulait le président Wilson, en doctrine mondiale, parce qu'il entendait ne pas la dépouiller de son caractère américain.

Le président Harding a manifesté, dans son message du 4 mars 1921, la volonté de rester fidèle aux traditions américaines et à la politique du Sénat. Il s'est déclaré nettement hostile à toute organisation internationale qui impliquerait abandon de la liberté d'action des États-Unis dans le domaine politique

ou dans le domaine économique, nettement favorable à toute organisation internationale tendant simplement à conserver la paix et à développer la justice dans le respect de la souveraineté des États.

« L'Amérique, a-t-il dit, ne peut entrer dans aucune combinaison politique, ni assumer aucune obligation économique qui assujettirait nos décisions à une autorité autre que notre propre autorité... Nous sommes prêts... à nous unir à ceux qui veulent exprimer les aspirations du monde et chercher un plan pratique pour traduire son désir de justice et sa haine de la guerre; mais tout engagement de notre part doit être fait dans l'exercice de notre souveraineté nationale[1]. »

L'opposition du Sénat américain et du président Harding barre la route à la Sainte-Alliance démocratique de la Société des Nations du président Wilson, comme l'opposition de Castlereagh avait barré la route à la Sainte-Alliance d'Alexandre et Metternich.

La Sainte-Alliance de 1814-1825 a légué à l'Europe le concert européen qui, malgré ses défauts, ses faiblesses et ses défaillances, a rendu quelques services à la paix internationale.

L'échec de la Sainte-Alliance démocratique du président Wilson a laissé subsister le Conseil suprême qui n'a point abdiqué et ne semble pas enclin à abdiquer en faveur du Conseil de la Société des Nations, son héritier présomptif. Il laissera, sans doute, subsister la Société des Nations avec ses cadres coûteux et ses ambitions anémiées, mais il faudrait une puissance d'illusions singulière pour attendre de ce mécanisme atrophié la distribution automatique de la paix et de la justice internationale et sociale. Nul mécanisme, d'ailleurs, n'y saurait pourvoir à défaut d'un moteur d'ordre moral et non matériel. Une foi naïve en la bonté native des nations — fâcheuse amplification du sophisme de Jean-Jacques Rousseau sur la bonté naturelle

[1] *Le Temps*, 6 mars 1921, p. 2.

de l'homme — ne saurait être ce moteur. Souhaitons du moins qu'après les erreurs de la diplomatie sans diplomates, une diplomatie plus avisée, instruite des précédents et des traditions des divers États, attentive aux leçons du passé et docile aux enseignements de l'histoire, veille à ce que la Société des Nations, délaissée par les États-Unis, ne dégénère pas en une Confédération européenne ou à demi mondiale dans laquelle il plairait à l'Allemagne de jouer le rôle que la Prusse a joué, avec autant d'adresse que peu de scrupules, dans la Confédération germanique de 1815, réduite en poussière par le canon de Sadowa.

Charles Dupuis.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

MM. les Secrétaires de la Société d'Histoire diplomatique viennent de nous faire connaître la suite de ses travaux, et M. le Trésorier nous a exposé sa situation financière. Permettez-moi de remercier ces messieurs, en votre nom, de leurs communications, ainsi que du dévouement qu'ils ne cessent de dépenser au service de notre Société.

Je serai également votre interprète en exprimant à M. Huyzinga et à M. Charles Dupuis le plaisir que nous avons éprouvé à les entendre. Le choix même des sujets de leurs études est le signe des sentiments qui, en matière de politique internationale, dominent sur le moment les esprits. Les règles de la chevalerie résumaient la pratique des idées de justice telles que les concevait le monde civilisé à l'heure où le moyen âge allait finir et les temps modernes commencer, — et le nom même de Sainte-Alliance donné au siècle dernier à l'Union des gouvernements qui poursuivaient les desseins égoïstes de leur politique traditionnelle, indiquait la préoccupation des hommes d'État d'alors de couvrir leurs entreprises de je ne sais quel manteau de désintéressement et presque de religion. Ces gouvernements cherchaient en 1815 (et surtout en Allemagne) à éveiller la colère des peuples, à exalter leurs ressentiments, à y trouver un appui et une force. Ils entraînaient ainsi les imaginations, assurés qu'ils étaient que la foule ne pénétrerait jamais dans les coulisses du Congrès de Vienne et ne connaîtrait pas les vrais ressorts que faisaient jouer les auteurs de la comédie qui s'y déroulait. En agissant de la sorte, ces politiques obéissaient, sans s'en rendre compte, à des nécessités que n'avaient pas connues les hommes du dix-huitième siècle et qui étaient nées de la Révolution française. Par là, ils introduisaient une grande

nouveauté, mais ils ne soupçonnaient pas les bouleversements qu'elle engendrerait. Depuis lors, ces nécessités n'ont naturellement fait que grandir. Il existait autrefois entre les peuples et les hommes d'État qui les gouvernaient une sorte de collaboration obscure. Un Henri IV ou un Richelieu poursuivaient leur tâche patriotique en plein accord avec le sentiment public de leur temps, mais cet accord n'apparaissait pas au dehors. Ces obscurités ont disparu. La presse et les parlements représentent aujourd'hui l'esprit public, mais, en même temps, ils exercent sur lui une action constante, et les courants de l'opinion changent et se déplacent à leur gré. Il faut sans doute chercher là la source des incertitudes et des contradictions qui, dans tous les pays, caractérisent la politique contemporaine.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas regretter que la part du sentiment, et même de l'imagination dans les affaires humaines, soit devenue plus considérable. Nous en avons tiré quelque bénéfice. Dans les terribles années que nous venons de traverser, qui pourrait mesurer le rôle qu'a joué la révolte de la conscience universelle? C'est elle qui s'est sentie blessée par la violence et le manque de foi; c'est elle qui a rassemblé presque toutes les nations de l'univers aux côtés de la France et de la Belgique injustement attaquées. Qui pourrait aussi mesurer la part de l'imagination dans le mouvement qui a fait revivre des nations jadis opprimées et que l'on pouvait croire à jamais disparues?

L'année dernière, j'avais l'honneur de vous dire que la question qui se posait à tous les esprits était de savoir si la démocratie, après avoir victorieusement terminé la guerre, saurait reconstituer l'Europe dans la paix. Les faits ne nous ont point encore apporté de réponse à cette question redoutable. Le monde est encore ébranlé et tremblant de l'effort qu'il a dû donner pendant quatre ans, et cependant il ne semble pas disposé à chercher dans le repos le remède aux maux dont il souffre. Il ne faut pas s'en étonner.

C'est un lieu commun démocratique de dire que les peuples livrés à eux-mêmes ne troubleraient jamais la paix, et que les

guerres sont toujours le fait du prince. Le prince, c'est aux yeux de la foule l'orgueil d'un souverain, l'ambition d'un homme d'État, l'amour de la gloire d'un général, l'esprit d'intrigue d'un diplomate; c'est le hasard : la fantaisie, l'imprévu; ce n'est jamais le Demos ignorant et passionné. De plus, l'imagination populaire a une tendance à donner des choses les plus simples une interprétation romanesque : elle y a été souvent conduite par les poètes, par les romanciers et même par les historiens. M. Scribe écrira *le Verre d'eau* pour expliquer la paix d'Utrecht, et M. Michelet fera jouer à la fistule du grand roi un rôle prépondérant dans la politique de la fin du règne. Tout cela est le fait de gens qui n'ont jamais approché des événements et qui ignorent les affaires. Les rois, les hommes d'État, les généraux et les diplomates ont toujours été des personnages plus ou moins représentatifs; leur action n'a jamais été absolument arbitraire : ils n'étaient puissants qu'en proportion de leur union avec le sentiment des nations qu'ils conduisaient à la grandeur. Napoléon lui-même s'est écroulé quand sa pensée a cessé d'être d'accord avec l'âme des peuples du grand Empire. Croire que les grands hommes qui ont fait l'histoire ont vécu dans une sorte d'Empyrée, loin du commun des hommes, comme des demi-dieux, et que c'est ainsi qu'ils ont agi sur le monde, c'est s'en faire une idée singulièrement surannée. Il faut laisser de côté ce préjugé vulgaire, cette illusion enfantine qui ose affirmer que la paix ne serait jamais troublée si l'on substituait à la politique des cabinets celle des peuples eux-mêmes.

Votre Société, messieurs, qui par ses nombreux travaux met en lumière l'œuvre de ceux qui nous ont précédés dans la conduite des affaires internationales, aidera, j'en suis convaincu, à dissiper ces idées fausses. J'ai moi-même assez vécu de la vie de mon temps pour apprécier l'œuvre accomplie en vue du maintien de la paix par tous les hommes qui, dans la plupart des capitales de l'Europe, ont été mêlés à la vie publique au cours des cinquante dernières années; mais je ne me fais point d'illusion. Caliban accusera toujours Prospèro de sa propre infirmité.

Les derniers événements devaient pourtant nous éclairer sur ce point. La Conférence de la Paix, en 1919, a fortement cherché à se conformer au sentiment public : elle a voulu réparer ce que nous étions accoutumés de considérer comme un legs d'injustice laissé par le passé; elle a par là éveillé bien des espérances; malheureusement, elle a aussi soulevé bien des passions, sur tous les points où les droits des peuples semblent se contredire. On reprochait à la vieille diplomatie d'être sans entrailles, et voici qu'à l'heure où une dipomatie démocratique veut se faire humaine, à l'heure où elle écoute les récriminations, les plaintes, les sanglots que font entendre les nationalités méconnues par une tradition politique impitoyable, ce n'est pas la paix qu'elle apporte au monde, c'est presque la guerre. L'opprimé d'hier est déjà accusé d'être un oppresseur, et l'on s'aperçoit qu'en substituant à la sage et saine doctrine de l'équilibre celle du droit absolu des nationalités, on a créé le chaos et suscité bien des haines.

Tout cela s'apaisera : la raison finit toujours par avoir raison, et l'on a beau mépriser l'expérience et la compétence, il arrive sûrement une heure où on leur fait appel... Je n'en veux pas d'exemple plus frappant que celui de deux hommes éminents qui ont appartenu à notre Société, que nous venons de perdre et dont vous me feriez reproche de ne pas rappeler ici le souvenir.

Le comte Greppi, Milanais, est mort dans sa ville natale le 8 mai dernier. Il était assurément le doyen des diplomates du monde entier, car il venait d'entrer dans sa cent troisième année. Tous ceux qui l'ont approché aimaient ce causeur alerte et charmant, cet esprit libre, cet ami de la justice et du droit. Il était entré dans la carrière autrichienne en 1842; il s'était rallié en 1848 à la cause de l'Italie, et après un intervalle de onze années, avait repris du service en 1859.

Envoyé en Allemagne, en Orient, en Espagne, il fut finalement nommé ambassadeur à Pétersbourg en novembre 1883. Un désaccord avec M. Crispi amena son rappel en 1888, mais trois ans

après, le roi le nommait sénateur à vie. Ce survivant du Risorgimento était toujours plein des enthousiasmes de la jeunesse, et dès 1914, la cause des Alliés n'eut pas en Italie de défenseur plus ardent ni plus sincère que lui. Il sentait que la grande œuvre d'affranchissement pressentie en 1848, et accomplie en 1859, ne pouvait s'achever que par le plein accord de la libre Italie avec les nations libérales de l'Europe.

Dans ces dernières années, le comte Greppi avait vécu un peu loin de nous : M. Milenko Vesnitch était au contraire un collaborateur assidu de notre Société. Il est mort subitement dans la journée du 19 mai et sa fin imprévue nous a privés d'un ami dont chacun de nous avait pu apprécier le dévouement éclairé.

La destinée de M. Vesnitch a quelque chose de romanesque et résume en quelque sorte l'histoire du peuple serbe pendant les cruelles mais héroïques années qui ont définitivement reconstitué une grande Serbie. Fils d'un Serbe du Sandjak de Novibazar jadis assassiné par les Turcs, M. Vesnitch avait été conduit tout enfant par sa mère en Serbie où elle avait cherché un asile. Il y fit de bonnes études qu'il compléta en Allemagne et en France ; il entra jeune dans la politique : à vingt-neuf ans, il devint ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Gronitch. Comme il appartenait au parti radical qui combattait la politique autrichienne du roi Milan, il fut en 1899 poursuivi avec M. Pachitch sous l'inculpation de participation à un complot, et condamné à quinze ans de prison. Il fut gracié en 1900. Le cours des événements ayant changé, il fut nommé ministre à Paris en 1904, et il conserva ses fonctions jusqu'à sa mort. Il ne les quitta que pendant deux courts moments, en 1906 pour prendre la présidence de la Skoupchina, et en 1920 pour diriger le cabinet de Belgrade. Correspondant de l'Institut, vice-président de notre Société, il avait conquis droit de cité à Paris et il se considérait volontiers comme un Français du dehors.

J'ai beaucoup vu et fréquenté M. Vesnitch pendant les années de la guerre et durant les travaux de la Conférence de la Paix. Je puis lui rendre témoignage. La Serbie perd en lui un enfant

fidèle et la France un ami loyal. Il a été certainement un des ouvriers les plus actifs de la grandeur de son pays. Il apportait dans sa tâche une passion, une énergie, une ténacité incomparables : les heures douloureuses qu'il a traversées ont trouvé leur récompense. Il ne cessait de lutter, mais quelle joie fut la sienne aux heures de la victoire! Il sut à Rapollo s'employer au succès de la transaction destinée à mettre fin aux derniers désaccords entre l'Italie et son pays, et il aura eu cette satisfaction de voir réalisé ce qui avait été le rêve de sa vie.

Enfin, je ne saurais clore cette séance sans rappeler la mémoire d'un ami, d'un diplomate distingué, de M. Boppe, que la maladie nous a enlevé à Pékin où il représentait la France. Il aimait l'histoire et ses travaux avaient été remarqués. Il a succombé, jeune encore, épuisé par les fatigues qu'il avait ressenties, lorsque, ministre à Belgrade, il avait accompagné le plus souvent à pied, dans la neige, et par des chemins de montagne, l'armée serbe en retraite et cherchant à gagner les côtes de l'Adriatique. Il est lui aussi une victime de la guerre : notre amitié gardera toujours le souvenir de cet homme excellent, si fin et si droit.

Ainsi chaque année, nous rappelons les noms de ceux qui ne sont plus. Nous voulons qu'ils ne soient pas oubliés. Ils ont tous été des amis de notre Société et ses collaborateurs attentifs. Ils ont partagé notre sollicitude pour maintenir le culte d'un passé qui a été grand, pour en appliquer les leçons, et pour préparer ainsi un avenir qui ne sera pas moins glorieux. Par leurs actes, ils ont agi sur l'histoire de notre temps et ceux qui viendront après nous, feront bien d'étudier et leur vie et leurs travaux. En nous quittant, ils ont laissé sur le sable la trace de leurs pas, et dans le cœur de leurs compatriotes la reconnaissance de leurs services.

L'ORGANISATION CONSTITUTIONNELLE DU BRÉSIL [1]

LA GUERRE CIVILE DU SUD CONTRE LE NORD (1824)

Le Brésil, étant donnée son immense étendue, manquait par sa structure géographique d'homogénéité, et les circonstances politiques qui avaient caractérisé les dernières années n'étaient point de nature à rendre au pays la moindre unité nationale ou à provoquer la plus légère communauté d'intérêts. C'est pourquoi toutes les perturbations survenues dans le Rio-de-Janeiro sous l'influence du gouvernement central ne pouvaient que susciter des répercussions inattendues. L'Empire du Brésil n'était, en somme, qu'un État en formation qui justifiait la réserve des chancelleries étrangères.

Le São-Paolo et le Minas-Geraes approuvaient bien tous les actes accomplis par dom Pedro, mais dans cette adhésion l'élément essentiel, la conviction, faisait défaut. Parmi les provinces méridionales, le Rio-Grande-do-Sul suivait avec nonchalance la marche des événements et préférait s'absorber dans un modeste et prudent isolement. En revanche, la Banda Oriental Cisplatina, conquête récente et annexion fictive, constituait une véritable épine plantée au flanc du Brésil. Ce territoire, malgré le corps d'occupation, menaçait d'échapper à tout instant à la domination du gouvernement de Rio-de-Janeiro.

A l'extrémité opposée de l'Empire, un danger plus imminent

[1] Voir la *Revue* des années 1918 et 1919.

était à redouter. Les provinces septentrionales éloignées du centre de la monarchie échappaient naturellement à l'attraction gouvernementale, ainsi qu'à l'active propagande entreprise par dom Pedro et ses partisans dans le São-Paolo et le Minas-Geraes. Aussi les opinions les plus extrêmes avaient pu se donner libre carrière, d'autant plus aisément qu'elles étaient encouragées par le voisinage des fougueux et turbulents Hispano-Américains de Nouvelle-Grenade ou du Haut-Pérou. De bonne heure, l'opposition au régime impérial était apparue spontanément, puis s'était renforcée au cours de l'année 1823; car les populations de ces districts, très soucieuses de conserver leurs franchises, mécontentes d'assister au déplacement à leur détriment du centre de gravité du Brésil, étaient toutes disposées à accentuer leur attitude traditionnellement frondeuse à l'égard des orgueilleux et triomphants Fluminenses, qui se targuaient avec ostentation d'avoir une part prépondérante, sinon exclusive, à la direction des affaires.

L'insurrection de Pernambuco, en 1817, était un indice de cet état d'esprit qui, depuis lors, malgré la répression implacable du comte dos Arios, ne s'était point démenti et qui n'avait fait que se développer lors de la rupture des liens officiels entre le Portugal et sa grande possession américaine en 1821. En conséquence, l'hostilité contre tout centralisme, entretenue par certains ambitieux et appuyée par les masses populaires fidèles à l'ancien régionalisme colonial symbolisé par les capitaineries[1], avait abouti à la constitution de petits gouvernements locaux, Juntes groupant les éléments les plus actifs et les plus turbulents, excluant de l'administration publique tout représentant du pouvoir central[2].

[1] Bahia et Pernambuco avaient été fondés à une date bien antérieure à Rio-de-Janeiro, et même la première de ces villes avait été le centre de l'administration brésilienne jusqu'au jour où le marquis de Pombal eut transféré celui-ci à Rio-de-Janeiro. Cette dernière cité, par l'arrivée de la cour de Lisbonne en 1808, acquit une prépondérance qu'elle n'avait jamais connu auparavant, le rôle du vice-roi du Brésil étant fort effacé; aussi aspirait-elle à conserver le premier rang.

[2] Les gouverneurs de province nommés par dom Pedro pour les régions

Toutefois, si les habitants du Nord communiaient en un patriotisme provincial aussi ardent que fortement enraciné et même d'autant plus exacerbé que les discours des porte-parole impérialistes de Rio-de-Janeiro étaient plus enflammés[1], ils ne fraternisaient point en un idéal politique identique. Dans le Bahia et le Pernambuco, centres à la fois intellectuels, commerçants et maritimes, les idées républicaines ralliaient, surtout depuis le départ des garnisons métropolitaines, d'enthousiastes partisans qui faisaient de nombreux prosélytes. Les chefs de ce mouvement disposaient, en fait, de forces plus résolues que nombreuses, mais ils n'en dominaient pas moins la foule et recrutaient une partie de leurs séides — fait notable au début du dix-neuvième siècle — parmi les esclaves nègres, instruments dociles aux mains de défenseurs des libertés individuelles. Maîtres des assemblées gouvernantes, ils dirigeaient l'opinion publique passive, tout en s'abstenant de proclamer ouvertement les principes qui leur étaient chers. Ils jouissaient d'une indéniable popularité, car ils s'appliquaient à faire respecter l'ordre.

Au contraire, dans les provinces voisines de Para, de Céara et de Parahyba, il semblait que des programmes constitutionnels moins tranchés fussent en faveur; là, on était prêt à accueillir un système de fédéralisme plus ou moins monarchique basé sur une large décentralisation. Cependant, l'absence de toute majorité en faveur d'un parti quelconque entretenait une situation anarchique qui contrastait, surtout au Para, avec le calme qui régnait à Bahia et à Pernambuco.

Dès lors, on conçoit aisément l'effet produit dans ce milieu facilement impressionnable par l'annonce du coup d'État effectué le 13 novembre par dom Pedro, en dissolvant les Cortès natio-

du Nord avaient été contraints, soit de se soumettre entièrement aux volontés des juntes locales (Céara Recife), soit de renoncer à exercer leurs fonctions (Bahia).

[1] Les populations du nord du Brésil étaient beaucoup mieux renseignées sur les événements de Rio-de-Janeiro que les Fluminenses sur ceux des provinces septentrionales, car elles avaient des représentants de toute nature dans la capitale.

nales brésiliennes. L'émotion fut considérable et le mécontentement très vif parmi les populations de ces régions ; car il semblait bien à celles-ci que c'était là un nouvel outrage qui leur était fait en la personne de leurs représentants, en même temps qu'une atteinte portée aux privilèges locaux, déchirés par l'abus de pouvoir d'un souverain despotique. Cette irritation générale ne pouvait manquer d'inciter les partis extrémistes, adversaires décidés d'une monarchie même constitutionnelle, à rejeter tous les voiles qui jusqu'alors avaient dérobé au vulgaire leur action et à se déclarer ouvertement en lutte contre le gouvernement de Rio-de-Janeiro.

Au Parahyba, au Céara et au Maranhao, les autorités voyaient avec consternation l'acte brutal qui supprimait l'Assemblée générale constituante librement élue. D'une façon générale, elles avaient été convaincues qu'en envoyant dans la capitale impériale des délégués, ceux-ci travailleraient avec conscience et énergie à maintenir un certain lien entre les diverses portions du Brésil, tout en soutenant avec intransigeance les droits du particularisme. Ces espoirs, quelque peu vains, n'avaient reçu aucune apparence d'exécution, et ils sombraient définitivement dans ce dilemme : se soumettre aux volontés impériales, ou résister à l'unification. Le doute n'était plus possible sur les intentions des gouvernants fluminentes : le régionalisme et, à plus forte raison, le fédéralisme, avaient succombé devant les baïonnettes du brigadier général Moraes, sommant les Cortès de se dissoudre; un empire centralisé et autoritaire allait évidemment s'élever sur les ruines de la légalité. Il convenait d'agir pendant qu'il était temps de le faire, en vue de prévenir une telle éventualité que l'opinion publique à Maranhao et à Céara considérait comme une calamité. Ce fait reçut une éclatante démonstration par l'accueil qui fut fait à la proclamation solennelle de la déchéance de dom Pedro dans ces villes (fin novembre 1823).

Au contraire, les dirigeants des Juntes bahianaise et pernambuquienne assistaient avec quelque intime satisfaction à la réalisation de leurs prévisions; ils n'avaient nourri aucune pensée

de collaboration sincère avec cette camarilla de la cour de dom Pedro ou avec la faction pauliste qui suivait aveuglément les frères Andrada. Dès la première heure, ils s'étaient rendu compte de l'invincible opposition d'intérêts économiques et de projets politiques qui régnait entre leurs concitoyens et les Fluminenses éblouis par les splendeurs et la vie fastueuse des hôtes de Boa Vista. S'ils avaient procédé à la nomination de députés aux Cortès, c'est qu'ils avaient jugé indispensable à la fois de faire une expérience sans dangers et de donner un gage d'apparente fidélité à la cause nationale. Ils savaient bien qu'alors l'heure n'était point propice à une sécession brutale et inopinée, que les populations, mal préparées à une semblable décision, s'alarmeraient d'un tel geste; aussi attendaient-ils avec confiance le moment où le souverain et ses ministres commettraient des fautes fatales à l'unité du pays. La domination des Andrada sur le conseil et sur l'assemblée avait ajourné quelque temps ce résultat, mais lors du renvoi de ces hommes d'État, en juillet 1823, il devint inévitable que telle fut la marche des événements. Ainsi les gouvernants de Bahia et de Pernambuco étaient préparés à l'éventualité d'un coup de force dirigé implicitement contre les partis libéraux et ils étaient prêts à agir en conséquence. C'est pourquoi l'impulsion la plus forte pour la résistance vint des chefs-lieux de ces provinces : il y fut décidé à l'unanimité presque absolue que l'indépendance locale serait un fait accompli si les Cortès, illégalement dissoutes, n'étaient pas rétablies dans l'intégralité de leurs prérogatives. Une des conséquences de cet entraînement populaire fut le renversement du parti modéré qui depuis presque un an était aux affaires[1]. Dans la Junte se produisit une épuration naturelle et la majorité passa des particularistes qui, sous la direction d'Affonso Albuquerque de Maranhao, répugnaient à dénouer tout lien avec les régions méridionales

[1] Ce parti était arrivé au pouvoir par réaction contre les éléments républicains qui avaient pour chef Gervasio Ferreira. Pour compléter le tableau des factions politiques à Pernambuco, il faut signaler un dernier groupe ultra-modéré qui devait à son tour dominer la province à la fin de 1824.

aux fervents apôtres de la séparation dont le chef était Manoel de Carvalho de Andrada. Enfin au Para, où le parti portugais, ailleurs presque inexistant, restait sinon le plus important, du moins très influent, le contre-coup de la dissolution des Cortès revêtit un aspect tout caractéristique. L'occasion parut alors favorable non seulement pour donner satisfaction aux aspirations locales en s'isolant du centre monarchique, mais encore pour préparer un rapprochement avec la métropole. Malheureusement ce mouvement de réaction fut éphémère et n'eut d'autre conséquence que de susciter des troubles. L'administration de la province, sans donner une bruyante adhésion aux événements de Rio-de-Janeiro, se borna à attendre que le sort se fût prononcé dans les districts voisins pour la sécession ou pour l'unification sous le sceptre de dom Pedro.

Tandis que tout le nord du Brésil se prononçait contre le coup d'État ou observait à cet égard une incertaine neutralité, le jeune empereur, exalté par la docilité des députés déchus et des membres de l'opposition, rassuré sur les dispositions des populations du São-Paolo et du Minas-Geraes, se hâtait de poser les bases du nouveau régime qu'il méditait d'instituer. Il promulguait au début de janvier la constitution que sous son influence avait élaboré son Conseil d'État et qu'avait approuvé la municipalité fluminente le 17 décembre 1823. Les nouvelles venues des provinces excentriques n'étaient point de nature à fournir quelque encouragement aux menées des absolutistes, mais nul parmi les gouvernants ne voulait s'alarmer des événements.

En effet, si des résistances locales s'accusaient aux extrémités de l'État, des déceptions sans nombre frappaient également la chancellerie brésilienne au point de vue diplomatique. Dom Pedro et son ministre des Affaires étrangères, Carvalho e Mello, constataient avec mélancolie que les puissances étrangères se dérobaient à toute reconnaissance officielle de l'indépendance du nouvel État. Loin d'être sûrs de la bienveillante neutralité de l'Europe dans le conflit qui s'éternisait avec la métropole, ils en venaient à redouter que l'intervention française en Espagne

(heureusement terminée en novembre 1823) n'eut son corollaire dans le domaine américain du Portugal. De tels bruits circulant dans tout le Brésil (sans doute à l'instigation d'agents anglais), ils n'étaient point sans se laisser quelque peu influencer par eux malgré les avis rassurants du représentant de Louis XVIII.

Le souverain et son entourage, dépités et chagrins de ces abstentions, étaient enclins à ne plus se leurrer des formules encourageantes venues de Londres. Passant d'une excessive confiance à une ombrageuse défiance, ils soupçonnèrent la Grande-Bretagne de se livrer à des manœuvres peu désintéressées, rapprochant de tentatives faites par Castlereagh en 1815 et 1817 pour obtenir la cession de l'île Santa Catarina [1] certaines ouvertures présentées discrètement par le consul général britannique à Rio-de-Janeiro, Chamberlain. L'inaction de celui-ci révélait nettement le désir de son gouvernement de ne point encore s'engager en des relations officielles avec l'empire du Brésil, État indépendant de son client traditionnel, le Portugal. C'était là, d'ailleurs, un contraste avec les menées occultes du Cabinet de Saint-James qui s'employait, en même temps que celui de Washington, à seconder activement le soulèvement particulariste.

Un incident en apparence secondaire allait modifier cette attitude de l'Angleterre : ce fut le rappel du consul général de France à Rio-de-Janeiro, le colonel Maler, en fonction depuis les Cent-Jours. Le comte de Gestas, vieil émigré, qui dès le début de la Révolution avait cherché asile au Portugal, puis au Brésil, fut appelé à ce poste sans que rien d'autre qu'une ignorance complète de la politique générale et un attachement aveugle aux principes absolutistes eût justifié ce choix. Autant son prédécesseur avait été soucieux depuis 1821 de se conformer aux instructions venues de Paris en jouant un rôle effacé et en évitant

[1] Cette île, située à une vingtaine de milles du littoral, à mi-route entre Sao-Paolo et la Plata, constitue une merveilleuse station navale qui commande tout l'Atlantique sud-ouest. Elle était convoitée par l'Angleterre depuis le dix-huitième siècle.

de donner aucun gage de reconnaissance formelle, autant il afficha avec ostentation et zèle turbulent, par ambition personnelle, son désir de tenir le premier rang en évinçant les Anglais. Ceux-ci s'acharnèrent de cette activité insolite et craignirent que le gouvernement de Louis XVIII n'eût de secrètes visées sur la portion sud-est du nouveau monde. Aussi Chamberlain, avant même de recevoir de nouveaux ordres de Londres, se prépara-t-il à sortir de la réserve énigmatique qu'il observait depuis deux ans.

Si dom Pedro ne tirait de la politique pratiquée par les cours européennes que peu de motifs de satisfaction[1], il n'en trouvait guère plus dans celle des républiques américaines. Les États-Unis, quelque libéraux qu'ils aimassent à paraître, donnaient évidemment le pas à leurs propres intérêts sur les théories de liberté des peuples. Parmi d'autres préoccupations, ils semblaient désireux d'éviter qu'un État monarchique trop étendu et par suite trop puissant ne se constituât dans la partie méridionale du nouveau monde et ne contre-balançât en définitive leur influence sur ce continent. Le 2 décembre 1823, le président Monroë, dans son message annuel au Congrès, avait exposé le principe en vertu duquel les gouvernements d'Europe étaient exclus des affaires américaines, hormis pour leurs colonies particulières. Il estimait que le débat entre le Brésil et sa métropole était clos, car le Portugal ne pouvait guère espérer sans appui étranger être plus heureux que l'Espagne dans la reconquête de son domaine d'outre-mer[2]. Mais les gouvernants de Washington refusaient de s'engager définitivement vis-à-vis des autorités impériales de Rio-de-Janeiro par une reconnaissance formelle et s'efforçaient secrètement d'amener le Brésil à se morceler à l'image des vice-royautés hispaniques.

[1] Depuis vingt ans, il se trouvait sans contact direct avec la société européenne.

[2] Le Cabinet britannique, qui s'était signalé par son opposition à l'intervention française en Espagne, ne pouvait manquer de prendre ombrage des actes peu mesurés de Gestas, si bien qu'après avoir multiplié en 1824 les sommations à cet égard à l'ambassadeur de France à Londres, prince de Polignac, il échangea sur cette question des notes peu cordiales avec le ministre des Affaires étrangères, baron de Damas, au cours de l'été de 1825.

Quant à l'Union platéenne, encore dans l'enfantement lors de la conquête de la Banda Oriental en 1817, elle avait acquis en quelques années une vitalité plus grande. Échappant à la domination molle de Puyerredon, elle était dirigée par Rivadavia, théoricien constitutionnel brillant et républicain ardent, qui avait posé autant qu'imposé les bases d'une organisation nationale et qui avait rattaché, grâce à une entente fédérale à Buenos-Ayres, les provinces de Corrientes, Entre-Rios et Cordoba.

L'entrée de la Banda Oriental dans l'Union devenait le but logique de ce gouvernement qui assistait au développement croissant du mécontentement des populations uruguayennes contre le Brésil et qui ne pouvait manquer de fournir à ces dernières un appui décisif pour renverser la tyrannie étrangère [1]. En effet, toute mesure pacifique pour écarter un conflit avait été rendue vaine : des tentatives diplomatiques faites par Rivadavia dans ce sens n'avaient abouti qu'à envenimer le débat pourtant fort aigu. L'envoyé platéèn venu à Rio-de-Janeiro en août 1823 pour plaider la cause de la liberté des peuples, le chanoine José Valentins Gomez, ne put vaincre l'intransigeance de dom Pedro et de ses entours [2]; congédié brusquement, il attesta par son retour la nécessité d'une solution belliqueuse. Solution dont l'issue ne pouvait être douteuse, car, d'une part, l'Empire du Brésil était en proie à mille troubles et n'avait point de forces militaires disponibles, d'autre part l'appel des Cisplatéens à la lutte pour l'indépendance devait fatalement être entendu par leurs frères de race espagnole.

[1] La Banda Oriental était mise en coupe réglée par les Brésiliens. On évalue le bétail exporté dans les provinces avoisinantes du Brésil de 1817 à 1823 au chiffre de quatre millions de têtes : les saladeiras du Rio-Grande-do-Sul passèrent de 13 à 120 dans ce laps de temps, grâce à l'afflux des troupeaux cisplatéens. En revanche, le commerce extérieur de la région uruguayenne était en pleine décadence, comme l'attestent les statisques fiscales : le montant des droits de douane présentant un déficit annuel de 40 à 50 000 piastres.

[2] J.-V. Gomez avait été chargé de négocier l'achat de la Banda Oriental, mais, après d'infructueux pourparlers, il remit le 15 septembre 1823 une note finale par laquelle il rappelait la nécessité pour l'Union Platéenne d'écarter toute domination étrangère de la rive gauche du Rio de la Plata.

Aussi, quand, en octobre 1823, un mouvement insurrectionnel éclata à Montevideo pour contraindre le général Lecor et ses contingents brésiliens[1] à évacuer le pays, il était appuyé, non seulement par des bandes d'exilés rentrant les armes à la main dans leur patrie, mais encore par des volontaires argentins. Les autorités de Buenos-Ayres, sans intervenir officiellement, faisaient des vœux pour les insurgés; elles se réservaient sans doute d'agir au cas où la domination brésilienne sur ces territoires, moins chancelante qu'elle ne paraissait, deviendrait à nouveau menaçante.

Cependant à Rio-de-Janeiro, souverain et ministres ne purent bientôt plus se dissimuler que les provinces de Bahia et de Pernambuco étaient en pleine révolte contre leur pouvoir et menaçaient d'entraîner les régions voisines dans les voies de la sécession. C'était une rude atteinte portée à leur optimisme invétéré, mais ils se consolaient de ce manque de perspicacité par la persuasion que seule une faible minorité d'agitateurs sans foi ni loi provoquait cette résistance inconcevable en terrorisant la population fidèle à la cause monarchique et unitaire. Bercés par cette illusion, ils n'en furent que plus ardents à vouloir dompter cette rébellion, d'autant plus dangereuse qu'elle risquait d'impressionner fâcheusement les puissances étrangères et de fournir même quelques prétextes aux membres de l'opposition appartenant aux anciennes Cortès.

Aussi la presse fut-elle surveillée plus étroitement encore que de coutume afin d'étouffer tout bruit relatif à ces événements du Nord qui démentaient si brutalement cette intime union de tous les Brésiliens, union proclamée officiellement à tout moment. Cette conspiration du silence, quelque gouvernementale qu'elle fût, n'était qu'un palliatif aussi vain qu'inefficace, car il était impossible d'empêcher les bâtiments relâchant dans la capitale de répandre des nouvelles. Toutefois, bien que les incidents de

[1] Les troupes portugaises cantonnées dans la Banda Oriental s'étaient retirées au printemps de 1823 et les effectifs brésiliens devenaient insuffisants pour tenir en respect le pays tout entier.

Bahia, de Pernambuco, de même que ceux survenus dans la Banda Oriental fussent connus dans leurs grands traits par les Fluminenses, aucune manifestation contre le régime impérialiste ne se produisit et un plébisciste, effectué par vote public, vint donner une apparence d'acquiescement de la part des habitants des provinces méridionales à la nouvelle constitution.

Sans doute, la camarilla absolutiste de Boa Vista, encouragée par l'atmosphère de calme que créaient ces mesures administratives et la présence des fidèles régiments brésiliens, se berçait d'illusions au sujet des impondérables qui guident les peuples, en se flattant que tous les Brésiliens étaient prêts à fournir des preuves de leur sincère et ardent loyalisme et en déniant toute existence aux intérêts particuliers des Bahianos ou des Cisplatéens. Mais si elle s'abusait étrangement sur ce point, elle était contrainte de reconnaître que les moyens de dompter la « secte factieuse » maîtresse des ports septentrionaux leur faisaient presque entièrement défaut tant dans le domaine militaire que dans celui des finances.

L'argent, auxiliaire indispensable de tout gouvernement, était peu abondant dans le Trésor public, plus en raison des dépenses excessives faites par le souverain que par suite des besoins de l'État. Cependant, grâce aux efforts obstinés mais obscurs des ministres des Finances, les impôts, quoique lourds, avaient été perçus dans les régions soumises sans conteste à l'autorité impériale : ce n'était là que des ressources insuffisantes. Par bonheur, les emprunts contractés à Londres à d'onéreuses conditions [1] assuraient dans une certaine mesure l'afflux en Amérique des livres sterling, compensant la disparition des cruzades de la métropole. Mais toutes ces sommes, obtenues non sans difficultés, étaient pour une grande partie absorbées par la vie luxueuse que menaient la cour et, à son exemple, la bourgeoisie

[1] En raison de l'attitude bienveillante de l'Angleterre vis-à-vis des nouveaux États indépendants du nouveau monde, Londres était le grand centre financier émettant les titres des républiques sud-américaines. Ces emprunts d'État étaient généralement au taux de 7 °/o avec prime de 20 ou 25 °/o sur le chiffre d'émission.

fluminente : prodigalités qu'encourageaient les Anglais dispensateurs de l'or monnayé et contrôleurs des importations en vertu des stipulations de l'Acte de Bahia, resté tacitement en vigueur depuis 1821.

D'autre part, l'armée peu nombreuse et récemment créée n'avait joué jusqu'alors que le rôle de force de police et elle ne pouvait guère faire autre chose; elle était mal entraînée à la guerre, comme l'avaient prouvé les tentatives faites plusieurs mois auparavant pour chasser les garnisons portugaises de Bahia et de Pernambuco. Seules les troupes qui avaient pris part à la campagne de la Banda Oriental offraient des éléments plus aguerris, mais elles ne pouvaient être retirées de la province qu'elles occupaient au moment où celle-ci s'insurgeait. Il est vrai que les armées impériales auraient à combattre, non des corps réguliers, mais des milices renforcées de bataillons locaux et de soldats transfuges politiques, adversaire qui, animé par l'ardeur et le patriotisme, pouvait être redoutable.

Enfin la marine de guerre ne présentait point un ensemble de bâtiments bien formidable et bien homogène : composée d'unités très disparates, elle ne comptait que peu de navires susceptibles de faire une longue croisière[1]. Aussi le ministre Francisco Villela ne pouvait-il espérer mettre en ligne qu'une minuscule escadre accompagnant un modeste convoi de transport. Mais — fait plus grave encore — cette marine de guerre échappait pratiquement au contrôle des autorités impériales. Cochrane avait recruté ses équipages parmi les Anglais et disposait souverainement de cet instrument de puissance à tel point que le ministère de la Marine n'était qu'une organisation de façade masquant aux yeux des Brésiliens cette mainmise britannique. Aussi dom Pedro et ses conseillers durent-ils compter avec les ambitions de l'avide amiralissime lorsque se posa la question d'envoyer contre

[1] En se basant sur les rapports du commandant de la station française au Brésil plutôt que sur les états officiels de la marine impériale, les forces réelles de cette dernière peuvent être évaluées à un vaisseau de ligne, trois corvettes et un pareil nombre de frégates.

Pernambuco une expédition. Bien que répugnant à laisser un étranger jouir d'une influence si considérable, ils se résignèrent à souscrire à toutes les prétentions de Cochrane qui s'assura la direction absolue et exclusive des opérations et revendiqua même des attributions politiques.

Ce n'était point sans ironie qu'on pouvait voir ce Cabinet ministériel à l'existence si fragile, aux moyens si débiles, se jeter à corps perdu dans une lutte qui menaçait d'être violente. Se préparant à faire face de toutes ses forces contre les insurgés du Nord, il abandonnait dans la Banda Oriental le général Leeor à ses seules ressources : politique imprudente qui risquait d'aboutir à un double échec. De même, l'empereur autocrate si jaloux de son pouvoir qu'il ne reculait point devant les hasards d'une guerre civile n'hésitait point à accepter un rôle secondaire et à laisser à un orgueilleux Anglais la possibilité de décider du sort de la monarchie.

L'amiral, ayant vu toutes ses demandes bien accueillies, daigna se poser en défenseur de l'Empire du Brésil et, le 29 février 1824, une proclamation officielle annonçait à la popu-tion de Rio-de-Janeiro que le blocus allait être mis devant Pernambuco pour réduire les rebelles : c'était moins l'ouverture des hostilités qu'une déclaration de guerre à la junte dirigée par le fougueux Carvalho.

Or, durant ce mois de février, étaient apparus dans les eaux brésiliennes en station permanente des bâtiments que le Cabinet des Tuileries envoyait dans l'intention patente de protéger ses nationaux en cas de troubles — mais peut-être aussi dans la pensée plus secrète de ne point laisser le champ libre aux représentants de la Grande-Bretagne dans l'Amérique du Sud. La présence de ces forces navales, pourtant peu considérables, souleva aussitôt l'émotion de tout ce parti gravitant autour de l'Angleterre : aux insinuations perfides mais discrètes ne tarda pas à succéder une ardente campagne de presse menée de façon peu modérée contre cette mesure de prudence prise par la France. En particulier des rapprochements furent faits avec le rôle

assumé l'année précédente en Europe par le gouvernement de Louis XVIII : c'est ainsi que fut mise en vogue l'expression de cordon sanitaire du Brésil, par allusion à celui qui avait été formé en 1823 au pied des Pyrénées et qui avait constitué le prologue de la campagne d'Espagne en faveur de Ferdinand VII. L'envoi de quelques navires de guerre français était représenté par l'opinion inféodée aux Anglais comme le prélude menaçant d'une intervention militaire dictée par la Sainte-Alliance et destinée à rétablir les droits du Portugal dans sa colonie du nouveau monde.

Il arriva même que ces agitateurs à la solde des gouvernants de Londres firent preuve d'un zèle extravagant et compromirent leurs succès, en voulant les accroître encore. Ils profitèrent de la faiblesse du ministère Carvalho e Mello et ne se bornèrent plus à lancer de violentes diatribes contre la France : non seulement ils firent agir Cochrane qui se plaignit amèrement auprès de l'empereur de ce contrôle naval exercé par une puissance étrangère et qui se fit délivrer à cette occasion de nouveaux pleins pouvoirs plus étendus que les précédents, mais encore ils se livrèrent, sous forme de placards révolutionnaires et séditieux affichés à profusion dans les rues de la capitale, à des attaques contre le souverain dans le but d'intimider celui-ci. La seule conséquence de ces tentatives d'émeutes fut l'application de nouvelles mesures de police plus sévères, mais la grande majorité des Fluminenses resta sourde aux appels des agents britanniques.

Cependant ces manœuvres déloyales pouvaient être sinon justifiées, du moins expliquées par une imprudente démarche du comte de Gestas. Ce dernier, en effet, sans mandat ni instructions, avait proposé le 22 février à la chancellerie brésilienne de faire participer la division navale française au blocus projeté de Pernambuco. Cette mesure, nullement légitimée par les circonstances, eût fait prendre parti au gouvernement de Louis XVIII entre les pouvoirs républicain et impérial du Brésil, pouvoirs qui officiellement n'étaient pas reconnus à Paris; elle était le résultat

d'une initiative toute personnelle du consul général qui s'était laissé guider en cette occasion par son zèle ultra-royaliste et qui s'exposait au blâme de son chef immédiat [1].

Dom Pedro accueillit avec courtoisie cette ouverture qu'il déclina cependant, soit par crainte de compromettre ses relations avec l'Angleterre au moment où l'appui diplomatique et financier de cette puissance devenait indispensable et où les services de Cochrane revêtaient un caractère d'absolue nécessité; soit que, se fondant sur l'attitude réservée et expectante de la cour des Tuileries, il soupçonnât Gestas d'agir de sa propre autorité [2]. Ce refus eut pour conséquence de calmer les appréhensions du parti dévoué aux intérêts britanniques et contribua, de concert avec certaines preuves d'énergie que montra le ministère, à mettre un terme à l'agitation anti-française et pseudo-révolutionnaire.

Du reste, il importe de souligner le fait que les bruits d'intervention française dans le nouveau monde s'étaient répandus, non seulement à Rio-de-Janeiro, mais encore à Pernambuco [3], et la junte locale en avait pris ombrage, si bien que le consul de France en cette ville dut démentir formellement et à plusieurs reprises ces rumeurs et déclarer que les bâtiments français ancrés dans les ports brésiliens n'avaient aucune intention hostile à l'égard d'un parti ou de l'autre [4]. L'origine de ces nouvelles tendancieuses apparaît avec beaucoup de vraisemblance comme britannique si l'on songe que les Français étaient représentés

[1] Le vicomte de Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères de Louis XVIII, n'hésita pas à rappeler Gestas à la modération dans ses instructions du 5 avril 1864. *Archives des Affaires étrangères*, Brésil, III, f° 46-48.

[2] Les instructions du ministère de la Marine au chef de l'escadre française et aux commandants des divers bâtiments portaient que la plus stricte neutralité devait être observée à l'égard des partis brésiliens.

[3] Il en était de même à Bahia

[4] Des bruits semblables se répandirent de nouveau dans les provinces de Bahia et de Pernambuco au mois de mai suivant. Ils avaient cette fois pour fondement une démarche du chargé d'affaires brésilien à Paris auprès du ministre des Affaires étrangères de Louis XVIII, démarche qui avait pour but de solliciter la France de reconnaître officiellement l'Empire indépendant du Brésil.

auprès des Fluminenses comme les défenseurs de João VI et auprès des populations du Nord comme les plus fermes soutiens de la domination impériale...

Tandis que devant Pernambuco croisait l'escadre de Cochrane, les autorités impériales, sous l'impulsion de dom Pedro lui-même, mettaient en vigueur dans les provinces voisines de Rio-de-Janeiro la constitution acceptée par les Fluminenses dès les premiers jours de cette année 1824. La prestation de serment fut l'occasion d'une solennelle et somptueuse cérémonie qui eut lieu le 25 mars et qui provoqua parmi la plèbe de la capitale des manifestations bruyantes de loyalisme. Il ne fut procédé toutefois à la création du Sénat que trois mois plus tard; la plupart des sièges de cette assemblée échurent en partage aux plus fervents et plus serviles soutiens du régime : aux membres du Conseil d'État, à l'évêque diocésain ainsi qu'à de nombreux magistrats. Récompenses distribuées à des favoris et non choix d'esprits éclairés ou compétents, ce qui ne devait fournir aucun appui au jeune monarque. Quant aux élections à la Chambre basse, elles furent ajournées jusqu'au cœur de l'été [1], l'empereur et ses conseillers jugeant sans doute peu sage de précipiter ces mesures et préférant procéder graduellement à ces innovations constitutionnelles. On peut juger par là des libertés brésiliennes.

D'ailleurs les embarras du gouvernement étaient tels que toute action ou tout contrôle d'un Parlement même docile eût été une gêne dans la gestion de services publics qui vivaient au jour le jour. La dictature sans responsabilité était seule possible et était appropriée aux circonstances. Les populations du Brésil central, le seul qui fût à même de jouir d'une paix et d'un ordre relatifs, redoutaient fort que le Portugal ne fît des préparatifs longs et formidables en vue d'une expédition de reconquête, et elles attendaient, d'autre part, avec impatience, les résultats de la poli-

[1] Les dernières nominations complétant le Sénat eurent lieu au mois d'août au moment où se réunissaient les électeurs du premier degré pour la désignation des députés.

tique énergique déployée contre les insurgés pernambuquiens.

Or, cette politique énergique ne se traduisait pas par des mesures de vigueur, le blocus revêtant un caractère tout pacifique et les seules opérations belliqueuses se bornant à l'enlèvement de quelques bâtiments de commerce à destination du port bloqué. Cochrane, soucieux de ses intérêts personnels, estima qu'il devait disposer à son gré de ces prises mais le ministère à Rio-de-Janeiro, fort à court de ressources financières, étant d'un avis opposé, il se hâta pour soutenir ses droits en cette affaire — ou plutôt pour mieux affirmer le caractère décisif de son concours, si ce n'est même dans des intentions pires [1] — de lever, en juin 1824, de son propre mouvement, le blocus et vint revendiquer en personne son butin tout en réclamant quelque indemnité comme compensation à ces outrages.

La situation était alors critique pour l'Empire du Brésil : cette retraite inopinée, succédant à une immobilité étrange des forces navales impérialistes, risquait de compromettre à jamais son prestige militaire et de provoquer un désastre politique irrémédiable en encourageant les résistances locales. Pour prévenir de telles conséquences, il n'y avait d'autre moyen que de souscrire une fois de plus aux impérieuses exigences de l'ambitieux amiral. Ce fut ce qui eut lieu en juillet 1824. En même temps, on sacrifia les derniers revenus de la couronne pour constituer un nouveau corps expéditionnaire contre Pernambuco.

Alors que ces mesures étaient poussées avec intensité et ardeur, par une incohérence que justifie l'état de confusion régnant dans le pays, dom Pedro essaya de venir à bout de la rébellion en offrant au dictateur Carvalho les fonctions de gouverneur de la province qui lui obéissait en fait [2]. Démarche inu-

[1] On prétendit que Cochrane avait entamé des négociations particulières avec les insurgés de Pernambuco et s'était laissé corrompre par eux : de là son inaction et son brusque retour à Rio-de-Janeiro couvert par le vain prétexte d'un débat avec le ministère des Finances au sujet des prises. Le chiffre de 400 contos de reis (800 000 francs) a été mis en avant à ce propos.

[2] Cette attitude de dom Pedro à l'égard de Carvalho souleva la colère du zélé légitimiste qu'était le comte de Gestas : celui-ci, dans ses dépêches au

tile et imprudente qui ne pouvait avoir de suites. En effet, Carvalho fit concevoir par là à son parti une nouvelle confiance dans ses forces; il s'empressa d'accuser l'empereur d'être de connivence avec João VI pour écraser l'esprit de liberté au Brésil et pour restaurer l'autocratisme de la métropole ainsi que le régime colonial. Exalté par la retraite de l'escadre adverse, il se proclama vainqueur et fit les plus grands efforts pour décider les régions voisines — surtout le Bahia — à entrer en ligue avec le Pernambuco et à former ainsi une Confédération de l'Équateur, dont chaque membre jouirait, sous la forme républicaine, de la plus complète indépendance interne. Dans cette tentative, il était soutenu par des Hispano-Américains et même par des représentants des États-Unis : cette dernière puissance était jalouse de s'assurer dans le nord du Brésil une influence aussi grande que celle dont paraissait jouir l'Angleterre dans le sud.

Ces combinaisons tant diplomatiques que constitutionnelles furent ruinées par la réapparition dans les eaux de Pernambuco, au début d'août, de l'escadre commandée par Cochrane, accompagnée de transports portant plus de deux mille hommes de troupes[1]. L'amiral avait les pouvoirs les plus étendus pour diriger les opérations : il avait mission de se montrer impitoyable dans la répression, non seulement de faire reconnaître l'autorité de dom Pedro de façon effective, mais encore d'établir en vertu d'un décret impérial une administration purement militaire avec suspension des garanties constitutionnelles, institution d'une cour martiale, etc. Son zèle à cet égard était stimulé par la libre disposition des fonds destinés à l'expédition (environ 1 250 000 francs).

En vain, la Junte pernambuquienne, pressentant le péril qui

vicomte de Chateaubriand, évoquait avec douleur la faiblesse du sultan donnant l'investiture à des pachas révoltés et la comparait à l'incroyable mansuétude du souverain brésilien. En revanche, il ne témoignait aucune indignation pour les prétentions de Cochrane, prétentions qu'il signalait dans ses rapports.

[1] Des troupes de terre avaient pris part à la première expédition, et, lors du départ de l'escadre, étaient restées à guerroyer peu activement contre les insurgés.

menaçait sa cause, tenta d'ouvrir des pourparlers avec Cochrane; elle dut y renoncer bientôt et recourir à la fortune des armes. Les hostilités, suspendues depuis quelque temps, reprirent sérieusement. Le corps de débarquement, par sa seule présence et par quelques mesures de police, fit rentrer dans la soumission les provinces voisines du centre de l'insurrection, marcha sur celui-ci et y mit le siège à la fin d'août. Il avait été placé sous le commandement d'officiers français et se montra particulièrement actif.

Dès le 25 août, un engagement naval sur la côte d'Alagoes s'était terminé par la destruction de la flottille insurgée : aussi le blocus devint-il bientôt rigoureux sans pourtant que l'offensive fût jamais menée avec violence. Ce fut plutôt une série de démonstrations militaires que de combats. Le 17 septembre 1824, la ville capitulait, plus par la lassitude des assiégés privés de tout espoir de salut, que par la vaillance des assiégeants ou l'intervention décisive de l'escadre qui joua surtout le rôle de spectatrice. Le triomphe des centralistes ne fut point suivi des sanglants excès qu'annonçaient les terribles proclamations édictées à Rio-de-Janeiro. Les officiers français étaient peu partisans de la rigueur, les troupes impériales ne professaient point des sentiments de haine bien forts contre leurs compatriotes des régions septentrionales. Quant à Cochrane, il donna asile, par une conduite assez intéressée, sur son propre navire, à Carvalho et aux membres influents de la Junte. Il n'allait pas tarder d'ailleurs à être tenu en suspicion par les fougueux séides de dom Pedro pour cette attitude, et il devait bientôt conduire sa flotte dans la rade de Bahia pour y attendre les événements.

Lorsque l'annonce de l'écrasement de la révolte se fut répandue dans la capitale, l'enthousiasme stimulé par les organes officiels fut sans bornes. Le gouvernement, ayant reçu de Londres une notable partie de l'emprunt contracté sur ce marché[1], étant débarrassé de tout souci relatif à la sécession de Pernambuco,

[1] Environ 300000 livres sterling ou 7 millions et demi de francs.

se laissait aller à des espérances quelque peu prématurées sur l'union définitive des diverses parties du Brésil sous le sceptre de dom Pedro. En effet, le feu du particularisme et du républicanisme, loin d'être éteint, continuait à couver sous la cendre, comme le démontrèrent des troubles qui ne tardèrent point à éclater dans les provinces réputées soumises de Bahia, de Céara et de Maranhao (novembre 1824) et qui forcèrent les autorités centrales à composer avec le parti fédéraliste.

Si la répression impérialiste et unitaire de Pernambuco avait été couronnée de succès, le mérite de ce triomphe revenait plus à l'isolement des insurgés qu'aux sages et habiles dispositions de l'amiral Cochrane et des généraux français. Les conditions politiques et diplomatiques où se trouvait alors le Brésil avaient été le facteur déterminant de ce triomphe. En effet, le Portugal avait assisté indifférent à une guerre civile (peu meurtrière, il est vrai) qui lui aurait permis d'intervenir en Amérique avec quelques chances de succès pour y relever sa domination expirante, alors que moins de deux années auparavant il avait déployé tous ses efforts militaires et financiers pour former une expédition destinée à protéger les bases de Bahia et de Pernambuco contre la colonie émancipée. Mais une telle attitude de renoncement lui avait été dictée en réalité par diverses causes : d'une part, la situation intérieure de la monarchie portugaise ne permettait point de tenter de lointaines entreprises; parti absolutiste et parti libéral se déchiraient avec rage depuis la contre-révolution qui avait eu pour signal la dissolution des Cortès lisbonnaises l'année précédente; armée et marine, également désorganisées par la pénurie financière, se mêlaient avec ardeur à ces luttes intestines; d'autre part, le cabinet de Saint-James, soucieux d'assurer ou de maintenir sa prépondérance tant à Lisbonne qu'à Rio-de-Janeiro, jugeait contraire à ses desseins de mettre aux prises colonie et métropole, cette dernière devant fatalement succomber dans cette œuvre de reconquête qui alarmerait les républiques hispano-américaines et les États-Unis, tandis que l'échec de la mère patrie susciterait peut-être parmi

les cours les plus imbues de la Sainte-Alliance un mouvement d'hostilité contre les États indépendants du nouveau monde.

Là, d'ailleurs, par une étrange coïncidence, les populations de la Banda Oriental, ainsi que les gouvernants de Buenos-Ayres, ne profitèrent point des inextricables embarras qui assaillaient le Brésil pour attaquer ce dernier et libérer de son joug les régions conquises en 1817. La Confédération platéenne, toute ardente qu'elle fût vers la fin de 1823 à dégager de toute emprise étrangère la rive septentrionale du Rio de la Plata, se trouvait elle-même peu préparée à ouvrir des hostilités et avait besoin d'un certain délai pour achever son organisation interne sous la direction du président Revadavia : en particulier, pour faire taire toute discussion entre les provinces d'Entre-Riss, de Corrientes et le reste de l'Union.

Quant aux Cisplatiens, soulevés en octobre 1823 contre le corps d'occupation brésilien, ils avaient été amenés à ajourner toute insurrection générale par les concessions que les autorités locales : le général Lecor, marié à une Uruguayenne, et le vicomte de Lagura, vieillard peu énergique, leur avaient octroyées. Les chefs du mouvement, gagnés à ces vues de pacification, n'avaient, dès lors, donné aucun encouragement aux fauteurs de troubles et une vague autonomie s'était constituée par compromis tacite. Cette politique de conciliation, à peine tolérée par dom Pedro et ses conseillers, prit subitement fin à la nouvelle du rétablissement du pouvoir impérial à Pernambuco. La cause de l'unité triomphant dans le Brésil du Nord devait également triompher dans les confins méridionaux : l'ordre de rétablir le système administratif brésilien dans toute sa rigueur centraliste fut expédié de Rio-de-Janeiro à Montevideo et fut appuyé par l'envoi d'un petit contingent de troupes en avril 1825.

Le général Lecor n'eut point le loisir d'expérimenter le nouveau régime, car cette rupture de compromis, aussi inopportune que possible, souleva tous les esprits dans la Banda Oriental Cisplatina et fournit l'occasion de reprendre l'agitation contre la domination tyrannique de l'empereur dom Pedro. A ce moment,

le gouvernement de Buenos-Ayres était en mesure d'intervenir dans ce conflit brésilo-uruguayen. En effet, tandis que la résistance s'organisait dans l'hinterland cisplatéen (Montevideo étant à l'abri de toute surprise par sa garnison renforcée), des nuages commençaient à obscurcir le ciel des relations diplomatiques entre Brésil et la Plata; un incident ne tarda pas à éclater à propos de la conduite du consul brésilien à Buenos-Ayres.

A la fin d'avril, les troupes impériales étaient attaquées par les Cisplatéens qui, réfugiés dans les États voisins, accouraient alors pour libérer leur patrie. Dès le mois suivant, la Banda était en flammes : habitants et milices faisant cause commune sous les ordres de Fructuoso Ribeira, ancien lieutenant de J. Artigas, contre l'oppresseur qui, dispersé sur une vaste étendue, était battu dans toutes les rencontres. En vain réunit-on à Rio-de-Janeiro une armée de secours : les provinces brésiliennes répugnèrent à fournir des contingents, et les moyens de transport maritime manquaient, puisque tous les bâtiments de la flotte étaient immobilisés par Cochrane à Bahia. Il fallut donc réunir les renforts à Santa-Catarina, les acheminer par terre à travers le Rio-Grande-do-Sul : aux retards s'ajoutèrent la mortalité et les défections. La campagne tournait en désastre; au mois d'octobre 1825, la Banda Oriental était perdue pour le Brésil qui conservait seulement Montevideo et quelques postes sur le rio San-Sacramento. Une minuscule escadre sous les ordres de l'amiral Lobo croisait bien dans l'estuaire de la Plata pour tenter d'intimider la Confédération platéenne, mesure plus politique que militaire.

Le 8 octobre, le gouvernement de Buenos-Ayres déclarait brusquement la guerre à l'Empire du Brésil, arguant de l'état d'insécurité existant sur ses frontières à la suite de ces opérations[1].

[1] Les deux belligérants n'ouvrirent pas immédiatement les hostilités; ils lancèrent tout d'abord de longs manifestes aux États neutres pour se laver de toute accusation d'agression, le Brésil le 10 décembre 1825, la Confédération platéenne le 3 janvier 1826.

Ainsi, dans le sud du pays se déchaînait une lutte qui menaçait d'être plus grave que celle occasionnée par la sécession du Pernambuco et qui provoquait des complications diplomatiques au moment où les puissances européennes manifestaient quelques velléités de s'occuper des affaires brésiliennes.

J.-P. Renaut.

(A suivre.)

UN DIPLOMATE ÉRUDIT ET ARTISTE

M. AUGUSTE BOPPE

(1862-1921)

Un télégramme auquel rien n'avait pu préparer faisait connaître, à la date du 14 mai dernier, le décès à Pékin du ministre de France, M. Auguste Boppe[1]. Même les moins renseignés sur les services qu'il a rendus ont ressenti ce qu'a d'émouvant la mort, dans un poste très lointain, d'un agent diplomatique brusquement arraché à une noble tâche qu'il laisse inachevée. Quant à ses collègues (et lequel ne tenait à se dire son ami?), ils ont été frappés de la plus douloureuse surprise. Ils savaient bien que Boppe avait eu à s'initier très vite aux redoutables complications par où l'ex-Céleste Empire en mal de révolution est devenu une presque inintelligible énigme : sur ce terrain d'action et d'étude nouveau pour lui, où s'étaient prodigués ses initiatives et son dévouement, déjà sa compétence et sa droiture lui valaient d'être le plus considéré des représentants. Mais pouvait-on supposer que cet effort au profit des intérêts, de la dignité et de la large part d'influence de la France, serait poussé jusqu'au sacrifice de sa vie? Son courage sans défaillance lui a fait remplir tous les devoirs de sa fonction bien au delà de la limite de ses

[1] Ses obsèques ont été célébrées solennellement le 10 septembre 1921, en l'église Saint-Mansuy, à Nancy, où l'inhumation a eu lieu dans la sépulture de famille.

forces. Cette fin, de même que les diverses formes de son activité au cours d'une carrière de trente années, resteront comme un admirable exemple de conscience professionnelle.

A cet hommage qui lui est unanimement accordé, un autre doit être ajouté, tout spécial et le seul que l'on veuille lui apporter ici. Il convient, en effet, de rappeler et peut-être de révéler à plusieurs de ceux qui croyaient le bien connaître, la valeur et l'originalité des travaux d'histoire et d'iconographie auxquels il vouait avec délices ses rares loisirs.

Quiconque rencontrait Boppe était frappé de sa réserve, de la discrétion de son maintien, de son effacement volontaire. Silencieux par goût, il s'exprimait en termes brefs et comme à regret, d'une voix un peu sourde, et sans que son regard à demi caché par un lorgnon aux verres assombris perdît de son impassibilité. Ce masque de froideur recouvrait une sensibilité et une ardeur intellectuelle qu'il lui déplaisait de laisser deviner. La pudeur des sentiments intimes a toujours été une caractéristique de la race lorraine : Boppe, comme Nancéien, s'y rattachait par toutes ses fibres. C'est seulement dans le tête à tête et bien en confiance qu'il s'abandonnait en propos plus abondants et souvent enjoués. Mais, presque partout, son souci de n'attirer en rien l'attention était si constant qu'il en arrivait ainsi à se faire remarquer.

La modestie et la timidité se combinaient pour déterminer son attitude habituelle; cette influence restrictive s'est exercée jusque dans le choix de ses travaux et surtout dans sa façon d'en dissimuler autant qu'il le pouvait les très flatteurs résultats.

Abordait-il l'histoire, c'était par des côtés infréquentés ou négligés, au moyen de notices, monographies, opuscules, où son vaste et minutieux savoir avait le plus de chance de passer inaperçu. Un des soins qu'il prenait était d'en disperser l'insertion dans des périodiques provinciaux, des annales à tirage limité, des recueils édités à l'étranger.

Ses recherches portaient-elles sur des questions d'art, il était attiré par celles dont il ne pouvait attendre que le plus maigre butin. Singulier chasseur que stimulait le risque de revenir bre-

douille et d'autant plus ardent à battre les buissons qu'il y savait le gibier plus rare. Ses découvertes furent pourtant nombreuses et appréciées, il en goûtait sans doute quelque satisfaction ; mais que de précautions par crainte qu'on lui en fît compliment!

*
* *

De cette pénombre qu'il ne trouvait jamais trop obscure, je voudrais faire sortir ce qui forme son œuvre personnelle et durable : mis à part au moins deux douzaines d'articles et plaquettes qu'on ne rassemblerait qu'à grand'peine, le travail de toute une vie est condensé en deux petits volumes, rien de plus. Sous une apparence presque mesquine, très précieuse est la contribution qu'ils ont fournie, l'un à l'histoire diplomatique, l'autre à l'histoire de l'art.

C'est de l'Orient seul qu'il y est question. Car, dès avant son entrée dans la diplomatie, la curiosité de Boppe n'était déjà tournée que vers les Osmanlis. Par une condescendance peu fréquente, le département des Affaires étrangères eut égard à cette passion. On le fit débuter comme attaché à Constantinople, en 1890. Rappelé deux autres fois en Turquie en qualité de troisième, puis de premier secrétaire, en 1895 et en 1905, envoyé dans l'entre-temps à Belgrade, chargé d'affaires à Cettigné, consul général à Jérusalem, il ne se déplaça que pour mieux juger du monde ottoman sous des points de vue différents : tel un artiste qui tourne autour de son modèle afin d'en observer tous les aspects.

Plus il s'en pénétra et plus il s'en éprit. Si bizarres que fussent restés les usages et les procédés de gouvernement, il déplorait de n'avoir pas connu les musulmans d'avant la réforme, indemnes des contacts avec l'Occident, imbus de leurs préventions ancestrales contre les *roumis*, purs encore de toutes les souillures par quoi se sont marqués chez les Turcs les progrès de la civilisation. C'est d'ailleurs une impression qui s'impose que celle du respect pour l'attachement infrangible du peuple turc à certains

devoirs moraux autant qu'à de très assujettissantes prescriptions religieuses. Si l'on n'a pas vu des villageois musulmans priant devant leur seuil au coucher du soleil ou soumis humblement à l'autorité du vieux *hadji* qu'ils ont élu pour chef, on ne se figure pas à quel degré de beauté peuvent s'élever la candeur de la dévotion et l'obéissance librement consentie. Parfois, il est vrai, ces mêmes hommes aux vertus édifiantes terrifient par des explosions du fanatisme le plus violent ou se dépravent tout à coup avec une déconcertante aisance. S'il n'en était ainsi, qu'est-ce qui nous justifierait donc de les avoir jugés des barbares ?

Cette haute valeur morale, nos consuls et nos drogmans, par leur résidence dans les provinces et l'exercice de leurs fonctions judiciaires, sont de beaucoup les mieux en situation pour l'apprécier. Quant au personnel des ambassades, il ne fréquente à Péra et à la Sublime-Porte que des fonctionnaires pour qui le bon ton est d'emprunter à l'Occident ce que les mœurs y ont de moins louable ; en mélangeant les tares spéciales à chaque nation, ces représentants de la nouvelle Turquie croient atteindre à un prestigieux cosmopolitisme. Ils sont, pour la plupart, la caricature souvent haïssable de modèles, d'ailleurs mal choisis, auxquels ils s'appliquent à ressembler. Afin de se dédommager d'avoir à frayer avec ces Ottomans de la décadence, Boppe s'accorda la joie de faire revivre ceux du bon vieux temps ; à sa manière toutefois, discrète, hésitante, scrupuleuse à l'extrême. Il ne prétendait certes pas se hausser au rôle d'historien ; qu'on le qualifiât d'amateur de curiosités ou de collectionneur, c'est tout ce qu'il aurait toléré. Ses véritables aptitudes lui traçaient sa voie. S'il l'a quelque peu élargie ou allongée, c'est sans aucune pensée ambitieuse. On peut regretter cet excès de modestie ; il a pourtant montré que pour exceller rien ne vaut de se limiter.

A d'autres il laissait le soin de remonter aux causes, « de voir par quels ressorts se donne le branle », comme dit Montaigne qui ajoute : « C'est une hasardeuse et haute entreprise, je vou-

drais que moins de gens s'en mêlassent. » Plutôt que d'être confondu avec ces présomptueux, Boppe se serait volontiers interdit toute autre besogne que réunir, classer et cataloguer des documents. Il se mit néanmoins à les commenter, et son sens critique s'y montra des plus affinés : puis il raconta les faits avec une précision et une clarté parfaites, en illustrant ses textes d'images authentiques que mieux que personne il s'entendait à découvrir. A son insu, presque contre son gré, ces travaux si consciencieusement accomplis lui valent d'avoir pris rang parmi les plus estimés dans l'orientalisme.

Ses ouvrages ont été composés, peut-on dire, par stratification, autour de personnages tout à fait secondaires et qui n'ont droit qu'à la petite porte pour entrer dans l'histoire. Il les signale, les isole d'abord dans des monographies et rattache ensuite leur action à celle de gens de premier plan; il expose des événements accessoires dont la connaissance aide à en comprendre de plus importants; ainsi, par couches successives, en grossissant et amalgamant ses notices et ses essais, il en arrive à produire un livre complet, un excellent fragment historique.

Qui est l'adjudant-commandant (autrement dit le colonel d'état-major) Mériage, à qui Boppe, encore sur les bancs de l'École des Sciences politiques, a consacré une étude en 1885? C'est un officier chargé d'une mission à Widin, de 1807 à 1809, en vue d'un éventuel concours militaire des Turcs contre les Russes. D'un coup d'œil sur ses cartes, Napoléon avait vu que Widin s'imposait comme résidence d'un observateur. De ce poste, sur la route des courriers entre Vienne et Constantinople, la seule qui restât libre depuis que les Russes avaient fermé celle de Valachie, il est prescrit à l'agent français de maintenir la communication avec la Turquie; d'exciter les Turcs à s'opposer à la jonction des Russes et des Serbes en révolte contre le Sultan; de servir d'intermédiaire entre les armées françaises de Pologne et de Dalmatie et celle des Turcs qui s'assemblait sur le Danube. A ce sous-ordre subitement appelé à l'honneur

de réaliser une conception impériale, l'énormité du programme ne cause nul embarras. Deux ans durant, il s'efforce de l'exécuter, s'épuise à créer des obstacles à l'avance des Russes; mais pendant ce temps, Napoléon traite avec eux, la mission n'a plus d'objet, et Mériage, que son audace eût peut-être conduit à la gloire, rentre dans le néant.

Simple épisode à peine digne d'être mentionné, puisqu'il n'en est rien résulté. Mais sur la piste de Mériage, une autre s'est rencontrée qui la croisait plusieurs fois, celle de Nicolo Papas Oglou. Boppe ne la quitte plus, jusqu'à ce qu'il ait reconstitué de toute pièce l'histoire mouvementée et bizarre de cet autre personnage.

Grec de race, originaire de Tchesmé près Smyrne, c'était un patron de barque qui se trouvait, en 1785, à Constantinople, quand, par un coup d'audace, il fit évader de prison quelques beys retenus en otages. Il les rapatria en Égypte et en récompense de cet exploit, fut nommé amiral de la flotte des Mameluks, c'est-à-dire chef d'une flottille de police qui, hormis le temps de la grande crue du Nil, restait paisiblement à l'ancre devant le palais de Gizé par crainte d'échouer dans le fleuve.

L'expédition de Bonaparte vint troubler cette félicité. Les Mameluks mis en déroute à la bataille des Pyramides, le souple Hellène s'empresse de passer dans les rangs des vainqueurs. Il s'habille à la française, reçoit un sabre et des épaulettes de général, se distingue dans quelques affaires. Kléber lui donne le commandement de la légion grecque. Cette utilisation d'auxiliaires indigènes, il est à remarquer que présentement on l'imite dans le Levant où des légions arméniennes et assyro-chaldéennes sont adjointes à notre corps expéditionnaire. Avec les débris de ces troupes grecques, coptes, syriennes et égytiennes évacuées en France, Papas Oglou transformé en colonel Nicole est chargé de composer un bataillon de chasseurs d'Orient qui, en 1806, est envoyé en Dalmatie. Comme on y comptait presque autant d'officiers que de soldats, on essaye de renforcer les effectifs avec des recrues ramassées en Thrace et en Albanie,

mais qui désertent dès la solde touchée. L'année suivante, Nicole est en mission à Janina auprès de l'astucieux Ali de Tepelen; ce pacha, tant qu'il spécule sur l'appui de Napoléon, comble de faveur le colonel, le met à la tête de sa petite armée, le laisse disposer de toutes les ressources de l'Épire. L'ex Papas Oglou ne se montre pas plus embarrassé de son rôle de négociateur qu'il ne l'avait été de ceux d'amiral ou d'officier supérieur : il fait même figure de héros par sa façon de se défendre dans Parga, petite place indispensable au ravitaillement de Corfou. Avec une poignée d'Albanais, il résiste aux attaques de 10 000 autres Albanais lancés à l'assaut de la ville par son ami de la veille, Ali pacha, jusqu'à ce que les Parganiotes, excédés de la durée et des souffrances du siège, livrent en secret la place aux Anglais et obligent à capituler. De l'ancien bataillon des chasseurs d'Orient, il restait 33 hommes, lorsqu'en 1813, on en ordonna le retour Ancône. La carrière du colonel Nicole était terminée.

Mais, pour cette simple biographie, Boppe a multiplié ses recherches en tous sens. Il a remarqué quel ardent foyer d'intrigues et de luttes a été l'Albanie convoitée ou dominée par le fameux Ali de Tepelen. Tandis que Français, Russes, Anglais et Turcs se disputent les îles Ioniennes, le pacha, rusant ou combattant tour à tour, s'efforce d'asservir les beys de son pays et d'ajouter à ses possessions continentales les îles de Sainte-Maure ou de Corfou.

Ali Tepeleni, lumière des lumières
Qui sièges au divan sur les marches premières
. . . .
Ombre du padischah, qui de Dieu même est l'ombre [1],

n'a pas gagné à cette revision de sa légende. Boppe le montre cauteleux, cruel, rapace ou magnifique, expert dans toutes les fourberies. Ce dont ses mânes pourraient le plus s'enorgueillir, c'est de ce que son machiavélisme de demi sauvage obligea souvent Napoléon à s'inquiéter de ses manœuvres d'agitateur.

[1] Victor HUGO, *Orientales* (le Derviche).

Stimulé par de si intéressantes découvertes, Boppe est entraîné par son sujet; le cadre en est débordé par l'abondance et la richesse de sa documentation, par la variété des incidents qui se relient les uns aux autres. Sous cette poussée, il s'accorde un plus libre et large essor et ne résiste pas à retracer la partie vraiment originale et à peu près ignorée des entreprises et des interventions napoléoniennes dans les Balkans. De ces enquêtes successives autour de quelques comparses est sorti, fort heureusement, ce très attrayant volume, *l'Albanie et Napoléon (1797-1814)*, sur les relations de la France avec les beys albanais et les populations grecques de la côte d'Épire. Quoique publié dans les premiers jours de 1914, quand l'obsession d'une crise imminente détournait de regarder à cent ans en arrière, le livre valut à son auteur plus de réputation que celui-ci n'en souhaitait. C'est un ouvrage qu'il est permis de qualifier de définitif. Outre que dans la forme la plus concise il contient l'essentiel sur la politique de l'empereur dans l'Europe orientale, on s'y référera toujours comme à un répertoire complet des sources où aurait à puiser quiconque voudrait fouiller plus profondément encore le sujet.

Papas Oglou n'est pas seulement un subalterne mêlé de près à des intrigues et des bagarres albanaises; c'est aussi un spécimen de ces aventuriers qui piquent et amusent la curiosité des lecteurs. même les plus casaniers et embourgeoisés. Des déclassés et des dévoyés, la Turquie en attira de tout temps. Qui ne s'est intéressé aux retentissàntes esclandres de l'abbé de Watteville et du comte-pacha de Bonneval? Ces risque-tout au caractère excessif, incapables de contrainte, rebelles aux disciplines, ont toujours su, à force d'insouciance courageuse et de joyeuse humeur, se faire pardonner leurs pires escapades d'enfants perdus. Boppe, correct jusqu'à la rigidité, en a, tout comme les autres, subi la séduction.

Dépister certains de ces personnages anecdotiques, et non des moindres, a été une de ses joies. Tel fut le cas avec un agent en Orient sur qui il avait déjà dû prendre quelques fiches dès le

temps où il éditait, en 1887, la *Correspondance du comte d'Avaux avec son père Jean-Jacques de Mesmes (1627-1642)*, à quoi fit suite, en 1893, le *Journal du Congrès de Munster par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux (1643-1647)*.

Ces publications de textes habilement reconstitués, annotés avec le soin le plus attentif, avaient donné la mesure de ses mérites d'érudit.

Collectionner, c'est aimer à compléter des séries : définition due à M. Taine et qui s'adapte à merveille à la personnalité de Boppe. Que ce fussent des faits historiques ou des productions d'art, il ne se satisfaisait qu'après avoir rassemblé avec une patience d'entomologiste tous les documents sur la question qu'il étudiait. Ainsi, dès ses débuts, avait-il procédé pour la mission de Mériage à Widin, mais s'en tenant alors, il faut en convenir, à la précision un peu sèche d'un bordereau de dossier. Dans le nombre des familiers du président de Mesmes et des d'Avaux, le nom de Gédoyn dit « le Turc » le frappa. « Si vous l'écoutez, vous prendrez le turban », en disait le président à ses fils; propos plus que suffisant pour éveiller l'attention de Boppe. Lentement, après beaucoup d'investigations, il réussit à découvrir un ensemble de très instructifs documents sur les voyages et les missions de ce fantaisiste diplomate.

La Société d'Histoire diplomatique lui fit l'honneur d'accepter cet ouvrage parmi ses publications (1909). Aussi n'est-ce pas ici qu'il y a lieu de rappeler en détail la carrière de Louis Gédoyn, seigneur de Bellan, emmené en qualité de premier secrétaire par Jean de Gontaut-Biron, baron de Solignac, dans son ambassade en Turquie de 1605 à 1610. Revenu en France où il resta pendant plusieurs années en défaveur, il repartit en 1623 pour occuper le poste de consul à Alep. Était-ce bien l'homme pondéré et d'une rigoureuse intégrité qui eût convenu pour mettre de l'ordre dans l'administration de nos agences consulaires du Levant? Les particularités et les défauts de cette organisation étaient bien connus de Boppe : il avait fait paraître en 1902 un travail en trois brochures sur les consulats du Levant; Alep, le

plus ancien de tous, remontait à 1548. Gédoyn le géra deux ans, plutôt, semble-t-il, pour tirer profit des abus que tâcher d'y remédier.

Ce qu'il avait vu dans son voyage, en allant prendre possession de son poste, n'était pour lui inspirer ni estime ni crainte du gouvernement turc. Il relate, par exemple, que pendant qu'il séjournait à Constantinople, le 19 juillet 1624, « des Cosaques et des Russes, peuples sujets aux Polonais... avertis que la capitale était sans vaisseaux de rames, sont entrés dans le canal de la mer Noire, sont descendus avec soixante-dix barques à deux lieues du sérail du Grand Seigneur, ont pillé, saccagé et brûlé le gros bourg de *Villeneuve* (Yeni-Keuï), ont indifféremment tué Turcs, juifs et chrétiens et ont emporté un million d'or à la vue du prince qui n'a pu secourir ses sujets ». Spectacle fâcheusement instructif pour un agent allégé déjà de scrupules et qui retrouvait notre ambassade livrée à de très scandaleuses dissensions. Impliqué lui-même dans des démêlés équivoques, il fut bientôt dépossédé de son consulat. Néanmoins, en 1629, il repartait pour une troisième mission, investi, cette fois, de pouvoirs de contrôle qui le réhabilitaient. Les jouissances d'amour-propre qu'il s'en promettait lui échappèrent; quand il eut atteint Corfou : il y mourut « d'une fièvre continue ».

Son journal de route et ses lettres sont d'un homme d'esprit; disgrâces, fatigues et dangers ne le détournent jamais de la recherche de son plaisir, ni des observations du voyage. Bonnes fortunes et mésaventures sont racontées avec la même verve gaillarde. On trouve à le lire autant d'agrément que d'enseignements, surtout à cause de l'introduction et des notes du très soigneux éditeur.

Boppe aura été bien dédommagé de ses peines par le goût que Gédoyn eut, autant que lui, de pénétrer le mystère qui recouvrait les origines d'une quantité de renégats. Que penser, par exemple, de ce Soliman aga, « Français de nation et Turc de considération », avec qui voyagea le consul pour se rendre à Alep? « Soit que sa maison ne répondît pas à la fortune qu'il se promet-

tait en Turquie, soit que sa conscience lui reprochât la honte et faiblesse du parti qu'il avait pris », il fallut renoncer à en obtenir des confidences. Et ce M. de Poitrincourt, gentilhomme picard devenu pacha et vice-roi de Bude? Et ces Français, épaves nombreuses d'un régiment passé en entier du service de l'empereur germanique à celui du Grand Seigneur et qui n'éprouvaient nul embarras, quoique musulmans, à fréquenter notre ambassade à Constantinople dans l'intervalle de leurs campagnes? Et, cas plus bizarre encore, celui de ce M. de Brèves, prédécesseur comme ambassadeur en Turquie du baron de Solignac, qui demeura inconsolable de son retour en Europe et, rendant l'âme, invoquait, bien que s'étant confessé, le nom d'Allah? Impossible de ne pas traiter avec une bienveillante indulgence des amis aussi forcenés de l'Orient.

*
* *

Ce ne sont toutefois pas ses recherches purement historiques qui mettraient Boppe hors rang dans la foule un peu confuse de ses émules. La place tout à fait à part que lui mérite l'indiscutable originalité de son œuvre, il la devra à ses études sur *les Peintres du Bosphore au dix-huitième siècle*. Rien n'y manque de ce qu'on désire en savoir.

« Pourquoi, s'est-il demandé, trouve-t-on en si grand nombre des sultanes et des personnages à turban dans l'œuvre de peintres qui n'ont jamais voyagé en Orient, comme Parrocel, La Tour, Cochin, Lancret et les Vanloo? » Vers l'époque de la Régence commença cet engouement. Auparavant l'Orient n'existait qu'en tant que terre classique. Ceux qui le parcouraient n'avaient d'yeux que pour les antiquités; le pittoresque de la vie et du costume leur échappait, et ils ne voyaient dans les sujets du sultan que les ennemis de la religion catholique. La réaction se produisit après la mort de Louis XIV; par protestation contre l'excès de rigorisme, on se plut à mettre en honneur les mécréants.

L'élan vers l'exotisme paraît avoir été donné par l'ambassade à Paris de Méhémet effendi qui, en 1721, éblouit la cour et la ville de la magnificence et des bizarreries de son faste. Le jeune Louis XV prit plaisir à voir ces étrangers si différents des gentilshommes à qui le protocole avait jusque-là permis d'approcher de sa personne : tout au contraire de son illustre aïeul qui, cinquante ans plus tôt, jugeait ridicule une première ambassade du Grand Seigneur. Par l'exclamation de Mme Jourdain devant son mari déguisé en *mamamouchi* : « Qui vous a fagoté comme cela? » Molière exprimait, en 1670, l'impression qui dominait alors. Elle fut tout autre dès qu'on eut admiré et fréquenté Méhémet effendi, inlassable dans sa bonne grâce à répondre à la curiosité de la société. Dès lors, les turqueries entrèrent dans l'ornementation tout autant que les chinoiseries, avec un succès, excusez l'irrévérence, égal à celui des singeries. Des amours enturbanés chevauchant des chameaux ou fumant des tchibouks envahirent les trumeaux, ornèrent les panneaux des boudoirs, fournirent des motifs aux tapisseries d'Aubusson et des Gobelins.

Peut-être allait-on s'en lasser, lorsqu'un autre envoyé turc vint, en 1742, raviver le goût des Français pour les costumes et les accessoires orientaux. La mascarade en peinture s'étendit alors à tous les genres, gentilshommes en caftan, belles dames habillées en odalisques, bachas amoureux, sultanes au bain, prenant des sorbets ou même lisant, genre d'occupation imaginé par Boucher « et qui aurait surpris les vraies habitantes du Bosphore ». Aucun souci de la vérité ni de la vraisemblance ne gênait les artistes. Il fallut soixante ans pour que la vogue des turqueries à l'usage des Parisiens finît par s'épuiser.

Sur cette donnée, une première moitié du volume est écrite avec la plus aimable alacrité et une très amusante érudition. Que de musées, de collections privées, de résidences familiales au fond des provinces Boppe avait visités pour vérifier un tableau ou identifier un portrait! Muni d'une information si sûre et si étendue, en pleine maîtrise, il entreprit l'autre partie de sa tâche, celle où il a montré que, jusque dans les parties les moins favo-

risées, l'influence de la France s'est constamment exercée sur l'Empire ottoman. De cette action ininterrompue de notre pays, il apportait des preuves toutes nouvelles, flatteuses pour notre amour-propre, révélatrices comme manifestations d'art. C'était une découverte dans le domaine de l'esthétique. Tout autre que lui en aurait fait grand état. Boppe, au contraire, s'est appliqué à en réduire l'importance, voulant simplement rappeler le souvenir de quelques artistes trop oubliés, les premiers qui se soient épris de l'exotisme et aient voué à en faire connaître le charme toutes les ressources et la sincérité de leur talent. Est-ce donc si peu de chose, et leur mérite était-il négligeable d'avoir ouvert les yeux de leurs contemporains sur un des aspects encore ignorés de la beauté? A leur suite, combien, depuis, se sont illustrés en décrivant par le pinceau ou la plume ce que ces prédécesseurs leur ont appris à regarder! On n'omet pas de rappeler le titre spécial à notre reconnaissance de La Fontaine, de J.-J. Rousseau pour avoir découvert la poésie des champs, ni celui de Chateaubriand, qui s'émut, le premier, devant la campagne romaine. Aucune assimilation ou équivalence avec eux, bien entendu, pour les clients de Boppe. Mais n'y avait-il pas une injustice à réparer, sans fracas, envers ces révélateurs, dont le nom n'est pas toujours cité dans les dictionnaires biographiques?

Depuis Gentile Bellini qui exécuta en 1480 le portrait de Mahomet II, un petit nombre de peintres avait voyagé en Turquie. Un seul y passa toute sa vie et y est mort, Van Mour, de Valenciennes (1671-1737). Peu soucieux de la renommée, il se contenta du bon accueil que firent à son talent et à son affabilité la société *franque* et les musulmans. Si Boppe n'était intervenu, son nom sombrait à jamais dans l'oubli. Van Mour fut amené, jeune encore, en Turquie par l'ambassadeur M. de Ferriol qui l'y laissa, mais ramena en France la belle et sensible Aïssé. Double transplantation en sens contraire, dont les résultats furent aussi brillants d'un côté que de l'autre. La Circassienne se vit adopter et choyer dans les salons de Paris, tandis

que l'artiste flamand s'acquit et conserva, trente ans durant, à Constantinople, une faveur que nul ne connut après lui.

Il avait commencé par peindre plus de cent petits tableaux où depuis le sultan, le grand vizir, le capitan pacha jusqu'aux janissaires et aux *cadileskiers* « avec leurs turbans dépassant en largeur ceux de tous les autres musulmans », chacun était représenté avec les particularités de son habillement. Il voulut montrer aussi les accoutrements des Hongrois, Tartares, Grecs et Valaques, des habitants des îles et des marchands *francs* qui combinaient la longue robe orientale avec le chapeau à corne et la perruque des Occidentaux. Par les soins de M. de Ferriol revenu en France, les estampes gravées en 1712 et 1713 d'après ces peintures formèrent un album avec texte imprimé et commentaire. Les éditions s'en multiplièrent dans toute l'Europe jusqu'à ce que Choiseul Gouffier eût publié, à la fin du siècle, son célèbre *Voyage pittoresque de la Grèce* (1782).

Il y aurait ingratitude à ne pas signaler le soin qu'ont eu presque tous les diplomates envoyés par la cour de France auprès des sultans, de s'adjoindre des artistes qui bénéficiaient largement de leur protection. A ces initiatives est due la lignée des peintres du Bosphore : c'est par eux, en somme, que l'Europe fut initiée peu à peu aux beautés et aux étrangetés d'une contrée où les immunités diplomatiques suffisaient à peine pour qu'on y pût pénétrer et circuler.

Les ambassadeurs se plaisaient surtout à faire reproduire leur audience d'arrivée chez le Grand Seigneur, cérémonie très singulière pour celui qui était reçu, mais réglée par un cérémonial d'une si précise minutie que, chaque fois, les mêmes fonctionnaires dans les mêmes costumes y occupaient exactement la même place. Le tableau, qu'il s'agît d'envoyés français ou étrangers, se trouvait composé d'avance. Avec un protocole d'un hiératisme aussi immuable, le peintre se bornait à la perpétuelle réplique d'une scène où décor et acteurs ne changeaient jamais d'aspect.

Par bonheur, les « entrées solennelles » offraient plus de

variété. C'était une tradition où l'on n'a pas persisté, que les représentants en Turquie se ruinassent au service de la France. En livrées, carrosses, table ouverte et luxueuses réceptions, les fortunes fondaient rapidement, d'autant plus vite que l'ambassade durait moins, les titulaires n'ayant pas le temps de se rattraper des énormes dépenses de leur installation. Tel fut, entre autres, le cas du vicomte d'Andrezel : à peine terminés les deux tableaux où sa vanité voulait que fût commémoré le faste de ses débuts, il mourait subitement. Ses enfants restèrent dans la misère, avec le seul souvenir des somptueux gentilshommes et des laquais innombrables dont ils avaient vu leur père escorté.

A la longue, les Turcs oublièrent que Van Mour était un étranger et un infidèle. Il en profita pour pénétrer dans l'intimité du palais impérial, se faufiler dans les salles et les cours, peindre, par exemple, la foule des janissaires se ruant « comme un essaim d'abeilles » sur les plats de pilaw que le Sultan faisait déposer par terre à l'intention de son armée; ou encore, sous un déguisement oriental, pour pénétrer dans le *tekké* des derviches tourneurs et rendre avec une exactitude parfaite un spectacle auquel à cette époque il était rigoureusement interdit aux Européens d'assister. Son œuvre, des plus curieuses pour l'histoire des mœurs en Turquie, méritait bien que Boppe en rappelât le souvenir. Il est parvenu à en établir un très intéressant catalogue.

Sans lui, la postérité n'aurait été guère moins oublieuse d'Antoine de Favray. Que saurait-on de cet ancien pensionnaire de notre Académie de Rome, qui, attiré à Malte par l'offre d'y faire quelques portraits, n'y resta pas moins de dix-huit ans et eut l'honneur, en 1751, d'être introduit dans l'ordre comme « chevalier servant d'armes de la langue de France » [1] ? Les loisirs que lui laissaient les *caravanes* à bord des galères de la religion, il les

[1] Le chevalier de Favray (1706-1791) n'a pourtant pas été complètement négligé. On trouve un petit tableau de lui dans les collections du Louvre, sous le n° 279 : *Dames maltaises se rendant visite*. Peinture sans éclat, œuvre de peu d'importance qu'on est surpris, à la vérité, de voir figurer dans notre Musée National.

employait à peindre dans les églises, à reproduire la richesse des costumes des Maltaises. Une frégate du roi eut à remorquer à Constantinople, en 1762, la galère *Capitane*, gracieusement restituée au Sultan. Favray se saisit de cette occasion tant désirée d'aller en Turquie. Heureux de la visite d'un peintre à son ambassade, le comte de Vergennes n'eut pas plus de peine à le retenir qu'on n'en avait eu à l'acclimater à Malte. C'est aussi que l'artiste avait subi l'enchantement de la vue de sa fenêtre, à Galata, sur Stamboul. Le voilà devenu le peintre infatigable de la Corne-d'Or, de l'entrée du port, des montagnes de Bithynie, vastes panoramas exécutés avec un excès de méticuleuse exactitude, « en comptant — comme il s'en vantait — les arbres et les maisons, l'une après l'autre, ce qui vous prend un temps infini... » Que cet idéal par trop cadastral ait été peu goûté à Paris, on ne s'en étonne pas. Diderot ne lui découvrait pas une étincelle de génie et ne trouvait à louer que sa patience. Pourtant, s'il faut en croire Boppe, aucun autre peintre ne sut autant que lui donner l'illusion de la réalité.

Des tableaux plus séduisants lui étaient inspirés, heureusement, par les belles Grecques chez qui les Européens commençaient à être admis. Suivant la coutume d'un pays aux communications malaisées, les visites étaient alors d'une durée de plusieurs jours; d'où les facilités charmantes qu'il eut à reproduire la vie intime du Bosphore, pour l'agrément de M. de Vergennes. Après dix ans de ces aimables travaux, le chevalier de Malte se mit à regretter son île. Il y rentra, fut pourvu d'une commanderie, et atteignit l'âge de quatre-vingt-deux ans, sans cesser de peindre « malgré la faiblesse de la vue, la pesanteur de la main et l'épuisement de l'imagination ». Le plus souvent, pour exécuter ce qu'il appelle « quelques bagatelles », c'était sur ses souvenirs de Turquie qu'il se guidait. L'inventaire des tableaux de Favray, concernant Constantinople, ne compte pas moins de vingt-deux numéros.

Cette fois aussi, de même que pour l'Albanie au temps de Napoléon, Boppe avait modestement commencé en esquissant

des biographies, avant d'entrevoir qu'il possédait déjà la matière de tout un ouvrage. Par ses déblaiements dans la poussière de l'oubli, quantité de vestiges exhumés avaient accru son butin. N'y avait-il pas là, pour ce fervent collectionneur, « une série à compléter »; et surtout, pour ce Français si vibrant d'orgueil national, une parcelle à nous restituer de notre patrimoine artistique? Il n'eut qu'à rassembler ses notes : un livre, et des plus désirables, se trouvait fait. La réserve, l'impersonnalité auxquelles il s'astreignait cèdent alors à la joie de vanter des admirateurs des pays turcs, les devanciers de son enthousiaste ferveur. Il ne se satisfait plus de la froideur de nomenclatures; une sorte de tendresse l'émeut quand il exalte les travaux d'Hilaire, d'Aved, de Cassas, érudit autant qu'artiste, de Melling, véritable amoureux de ce Bosphore aux eaux changeantes, tantôt emportées par la violence du courant du Diable, tantôt endormies dans les tiédeurs de la côte d'Asie. « On croirait, à regarder certains de ses dessins, — avoue Boppe hanté de souvenirs nostalgiques, — entendre ce clapotis si familier à ceux qui ont vécu à Thérapia! »

C'est leur curiosité intelligente, la conscience et la probité de leur effort, plus encore que la plénitude de leur talent, qui lui ont paru mériter une revendication en faveur de ces méconnus; l'art français doit lui en conserver une toute particulière gratitude.

*
* *

Il faut se resteindre et, pour terminer, en venir à la mission qui fit d'Auguste Boppe, comme ministre en Serbie, un des acteurs, en même temps, hélas! qu'une victime de la guerre mondiale.

Dans le moment où apparut imminente l'agression de l'Autriche contre le petit État voisin, la légation de France à Belgrade, du fait de la maladie de notre représentant, était sans titulaire. Boppe, désigné par son expérience des crises balka-

niques et nommé à ce poste de combat, partit sur l'heure. Le 26 juillet 1914, il m'avertissait qu'il allait traverser Vienne, et me priait de lui procurer des nouvelles, à son passage avec l'Orient-Express. Celles que je vins lui communiquer pendant l'arrêt en gare se trouvaient être douloureusement décisives : l'injurieux *ultimatum* était déjà suivi d'une mise en marche des troupes austro-hongroises vers la Serbie.

Le train qui l'emportait atteindrait-il seulement Semlin? Et comment lui, Boppe, pénétrerait-il dans Belgrade? Durant les trente minutes d'une émouvante conversation, furent envisagées entre nous, et dans quelle angoisse! les pires hypothèses. J'étais presque certain qu'il se heurterait à des obstacles infranchissables, ordres formels de l'état-major ou ponts détruits, et qu'il reviendrait, le surlendemain, me demander asile. Il passa néanmoins; son train fut le dernier qui franchit la Save.

Mais déjà le territoire serbe est envahi, Belgrade menacé. Une première série de victoires délivre la capitale et refoule l'ennemi jusqu'auprès de Serajevo. Les alternatives de succès et de revers se succèdent de semaine en semaine; Belgrade tombe un moment aux mains des Autrichiens, puis est brillamment reconquis. Toutefois, ces efforts surhumains ne peuvent se prolonger; les Bulgares s'ajoutent aux Austro-Allemands, c'est alors l'écrasement d'une poignée de héros sous la masse toujours accrue des adversaires. Il fallut céder, abandonner peu à peu la terre sacrée de la patrie, et de Nich, provisoirement devenu résidence diplomatique, se replier sur Mitrowitza, Diakovo, Ipek, avec la perspective du Monténégro comme dernier refuge.

Ce que fut l'exode, sous le coup d'incessantes alertes, avec des itinéraires changés chaque jour suivant les progrès de l'ennemi, dans l'encombrement lamentable de toute une population éparse sur les chemins, de troupes à la débandade, d'hôpitaux et d'ambulances brusquement évacués, Boppe l'a dit en termes poignants. Ces pages, les dernières qu'il ait publiées, sont le modèle d'un récit où, sous la sobriété de la phrase, se perçoit le frémissement de la plus profonde pitié. Volontairement, on le sent, il

est resté au-dessous de la vérité, s'interdisant de trop marquer la désolation du désastre, d'insister sur un désarroi inévitable, mais qui fut vite au comble de l'horreur, ou surtout de dénoncer des défaillances révoltantes au lieu des secours à espérer. La discrétion du diplomate s'ajoute à la réserve innée d'un témoin qui réprouve toute effusion déclamatoire. Il endura, quant à lui, des fatigues dont moins que tout autre il pouvait supporter l'excès. Sa santé en fut irrémédiablement détruite. Il se garde bien de le laisser soupçonner.

Cet émouvant carnet de route est daté du 20 octobre 1915 au 14 février suivant. Dès le début des quatre mois d'une course sans direction, tantôt à l'ouest vers Rachka, tantôt plus au sud en visant Prisrend, le désordre paralyse tous les mouvements : il faut tout de suite sacrifier les bagages, brûler les archives, jeter à la rivière jusqu'aux sceaux et aux timbres des légations pour désencombrer les sacoches. Les convois militaires, les files de prisonniers autrichiens, déguenillés, misérables, nu-pieds, sous la garde de vieux paysans, obstruent les routes. Des masses humaines affolées rebroussent chemin, sans qu'on sache si les neiges ou des *comitadjis* bulgares les y ont forcées. Serait-elle donc fermée, l'unique issue vers laquelle tendent toutes les espérances? Sur les ministres alliés s'efforce de veiller M. Pachitch. Mais que peuvent ses ordres dans ce désastre? La caravane de chevaux de selle et de bât se traîne par des sentiers ravinés, à travers des forêts, s'engouffre dans des gorges où se perdent des torrents, s'enlise dans la neige, s'abat sur des verglas. Les rares voies frayées se trouvent coupées par des inondations, les cols des montagnes fermés par les glaces. A pied, à dos de mulet, en carriole, malgré tout on avance. C'est dans quelques automobiles envoyées du Monténégro que les diplomates exténués et affamés finirent par atteindre Podgoritza.

« Depuis huit jours, nous étions sans nouvelles du reste du monde, — consigne le ministre de France; — nous avions marché en ne pensant qu'à l'heure présente, sans prendre le temps de réfléchir au développement des événements tragiques dont

notre voyage n'était qu'un épisode. » Ce qu'on leur annonça, c'est la défaite complète de la Serbie. Il ne restait plus qu'à rejoindre, à travers les montagnes monténégrines, le gouvernement royal réfugié à Scutari.

Là s'accroît encore la désolation. Aucune subsistance à distribuer à des milliers de fugitifs, épuisés de fatigue, mourant de froid, achevés par l'inanition. Les ravitaillements sont retenus dans les ports italiens, sous la menace des torpilleurs autrichiens à l'affût dans l'Adriatique.

Le 17 décembre, jour de sa fête, le prince Alexandre de Serbie désespérait de prolonger l'existence des débris de son peuple et de son armée, quand un télégramme lui annonça qu'un transport français a pénétré dans le port de Saint-Jean-de-Medua; c'est un secours de quelques centaines de tonnes de vivres et de deux millions en petite monnaie qui aideront à se réapprovisionner sur place. Sur l'insistance du gouvernement français a été risqué cet audacieux exploit. Mais pourra-t-il se renouveler? D'autres expéditions passeront-elles avec le même succès? Le nombre des affamés augmente chaque jour; cette armée que l'on croyait détruite reforme des effectifs qui, de 40 000 hommes, s'élèvent bientôt à 80 000, sans qu'il y ait rien pour les nourrir.

A la famine s'ajoutent les bombes dont les avions autrichiens accablent la ville de Scutari. Cernés de tous côtés par la mort, innombrables sont les miséreux, soldats et paysans, fuyant vers la mer, répandus sur le rivage dans l'attente longtemps déçue des bateaux qui devraient les passer en Italie. Un paquebot français tente de leur venir en aide; en entrant dans le port, il touche une mine et coule aussitôt... C'est pourtant à notre marine, à l'héroïque dévouement de l'amiral de Gueydon et de son escadre que les Serbes devront leur salut; c'est sous pavillon français que tous les survivants de l'extraordinaire odyssée seront transportés à Corfou, c'est avec notre secours que se reconstituera l'armée libératrice de la patrie. Mais avant ce glorieux épilogue, les représentants des puissances alliées, avec les ministres serbes, deux dames, un amiral anglais et un offi-

cier italien, avaient pu, dans l'obscurité et le silence d'une pluvieuse nuit d'hiver, aborder un bateau qui les déposa en territoire hellénique.

Boppe semblait donc sauvé : illusion que lui seul ne partageait pas. Des épreuves trop rudes avaient usé sa force de résistance, il savait quelle en serait l'inévitable conséquence. Il ne s'en obstina pas moins à prodiguer son active sollicitude à ses amis serbes. Relevé enfin de sa mission et de retour auprès des siens, est-ce quand la France donnait son suprême effort qu'il se serait accordé un repos devenu si nécessaire? Il n'y pensa même pas et s'empressa d'accepter le poste de ministre en Chine où, trois ans sans relâche, il se montra le plus vigilant et clairvoyant défenseur des intérêts moraux et matériels de notre pays.

Lorsque se produisit la courte crise à laquelle il a succombé, l'épuisement de son délicat organisme était complet. « Néanmoins, — a écrit son fidèle collaborateur M. Gaston Maugras, — à l'heure même où l'esprit lucide encore, les mots hésitaient déjà sur ses lèvres, il continuait de se préoccuper des affaires qu'il craignait d'avoir laissées en souffrance. Jamais homme de devoir n'a fait à la vie des adieux plus simples, plus dignes et plus édifiants. » Ces lignes doivent être retenues : elles ne visent que les qualités et les mérites du diplomate, dont il n'a pu être parlé dans cette notice. Mais, par un si noble éloge, la physionomie de l'érudit et de l'artiste ne se trouve-t-elle pas aussi plus nettement éclairée et mise en plus belle lumière?

*
* *

Pour donner une idée des travaux si variés et fragmentés d'Auguste Boppe, il n'est que d'essayer d'en fournir la bibliographie, même incomplète; c'est le genre d'hommage à son labeur qu'il eut le plus facilement toléré.

1. « La mission de l'adjudant-commandant Mériage à Widin ». *Annales de l'École des Sciences politiques*, 15 avril 1885.

2. *Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père Jean-Jacques*

de Mesmes, seigneur de Roissy, 1627-1642. Un vol. in-8°, Plon-Nourrit, 1887.

3. « Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon Ier (1809-1814). Extrait de l'*Otatchbina*. Livres XIX et XX. Belgrade, imprimerie d'État, 1888.

4. *Journal du Congrès de Munster,* par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux (1643-1647). Un vol. in-8°, Plon-Nourrit, 1893.

5. « Le colonel Nicole Papas Oglou et le bataillon des chasseurs d'Orient (1798-1815) ». *Carnet de la Sabretache,* 1900.

6. « Les décorations des royaumes de Hollande, de Westphalie, de Naples ». *Carnet de la Sabretache,* 1900.

7. *Les introducteurs des ambassadeurs (1585-1900).* Sans nom d'auteur, en collaboration avec M. Louis Delavaud. Grand in-4° illustré. Félix Alcan, 1901.

8. « Conseils à un élève du ministère des Affaires étrangères », par d'Hauterive. *Revue d'Histoire diplomatique.* 2e livraison, 1901.

9. « Les anciens uniformes du ministère des Affaires étrangères ». *Revue d'Histoire diplomatique,* 1901.

10. *Les consulats du Levant,* trois brochures : I. *Smyrne et Satalie de Caramanie* (de 1610 et 1607 à 1900) ; II. *Larnaca* (de 1673 à 1900); III. *Alep, Seïde, Tripoli de Syrie* (de 1548 à 1900). Sans nom d'auteur. Berger-Levrault, Nancy, 1902.

11. « Les deux tableaux « turcs » du Musée de Bordeaux ». *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest,* 1er juin 1902.

12. « Un amateur marseillais au dix-huitième siècle. Inventaire du cabinet de Pierre-Augustin Guys ». *Revue historique de Provence,* juin 1902.

13. « La mode des portraits turcs au dix-huitième siècle ». *Revue de l'Art ancien et moderne,* t. II, septembre 1902.

14. « Le peintre Jacques-François Martin et la mascarade turque à Rome en 1748 ». *Revue d'Histoire diplomatique,* 1902.

15. « Le régiment albanais ». *Carnet de la Sabretache,* 1902.

16. « Les « peintres de Turcs » au dix-huitième siècle ». *Gazette des Beaux-Arts,* 1905.

17. « Le consultat général de Morée et ses dépendances ». *Revue des Études grecques,* t. XX, n° 87, janvier-avril 1907.

18. *Journal et correspondance de Gédoyn « le Turc », consul de France à Alep.* Ouvrage publié par la Société d'Histoire diplomatique. Un vol. in-8°, Plon-Nourrit, 1909.

19. *Les peintres du Bosphore au dix-huitième siècle.* Un vol. in-16, Hachette, 1911.

20. *L'Albanie et Napoleon (1797-1814).* Un vol. in-16, Hachette, 1914.

21. *Les vignettes emblématiques sous la Révolution,* en collaboration avec M. Raoul Bonnet. Un vol. in-4°, Nancy, Berger-Levrault.

22. *Les députés de la nation à Constantinople,* petite plaquette sans nom d'auteur.

23. « A la suite du gouvernement serbe, de Nich à Saint-Jean-de-Medua ». *Revue des Deux Mondes.* 15 décembre 1916-1[er] janvier 1917. Publié chez Bossard, un vol, in-16, 1917,

Alfred Dumaine,
Ambassadeur de France.

COMPTES RENDUS

Le Gallicanisme et la réforme catholique. Essai historique sur l'introduction en France des décrets du Concile de Trente (1565-1615), par l'abbé V. Martin. In-8°. Paris, Picard, 1919.

Cet ouvrage a pour but d'étudier, non l'effet sur les mœurs de la réforme promulguée par le Concile de Trente, mais l'opposition du parlementarisme gallican à l'introduction officielle des décrets disciplinaires dudit Concile, regardés par le parti des politiques comme contraires aux droits de la Couronne et aux libertés de l'Église gallicane. Tous les États catholiques acceptèrent assez vite le Concile et en appliquèrent les règles de discipline, tandis que le Roi Très Chrétien, malgré l'insistance des papes, refusa toujours de le reconnaître officiellement. C'est l'histoire des négociations aussi longues que complexes, sous Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint et Clément VIII, que M. V. Martin expose ici, d'après les nonciatures conservées aux Archives vaticanes et les principaux écrits polémiques du temps. C'est aussi l'évolution des idées du clergé français, qui considère de moins en moins comme possible une Église nationale indépendante en matières religieuses, qui s'attache d'autant plus à la discipline réformatrice du Concile que ce sentiment est plus vivement contrarié par les juristes, et qui arrive par degrés à un état d'opposition complète au Parlement, publiant à la fin de sa propre autorité, dans l'assemblée de 1615, les décrets de Trente, après avoir distingué les attributions du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, et en avoir fixé les limites. Cette indépendance, due aux circonstances politiques de l'époque, le clergé gallican, domestiqué par le Grand Roi, la perdra au dix-septième siècle, et l'assemblée de 1682 prendra vis-à-vis de Rome le contre-pied de celle de 1615.

G. Constant.

La Crise d'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe, par le vicomte de Guichen. Un fort volume in-8° de 600 pages. Émile-Paul, éditeur.

M. de Guichen, poursuivant ses importants travaux sur le gouvernement de Juillet, vient de publier un ouvrage considérable sur l'un des événements les plus marquants de cette époque : la crise d'Orient en 1840. Pour édifier cette œuvre, M. le vicomte de Guichen a consulté les archives de presque toute l'Europe, qu'il est à peu près aujourd'hui le seul historien français à avoir pu explorer; ce qui a représenté un immense travail.

C'est avec un sentiment de tristesse qu'on parcourt ces pages. Dès le début de la crise, l'Angleterre prend nettement position contre nous. Elle veut à tout prix affaiblir la puissance de Mehemet Ali, notre protégé, et le

réduire au rang d'un subordonné. La Russie, bien qu'en conflit avec Londres en Perse, en Afghanistan, en Turkestan, ne poursuit qu'un but : séparer l'Angleterre de la France pour isoler cette dernière à laquelle elle porte, depuis 1830, une haine implacable. Les deux missions du baron de Brunow tendent à ce dessein et aboutissent enfin à la convention du 15 juillet 1840, par laquelle l'Europe entière se ligue contre nous. Mehemet Ali est sommé d'évacuer la plus grande partie de la Syrie. Le chapitre que M. de Guichen a consacré à cette convention a un caractère véritablement dramatique, lorsqu'on lit les discussions si vives de lord Palmerston avec nos agents inquiets et désabusés, et les rapports du baron Brunow au tsar, dans lesquels il exprime sa joie bruyante de l'humiliation de la France. Si M. de Guichen a tenu à rendre pleine justice à Louis-Philippe qui, dans une situation vraiment inextricable, a su maintenir la paix et s'est refusé à suivre Thiers qui souhaitait la guerre, il a pourtant démontré, par des documents irréfutables empruntés aux archives de plusieurs villes d'Allemagne, que l'agitation d'une portion de notre presse et de nos partis extrêmes, qui prêchaient la révolution et la conquête sur le Rhin, avait, hélas ! accentué le rapprochement de la Prusse et des États secondaires, et fait faire un pas immense à l'unité allemande. L'irritation contre la France, puisant sa source dans la période napoléonienne, était intense, et l'agent bavarois à Berlin pouvait écrire au roi de Bavière, le 8 janvier 1841 : *Pas une voix ne s'éleva en faveur de la France.*

L'Autriche et la Prusse reconnaissent enfin que l'accord étroit de la Russie et de l'Angleterre constituait pour elles un vrai danger. Elles interviennent énergiquement à Londres et finissent, non sans des efforts inouïs, par faire fléchir l'obstination de Palmerston, qui consent à laisser à Mehemet Ali l'Égypte héréditaire. Cette phase si grave se termine par la Convention des Détroits.

En dehors des questions diplomatiques pures, l'ouvrage de M. de Guichen contient encore de nombreux détails sur la situation intérieure de la Russie et de l'Autriche où, dès 1840, des agents informés prédisaient la révolution russe.

Le Rôle politique des protestants français, par M. l'abbé J. Dedieu. Paris, Bloud et Gay, 1921, in-12.

En dépit des révolutions, les archives publiques et privées de l'Angleterre se sont conservées intactes et fournissent à l'histoire les documents les plus précieux. Il suffit, comme preuve, de rappeler les grandes publications des *Calendars of State Papers domestic* ou *foreign*, qui forment une énorme collection élégamment cartonnée et qui se continue tous les jours, semblant inépuisable, tant il reste encore au *Public record office* des séries inexplorées.

C'est à l'aide de ces pièces inédites que M. J. Dedieu vient de publier un ouvrage intitulé : *le Rôle politique des protestants français*, couronné récemment par l'Académie française. A vrai dire, le titre beaucoup trop général indique mal le sujet traité. Il n'est guère question dans ce travail considérable que de la conspiration avec l'étranger des protestants français réfugiés en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et surtout des

intrigues de leur chef, le ministre Jurieu. On connaissait ce pasteur par ses violentes polémiques avec Bossuet, comme avec Bayle. M. Frank Puaux, très loyalement, avait signalé en 1880, dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, e dévouement de Pierre Jurieu envers Guillaume d'Orange, et sa haine féroce contre Louis XIV; mais on ignorait sa longue complicité avec le ministère anglais à l'époque de la Ligue d'Augsbourg. Il s'était constitué l'agent très actif de la coalition de l'Europe contre la France, l'organisateur d'un véritable espionnage, sans parler des écrits sans nombre qu'il composait avec autant de facilité que d'insolence.

Au fond, si ces campagnes militaires ne portent pas le nom de guerres de religion, la cause principale en est certainement la persécution contre les protestants, qui suivit l'acte inconsidéré de Louis XIV. La Hollande avait été le lieu de refuge des huguenots chassés de France. Guillaume d'Orange, qui venait de succéder aux Stuarts qu'il avait renversés, n'eut pas de peine à soulever contre le grand roi les rancunes de l'Empire et de l'Espagne. Comme au temps de la Réforme calviniste et par les mêmes motifs peu patriotiques, les protestants français n'hésitèrent pas à faire appel à l'étranger, ainsi que Coligny et ses partisans l'avaient fait sous Charles IX et Henri III. S'ils n'offrirent pas aux Anglais le Havre ou Calais, ils favorisèrent à l'intérieur la révolte des Vaudois et des Camisards.

Pour servir les ennemis de la France et organiser la lutte contre Louis XIV, Pierre Jurieu promit son concours. Il avait, comme on pensait, de grandes « habitudes » parmi les réfugiés et les « mal intentionnés ». Les provinces du Poitou et de la Saintonge étaient alors fort agitées et toutes prêtes à la révolte. L'Angleterre avait un agent, nommé Ch. Coxe, qui centralisait les renseignements utiles à la coalition. Cet agent avait un correspondant en France que lui avait indiqué Jurieu; et il écrivait directement à Guillaume III : « Je ne doute pas que la personne de M. Jurieu, son caractère, son zèle ne soient bien connus de Votre Majesté. Il m'a assuré que tous ses amis et correspondants du Languedoc. du Dauphiné, de la Provence, des Cévennes et des autres provinces sont très intimement persuadés que s'il plaisait à Votre Majesté d'envoyer sans retard 500 officiers et 100000 livres dans ces contrées, ils pourraient lever et lèveraient en une quinzaine de jours 100000 hommes bien armés. »

Bientôt, lord Nottingham fut amené à demander directement à Jurieu son concours; et il en reçut des lettres comme celle-ci : « Milord, nous avons des correspondants dans tous les ports de France, Brest, Rochefort, Toulon et Marseille, qui sont intelligents et fidèles, et qui se sont heureusement tirés de divers embarras, de sorte qu'à présent ils semblent être hors du péril de la recherche. Ils ne sont pas tous taxés à même prix. Nous en avons aussi un à Paris, habitant du lieu, homme de distinction et qui a de grandes entrées à la Cour. Outre les gages que l'on donne aux correspondants, il faut payer à des entremetteurs. de sorte que chacun de ces quatre correspondants revient à trois cents pièces par an. Celui de Brest est plus cher. Il a voulu avoir trois mille florins, n'étant point suspect pour sa religion... » — « Milord, écrit-il encore à Schrewsburg, j'ai fait réponse à vos lettres; et je vous ai envoyé les listes exactes de la flotte française : on peut s'y fier. J'ai reçu il y a quelques jours un plan des fortifications de Brest : je les ai transmises au roi (Guillaume)... C'est en raison du secret que je n'ai pas souhaité que les lettres de change fussent payées à Rotter-

dam, parce que incontinent notre Bourse en aurait connaissance : je vous supplie que les lettres de change désormais soient payables à Amsterdam... »

Et au lendemain d'un succès militaire de Guillaume III sur les troupes françaises : « Il est de mon devoir de témoigner à milord duc la part que je prends à la gloire que le roi et votre nation ont acquise dans cette action que tout le monde regarde comme la plus glorieuse qu'on ait vue, non seulement en ce siècle, mais en plusieurs autres. Je prie Dieu qu'il le conserve et qu'il continue à se couvrir de gloire... »

Tous ces documents sont autographes, conservés au *Record office* dans les papiers de France et de Hollande. Ils font partie de la liasse 220. M. Dedieu en a publié de nombreux extraits, qui prouvent à quel point l'Angleterre a utilisé les renseignements que lui donnaient les protestants. Elle était dans son rôle d'avoir en France un service d'espionnage, ayant toujours cherché à la surveiller, même quand elle semble son alliée. Mais que dire de ceux qui étaient à l'intérieur ses complices et qui touchaient et distribuaient son argent ? Le fanatisme et le désir de vengeance peuvent-ils servir d'excuse ?

Après avoir fait ce métier pendant dix ans, Jurieu perdit la confiance de l'Angleterre. Le roi était mort, remplacé par la reine Anne, dont les ministres inclinaient à la paix. En même temps, la police française découvrit une partie des traîtres, que Jurieu ne put sauver, même en demandant encore l'intervention de l'Angleterre. Et le fougueux pasteur mourut bientôt, emportant le deuil de ses espérances criminelles. Lui et ses amis protestants avaient exaspéré Louis XIV ; et la diversion produite par la guerre de la succession d'Espagne fit presque disparaître la question religieuse.

L'étude si approfondie que nous offre cet ouvrage jette un jour nouveau sur un chapitre à peine connu de la guerre de dix ans avec l'Angleterre, qui se termina par la paix de Ryswick et par l'acquisition de Strasbourg.

B.-P.

Contribution à la Théorie générale de l'État, par M. Carré de Malberg, professeur à l'Université de Strasbourg. Tome I. Librairie de la Société du *Recueil Sirey*, 22, rue Soufflot, 1920, in-8°.

M. Carré de Malberg publie, sur la Théorie générale de l'État, un ouvrage considérable qui ne s'adresse pas à la foule, mais à ceux qui désirent se livrer à une étude approfondie du droit public. Par sa position personnelle, il était bien placé pour comparer les doctrines des auteurs français et celles des auteurs allemands, qu'il connaît parfaitement. C'est ainsi qu'il expose la conception germanique de l'autorité suprême du souverain dans la confection des lois, qui ne saurait trouver place dans le droit français, puis la distinction établie par les professeurs allemands entre les lois matérielles et les lois formelles, que nous avons quelque peine à comprendre, malgré les commentaires qui nous sont donnés. On voit qu'il est aussi familier avec les travaux des Laband et des Pellinck qu'avec ceux des Esmein, des Larnaude, des F. Moreau et des Laferrière. Il étudie successivement la personnalité et la puissance de l'État, ses fonctions primordiales, à savoir la fonction législative, la fonction administrative et la fonction juridictionnelle. Il nous fait pénétrer, en quelque sorte, dans la philosophie du droit, par exemple lorsqu'il recherche si les lois divines ou naturelles ne

doivent pas exercer leur influence sur la législation positive; mais il descend de ces hauteurs pour s'attacher au texte de la Constitution française de 1875 qui lui sert de règle pour définir à la fois les pouvoirs des Chambres, ceux de l'administration et ceux des tribunaux, soit judiciaires, soit administratifs. Il constate à ce propos que la tendance moderne est d'étendre de plus en plus l'application de la voie juridictionnelle en la substituant à la voie administrative. Cette tendance répond évidemment à l'opinion contemporaine, qui témoigne plus de confiance dans les juges que dans les agents d'exécution nommés par le pouvoir et révocables par lui.

Dans son introduction, M. de Malberg soulève une question intéressante : il se demande si l'État, tel qu'il existe depuis un demi-siècle, n'est pas appelé à subir une transformation prochaine. L'Allemagne lui avait attribué une force particulière; son exemple, à des degrés divers, avait été suivi au dehors; les progrès de l'étatisme, avant et pendant la dernière guerre, en font foi. L'Europe va-t-elle renoncer à ce système pour revenir à des idées plus libérales? Rien ne le fait prévoir jusqu'ici. Il est vrai que dans la confusion présente, ni les gouvernements, ni les parlements, pressés par les besoins de chaque jour, par des nécessités multiples et urgentes, n'ont eu le loisir de songer à des réformes qui exigent avant tout de la réflexion et du temps. Sans doute, des événements aussi graves que ceux qui viennent de bouleverser le monde ne peuvent manquer d'exercer leur influence sur les institutions qui régissent les peuples, mais un avenir qui ne s'annonce pas encore prochain pourra seul nous montrer quels sont les changements désirés par l'opinion. Domination ou collaboration, voilà les termes dans lesquels l'auteur pose la question. La collaboration est évidemment souhaitable. mais à la condition qu'elle soit éclairée, et il est difficile d'affirmer que, dans les pays de suffrage universel, elle offre toutes les garanties requises. Quoi qu'on fasse, il faudra toujours accorder à l'État, et même à son chef, des pouvoirs suffisants. La difficulté consiste à en tracer les limites, en réservant à la liberté sa juste part, sa part indispensable. Mais, sur le terrain purement juridique, il faut reconnaître avec M. de Malberg que, quelle qu'elle soit, la loi commande, que son texte est impératif, qu'elle s'impose à l'administration comme aux tribunaux et aux individus. C'est cette subordination à la loi qu'il n'a jamais perdue de vue dans tout le cours de son ouvrage, elle en forme la base, elle en constitue la force et l'unité.

Que l'on partage ou non toutes les idées de M. Carré de Malberg, on ne peut que rendre hommage à sa science et saluer la publication d'un travail qui, par son ampleur et sa solidité, fait grand honneur à son auteur, en même temps qu'à la glorieuse Université de Strasbourg à laquelle il appartient.

E. Le Marchand.

Université catholique de Louvain, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, recueil trimestriel, publié sous la direction de M. A. Cauchie, sous la présidence d'honneur de M. Ladeuze, recteur magnifique. Louvain, aux bureaux de la *Revue*.

On sait avec quel enthousiasme mondial des comités se sont formés pour rétablir la bibliothèque célèbre de l'Université de Louvain, si odieuse-

ment brûlée par les Prussiens au commencement de la grande guerre. Les Américains, avec leur générosité ordinaire, ont fourni les ressources nécessaires à la reconstruction de l'édifice, dont la première pierre vient d'être posée solennellement. Toutes les sociétés savantes des capitales comme des provinces se sont empressées d'offrir leurs collections; les bibliothèques publiques et privées ont donné leurs livres disponibles, sans se flatter de pouvoir reconstituer les collections uniques dont la rareté faisait la renommée de cette vieille et si respectable institution.

La *Revue* de l'Université a voulu répondre à ces générosités en continuant son œuvre interrompue par l'invasion. Elle s'est même imposé le sacrifice de réimprimer le numéro du 15 juillet 1914, détruit par les Allemands avant sa distribution, en même temps que la bibliothèque. Il contenait une étude sur la condamnation par le Saint-Office des cinq propositions de Jansénius, en même temps qu'une analyse du rôle du pape Alexandre VIII dans les affaires de France à propos du conclave de 1689, sans parler d'un article du regretté G. Kurth, mort depuis.

La *Revue* a repris sa publication régulière au début de 1921. Elle a toujours un caractère très savant et très spécial, qui s'adresse particulièrement aux érudits. Mais, en dehors des articles de fond et de l'analyse minutieuse des livres traitant de l'histoire en général et surtout de l'histoire ecclésiastique, elle offre une partie bibliographique que ne possède aucun recueil, avec une pagination spéciale et des tables très complètes. C'est un catalogue raisonné des publications contemporaines du monde entier; et on y trouve des renseignements précieux qu'on chercherait vainement ailleurs.

Ce sont là des travaux de la paix, qui favoriseront la reprise des études sérieuses que toutes les nations doivent encourager, si elles veulent sortir de la décadence générale qui sévissait partout depuis un demi-siècle.

G. Baguenault de Puchesse.

Matthew Prior, a study of his public career and Correspondence, by L. G. Wickham Legg, Cambridge, at University press, 1921, in-8°.

L'Université de Cambridge vient de publier, avec le luxe d'impression et de papier habituels en Angleterre, une étude sur la carrière diplomatique de Mathieu Prior, due à la plume exercée de M. Wickham Legg, un des dignitaires de l'Université d'Oxford. Prior fut placé en 1683, grâce à la protection du comte de Dorset, à ce même collège de Cambridge qui élève aujourd'hui ce monument à sa mémoire. Non pas que ce soit le premier ouvrage consacré à sa vie. L'auteur donne la liste très imposante des travaux dans lesquels il est fait mention du poète populaire un peu oublié. Mais ce n'est pas comme littérateur que son rôle est rappelé aux historiens, c'est particulièrement comme diplomate; et cela d'après les archives publiques et privées de la Grande-Bretagne, les lettres royales à lui adressées et les papiers du ministère des Affaires étrangères de France.

Après de très modestes débuts, car sa famille n'avait aucune situation, Mathieu Prior fit son apprentissage sous Guillaume III comme secrétaire des alliés à la coalition d'Augsbourg réunis à la Haye. Bientôt apprécié pour sa sagacité, il prit une place importante dans les négociations du traité de Riswick. Né en 1664, il avait alors trente-trois ans et ne tarda

pas à être nommé ambassadeur d'Angleterre à Paris, où il resta jusqu'en 1699, succédant au comte de Jersey, devenu secrétaire d'État, auquel il adressait ses dépêches. C'était le moment où Mme de Maintenon exerçait son influence sur Louis XIV, très fidèle à la petite cour de Jacques II à Saint-Germain, sous les ministres Pomponne et Torcy. Membre du Parlement et secrétaire d'État pour l'Irlande, Prior revint à Paris dans les dernières années de la reine Anne, soit en 1714. Bientôt les Whigs, s'étant emparés du pouvoir, exercèrent contre lui une véritable persécution, le condamnant en 1720 à un traitement *unjust and barbarous*, qui le força à passer ses dernières années dans la retraite, se consolant par la pöésie, jusqu'à sa mort, survenue en 1721.

L'*appendice* le plus important publié à la fin du volume contient cinquante-huit lettres écrites de Paris en 1699 à lord Jersey et tirées des manuscrits conservés à Middleton Park et communiqués à l'auteur par les comtes de Jersey.

Une table biographique très exacte de tous les personnages mentionnés et un index très complet terminent cet ouvrage qui peut contribuer grandement à l'histoire diplomatique d'une époque sur laquelle nous avons en France peu de documents.

G. B. DE PUCHESSE.

L'Ambassade de Washington (octobre 1917-août 1919), par M. R. DE VILLENEUVE-TRANS. Paris. Éditions Bossard, 1921, in-8°.

Les graves questions politiques soulevées par l'intervention des États-Unis dans la grande guerre ne sont traitées dans ce volume que par les détails que peut apercevoir un témoin, bien placé assurément pour observer. M. R. de Villeneuve-Trans est arrivé à Washington comme attaché à l'ambassade de France en novembre 1917 : il ne connaissait pas l'Amérique et fut vite mis au courant de la vie et des mœurs du pays par l'ambassadrice et par son mari, M. Jusserand, qui occupe le poste de représentant de la France depuis longtemps sans abandonner ses succès littéraires et la place importante qu'il occupe dans la société française. Dès qu'il fut question de l'alliance américaine, le gouvernement de Paris envoya divers chefs de mission spéciale, comme Mgr Baudrillart, M. Bergson, et le plus important, M. Tardieu, qui y vint deux fois Mais aucun ne connaissait la situation aussi bien que M. Jusserand, qui avait succédé à M Jules Cambon.

Gracieusement accueilli par tous et sans responsabilité, le jeune attaché peut facilement tracer d'agréables portraits des diplomates, tant français qu'étrangers et des principaux personnages politiques. Il donne les causes de l'échec du président Wilson, qui, après avoir su décider son pays à l'intervention armée, se perdit dans ses rêves utopiques d' « ami des peuples », et ses idées pacifiques sur le rôle de la Société des nations. L'Amérique ne le suivit pas, et ses fautes, autant que l'énergique intervention du colonel Roosevelt, plus Français encore que lui, achevèrent de discréditer le parti démocrate et de préparer le triomphe des républicains. C'est contre lui que le Sénat américain repoussa l'intervention demandée par les Alliés contre la Russie; c'est contre lui que les États-Unis refusèrent de signer le traite de paix si compliqué qui est en grande partie son œuvre. On aurait dû

savoir tout cela en France, puisque notre ambassade à Washington ne l'ignorait pas : ce sera un des secrets de l'histoire. M. de Villeneuve-Trans n'a pas la prétention de le découvrir; mais il soulève discrètement un coin du voile, dans un exposé un peu décousu, agréablement présenté et d'un intérêt véritable.

B. P.

La Politique belge depuis l'armistice, par MAURICE DES OMBIAUX. Paris. Éditions Bossard, 1921, in-18°.

Sous ce titre un peu vague, l'auteur présente la défense de M. de Broqueville, le grand ministre qui sauva l'honneur de la Belgique en 1913 et qui fut depuis attaqué avec tout d'injustice par les libéraux. On connaît les débats judiciaires qui se sont terminés tant à l'honneur du patriote qui, pendant la guerre, présida le gouvernement belge réfugié au Havre, et qui fut si bien secondé par le roi et la reine.

Mais ce qu'on connaissait peu en France, c'est la négociation de paix tentée une année avant la fin des hostilités par le baron von der Lancken, gouverneur allemand de Bruxelles, et à laquelle le baron Coppée et M. de Broqueville furent particulièrement associés. L'histoire en est contée dans le détail par l'auteur, auquel nous en laissons toute la responsabilité.

M. de Broqueville avait chargé le baron Coppée d'être l'agent de la politique secrète du gouvernement belge à Bruxelles. Ce dernier avait avec le baron von der Lancken des rapports assez faciles, et, après l'échec de l'offensive de Verdun, le gouvernement allemand lui confia le désir de l'empereur d'engager avec les Alliés des négociations directes de paix. Vu l'importance de la communication, M. Coppée jugea indispensable d'en prévenir M. de Broqueville et il alla le trouver à Stockx le 23 janvier 1917. Le ministre, comme le roi, pensèrent qu'il ne fallait pas de prime abord repousser ces avances et autorisaient l'envoyé à écouter de nouvelles propositions. Le baron von der Lancken ne manqua de renouveler sa démarche à la fin de mai; il ajouta qu'il avait les pleins pouvoirs de son gouvernement, et c'est ainsi qu'il offrait à la Belgique d'évacuer tout son territoire, de lui assurer toutes ses libertés politiques et économiques, de l'indemniser des pertes subies; et quant à la France on prendrait avec elle des arrangements pour l'Alsace-Lorraine et on lui assurerait la réparation de tous les dommages de guerre. Le 24 juin, M. Coppée allait au Havre prévenir M. de Broqueville, d'autant plus promptement qu'on sollicitait de lui une entrevue en Suisse, où les offres officielles lui seraient faites. Pendant qu'on délibérait au Havre, M. von der Lancken, pour appuyer encore ses démarches, se mettait en rapports à Bruxelles avec la comtesse Werner de Mérode, née La Rochefoucauld, et lui faisait les mêmes propositions, lui demandant de les porter à Paris où la comtesse devait se rendre à la fin de juillet avec le baron Evence Coppée (fils). Le diplomate allemand s'empressa de donner un passeport aux voyageurs et il fut convenu que M. Coppée ferait part de ces propositions à M. Briand, et il y fut autorisé par M. de Broqueville.

M. Briand, qui n'était pas alors ministre, demanda à prévenir le président de la République (qui avait déjà reçu une communication de Mme de Mérode) et le président du Conseil, offrant d'aller en Suisse en

mission officieuse conférer avec le baron von der Lancken, pour examiner, sans rien compromettre, si les avances de l'Allemagne étaient sérieuses et si on pouvait les transmettre aux Alliés. Le ministère français accepta et le jour fut pris pour l'entrevue. Le baron von der Lancken arriva incognito et alla rejoindre Mme la comtesse de Mérode et M. Evence Coppée, qui l'attendaient. Il leur dit qu'il avait passé par Berlin et par le grand quartier général, qu'il avait vu Ludendorff, et qu'il arrivait avec les dispositions les plus conciliantes. On convint même que les futures conférences pour la paix auraient lieu à Bruxelles.

M. Briand n'arriva pas au jour fixé, ce dont von der Lancken manifesta un grand mécontentement : il consentit à attendre vingt-quatre heures. Mais alors on reçut de Paris une dépêche, disant que par suite de certaines circonstances le voyage de M. Briand était remis à une date ultérieure. Le gouverneur allemand partit disant à ses interlocuteurs belges qu'il avait la certitude que l'entrevue aurait amené la paix. La comtesse de Mérode et M. Evence Coppée restèrent quelques jours en Suisse, et ils ne tardèrent pas à apprendre qu'un avis défavorable de M. Ribot, ministre des Affaires étrangères, avait empêché le départ de M. Briand. Celui-ci déclara depuis à M. Vandervelde, qui lui avait demandé quelques renseignements sur la négociation von der Lancken, que la conduite de M. de Broqueville avait été dans la circonstance irréprochable, qu'il avait voulu effacer la Belgique devant la France et les Alliés, faisant œuvre de bon patriote et de vrai diplomate.

Tel est le résumé de cet épisode émouvant, qui occupe la moitié du petit volume de M. des Ombiaux. Ces pages seules mériteraient qu'on attachât quelque importance à son écrit surtout si on en pouvait avoir quelque confirmation historique.

Calendar of State papers, foreign series, of the reign of Elisabeth, vol. XX, september 1585-may 1586. Edited by Sophie Crawford Lomas, London, 1921, gr. in-8°.

Après sept ans d'intervalle, causés par la guerre, le gouvernement anglais reprend la publication des *Calendar of State papers*, tirés du « Public record office » pour les années 1585-1586 du règne d'Elisabeth. L'éditeur est toujours Mrs Sophie Crawford Lomas, qui a fait précéder les documents originaux d'une excellente préface, dans laquelle elle expose longuement leur valeur.

On peut dire qu'ils ne se rapportent guère qu'à deux affaires importantes : la liberté et l'organisation contre l'Espagne des Provinces-Unies *(Low Countries)*, et les progrès de la Ligue en France. Le protecteur de ces provinces, un ami du prince d'Orange et du comte de Nassau, était Robert Dudley, comte de Leicester, et l'ambassadeur anglais près des États était William Davison qui, de Middelburg envoyait de fréquentes dépêches à sir Francis Walsingham, secrétaire d'État d'Elisabeth. L'ambassadeur d'Angleterre à Paris se nommait sir Ed. Stafford; et il y a de lui une centaine de lettres sur ce qui se passe en France, à la cour, comme près du roi de Navarre ou du duc de Guise. Il se trouve bien des nouvelles qui ne sont que des bruits peu sérieux, comme le projet de Henri III de répudier sa femme

et d'épouser une fille de Mme d'Estrées dans l'espoir d'avoir des enfants. Mais la politique générale du roi en face de la Ligue est bien résumée; il déclare qu'il ne veut qu'une seule religion dans son royaume et il édicte des peines sévères contre les protestants, en même temps qu'il fait tous ses efforts pour convertir le roi de Navarre qui, depuis la mort du duc d'Anjou, est l'héritier du trône. L'Angleterre naturellement redoute cette conversion, et en même temps elle offre un asile aux huguenots qui veulent se réfugier chez elle. On trouve même une liste par province de ces émigrés, *for religion*, qui seraient intéressants, mais difficiles à identifier.

Le volume se termine par une table très complète dans laquelle les principaux documents sont analysés en les rapportant aux personnes, aux sujets et aux lieux, et qui, en dépit de quelques erreurs, fait le plus grand honneur à l'auteur.

G. Baguenault de Puchesse.

La Réforme en Italie, par M. E. Rodocanachi. Paris, A. Picard, 1920-1921, 2 vol. in-12.

Cet ouvrage, en exposant les progrès de la Réforme du seizième siècle dans l'Italie de la Renaissance, raconte en même temps la lutte de la diplomatie papale pour défendre le catholicisme près de tous les princes dépendant plus ou moins du Saint-Siège. M. Rodocanachi, qui par ses travaux antérieurs connaît si bien l'Italie, expose les progrès de l'agitation luthérienne, en dépit de l'Inquisition et des traditions populaires si vivaces. Si le sol était hostile, les efforts des protestants furent de leur côté très fanatiques. L'auteur, dans son minutieux exposé historique, se garde d'ailleurs de toute interprétation et conserve une impartialité absolue. La lutte pour la défense de l'antique foi s'étend sous neuf pontificats et reflète exactement le caractère du pontife régnant. Ce long procès politique, théologique et moral présente des épisodes émouvants; il éclaire à la fois une période historique peu connue, l'attention s'étant beaucoup plus portée sur la richesse artistique, qui demeure, que sur une crise d'un demi-siècle à peine, que l'unité de foi romaine a fait oublier.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 26847.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE.

Avant la guerre mondiale. La paix de Bucarest de 1913, par M. A. Nekludoff, ambassadeur de Russie 5
Le Voyage de Pierre L'Escalopier « Parisien », de Venise à Constantinople, l'an 1574, par M. Edmond Cléray 24
L'Élection d'un évêque patriote à Liége en 1764, par le comte Carlos de Villermond 56
Comptes rendus 90, 210
Bureau de la Société pour 1921 95
Conseil d'administration 97
Liste des Membres de la *Société d'histoire diplomatique* 99
Assemblée générale de la Société en 1921 113
Rapport de M. le Trésorier 114
Rapport de MM. les Secrétaires 116
La Valeur politique et militaire des idées de chevalerie à la fin du moyen âge, par M. J. Huyzinga 126
Les deux Saintes-Alliances (1815-1919), par M. Charles Dupuis, membre de l'Institut 139
Discours de M. le Président 158
L'Organisation constitutionnelle du Brésil (suite), par M. F.-P. Renaut. 164
Auguste Boppe, par M. Alfred Dumaine, ambassadeur de France 187

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Baguenault de Puchesse (Comte) 92, 94, 213, 215, 216, 217, 219
Cambon (Jules) 163
Cleray (Edmond) 55
Constant (G.) 210
Contenson (Baron Ludovic de) 92, 125
Dumaine (Alfred) 209
Dupuis (Charles) 157
Huyzinga (J.) 138
Le Marchand (E.) 244
Nekludoff (A.) 20
Renaut (F.-P.) 94, 186
Rodocanachi (Emmanuel) 115
Villermond (Comte Carlos de) 89

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE. — 27854.